UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00888317 5

EM. TERQUEM
BOOKSELLER
PARIS 19 PRESCRIPT
NEW YORK 8 BEAVER ST

Frédéric Loliée

FRÈRE D'EMPEREUR

Le Duc de Morny

et la Société du Second Empire

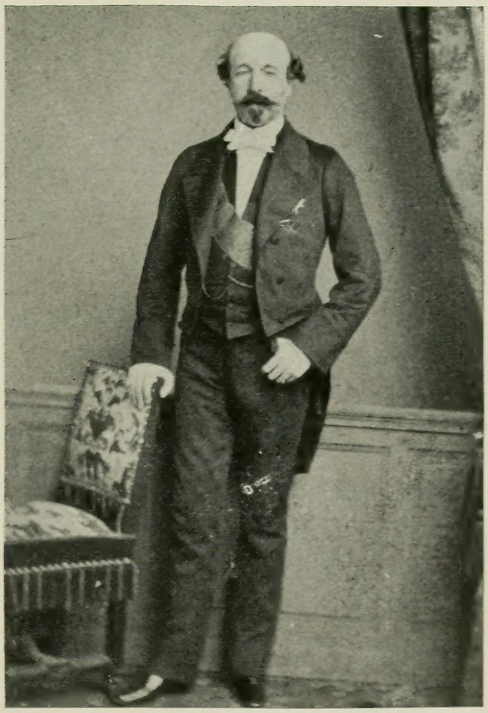

Pour ceux qui savent lire entre les lignes, le véritable empereur des Français n'était pas Napoléon III, mais le Duc de Morny.

WILLIAM GRAHAM.

ONZIÈME ÉDITION

PARIS
EMILE-PAUL, Editeur
100, Rue du Faubourg Saint-Honoré
1909

Frère d'Empereur

LE DUC DE MORNY

ET LA

Société du Second Empire

Du Même Auteur :

Les Femmes du Second Empire *(25e édition).*

La Fête Impériale *(20e édition).*

La Vie d'une Impératrice *(11e édition).*

FRÉDÉRIC LOLIÉE

Frère d'Empereur

LE DUC DE MORNY

ET LA

Société du Second Empire

d'après des papiers de famille
et les archives secrètes du Ministère de l'Intérieur

Ouvrage orné de vingt-deux Illustrations

ONZIÈME ÉDITION

117131
10/7/11

PARIS
ÉMILE-PAUL, ÉDITEUR
100, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, 100
Place Beauvau

1909

PRÉFACE

C'est le propre de certains sujets, quand, après des épreuves successives, ils sembleraient avoir épuisé la curiosité de ceux qui les parcourent et les pénètrent, de l'aviver, au contraire, par l'excitation où ils entretiennent l'esprit d'en savoir davantage, d'y découvrir des filons inexplorés, d'en éclairer des coins restés obscurs ou mystérieux, enfin de n'en rien abandonner, d'où puisse sortir la lueur et l'intérêt d'une révélation.

Avant de nous séparer de la société du Second Empire, il nous a semblé que nous avions quelques derniers et agréables moments à passer dans sa compagnie. Avant de lui adresser cet adieu peut-être définitif, nous avons voulu retracer encore la phy-

sionomie de l'homme, qui en a résumé de la manière la plus caractéristique les aspects et les tendances, homme d'action et de loisir, d'entreprise audacieuse et de nonchalant dilettantisme, d'ambition ardente et d'insouciance frivole, très en relief quant à l'éclat du nom et, cependant, assez mal connu dans les détails d'une existence remplie à déborder.

Auguste de Morny, le principal associé de Napoléon III dans l'affaire de Décembre et l'esprit dirigeant de son règne, fut, sans conteste, après son frère couronné, le personnage essentiel de la Cour impériale. Cette figure rendue si singulière par la complexité de ses origines, par l'étrangeté des circonstances où elle eut à se produire et même par la soudaineté de sa disparition, alors que les embarras de la politique intérieure et extérieure rendaient sa présence plus nécessaire que jamais, demandait à être replacée dans son cadre, historiquement.

A la vérité, les données, en la matière, n'étaient pas aussi abondantes qu'on aurait lieu de le supposer. Sans doute, bien des imaginations et bien des commentaires ont couru autour du berceau de Morny. Il a été parlé fréquemment de ses hardiesses spéculatrices. On a répété souvent qu'il fut, à son

époque, l'exemplaire souverain des hommes politiques à bonnes fortunes. On n'a plus à apprendre qu'il a été l'instrument d'exécution du coup de force de 1851, — reprochable, cet acte, en son principe, mais dont l'excuse fut de fournir à la France assoiffée (comme elle l'est, aujourd'hui) de calme, de repos, de labeur paisible, plusieurs années de stabilité gouvernementale et prospère.

Sur le reste, à maintes places, faisait défaut la lumière des renseignements exacts.

Par un cas singulier, Morny, qui projeta de composer des mémoires, dans la manière sérieuse, ne laissa derrière lui que peu de traces écrites de sa course hardie, brillante, à travers la politique et le monde. Un choix de correspondances diplomatiques, une liasse plutôt mince de lettres personnelles, quelques papiers mis en ordre, des notes rédigées sur des questions de finances ou d'économie sociale, des réflexions diverses et qu'il n'eut pas le temps de rattacher entre elles : il n'en revint guère davantage aux mains de ses héritiers directs. De certaines appréciations contemporaines, des anecdotes du jour, des mots de circonstance trop de fois ressassés ensuite pour qu'ils soient repre-

nables, des fragments d'impressions recueillies par la comtesse Dash ou le vicomte d'Alton-Shée, deux ou trois chapitres superficiels de Véron ou de Villemessant, d'excellentes pages d'Émile Ollivier : toute la moisson documentaire se réduisait presque à ces glanures.

L'imbroglio fort emmêlé d'ascendances triplement irrégulières — et d'autant plus curieuses à débrouiller — n'aura été tout à fait éclairci que nouvellement. Avant les études particulières du baron de Maricourt et les nôtres, on ne possédait que des notions confuses sur l'enfance d'Auguste de Morny, comme sur les premiers éveils de sa jeunesse active et passionnée. Bien des côtés intimes ou des manifestations extérieures de sa maturité flottaient dans le vague. Et sur ses derniers jours mêmes s'étendait une ombre de légende, qui en voilait la réalité.

Des contributions heureuses nous sont venues, soit de sources officielles, soit de sources privées, qui nous ont permis de remplir les vides. Il nous a été donné de pouvoir rétablir, à l'aide d'informations neuves ou rendues plus complètes, nombre de faits ignorés, épars, incompris, qui n'intéressèrent pas seulement cette personnalité unique, mais

toute la société environnante. Ainsi avons-nous eu la satisfaction de dépeindre, d'après les souvenirs parlés, après avoir été des souvenirs vécus, d'un aimable témoin d'alors (le baron de Behr, parent de la duchesse de Morny), une fraction jadis très en vue de l'aristocratie étrangère en déplacement parisien : la colonie russe et polonaise, faisant beaucoup parler d'elle, aux environs de 1859, bruyante et, parfois, mal disante, avec un ton risqué souvent, au demeurant fort recherchée parce qu'on savait y trouver de l'indépendance d'esprit, un charme original, de la bonne grâce et de la beauté.

Tout en accordant de notre mieux, suivant que l'exigeaient des convenances appropriées, la forme du récit au sérieux des événements, nous n'avons pas jugé qu'il fallût en exclure telles particularités intimes, telles anecdotes récréatives, qui sont le délassement aimé de l'Histoire. A cette Muse un peu austère ne messied point la parure de quelques fleurs ou dentelles.

La personnalité du duc de Morny ne sortira ni exaltée ni diminuée de cet ouvrage entrepris, comme les précédents, sans intention aucune d'apo-

logie ni de satire politique. Il nous aura suffi qu'elle s'en dégage, bien vivante, avec les contours de précision politique et morale, qui lui manquaient.

Mais déjà pourrait-on en fixer les principaux traits, comme pour en avoir une impression d'ensemble anticipée, avant de la suivre dans tous ses détails.

Morny fut de ces mortels privilégiés, dès le berceau, dont on a dit que le succès est un frère né en même temps qu'eux. Il n'avait, du reste, aucune des vanités de la puissance ou de la réussite, parce qu'il lui semblait tout naturel qu'il eût cela. Habitué à vivre au milieu d'un monde léger et poli, il avait cet attrait de l'être extérieur, ce charme de surface que les mots ne définissent pas, qui naît et s'évanouit avec de certains hommes, et par lequel sont gagnés, à première vue, ceux qui les approchent.

Il recherchait la simplicité plus qu'il n'était simple. Son affabilité naturelle ou voulue ne s'éclairait point d'un sourire cordial comme chez l'Empereur. Il avait de la fierté, sans trahir de la morgue; autant qu'il le voulait, par sa facilité d'humeur, l'agrément de son langage, l'aisance de ses manières, il retenait les sympathies. Du consentement

unanime de ceux qui le fréquentèrent, on ne résistait à son charme qu'en ne s'y exposant point.

L'expérience des hommes et la pratique des choses lui en avaient plus appris que l'étude. Il lisait peu, savait peu ; mais il donnait le change facilement par le don d'une intuition prompte et le sens exact qui était en lui de l'idée à concevoir ou de la résolution à prendre. Une qualité louable équilibrait son jugement : la compréhension très ouverte du mérite, chez ses adversaires comme chez ses amis, de sorte que, suivant l'expression d'un de ses portraitistes, l'artiste, en lui, surnageait au-dessus de l'homme de parti. Si sa volonté était tout d'une pièce, ses manières polies et conciliantes avaient les jointures qu'il y fallait. Il alliait l'élégance des formes, qui attire et séduit, à l'énergie du caractère, qui s'impose et commande.

Personne n'eut moins que lui les goûts contemplatifs. Il ne ressentait d'intérêt véritable que pour les personnes ou les passions, c'est-à-dire les formes actives de la vie. En matière de croyances, il était resté ce que son éducation l'avait fait : un fils du dix-huitième siècle, pour qui la préoccupation d'un Dieu personnel, témoin, soutien ou juge, devait

être d'un poids aussi léger que possible sur sa conscience et n'embarrasser guère ses sentiments et ses impulsions.

Au moral, nul ne fut plus indulgent et plus commode aux faiblesses d'autrui, parce qu'il avait fait le compte des siennes. Les purs soucis du droit, de la justice, en dehors de ce que représentait à son intellect une certaine conception de l'honneur (l'honneur devant le monde et l'estime de soi par devers son propre jugement) n'occupaient en sa mentalité qu'une place intermittente et restreinte. De scrupules il n'en souffrait que la moindre dose, quand il s'agissait de politique ou de finances. Moins par amour de l'argent que par le désir des moyens de domination, qui en sont la résultante, il se laissa engager plus d'une fois en des affaires peu dignes de la sollicitude d'un homme public. On lui a fait de ces complaisances un long grief. Sans avoir su peut-être que Tacite en prononça la formule bien longtemps avant lui, il s'était pénétré de toute la force de cette raison que « l'argent est encore plus le nerf des luttes civiles et politiques que de la guerre ordinaire ». Son rôle eût acquis des proportions autrement larges s'il n'était pas

établi que la politique, entre ses mains, fut plus souvent un levier financier que l'instrument d'une ambition légitime.

Ses opinions n'eurent jamais rien d'arrêté ni de fixe. Par son caractère, par ses instinctives préférences il était aristocrate, comme il fut impérialiste par circonstance et par calcul. Il n'avait pas l'entêtement calme et doux et, pourtant, irréductible, où s'enfermait l'Empereur. Un utile conseil trouvait vite le chemin de son esprit ; il savait surtout s'accommoder à la leçon des événements. Connaissant le prix, pour un homme de gouvernement ou de diplomatie, du froid calcul, qui sait plier à propos, il ne concevait rien d'absolu, sinon les lois d'ordre et de stabilité, qui dérivent d'une expérience longue et formelle.

D'une manière générale, aucun principe supérieur, aucun idéal élevé ne conduisait sa raison. Il s'en remettait là-dessus tout au succès et ne reconnaissait de plus puissante ni de plus haute divinité que la fortune. En des circonstances difficiles, on le vit faire bon marché des moyens, les estimant légitimes autant qu'ils pouvaient être utiles. Soucieux avant tout d'occuper et de remplir sa vie,

le temps lui manqua pour les élans de l'âme et du sentiment.

En résumé, tel qu'il fut, avec ses dehors brillants, ses qualités solides et ses lacunes morales, le duc de Morny restera dans l'histoire de son époque une figure de séduction, qui tentera, plus d'une fois, après nous, la plume des faiseurs de portraits.

C'est pourquoi nous avons pris plaisir à la décrire, de face et de profil, et à revenir en même temps à la peinture de la société impérialiste, à laquelle furent reprochés bien des écarts, mais qui, dans nos âmes républicaines, éveillerait comme une impression de regret, quand on considère les haines de classes farouches, l'esprit de révolte universel et la lutte sans répit des intérêts féroces, qui sont la plaie des jours présents et l'angoisse de l'avenir.

Frédéric Loliée.

FRÈRE D'EMPEREUR

Auguste de Morny et la Société du Second Empire

CHAPITRE PREMIER

Les Origines.

Entre survivants de l'ancienne Cour. — Portrait d'une femme du monde, par occasion aussi femme de lettres. — La place qui lui revient dans notre récit. — Histoire et roman. — Autour d'un berceau. — Des origines singulièrement mêlées : Louis XV et Adèle Filleul; Talleyrand et Mme de Flahaut-Souza; le général Charles de Flahaut et la reine Hortense; et pour aboutissement : Morny. — Comment s'étaient nouées ces aventures.

Vers le temps où s'éclaire la genèse de cette histoire, aux alentours de 1813, les jeux de la causerie animaient le salon d'une tranquille demeure parisienne, dont les fenêtres donnaient sur la rue Verte (1). Presque une rue de province par l'absence de foule et de bruit, discrète, retirée et digne réellement de porter le gracieux nom qu'elle ne conserva pas; car, des jardins y verdoyaient et, dans ces jardins, des fleurs en touffes, des lilas et des roses épandaient leurs parfums.

Il y avait là, groupés autour de la « dame du logis »

(1) « La grande rue Verte », sise à la hauteur du n° 6 de la rue Saint-Honoré.

(l'une des héroïnes de Mme de Staël) (1), quelques personnes ayant, pour la plupart, cessé d'être jeunes, et dont les façons avaient tout l'air d'appartenir à la société de la veille. On les eût désignées presque à des particularités de leur ton, de leur bien-dire, avant d'avoir appris comme elles s'appelaient. Ce n'étaient pas, à la vérité, les illustres seigneurs, les gens de haute naissance, qui résumaient, sous la même présidence aimable, aux derniers jours de la royauté, la Cour et l'Académie. Le cardinal de Rohan, le prince et la princesse de Beauvau, les comtes de Luxembourg et de Narbonne, le duc de Lauzun, le marquis Aimé-Pierre de Montesquiou-Fezensac, Louis-Philippe de Ségur et le marquis de Chastellux passèrent et ne revinrent pas. Les noms, les titres sont, à présent, plus modestes... Le Roy, Gallois, Dominique Bertrand : voilà d'abord, entre les habitués d'un certain jour de la semaine (2), le trio des *indispensables*. On se souvient de les avoir rencontrés, ces « beaux esprits épicuriens », avant la Révolution, chez la célèbre comtesse d'Albany, ou chez Suard l'académicien, de temps à autre aussi chez Talleyrand, évêque d'Autun. Ils sont ici de fondation, ayant beaucoup à s'entre-conter, beaucoup à regretter également des impressions ensemble ressenties et vécues.

Cercle aimable, intelligent, fidèle (3), que devrait re-

(1) Sous le nom de Mme d'Arbignes, dans son roman de *Corinne*. Nous la ferons mieux connaître tout à l'heure.

(2) Le jeudi, Mme de Rémusat, M. et Mme de Rumfort, La Bédoyère, et un nouvel arrivant, Charles de Sismondi, étaient de ces figures familières.

(3) L'un d'eux, pourtant, s'en détacha, après la seconde Restauration, et pour de bas calculs d'intérêt politique. Celui-là, — un Bertrand (frère de Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVIII) —, avait respiré, chez Talleyrand-Périgord, l'égoïsme, l'oubli des autres, qui était comme l'atmosphère de la maison. Sa défection fut amèrement ressentie. « J'ai éprouvé,

hausser la présence d'un visiteur d'antan, célèbre, fastueux, puissant, considérable plutôt que considéré, très riche des biens de l'esprit, trop démuni du côté de l'âme et qui aurait, en effet, de fortes raisons d'être là, à sa place d'habitude, si, pour ce personnage, la mémoire du cœur n'eût été la plus vaine des chimères. Mais il y a beau temps que Talleyrand a désappris les chemins d'une affection, qui lui fut chère, jadis, et qui a eu le tort de prendre de l'âge.

Encore se plairait-on à revoir en pareille compagnie un étranger d'intéressante figure, qu'on y connaissait bien, un citoyen de la libre Amérique en déplacement européen, Gouverneur Morris, qui, pendant la tourmente révolutionnaire, s'était rendu le témoin attentif des événements inouïs dont la France fut alors le théâtre, — témoin aigu, mordant et précis, dont les observations nettes, les souvenirs gravés sur le vif de l'émotion reçue, les jugements parfois prophétiques (1), prendront avec le temps une singulière valeur. Fâcheusement, il a quitté, depuis plusieurs années déjà, ses amis de France, pour se réinstaller à Morrisania, sa maison natale. Lui aussi s'était flatté d'avoir été des mieux en cour

écrivait l'amie des anciens jours, un abandon, une ingratitude, qui me perce jusqu'au fond de l'âme : c'est Bertrand, notre Bertrand ; dès que les Russes ont été aux portes de Paris, il a cessé de mettre les pieds chez moi, et vous savez, cependant, s'il n'avait pas toujours eu son libre-arbitre, son franc-parler... Les nobles caractères, les fiers courages dont je suis entourée ne pardonneraient pas à ma faiblesse, s'ils le retrouvaient à sa place accoutumée, dans ma chambre. Entre nous soit dit, je l'y reverrais avec plaisir. L'amitié se compose d'indulgence ; je sais que le moment qu'il a choisi pour m'abandonner laisse peu d'excuses ; mais cette habitude de vingt-huit ans a laissé de grandes racines dans mon cœur. » (Fin 1814 ; fragm. de lettres adressées à la comtesse d'Albany.)

(1) Toutefois, la vérité nous oblige à faire cette réserve que plus d'une fois, sa perspicacité fut en défaut sur des lendemains politiques, qu'il s'avisait de prédire et de préjuger.

auprès de la maîtresse de céans (1), aux jours envolés de la radieuse saison, lorsque, avant d'abriter le déclin de sa fortune et de ses charmes en ces lieux paisibles, elle jetait feu et flammes à travers le voluptueux grand monde et dans son appartement du vieux Louvre.

Mais nous sommes, à présent, rue Verte.

Assise sur une causeuse, souriante, attentive à ne laisser perdre rien des anecdotes piquantes ou des mots heureux qu'on se renvoie autour d'elle, une femme aux cheveux blanchis, ayant gardé dans la vivacité de son regard, dans l'expression enjouée de sa physionomie, au coin de sa bouche malicieuse, je ne sais quoi de tendre et de mutin, où, par instants, semblent s'éveiller de douces ressouvenances, inspire et conduit la conversation. Lui plaît-il de conter à son tour, on a le sentiment que par l'accent mondain du langage elle se rattache au plus fin du XVIIIe siècle (le pur XVIIIe siècle si élégamment impur!); et, quand on a su, pour l'avoir entendu dire et pour l'avoir goûté aussi, qu'elle écrit avec un charme extrême, quand on a fait avec ce talent délicat plus étroite connaissance, on comprend assez qu'elle en ait aimé toutes choses : le ton, l'usage, l'éducation.

Ceux qu'elle a lus, ceux qu'elle a tenus sous le charme de son imagination, pensent revoir en l'aisance de ses propos, la forme riante de ses récits à la fois capricieux et naturels.

La nommer, c'est vous dire qu'elle s'appelle Mme de

(1) Ce Gouverneur Morris avait le visage remarquablement beau, comme il avait l'esprit fort agréable. Toutefois une certaine fatuité naturelle, raffinée par l'éducation, le portait à s'exagérer son ascendant auprès des jeunes et des belles, malgré qu'une imperfection sensible dans son cas (il avait été amputé d'une jambe, à la suite d'un accident, à Philadelphie) diminuât bien ses chances de séducteur.

MAURICE DE TALLEYRAND-PÉRIGORD

Souza, qu'elle fut, en premières noces, la séduisante comtesse Adélaïde de Flahaut, et que les voies mystérieuses de sa destinée se sont entrecroisées d'une manière si étrange et si mêlée qu'elles ont fait d'elle, fille supposée de Louis XV, l'une des belles amies de M. de Talleyrand et par un effet de cette amitié, qui fut de l'amour, la mère du général de Flahaut, puis la grand-mère (ceci on ne le sut que beaucoup plus tard) du héros de ce livre, héros d'histoire et d'aventure : Auguste de Morny.

Comment advinrent ces choses peu communes ? La suite en est assez instructive pour que nous ne résistions pas au désir d'en tisser le canevas aussi fidèlement que possible.

*
* *

Issue d'une famille sans blason et sans gloire (des petites gens de Normandie), fille d'Adèle Filleul, demoiselle de Longpré, qui sut attirer l'attention passagère du roi, lorsque, venue des environs de Falaise à Paris, elle faisait, coquette, adroite, les beaux jours de l'aristocratie financière de la rue du Mail ; née peut-être de ce caprice errant du Louis XV polygame (1) ; apparentée aux Marigny (2), du fait que le frère de Jeanne Poisson, marquise de Pompadour, son « frérot », ou, comme le désignait encore la favorite, « le cher

(1) A moins que ce ne fût sa sœur Julie, qui prétendait à cette « illustre naissance » et s'en glorifiait. (Cf. CHAVERNY, *Mémoires*, t. I).

(2) Ce n'était pas, au reste, le point le plus relevé de ces ascendances confuses. On ne l'ignore pas, les Poisson sortaient d'une bourgeoisie suspecte et véreuse. Le père de la belle amie du roi, ancien commis des Pâris, compromis en de louches affaires de subsistances, avait frisé la corde. Sa mère était galante jusqu'au scandale. Mais la Pompadour avait passé sur tout cela la décharge de son caprice tout-puissant.

bonhomme », créé sieur de Vandières, puis marquis de Marigny et de Ménars, directeur-ordonnateur-général des bâtiments de sa Majesté, avait contracté mariage avec Julie Filleul, la cousine et l'amie de la comtesse de Séran, la belle, la séduisante Julie (1) : tous ces liens directs ou indirects la rattachaient à l'ancienne Cour, avant qu'elle fût admise à en devenir l'un des ornements. Elle s'y rattachait de haut, en effet, s'il était fondé que le sultan de Versailles eut vraiment des droits d'auteur sur sa naissance.

Son éducation se façonna au couvent, mais dans un de ces couvents sans froideur ni rigueur, comme il s'en voyait alors et où pouvaient s'échanger entre compagnes du même âge, à l'abri des surveillances moroses, *tous les babils d'une volage innocence.*

Pareille à l'une de ses héroïnes, la tendre Mme de Nançay, on l'avait mariée par pures convenances, au sortir de la pieuse maison. On lui avait signifié qu'elle aurait pour époux et pour légitime maître de ses attraits en fleur le comte de Flahaut, âgé de cinquante-

(1) Marmontel écrivait de Julie Filleul qu'elle était par son esprit, son charme, sa beauté, son aimable raison, l'idolâtrie de tous. Cependant, Mme de Pompadour avait vu cette union de fort mauvaise grâce, ayant rêvé pour son frère une illustre alliance, dont le brillant eût rejailli sur elle. Elle lui avait offert une fille du maréchal de Lowendal, qu'il avait laissée pour quelqu'un d'autre, puis une fille du duc de La Vallière, pour laquelle il s'était senti plus d'éloignement que d'inclination, la disant mal élevée et trouvant le père et la mère d'une hauteur insupportable ; et encore une fille de la princesse de Chimay, dont il n'avait pas voulu entendre parler davantage. En vain s'était-elle engagée, s'il répondait à ses vues, à le faire nommer par le roi duc à brevet, et, qui plus était, duc héréditaire. Chaque fois, il avait répondu qu'il tenait davantage à son indépendance, et que, s'il consentait à la sacrifier, ce ne serait jamais que pour une femme qu'il aimerait réellement. Et, après avoir tant hésité à franchir le cap du mariage, il avait fallu que ce célibataire endurci allât échouer dans une petite maison bourgeoise ! L'orgueilleuse d'Étioles en avait été très mortifiée.

sept ans déjà. Les belles manières, la noblesse de caractère, l'irréprochable distinction de M. Flahaut de la Billarderie, mestre-de-camp dans les armées du roi avant de devenir l'intendant de ses jardins (1), rendaient un tel seigneur bien méritant à ses yeux d'épouse, mais ne lui restituaient pas, quant au reste, les agréments de la jeunesse enfuie.

Élevée dans l'indulgente doctrine d'un siècle aux mœurs faciles, pour lequel l'amour était l'occupation par excellence des belles désœuvrées et la loi même de l'existence, elle n'avait pu se défendre de soupirer un peu vite après les compensations désirables.

A l'époque où elle eut à démêler sa jeunesse du tumulte des passions, la comtesse de Flahaut était de figure bien engageante. Sans être grande elle possédait une jolie taille. Sans prétendre à la beauté parfaite, son visage avait le charme qui touche et qui retient. Des yeux très spirituels, beaucoup d'amabilité, une conversation délicieuse concouraient à lui rendre aisé le goût de plaire. Son envie de connaître jusqu'aux moindres tressaillements du cœur humain l'aimantait vers la tentation. Elle n'en borna pas à une seule épreuve la périlleuse étude.

La comtesse de Flahaut, tout en butinant des fleurs sur sa route, avait fait bonne provision d'indulgence pour soi-même et pour autrui. Une extrême décence apparaîtra dans tout l'extérieur de son être, et, pour le dire d'un mot de Saint-Simon, jusque dans les choses intérieures qui en comportent le moins. Sa morale écrite aura la pureté d'une source d'oasis. Elle saura, de sa main fine et légère, couvrir d'un voile d'idéalité

(1) Après la mort de Buffon et jusqu'en 1792.

virginale les enfièvrements de l'âme et des sens. Toutes ces jolies choses n'empêchèrent point qu'au temps dont nous parlons, étant pressée d'adorateurs, elle laissa couler de sa prunelle vive, quelques regards encourageants (1).

L'un de ces regards s'était arrêté avec une particulière complaisance sur la personne d'un abbé de cour, aimable à considérer, dangereux à écouter, prompt à la réplique des yeux, comme à la riposte des mots, audacieux et réservé, secret et entreprenant, ambitieux de plaisirs, d'honneurs et de réputation, léger de scrupules comme de parti pris, sceptique en morale comme en religion, et très décidé à pousser loin, en toutes choses, les avantages acquis, d'abord auprès des femmes, ensuite auprès des hommes ; et c'était l'abbé Maurice de Périgord, tout à l'heure évêque d'Autun, prochain transfuge des pompes ecclésiastiques, voué d'avance aux excommunications du pape et devant s'en consoler, haut la main, en devenant ministre, grand fonctionnaire, ambassadeur et prince, en un mot Talleyrand.

Avant de mener l'Europe, avant de tromper en maître les rois et les gouvernements, il nouait et dénouait en artiste les fils de la diplomatie amoureuse.

Ce Talleyrand, qui n'avait de sacerdotal que le titre (et le goût des bénéfices découlant en pente douce des sommets de l'Église), avait commencé sa carrière par des succès où la religion et Dieu lui-même perdaient d'avance tous leurs droits. N'étant que simple abbé,

(1) Un aimable poète à l'imagination brillante et rêveuse, qui la connut un peu sur le tard de sa beauté, Chênedollé disait d'elle : « Mme de Souza fait, quand elle veut, ses yeux de velours. Elle fait patte de velours avec ses yeux. »

venant à peine d'atteindre sa vingtième année, il l'avait confessé sans fard, un soir qu'on devisait en liberté chez la comtesse Du Barry. En cette maison peu sévère, de jeunes seigneurs faisaient tapage de leurs mérites, de leurs victoires. A les entendre, ils étaient les plus heureux fripons du monde. Ils cueillirent cette fleur d'innocence, emportèrent ce beau courage, mirent en déroute cette résistance : ils volaient de cœur en cœur. M. de Périgord ne prenait nulle part à ces propos folâtres ; il en était comme absent, silencieux, la tête penchée.

« Pourquoi, lui demanda la Du Barry, restez-vous ainsi triste et muet ?

— Hélas ! madame la comtesse, répondit-il, je faisais une réflexion bien mélancolique ; c'est que, à Paris, il est bien plus facile d'avoir des femmes que des abbayes. »

Il eut ce qu'il voulut, le jeune lévite, et, mieux que l'abbaye : la prélature. Son zèle, pour cela, ne changea pas d'objet ; il n'en vaqua pas avec moins de chaleur au service des œuvres profanes. En un temps où la vertu des femmes était aussi dépréciée que la valeur des assignats, il usait de la permission autant qu'il le pouvait. Le plus libertin des abbés, le plus incroyant des évêques (1) et n'attendant que le moment de déchirer le contrat qui le liait à l'Église, au surplus grand seigneur et talon-rouge, il donnait patience à ses ambitions en allongeant la liste de ses galants exploits. Oui, tout boîteux qu'il fût, il courait le monde gaillardement.

(1) Étant évêque d'Autun et s'apprêtant à officier au Champ de Mars religieusement, devant une foule immense et recueillie, il disait à l'oreille du général de La Fayette : « *Ne me fais pas rire !* »

Avec sa tête élégante et fine, son sourire mi-dédaigneux et mi-langoureux, le sourire que devait avoir le cardinal de Retz parlant aux belles affiliées de la Fronde (1), et toute sa perfidie savante, il y réussissait à miracle. On n'était pas sans savoir qu'il avait, comme Achille, fils de Thétis, son point vulnérable, et que la nature, par caprice, l'avait affligé d'un pied-bot malencontreux. Mais, outre qu'il connaissait des artifices pour en dissimuler l'inconvénient (2), comment n'auraient-elles pas oublié ce détail terre à terre, les femmes qu'il tenait sous le pouvoir de son œil bleu si pénétrant, si caressant et si trompeur!

Il ne visait pas alors à la profondeur des mots. On ne se l'imaginait point, du fond de sa vaste pensée, gouvernant les chancelleries, Quoiqu'il mêlât en ses libres propos, déjà, la politique et les amours et qu'il eût entrevu dans l'un de ses tête-à-tête avec Mme de Flahaut le jour où à eux deux ils remanieraient les assises gouvernementales de la France, il attendait sans impatience que lui vînt du dehors l'occasion de révéler qu'il serait le Metternich français. Il se contentait pour l'heure de vaguer à la recherche des plaisirs, de se procurer des recettes de jouissances et de s'attirer, chemin faisant, des relations capables de le servir plus tard, sans distinction de partis. Ayant tout à gagner dans le monde et par le monde, il se montrait aimable, sémillant, empressé; il dépensait son esprit sans compter, en attendant le jour où lui en serait rendue la monnaie, sous d'autres formes.

Ce fut vers 1780 qu'il rencontra la comtesse de Flahaut,

1. Mary Summer.

2. C'était au moyen d'un certain soulier à boucles de diamants, à haut talon, artistement rembourré.

parmi la société aristocratique, où tous deux fréquentaient. Séduit au premier engagement, il exprima le désordre de son cœur en ces termes vifs dont il possédait l'art et l'habitude. On l'admit à faire la preuve de ses chaleureux sentiments en se rendant aussi assidu que possible aux réunions que donnait Mme de Flahaut, dans son appartement du Louvre. Il redoubla ses empressements au point que, sans prendre l'avis de M. de Flahaut, il finit par s'inviter à dîner tous les soirs, dans cette hospitalière maison. Il y eût transporté son alcôve, si le bon vouloir du mari et l'indulgence du monde l'eussent permis.

De même que Talleyrand était de tous les dîners priés ou non priés de Mme de Flahaut, de même la comtesse de Flahaut était de toutes les réceptions ordinaires ou extraordinaires de M. de Talleyrand. Il donnait, en son hôtel de la rue Saint-Florentin, des fêtes très recherchées. C'est ainsi qu'un 23 vendémiaire il avait convié la société parisienne à un gala magnifique, dont il fut beaucoup parlé d'avance. Si l'on devait en croire des racontars du moment, les plus belles auraient tenté le possible et l'impossible pour s'y voir admises, et l'on citait une charmante bourgeoise qui, trop curieuse de pénétrer dans une compagnie aristocratique dont elle était éloignée par sa naissance, avait accordé à un jeune secrétaire de Talleyrand, en échange d'une invitation de bal, ce qu'elle aurait dû priser bien davantage. En de tels soirs, Mme de Flahaut brillait, rayonnait. Et, le lendemain, Talleyrand, — qui parlait mieux qu'il n'écrivait — accourait, les lèvres fleuries de compliments, pour la féliciter en tête-à-tête de son succès de la veille.

De telles amitiés ne passent pas inaperçues dans

le monde. Il fut porté sur celle-ci, comme c'est assez l'habitude en pareille matière, plus de réflexions malignes que d'avis complaisants. Les uns s'en amusèrent aux dépens de la dame et de son ecclésiastique claudicant. D'autres, comme le comte d'Angiviller, surintendant des bâtiments du roi et beau-frère de Mme de Flahaut, s'en montrèrent choqués jusqu'à l'irritation. Ce rude censeur n'avait pas de sorties assez amères contre l'épouse infidèle et son *monstre mitré* (1). Exacts ou perfides, les commentaires eurent du champ pour courir.

Lorsque naquit, à Paris, le 21 avril 1785, Auguste-Charles-Joseph de Flahaut de la Billarderie, on commença par faire observer d'abord que ce premier-né venait un peu tard; ensuite on remarqua que, pendant plusieurs années de rapports sans fièvre entre des époux dont l'âge était fort inégal, le mari étant sexagénaire et la femme dans le plein épanouissement de ses charmes, aucun fruit, jusque-là, n'avait béni leurs feux aussi modérés que légitimes. Qu'ils eussent de la sympathie l'un pour l'autre; qu'ils se formassent, aux heures du repos et de la causerie, au coin du feu, une société agréable, nul ne le mettait en doute; mais qu'il pût y avoir là davantage, du plus intime et du plus vif, voilà ce que personne ne se décidait à croire. Des concordances de dates furent établies entre l'affaiblissement visible de la santé du comte et le redoublement des assiduités de M. de Périgord, tant et si bien que Talleyrand fut rendu personnellement responsable de cette naissance,

1 Dans ses lettres à la comtesse de Neuilly, le farouche d'Angiviller revient souvent sur l'impudeur de M. d'Autun, la légèreté de Mme de Flahaut et le malheur qu'a « leur enfant » de leur appartenir.

COMTESSE DE FLAHAUT-SOUZA

dont les suites, au reste, ne devaient entraîner aucune conséquence fâcheuse ni regrettable. Bien au contraire; car une influence pleine de promesses fortunées rayonnera autour du berceau de l'enfant pour s'étendre à sa vie entière (1).

Toujours était-il que l'entrée dans la vie de Charles de Flahaut avait été fort remarquée. Un spectateur quotidien de ces intrigues de monde et de galanterie, un confident de Mme de Flahaut, très au regret de n'avoir pas eu à jouer de rôle plus actif en l'occurence, un rival plutôt qu'un ami de Talleyrand, Gouverneur Morris avait eu la curiosité de tirer les choses au clair; il posa des affirmations si absolues et par les apparences si justifiées qu'elles emportent presque la conviction historique. Nous ne citerons qu'une de ces remarques ; elle parlera pour toutes les autres, la forme n'en laissant rien à désirer sous le rapport de la précision :

« Je vais au Louvre (2), notait-il un soir sur son mémorial. L'évêque est chez Mme de Flahaut. Il a demandé à dîner avec son fils arrivé d'aujourd'hui. C'est bien un dîner de famille. Il s'en va, et je dis à Mme de Flahaut mon regret d'avoir interrompu une belle scène.

(1) On ne renie point dans la famille des Morny cette descendance en ligne brisée. Comme je demandai, un matin, à l'un des fils du duc de Morny ce qu'il pensait d'une telle allégation, si elle ne présentait pas, suivant lui, un caractère mensonger, il voulut bien me répondre que, à tout prendre, à tout considérer, de certains traits de ressemblance physique entre le prince de Bénévent et le frère de Napoléon III, — sans parler des similitudes intellectuelles et morales —, serviraient plutôt à la fortifier.

(2) C'est au Louvre que le Gouverneur Morris avait rencontré, pour la première fois, l'abbé de Talleyrand transformé en évêque d'Autun ; et c'est là, chez les Flahaut qu'il eut occasion, fréquemment, de le revoir dînant, causant, galantisant.

Elle parle beaucoup de son enfant et pleure abondamment. »

On menait, de temps en temps, le jeune Charles de Flahaut chez Talleyrand, comme on y mènera plus tard le jeune Auguste de Morny. Mais le sentiment paternel, s'il exista jamais chez le vieil homme d'Etat, devait aller en diminuant et s'affaiblissant avec les années jusqu'à ce qu'il tournât, de sa part, en des dispositions d'âme et d'esprit presque hostiles. Les aigres remarques, les pointes malicieuses ou les épigrammes directes, que nous pourrions ressaisir dans le journal en partie inédit de la duchesse de Dino, à l'égard de Flahaut parvenu à l'âge d'homme et de lady Keith, sa femme, nous en seront un sûr garant. Car la spirituelle nièce du grand homme écrivait sous les yeux de Talleyrand et à portée de son cœur. Mais avait-il un cœur ?

Nous avons surpris, tout à l'heure, Mme de Flahaut versant des larmes. Elle pleurait, en effet, pour des dérangements survenus dans son état de fortune, pour des tourments d'âme que lui causait la nature inconstante de Talleyrand et pour d'autres raisons affectant cette âme sensible. Sa tendre imagination s'était abusée à faire fond sur la reconnaissance d'un homme qui ne savait ni aimer ni haïr et n'avait pour principe qu'un scrupule ou qu'une peur : la crainte des inconvenances.

Par bonheur, des compensations lui vinrent, des diversions assez agréables et variées pour la consoler de cette disgrâce, qui la toucha, mais ne l'accabla point (1).

(1) Le temps des larmes et des regrets était loin, lorsqu'elle écrivait à la comtesse d'Albany sans prononcer le nom de l'absent, qui n'était plus pour elle que l'*ancien*, une figure lointaine, oubliée, perdue : « Quant

Très grande dame par la distinction de l'esprit, Mme de Flahaut ne s'embarrassait point, au fil de la vie, de principes trop compliqués. Pourvu qu'auprès d'elle les apparences demeurassent sauves et qu'on gardât, dans les mots, ces « convenances polies qu'une femme toujours respecte », il ne fallait pas lui demander plus qu'il n'était raisonnable, étant donné les pentes de la faiblesse humaine.

Cependant, les jours ne se succédaient pas uniquement voués à la douceur de vivre sans mélange de tristesse ou d'inquiétude. Le temps, à l'horizon, se brouillait. On sentait remuer les passions, qui allaient précipiter la France dans l'abîme révolutionnaire. La volupté elle-même se soulevait sur son lit de roses, observant avec anxiété l'approche de l'orage. Il éclata, jetant une étrange perturbation dans cette société légère, frivole et charmante (1). Et ce furent, à la suite de la tempête, pour la comtesse de Flahaut en particulier, des soucis graves de personnes et de fortune : la mort sanglante de son mari, sous le couteau de la Terreur ; l'émigration et ses angoisses, les heures difficiles traînées sur la terre étrangère ; les travaux courageusement entrepris pour en sortir avec honneur ; les compensations obtenues dans les joies agrandies de la réputation littéraire ; puis, les recommencements de la vie parisienne élégante et fêtée, dès le jour où elle y reprit pied pour la première fois (c'était dans les salons sans austérité de Mme Tallien) ; la célébration des secondes noces, qui l'unirent, en 1802,

à l'Ancien, je n'en ai pas entendu parler ; mais cette plaie est guérie depuis si longtemps que cela ne m'a étonnée ni fâchée. Il reviendra ou continuera à m'oublier sans me faire ni plaisir ni peine... » (Sept. 1814.)

(1) Gouverneur Morris.

à l'ancien ambassadeur de Portugal, José-Maria de Souza-Botelho (1) ; enfin les derniers frémissements de son cœur, avant de se résigner à la retraite définitive dans la paix des souvenirs.

Maintenant que se sont évanouies les fièvres d'antan et, avec elles, l'ardeur des dissipations de jeunesse, elle revit en sa riante imagination les joies passées, ou partage sa sollicitude entre les soins que réclame l'éducation d'un petit enfant — dont nous allons avoir à parler — et les échanges pleins de douceur des amitiés anciennes.

Sa santé très variable, son humeur du moment, les convenances de son âge ne lui permettent plus que de rares échappées au dehors ; mais elle a su se composer, en son chez soi, une sorte de refuge élégant au delà duquel ne vise pas à s'étendre le cercle de ses désirs. N'a-t-elle pas mis là son cachet, son empreinte? Ne s'y retrouve-t-elle pas elle-même, à toute place, en chaque détail? Pour en avoir l'impression comme elle, on n'aurait qu'à considérer l'arrangement de sa chambre, de ses meubles préférés. La pièce essentielle où s'écoule la majeure partie de ses journées, lui semblait, hier,

1. A propos de ce mariage, on rencontre dans les *Mémoires* de Talleyrand, t. I, ces allusions, d'un caractère plutôt ironique à des choses d'autrefois dont il se sentait, pour le moment, bien dégagé :

« Je voulais, avant de rentrer en France, savoir ce qui s'y passait. Mme de Flahaut, qui était à Hambourg, me parut peu disposée à me l'apprendre ; car elle m'envoya, lorsque j'étais sur l'Elbe, un message dont M. de Ricé eut la simplicité de se charger, pour m'engager à ne pas descendre à terre et à retourner en Amérique. Son motif, disait-elle, était qu'elle passait pour m'avoir été fort attachée et elle craignait que, par cette raison, je ne fusse un obtacle à son mariage avec M. de Souza, ministre de Portugal. Je crus pouvoir, sans indélicatesse, résister aux singulières raisons que me faisait valoir M. de Ricé, et je restai un mois à Hambourg, entouré de personnes qui ne nuisirent pas plus que moi au mariage qu'elle contracta, depuis, avec le bon M. de Souza. »

comme étrangère; trop spacieuse la voyaient ses yeux et par cela trop dispersée, trop impersonnelle. Elle n'y respirait pas assez l'atmosphère morale dont son âme ou son intelligence avaient besoin. Alors elle avait voulu s'y ménager le coin bien intime où se cherchent et se fondent les harmonies de la vie intérieure; et elle avait assemblé, resserré dans cet abri les objets vraiment siens — de ceux-là qu'on aime d'une tendresse infinie non pour leur valeur propre, mais parce qu'ils font partie de notre existence de tous les moments (1), — son piano, sa harpe, ses livres chéris, le secrétaire où dorment des lettres dont la chaleur amortie palpite encore en sa mémoire, la table où sont épars les feuillets noircis, une écritoire, des dessins. Asile discret, asile fermé jalousement, lorsqu'il lui semble doux et bon de s'y réfugier en soi, quitte à reparaître bientôt hors de ses étroites limites, quand se sont annoncées des visites coutumières et attendues.

Au-dessus de sa tête, à l'étage supérieur, elle entend aller et venir quelqu'un de très cher, à qui elle a cédé de grand cœur cet appartement du premier pour y loger sa personne, ses tableaux, ses collections. Ce quelqu'un n'est autre que le fils unique de Mme de Souza, le comte Charles de Flahaut, un personnage considérable : « le général Néné ». Car il a pu monter en grade, devenir un des héros de la grande armée, avancer d'un pas rapide sur le chemin des honneurs, il est toujours Néné pour elle et, comme nous venons de le dire, le général Néné. A de certaines heures de l'après-midi, son habitude est de descendre chez sa mère, dans la chambre où l'on cause. Et c'est là que se

(1) Cf. Fréd. Loliée, *La vie d'une impératrice*, p. 353.

joue aimablement, sous les yeux de Mme de Souza, un enfant de trois ou quatre ans, aux cheveux bouclés, auquel l'on entend donner le nom d'Auguste et qu'elle appelle, aux minutes caressantes, « mon Auguste ».

On connaît mal, dans l'entourage de Mme de Souza, les origines de cet enfant et les causes profondes de son adoption.

Quel est-il? De quel sang? A quel titre obtient-il, en cette demeure, entre la mère et le fils, tous les soins et toutes les marques d'une affection si attentive? Les habitués de la « casa » se gardent de poser des questions trop pressantes, de crainte qu'on ne les trouve gênantes ou déplacées. Mme de Souza, sur tant de sujets si parlante et si écrivante, ne s'est jamais montrée, sur celui-ci, en veine d'expansion. Et l'on suppose qu'elle a des raisons particulières en la cause, dont on n'a pas à lui demander compte. A la comtesse d'Albany, à la très chère absente, qu'elle comble de ses effusions épistolaires, elle parlera de mille choses légères ou sérieuses, de ses petites ou grandes impressions, de ses craintes maternelles, de ses romans, de ses tableaux, de ses amis, de son fils Néné, de ses malaises, de ses découragements nerveux, de ses lassitudes après l'achèvement d'un nouveau livre (1); elle n'oubliera pas de témoigner beaucoup d'intérêt envers l'excellent M. Fabre, le peintre montpelliérain, qui a recueilli dans le cœur de la comtesse florentine la succession du fier poète Alfieri, ni de l'entretenir, en toute circonstance plausible, des illustres et, cependant, mystérieuses personnes,

(1) « Je dis comme les femmes en travail : Je ne ferai plus d'enfants. » (10 février 1811, *Lettre à Mme d'Albany.*)

qu'elle lui dit être « son penchant », « sa passion » (1) ; enfin de tous et de toutes, mais d'Auguste, du problème de famille insondé, pas un mot.

Certes, on n'était pas sans s'apercevoir dans la maison qu'elle avait pour le petit inconnu des tendresses d'aïeule. Tels de ses constants amis, comme Le Roi, plus âgé qu'elle de vingt-deux ans, et qu'elle appelait « le Petit père éternel », en raison de sa jeunesse bientôt centenaire (2), en savaient un peu davantage, surtout ce dernier à qui allait, au jour le jour, toutes les confidences de la fervente épistolaire. Mais nous devons croire qu'ils avaient formé la conjuration du silence et s'étaient juré de n'en souffler mot à personne ; car, ils ne sortiront point, leur vie durant, d'une discrétion impénétrable (3) ; et il faudra longtemps attendre, très longtemps, pour être informé d'une manière sûre que l'enfant aux cheveux bouclés, aux yeux bleus, à la mine espiègle, qui jouait, comme nous l'avons montré tout à l'heure, dans cette chambre si bien ordonnée, sous le regard complaisant de Mme de Souza, était le fils

(1) « Votre passion » et « votre penchant », dans les lettres de Mme de Souza, désignent l'impératrice Joséphine et la reine Hortense.

(2) Le privilège de cette verdeur et de cette alertise soutenues jusqu'aux limites extrêmes de la vie humaine lui était acquis merveilleusement. M. de Fontenelle lui-même en eût été jaloux. Mme de Souza l'en complimentait en ces termes charmants : « Chaque année vous en perdez deux au lieu d'en gagner une. Votre esprit est aussi vif, aussi jeune que dans le temps où je revenais de ma croisade [l'émigration]. » (*Lettre* du 2 août 1823.) Il ne se décidera qu'à cent huit ans sonnés à quitter ses chers livres, sa famille, ses amis.

(3) « Dans l'entourage de Mme de Souza, une grande réserve était observée pour tout ce qui concernait Auguste de Morny. Assurément, M. Le Roi, son meilleur ami, devait connaître ses origines, mais il les tenait si secrètes que la tradition se répandit plus tard, dans la postérité de Mme Le Roi de Camilly, que le duc de Morny était, malgré la disproportion des âges, un fils naturel de Mme de Souza. De la reine Hortense il n'était pas question. » (Maricourt, *Mme de Souza*, p. 334.)

inavoué de la reine Hortense et du général Charles de Flahaut, en d'autres termes le frère utérin de Napoléon III.

Le nom d'Auguste Demorny, qui lui avait été donné par une fiction légale, n'en disait rien.

*
* *

Charles de Flahaut! Fut-il mortel plus choyé du sort et des femmes?

Les succès vinrent à sa jeunesse avec une précocité merveilleuse. Soldat à quinze ans, aide-de-camp de Murat à dix-sept, général de brigade à vingt-trois, ce fut affaire à lui, vraiment, de brusquer la fortune. Aux heures de trève pacifique, sa brillantise et sa chance l'avaient suivi sur un terrain de conquête infiniment plus agréable à parcourir. Autant qu'il en avait l'occasion, entre deux courses glorieuses à travers les champs de bataille de l'Europe, il étonnait les cœurs des belles esseulées de l'Empire.

Par l'élégance de ses manières, la beauté de ses traits, la grâce naturelle dont s'accompagnaient ses paroles, il inspira des sentiments, dont les Mémoires du temps ont conservé les traces. On ne pouvait l'entendre sans désirer le connaître, ni le voir sans désirer le revoir. N'eût-ce été que le son de sa voix, cela seul l'eût distingué de tout autre, au milieu d'une société nombreuse; aucune femme, eût-elle les yeux baissés par contenance ou le regard occupé ailleurs, ne résistait à tourner la tête de son côté pour savoir à qui appartenait ce timbre doux et pénétrant.

Le charme particulier qu'il exerçait, nulle ne l'exprima mieux que la comtesse Potocka-Wonsowicz, pour l'avoir ressenti.

La première fois qu'elle eut à s'en rendre compte, à son corps défendant, ce fut en l'été de 1806, quand apparurent, sur les derrières de l'armée prussienne, les régiments français dans Varsovie. Chez le beau-père de cette grande dame polonaise, la petite-nièce du dernier roi Stanislas, s'étaient installés, à grand fracas de sabres et d'éperons, de panaches, d'uniformes galonnés et brodés, le prince Murat et ses aides-de-camp. L'un de ceux-ci s'était fait annoncer, le soir, au souper de famille — un officier de hussards que le comte Maurice Potocki avait reconnu de suite en l'embrassant. Ils s'étaient vus et fréquentés, naguère, à Paris : « Ah ! c'est Charles ! » s'écria-t-il. — « Monsieur Charles de Flahaut », avait-il ajouté en le présentant autour de soi. La comtesse avait entendu parler de lui, et d'une manière intéressante, pour la passion vive dont il avait été l'objet de la part d'une de ses compatriotes. Par une idée de femme, où entraient du caprice, de la crainte pressentie et aussi du dépit d'avoir été prise à l'improviste, avant qu'on eût eu le temps de soigner sa toilette, elle était restée silencieuse, la tête baissée et bien décidée à n'être point vue pour n'être pas regardée. Mais le son d'une voix, comme elle n'en avait jamais entendu, vint la tirer de cette fière détermination ; elle releva la tête, curieuse de considérer le visage et l'expression de physionomie, que pouvait avoir un homme, qui parlait si harmonieusement (1). Elle avait bien en face d'elle l'irrésistible Flahaut ; son impression fut qu'elle-même aurait à lui résister.

Il n'avait que vingt et un ans ; et son regard voilé de

(1) « C'est, je crois, la seule personne, a-t-elle noté dans ses *Souvenirs* qu'il me soit arrivé d'écouter avant de la regarder. »

mélancolie eût donné à croire déjà qu'il avait pénétré le vide des passions les plus orageuses. Aussi bien avait-il tout ce qu'il fallait, en pareille aventure. Svelte ainsi que devait l'être un « homme sensible » (1), n'ayant rien de compassé dans ses mouvements, mais dénotant, avec un sourire fin et une grâce sans fadeur, des façons irréprochablement distinguées, c'était bien le héros de roman dont les âmes rêveuses trouvent si rarement autour d'elles la personnification réalisée.

Cependant, en la maison amie où Flahaut venait d'apparaître, on l'interrogeait sur sa vie de campagne et sur lui-même. Il répondait à ces questions avec mesure, en des termes dont la justesse et la simplicité ne faisaient que redoubler l'intérêt attaché à sa personne. Surtout, il marquait un plaisir très apparent à écouter la comtesse Potocka, autant qu'à fixer ses doutes sur ce qu'elle désirait savoir. Elle ne dissimulait pas non plus qu'elle en éprouvait une intime satisfaction. Un lien s'était formé entre ces deux âmes. Enthousiaste, chevaleresque, éprise des grands sentiments et des grandes idées sans qu'elle se perdît dans les rêves chimériques ; heureuse d'être ce qu'elle était et d'avoir à jouer dans le monde un rôle que rendaient enviable sa fortune, son état de famille, ses relations ; enjouée de nature et légèrement insouciante de caractère ; se sentant, en quelque manière, incomprise dans le mariage, mais ne jugeant point qu'elle eût à s'en lamenter comme d'une immolation ; satisfaite en soi, en ses enfants, en son entourage ; aimant la parure, les hom-

(1) Rivarol eût été bien empêché de lui servir l'épithète qu'il détachait à Lally-Tollendal, lorsqu'il qualifiait ce « bon jeune homme », « un très bon jeune homme » ajoutait Talleyrand : *le plus gros des hommes sensibles*.

mages, les attentions, Anna Tyskiewicz, comtesse Potoçka avait de quoi plaire et savait plaire.

Charles de Flahaut s'était empressé à lui en prodiguer l'assurance avec des délicatesses d'amitié, qui eussent voulu s'appeler des complaisances d'amour. Lors commencèrent des relations de tendre cordialité, nuancées par des intervalles d'émotion, de tentation presque, d'appels retenus, de désirs refoulés, qui en avivaient d'une pointe un peu plus aiguë les sensations calmes. L'absence n'affaiblissait point de si beaux sentiments. D'une main chaude encore de la poudre des combats, il lui écrivait les lettres les plus touchantes. Ainsi filait-il le parfait amour, de près ou à distance, en l'honneur d'une grande dame étrangère. Il s'y employait avec d'autant plus de patience, avec d'autant plus de discrétion apaisée, qu'on lui ménageait, en d'autres lieux, des contentements moins illusoires. L'amie n'était point l'unique aimée.

Tout idylliques que parussent en la forme ses tendres déclarations, le jeune officier dont l'image avait inspiré à la main maternelle, heureuse de l'embellir et de l'idéaliser, le portrait en lignes pures d'un « Eugène de Rothelin », ne s'en tenait pas sur le terrain de la réalité, aux seuls termes du roman. Les jouissances de la pure essence ne remplissaient point toutes ses aspirations. La retenue qu'il avait pu garder auprès de la comtesse Potocka et dont il faillit bien sortir à l'égard de la belle Eléonore de La Valette, eût été moins exemplaire s'il n'avait eu l'âme et les sens occupés en la compagnie de la reine Hortense. De ce côté il ne retournait pas que de platonisme et de ménage d'esprits, — à telle enseigne qu'il en résulta des suites irrécusables et palpables. Or, nous voici justement arrivé au point délicat,

que nous ne saurions passer sous silence, parce qu'il a la valeur consacrée d'un fait historique : la liaison établie, aux environs de 1810, entre Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, et Charles de Flahaut, aide-de-camp de Sa Majesté napoléonienne.

*
* *

Il est à peine besoin de rappeler quelle désunion de sentiments profonde, incessante, troubla, jusqu'à la rupture complète, l'existence intime de Louis-Bonaparte et d'Hortense. Cette mutuelle désaffection s'était dénoncée dès avant les lueurs fugaces et pâles de leur « lune de miel ». C'est qu'en effet Hortense avait été mariée par raison d'État, alors que son cœur déjà pris ne lui appartenait plus. Elle l'avait donné au brillant officier qu'était Duroc, l'ami le plus cher du Premier Consul. Ils s'étaient juré d'être l'un à l'autre; la politique, les visées confondues de Napoléon et de Joséphine les avaient séparés (1). Un matin, elle était passée, les yeux noyés de mélancolie sous les regards de celui qu'elle aimait; dans l'église emplie de parfum et de musique, se déployait le faste d'une cérémonie royale : on la joignait à l'époux qu'elle n'avait pas choisi. Ces noces, où l'on avait tout réglé, tout prévu, sauf le désaccord qui pourrait résulter de l'union de deux caractères absolument opposés, ces noces, qui s'étaient

(1) Cette séparation n'empêcha point la reine Hortense de conserver à la famille de Duroc (créé duc de Frioul) des sympathies fidèles. Elle désira servir de marraine à la petite-fille du duc et de la duchesse de Frioul et la tint sur les fonts baptismaux en même temps que la fille du duc de Bassano. Les deux enfants portèrent son nom. A cette occasion, Mme Duroc reçu de sa main, en souvenir, un bracelet enrichi de diamants avec son portrait.

faites contre le gré d'Hortense, Louis-Bonaparte lui-même ne les avaient pas désirées.

« Jamais, confesse-t-il en ses *Mémoires*, cérémonie ne fut si triste; jamais deux époux ne ressentirent plus vivement le pressentiment d'un mariage forcé et mal assorti. »

Dès les accordailles, des bruits outrageants avaient été mis en circulation, visant les motifs secrets qui auraient poussé personnellement le Premier Consul à hâter la conclusion d'une telle alliance (1). Complaisamment la princesse Murat, une ennemie des Beauharnais comme tous les Bonaparte, la perfide Caroline en avait rapporté les échos à Louis, dont l'amour-propre ombrageux, la susceptibilité toujours en quête et en alarme, et la bizarrerie de nature, qui lui faisait un besoin de se tourmenter, de se rendre malheureux à propos de tout, se trouvèrent fort mal qu'on l'eût choisi lui en qualité de successeur. Ce fut le premier prétexte dont il s'arma afin de justifier des surveillances jalouses et des éclats d'humeur, qui ne firent qu'empirer avec le temps. Objet d'un espionnage domestique de tous les moments, la reine Hortense voyait soupçonner chacune de ses lettres, chacune de ses liaisons, et jusque son amour fraternel pour Eugène de Beauharnais. Les scènes violentes se renouvelaient sans cesse. Se quittait-on à la suite d'une brouille : les correspondances échangées se remplissaient de reproches et de récriminations. Séparés l'un de l'autre par des intervalles de temps prolongés, ils ne se rejoignaient que pour voir

(1) Napoléon s'en défendit toujours et s'élevait encore, à Sainte-Hélène, contre cette allégation.

renaître bientôt dans le tête à tête leurs habituels dissentiments (1).

Tous les torts n'étaient pas d'un seul côté. Si fantasque et tracassier qu'il pût être, Louis avait marqué de bonnes intentions ; il eût été capable d'une vraie tendresse à l'égard de cette compagne imposée, s'il l'eût vue moins étourdie, moins accessible aux adulations des hommes en général et des hommes d'épée en particulier (2), moins égoïste aussi et plus confiante ; enfin si elle eût montré plus de retenue dans ses relations de Cour et d'intimité. Trop de nouvelles lui étaient revenues aux oreilles sur ce chapitre désobligeant. Sans qu'il dût paraître excessif, il eut lieu de se plaindre de ce luxe d'héritiers, surtout, dont elle le gratifiait des deux mains, de la gauche comme de la droite (3). Mais, la fille de Joséphine, qui se donnait volontiers pour une femme à principes, qui était arrivée à faire dire à son glorieux beau-père, cependant peu crédule (4) : *Hortense me force à croire en la vertu ;* et qui, d'ailleurs, mettait un air de coquetterie à se parer d'une auréole de victime, comme si elle eût été la créature la plus malheureuse de son temps et la moins digne de l'être :

1. C'était un trait de famille : Joséphine de Beauharnais, sa mère, n'avait pas fait meilleur ménage avec M. de Beauharnais, son père.

2. « De tous les hommages qu'une femme peut recevoir, écrivait cette reine assez bourgeoisement, ceux que rendent les militaires ont toujours quelque chose de chevaleresque dont il est difficile de ne pas être flattée. » (Hortense, *Fragments de Mémoires inédits.*)

3. Le cardinal Fesch le remarquait d'une façon assez plaisante : « Quand il s'agit des pères de ses enfants, disait-il, Hortense s'embrouille toujours dans ses calculs. »

4. L'empereur était plein d'indulgence, et son affection était profonde à l'égard d'Hortense ; il dut, néanmoins, revenir de cette bonne opinion ; plusieurs fois il se vit obligé de lui faire des remontrances sur la légèreté qu'elle affectait avec ses aides-de-camp.

Hortense de Beauharnais acceptait mal qu'on la jugeât, en quoi que ce fût, reprochable. Elle seule était la sacrifiée. A toute occasion se répandaient ses plaintes et sa douleur. Parmi tant d'officiers de haute mine qu'elle accueillait dans ses salons avec une préférence marquée, les uns appartenant à l'état-major du prince de Neuchâtel, d'autres n'ayant pas encore dépassé les premiers échelons de la hiérarchie militaire, comme le jeune et charmant lieutenant de Brach, que ses frères d'armes surnommaient pour la blancheur de son teint, pour la délicatesse de sa physionomie blonde : *Mademoiselle de Brach*, sans qu'il se sentît, en l'espèce, moins de nerf et moins de feu; parmi ceux-là, quoi de surprenant s'il en était plus d'un aspirant à étancher les pleurs dont s'humectaient les prunelles languissantes de « Madame Louis » et à la consoler des injustices de son sort de femme (1)? En une telle disposition d'âme et de sens, elle laissait errer ses sympathies, indolente et capricieuse.

Le plus vif et le plus durable de ses sentiments eut pour objet Charles de Flahaut. Avec ses jolis yeux bleus et son sourire avenant, celui-ci traversait d'un pied léger le monde et les boudoirs. Relativement pauvre, il possédait les plus beaux équipages de l'armée et trouvait celà très simple (2). On enviait ses succès. Ses intimes mérites étaient de bruit public. Ne disait-on pas qu'on se les disputait dans les alcôves impériales? Napoléon s'était fâché, plusieurs fois, de cet excès d'intérêt; mais en vain avait-il critiqué cet engouement

(1) Hortense et le lieutenant de Brach. (Voir le livre du général de Ricard : *Autour des Bonaparte*, p. 215.)

(2) *Fragments de souvenirs inédits*, destinés à paraître en 1910.

de toutes en faveur d'un homme auquel il ne voyait rien, en somme, de si extraordinaire (1), avec sa taille de fuseau et ses jambes interminables, les grandes dames dont il était la coqueluche, ne se rangeaient pas à l'avis du maître et continuaient à lui trouver, Hortense toute la première, fort bonne tournure. Pour couper court, il envoyait, de temps en temps, le héros prendre l'air des camps, gagner de la gloire et des rhumatismes.

A l'examiner en détail, Flahaut avait bien ses petites imperfections. Déjà s'apercevait-on, par exemple, que sa chevelure finement bouclée, ne lui tiendrait pas aux tempes longue et fidèle compagnie (2). En effet, Charles de Flahaut (Morny, son fils, lui ressembla sur ce point comme sur maints autres) eut de bonne heure le front dépouillé de toute parure capillaire. Mais

(1) Un jour que Joséphine vantait devant lui les grâces et l'esprit de M. de Flahaut. « De l'esprit ? reprit Napoléon, brtt ! qui n'en a pas comme cela ? Il chante bien ? belle qualité pour un soldat, qui, par état, est presque toujours enroué. Ah ! il est joli garçon, voilà ce qui vous touche, vous autres femmes... Eh bien ! je ne lui trouve rien du tout d'extraordinaire. Il ressemble à un faucheux avec ses éternelles jambes. Ce n'est pas de la tournure naturelle. Il faut avoir de la tournure. » Et, regardant avec complaisance ses petites jambes grasses renfermées dans des bas de soie, il semblait dire : Pour avoir de la tournure, voilà comment il faut être. » (Duchesse d'Abrantès, *Mémoires*, t. IV, p. 306).

(2) Une autre anecdote. En 1823, Charles de Flahaut, qui n'avait pour sa mère que des demi secrets, lui confiait qu'il avait conçu un vif sentiment pour une femme des plus séduisantes et qu'il désirait lui offrir un présent vraiment rare, unique peut-être comme sa personne. Sur le choix de ce présent il s'en remettait au goût maternel.

« Si je vous entends bien, mon fils, répondit Mme de Souza, vous êtes à la recherche de quelque chose de très rare. »

« — Oui, ma mère, de très rare. »

Là dessus, elle parut chercher, réfléchir.

« Je crois avoir trouvé, dit-elle enfin, donnez-lui un de vos cheveux. »

C'était en 1823. Déjà, en 1811, dans une lettre à la comtesse d'Albany, Mme de Souza, avec un peu de malice, notait cette constatation :

« Néné se remplume, mais il a moins de cheveux que jamais. »

qu'importait cette légère défection ? N'avait-il pas assez d'avantages en lui capables d'attirer, de charmer ! Il était brave à la guerre jusqu'à la témérité ; pratiquait comme un diplomate la politique de cour, avait l'usage exquis du monde. Son air de dignité, agréablement atténué d'une sorte de mollesse ou d'insousciance naturelle et par cette sorte d'étourderie, qui sied à la jeunesse lorsqu'elle ne dégénère ni en fatuité ni en licence, achevait de lui gagner les cœurs. Hortense y fut entièrement conquise.

Elle l'avait distingué, choisi, avant qu'il soupçonnât la tendre estime dont il était l'élu. Tout en s'efforçant à tenir enfermé dans son sein le faible qu'il lui avait inspiré, elle en trahissait les signes, elle en avouait l'impression troublante à la personne du monde la mieux en état de s'y intéresser, en dehors de Flahaut même, à Mme de Souza. Après Varsovie, il était resté comme oublié dans une triste garnison d'Allemagne. Combien de temps l'y laisserait-on languir ? Pour lui donner patience, sa mère lui répétait, à chaque lettre nouvelle, qu'une *personne dont le crédit était bien établi* et qui l'aimait, sans qu'il s'en doutât, n'épargnait point les démarches pour le faire revenir. Et, en effet, il avait reçu, signée de la main de l'Empereur, l'autorisation de rentrer à Paris et à la Cour. Le temps d'y respirer un peu, avant de remonter en selle pour de nouveaux et plus funestes combats. Il revint donc et put approcher, considérer de très près sa mystérieuse protectrice. Elle n'était point aussi séduisante et belle que son imagination l'eût souhaitée. Malgré les flatteries dont on l'assiégeait, Hortense, avec sa figure longue et « son sourire de résignée », ne s'exagérait pas la puissance de ses charmes. Selon les propres termes d'une

lettre de Flahaut à la comtesse Potoçka, n'étant point jolie elle se croyait condamnée à ne jamais être aimée et n'osait même pas chercher à plaire. Son constant et généreux attachement se dérobait à tous les regards sous le couvert d'une affection quasi-fraternelle.

« Mes rapports avec son frère, déclare-t-il sans la nommer, ces rapports me donnent l'occasion de la voir sans cesse. Je l'observai longtemps avant de la payer de retour. Elle ne m'inspirait ni l'attrait que d'autres m'avaient fait connaître, à mon entrée dans le monde, ni l'amour exalté que vous avez fait naître dans mon âme. Je finis par l'aimer, car j'eus mille preuves de son dévouement. Plus je l'appréciai, plus il me sembla indigne de tromper son attente. « Oui, me disait-elle de sa douce voix, si vous pouviez aimer une autre femme comme vous avez aimé en Pologne (1), je sens que j'en mourrais. » Ces mots firent que je lui sacrifiai ma liberté... Depuis deux ans, je me suis dévoué à son bonheur et je me suis cru moi-même heureux en voyant avec quelle reconnaissance elle acceptait ma sincère affection. »

On le voit à ce ton de condescendance presque apitoyée : il n'avait pas eu besoin, pour couronner sa conquête, de faire appel aux grands moyens de séduction qu'aurait pu lui enseigner Talleyrand, son pseudo-père, s'il ne les eût tirés de sa propre expérience. Il n'avait eu qu'à se laisser conduire mollement à la victoire.

L'habitude resserra cette intimité. Flahaut ne manquait pas un des bals donnés par la reine Hortense, ni

(1) La tournure est adroite, le compliment à double fin.

de ceux où elle aimait à se rendre. C'est ainsi que, vers la fin de l'hiver 1810-1811, il avait conduit avec elle, haut la main, un quadrille très admiré et qui représentait les Péruviens se rendant au temple du Soleil. On parla beaucoup des diamants d'Hortense, de la grâce de ses vêtements vaporeux, et du goût sans reproche, de la taille souple et élancée de Flahaut. Elle chérissait la musique et composait des romances. Il chantait remarquablement et sa complaisance ajoutait à son talent. Elle se mettait au piano. Il modulait des chants d'amour et d'héroïsme. Elle était l'inspiratrice de ses pensées. Il était le chevalier parfait, « le jeune et beau Dunois », prêt à partir pour une campagne lointaine afin de mériter son cœur. C'était un accord touchant, une harmonie complète de leurs sentiments, de leurs goûts, de leurs mutuels désirs.

Un accident troubla la fête, ce genre d'accident trop naturel que les précieuses du XVIIe siècle qualifiaient, en pareil cas, *le contre-temps de l'amour*. Malgré tout le mystère dont on essaya d'en voiler les circonstances, les historiens s'en saisiront, un jour, pour l'appeler : « la naissance du duc de Morny ».

L'événement, ses antécédents et ses suites s'étaient passés à peu près comme nous l'allons dire.

HORTENSE DE BEAUHARNAIS

CHAPITRE DEUXIÈME

La Jeunesse et l'Éducation.

Les raisons du voyage à Paris, au mois d'octobre 1811, de la duchesse de Saint-Leu. — Une déclaration intéressante, à la mairie du IIe arrondissement. — Le père nominal d'Auguste de Morny et son père effectif. — Éducation de l'enfant, chez Mme de Souza. — Les faits et gestes de « Monsieur Auguste », sous la plume de sa grand-mère. — Ses premières dispositions d'esprit, ses ébauches poétiques; les pronostics divers fondés sur son avenir. — Une excursion en Allemagne; rencontre impressionnante de Flahaut, de la reine Hortense et de leur fils, Auguste de Morny. — Changements apportés par la révolution de 1830; la haute faveur du général de Flahaut, à la cour de Louis-Philippe. — Morny entre à l'école d'État-Major, en qualité de sous-lieutenant. — Son portrait, à cette époque, ses premiers succès auprès des femmes. — Départ pour l'Algérie. — Morny, pendant la campagne de Constantine; tableaux de guerre. — Sa démission d'officier et son retour en France.

Tandis que Flahaut ondoyait ses rhumatismes à Bourbonne (1), la reine honoraire de Hollande, son amie, suivait une pareille cure, à Aix-les-Bains. Quoique à distance l'un de l'autre, une commune attente emplissait leur âme d'un même souci et commandait en même temps leurs pensées.

Le 31 août, à 9 heures du matin, Hortense quittait l'antique cité savoisienne, à destination de la Suisse. Elle se rendait à Genève, munie de passe-ports que le préfet du nouveau département français du Mont-Blanc avait fait libeller pour elle, sous un nom d'emprunt. Le temps de goûter quelque repos à Genève,

(1) En cette saison de 1811, se voyait également, à Bourbonne, l'amie du général Berthier, la belle madame Visconti, dont le baron Gérard a laissé un portrait célèbre.

de séjourner deux semaines environ à Prégny, où Jo
phine avait acheté, récemment, une propriété tou
meublée, comme en prévision d'un hôte ou d'un évén
ment d'importance; puis, elle avait changé de directio
Le 14 septembre, elle écrivait à Mme de Boucheporn,
gouvernante de ses enfants, qu'elle aurait à accomp
un court voyage, pour différentes raisons dont l'u
était de visiter son frère; qu'elle serait à Paris, du
au 15 octobre, mais qu'on n'aurait pas à lui envoy
de lettres, à partir du 20 de ce mois, parce qu'el
serait toujours en course. En réalité, elle n'avait p
tant de chemin à faire; car, d'avance, elle savait
quelle rue de Paris et à quelle maison particulière
cette rue se limiteraient vraiment... ses courses.

En cours de route, par des symptômes qui ne tron
pent point, la nature l'avait avertie qu'elle aurait à
hâter pour atteindre un asile discret. Ce ne fut pas
son hôtel, au n° 8 de la rue Cerutti (1), qu'il lui convi
de l'aller chercher, mais dans une maison de plu
modeste apparence, au 137 de la rue Montmartre
l'incognito lui serait moins difficile à garder. Une femm
de confiance était auprès d'elle, sans autre suite.

La voyageuse en touchant au but se sentit incom
modée et dut gagner le lit, pour n'en sortir pas
plusieurs jours. Les détails de cette maladie passagè
ne furent pas ébruités. Uniquement on laissa dire qu
« la duchesse de Saint-Leu » souffrait d'un lumbago
que la douleur lui faisait jeter les hauts cris (2).

(1) Aujourd'hui, rue Laffitte.

(2) Ingénieuse à tourner les choses dans le sens où il lui plaisait de l
présenter, Mme de Souza prenait sur soi de les raconter ainsi, dans un
lettre à la comtesse d'Albany :

« Votre *penchant* vient d'être bien malade, mais j'espère que ce sera u

Le vrai de l'histoire, c'est que, le 22 octobre 1811, l'officier de l'état-civil du deuxième arrondissement enregistrait en bonne et due forme, en présence de deux témoins d'humble condition, deux artisans (l'un cordonnier et l'autre tailleur d'habits), la naissance de Charles-Auguste-Louis-Joseph Demorny. Selon les déclarations inscrites, il était issu de Louise-Émilie-Coralie Fleury, épouse du sieur Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, propriétaire à Saint-Domingue (1).

Quelques-uns des nombreux chercheurs qui tenteront, après bien des années révolues, d'éclaircir cette énigme (maintenant dégagée de ses voiles), prétendront que le personnage ayant servi de père nominal au futur duc tirait ses origines de la Martinique, qu'il était chevalier

mal pour un bien, et il paraît que l'humeur s'est déplacée de la poitrine pour se jeter dans un lumbago, qui lui a fait jeter les hauts cris; mais on ne meurt pas d'un lumbago, et depuis qu'il la tient, elle ne tousse plus. Cependant, elle est toujours d'une maigreur affreuse. Dieu veuille la conserver, car c'est un ange! »

(1) Voici, relevé avec la plus scrupuleuse exactitude sur l'original (Registres de l'état civil de Paris, IIe arrondissement), l'extrait de naissance du futur grand personnage d'État, duc de Morny.

« L'an mil huit cent onze, le vingt-deux octobre, à midi sonné, pardevant nous maire du IIIe arrondissement de Paris, soussigné, faisant fonction d'officier de l'état civil :

Est comparu le sieur Claude-Martin Gardien, docteur en médecine et accoucheur, demeurant à Paris, rue Montmartre, n° 137, division du Mail, lequel nous a déclaré que le jour d'hier, à deux heures du matin, il est né, chez lui, un enfant du sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il donne les prénoms Charles-Auguste-Louis-Joseph, lequel enfant est né de Louise-Émilie-Coralie Fleury, épouse du sieur Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, propriétaire à Saint-Domingue, demeurant à Villetaneuse, département de la Seine. Les dites présentations et déclarations faites en présence des sieurs Alexis-Charlemagne Lamy, cordonnier, âgé de 42 ans, demeurant à Paris, rue Buffaut, n° 25, ami, et de Joseph Manch, tailleur d'habits, âgé de 45 ans, demeurant à Paris, rue des Deux-Écus, n° 3, ami.

Lequel déclarant, et les témoins ont signé avec nous, après lecture faite.

Signé) : Gardien, Lamy, Manch.

Cretté, adjoint.

de Saint-Louis, qu'il avait des obligations envers l'impératrice Joséphine. De fait, il n'y eut point de chevalier de Saint-Louis s'étant appelé Demorny ou de Morny. Mais il exista un Auguste-Jean-Hyacinthe Demorny, officier au service du roi de Prusse, né à Saint-Domingue, qui donna ce nom (1) bénévolement au fils d'une reine détrônée et d'un général du Premier Empire; qui n'en eut pas, d'ailleurs, l'existence beaucoup plus large et qui, trois ans étant passés depuis cela, se laissa mourir d'une façon bien discrète, le 5 avril 1814, à l'hospice de Versailles. Ni tout l'honneur qu'on supposa lui faire, ni les propriétés dont il cultivait l'hypothèse dans l'île des noirs ne l'avaient mis à l'abri d'une telle et si pauvre fin.

Charles de Flahaut avait gardé un silence complet sur ces événements, qu'il était censé ne pas connaître, silence commandé par le respect dû à la femme, à l'ancienne souveraine, et aussi par le souci de sa considération personnelle, de sa propre tranquillité. Loin de se prévaloir d'une si rare fortune, il écartait soigneusement des conversations, qui s'échangeaient autour de lui, tout propos capable de rappeler les marques de son intimité avec la fille de l'impératrice Joséphine.

Après la chute de l'Empire et le rétablissement de la monarchie bourbonienne, il fut encore moins désireux de sortir de son prudent mutisme. A présent qu'il avait plié sa tente, renoncé à la vie tapageuse des camps, pour mûrir d'autres desseins dans le calme d'une existence sans combat, sans heurt ni fièvre, il ne se sentait aucunement disposé à donner le vol à des indiscrétions,

(1) Le même nom, les esprits curieux le trouveraient dans un roman intitulé *Les Revenants véritables ou les Aventures du chevalier de Morny*, par le marquis de l'Aubépine, Paris, Barbu, an xiv, 1806, 2 vol. in-12.

qui auraient eu le double tort d'être inopportunes et gênantes.

Quant à Mme de Souza, sa mère, elle eût été la dernière à trahir ce que sa religion particulière — la religion du sentiment — lui prescrivait de tenir enfermé dans son cœur sous triple serrure. Par esprit de sexe, par des raisons tirées de sa personnelle expérience (quand Talleyrand fut jeune), elle avait des opinions très arrêtées sur le droit de la femme au mystère. Elle s'en expliquait franchement, ouvertement, un matin qu'elle tenait la plume et s'entretenait avec l'un de ses correspondants habituels. C'était en 1833, à propos de l'incarcération de la duchesse de Berry dans la forteresse de Blaye et de la déclaration consentie par cette princesse royale, lorsqu'il fut devenu impossible de cacher les suites de son mariage secret en Italie.

« Comment la duchesse de Berry put-elle se fier à un renégat ?... Ce qui est sûr, c'est que je n'aurais pas fait comme la dame. Du moins, je l'espère; mais, certes, je ne l'aurais pas déclaré. Lorsque Struensée avoua au tribunal qu'il avait été l'amant de la reine Mathilde, M. de Chauvelin, qui était alors ambassadeur de France à Copenhague, se redressa fièrement en s'écriant : « Un Français l'aurait peut-être dit à tout le monde, mais ne l'aurait avoué à personne ». Je crois qu'une Française aurait toujours nié, et l'enfant dans son lit aurait soutenu que c'était le monstre de général, qui l'y avait apporté. »

Dans ce beau plaidoyer en l'honneur de la discrétion chevaleresque, Mme de Souza parlait d'or. Seulement elle omettait un autre point, ayant aussi son importance : le droit de l'enfant à connaître, tôt ou tard, les

auteurs de ses jours. Ainsi Morny, qui, sa vie entière, supporta mal la contrainte où on prétendit l'enfermer, d'abord d'ignorer ses origines, puis, les ayant apprises, de n'en dire mot à personne, quand il eût voulu les crier à tout le monde, tempérait-il d'un certain grief son amour pour celle qui, tout en s'appliquant à former son âme et sa raison, s'était abstenue de lui divulguer les sources de sa vie. Il en faisait aussi le demi-reproche au général de Flahaut; il lui en voulait un peu de ne lui avoir découvert les fibres de son cœur paternel que lorsque preuve eut été faite de l'honneur (1) qui en rejaillirait sur lui-même, à se déclarer, entre amis, le père d'un tel fils... Au surplus, pour en revenir au cas de la duchesse de Berry, puisqu'il en fut question tout-à-l'heure, il ne sera pas inutile de remarquer qu'elle ne pouvait différemment se résoudre; que les effets de sa regrettable liaison avec le comte de Lucchesi-Palli n'avaient plus à se dissimuler; qu'elle était enfermée prisonnière, observée; que les médecins étaient là; que l'enfant vint au monde; et que son premier mari étant mort depuis douze ans, il fallait bien qu'elle nommât quelqu'un d'autre. (2)

*
* *

Aussitôt qu'Auguste Demorny eut ouvert les yeux à la lumière du jour, une rente viagère lui avait été assurée sur la fortune de l'ex-reine, sa mère — une

(1) De l'honneur et du profit. Partisan du coup d'État en 1851, Flahaut sera nommé, en 1853, sénateur de l'Empire et, en 1864, grand-chancelier de la Légion d'honneur.

(2) Charles-Ferdinand, duc de Berry, fils de Charles X, neveu de Louis XVIII et père du comte de Chambord, périt, en 1820, sous le couteau de Louvel.

rente non très élevée, Hortense de Beauharnais n'ayant jamais passé pour avoir la main très libérale (1). Cette mère invisible ne resta pas indifférente. Elle avait chargé le banquier Gabriel Delessert (2), un ami dévoué, le tuteur de l'enfant, de la tenir au courant des progrès d'une vie naissante, dont il ne lui était pas donné de connaître les sourires, en son berceau. Elle en recevait des nouvelles par une autre source et sans doute plus directe. Lorsqu'il sera parvenu à l'âge d'homme, elle en demandera encore, d'une façon détournée, à une grande dame de la Cour de Louis-Philippe, qu'elle aimera d'aimer son fils (3).

Auguste n'était resté que fort peu de temps aux mains des intermédiaires subalternes, qui avaient eu leur rôle à jouer dans cet imbroglio. Recueilli chez Mme de Souza comme un enfant du dehors auquel on aurait eu des raisons particulières de s'intéresser, il y balbutia ses premiers mots, il y hasarda ses premiers pas trébuchants sous une surveillance tutélaire; rien ne lui manquait dans cette maison, hormis l'expansion des sentiments déclarés et complets. Ce qu'il fit jusqu'à cinq ou six ans, comment il apprit à lire, quels purent être alors les linéaments de sa pensée et le vague de ses sensations, le détail en serait oiseux, au cas où ses « papiers » auraient à nous révéler quelque chose sur ces commencements d'existence, communs à la plupart des créatures puériles.

(1) Elle prélevait les dépenses avec mesure sur les deux millions de rente qu'elle tenait de l'empereur. Quoique Mme Cochelet, sa lectrice, ait beaucoup vanté son désintéressement, ses correspondances font foi qu'elle fut toujours très occupée des questions d'argent.

(2) Plus tard préfet de police.

(3) V. Frédéric Loliée, *Les Femmes du Second Empire*, pp. 160-168.

A mesure qu'il se dégageait des langes infantiles, l'affection dont l'entourait Mme de Souza se rendait bienveillante, douce, éclairée, gracieuse même. On l'élevait avec une molle indulgence, d'où n'était pas absente la vraie tendresse. Lorsqu'un des portraitistes du futur homme d'État (mais non de ses meilleurs amis, je veux parler du comte de Maupas) avancera qu'il n'eut point dans son enfance ces leçons du premier âge, qui suivent l'homme et le soutiennent dans le cours entier de l'existence, il commettra une erreur involontaire peut-être, mais positive. L'âme d'Auguste Demorny s'était éveillée en la tiédeur d'un nid quasi-maternel, sous la charmante influence de Mme de Souza; elle s'y développait naturelle, spontanée, sensible et ne donnant guère l'idée du caractère de resserrement, que lui imprimeront, avec le temps, les influences desséchantes de l'ambition et des affaires.

A vrai dire, la maison n'était pas très gaie, malgré les fugues de bonne humeur qu'y faisait passer, par instants, Charles de Flahaut. Des deuils la visitaient fréquemment. Et, comme on savait les Flahaut fort mal en cour auprès du nouveau régime, les amitiés extérieures s'y espaçaient. En outre, l'état de langueur et de dépérissement rapide de M. de Souza, sa continuelle et profonde mélancolie y entretenaient une inquiétude permanente. La figure naturellement enjouée de la maîtresse du logis ne riait plus guère (1).

« Je n'ai de consolation et de distraction que par le petit Auguste, qui vient très bien », écrivait-elle. Il n'était qu'un enfant et faisait naître de lui une attente

(1) « Ma figure ne rit plus comme vous disiez. » (*Lettre de Mme de Souza à la comtesse d'Albany*, 10 juillet 1812.)

singulière. Que ce fût par une juste prévision de l'avenir ou que se mêlât à cette appréciation un grain d'amour-propre sur les mérites inhérents à sa descendance (réelle ou supposée), Talleyrand, chez lequel Flahaut le conduisait, de temps en temps, avait pressenti qu'il y aurait, pour celui-là, une grande destinée.

Peu à peu cette éducation devient à Mme de Souza le principal intérêt de ses jours finissants. Elle y trouve un charme dont elle souffrirait trop, désormais, d'être sevrée. Le nom de ce « petit » qu'elle s'accoutume à aimer comme le fils de son fils, ou plutôt comme son propre enfant, sans oser lui en décerner le titre, revient à chaque instant, dans le commerce de lettres, qu'elle entretient avec des amis chers et éprouvés. Elle répète ses mots, elle dit ses jeux, ses menues occupations d'écolier. Éprouve-t-il quelque malaise? Elle en a l'âme tout affectée et, quoique pour son compte de si chétive résistance, elle se sentirait prête aux plus grandes vaillances afin de l'en délivrer. En sa neuvième année « Monsieur Auguste », comme elle aimait à l'appeler, inspirait des soucis par un peu de langueur dans sa croissance ; elle s'était armée aussitôt d'une décision hardie :

« Monsieur Auguste est triste. Il maigrit. On dit que les bains de mer lui feront du bien et, comme je le sais très nageur et fort aventureux, je mourrais d'inquiétude si je le savais, sans moi, s'exposant à ce perfide élément. Une vague m'emporterait peut-être cette légère personne, au lieu que, moi là, je suis bien sûre qu'il ne mettra pas les pieds dans l'eau sans avoir avec lui quelque vieux matelot pour l'attraper par une patte, s'il voulait aller trop loin. »

On l'a placé dans la pension Muron, d'où il suit

les cours du collège Bourbon. Les commencements ont leurs épines. Sa première et spirituelle institutrice, qu'il embrasse avec tant d'amour et qu'il appelle en lui parlant : « Bonne mère », sans avoir le soupçon qu'il est si près de la vérité, Mme de Souza appréhende déjà qu'on n'en exige trop de sa nature vive, où l'envie de rire et de jouer ne se plie point sans peine aux austérités du grec et du latin. Étendant plus loin ses réflexions et songeant que le froid de la vie se fera sentir bien assez tôt pour lui, oui, plus tôt qu'il ne s'en doute, elle s'en attriste presque :

« Pauvre enfant! Que ne m'est-il permis de laisser évaporer son enfance, cette folie de jeunesse, qui passe si vite et pour ne plus revenir! Mais il faut bien le laisser pâlir et piocher sur les dictionnaires. J'en demanderais, volontiers, pardon à Dieu! (1). »

Néanmoins, elle est tout heureuse, autant que s'en offre l'occasion, de consigner les marques de son avancement dans les sciences, voire même dans cette métrique latine qu'elle abhore (2), et d'en instruire les échos d'alentour. Non point que les succès eussent été immédiats et triomphants. En telle et telle année de moissons maigres, il n'avait emporté le moindre prix ni le moindre accessit; on se souvenait d'une fois malheureuse où, pour tout gain, au concours, il avait reçu un grand mal de tête à compter les victoires de ses condis-

(1) *Lettre à M. Le Roi*, 13 octobre 1825.

(2) « Auguste en est à la troisième leçon de vers latins. Je vous les envoie. Il les a faits devant moi sans dictionnaire; car, vous savez que pendant les vacances, il reste chez moi, mais il va, tous les jours, chercher des devoirs à la pension et il revient ensuite travailler sur ma table ronde. Je vois avec plaisir qu'il se donne de la peine et, lorsqu'il a réussi, il a une joie, une effervescence, qui sont de bon augure pour ses succès à venir. » (*Lettre à M. Le Roi* 20 août 1824).

ciples. Mais, en progressant sur la route écolière, il s'était piqué d'honneur. Les distinctions étaient venues. On l'avait vu, par deux fois, s'inscrire au premier rang dans les compositions de sa classe. Il avait pris place entre les plus fiers convives rassemblés au banquet de la Saint-Charlemagne. Et l'on s'en était réjoui, à la maison, ingénûment.

Au jour de sortie hebdomadaire, on s'ingéniait à le garder le plus possible à la maison, dût-il, par aventure, manquer une classe ou deux, comme nous en trouvons l'aveu dans ce fin billet au directeur de l'école :

Mon bon monsieur Muron,

Auguste et moi nous sommes priés à dîner, dimanche, chez la duchesse de Bedford; or, comme Franklin prétendait que Dieu nous avait donné deux yeux dont l'un voyait le bien et l'autre le mal, je vous supplie de fermer ce dernier et de me donner Auguste à coucher, dimanche; car on dîne fort tard en Angleterre.

Mille bonjours; vous étiez, hier, comme je voudrais toujours vous voir (1).

A. DE S...

Quant s'ouvrait la période des vacances, on s'ingéniait à les lui rendre si attrayantes et si pleines qu'il n'avait qu'un seul regret ensuite, celui de les voir finir trop tôt (2). Mme de Souza ne s'épargnait en rien sur ce qui pouvait lui être agréable ou utile. De son côté, Flahaut, qu'il fût présent ou absent, attachait de l'intérêt à suivre l'éveil de son intelligence. Auguste Demorny

(1) Collection d'autographes de M. Eugène Marbeau.

(2) « Il trouve le carnaval trop court. Je lui fais entendre, comme je le puis, que les bons jours sont peu nombreux en cette vie. Il trouve cela contre nature. » *(De la même au même.)*

grandissait et s'ouvrait à la vie sous la protection de cet homme encore jeune, qui le traitait comme son fils et qu'il n'appelait, cependant, pas son père. Mais celui-ci, depuis peu de temps, s'était créé un autre ordre d'existence, une nouvelle famille.

*
* *

Pendant que Mme de Souza continuait à s'entretenir, la plume en main, des faits et gestes de « Monsieur Auguste », le général de Flahaut, retiré en Écosse, avait eu le loisir de mener à ses fins une grande résolution, qui transforma du tout au tout sa vie privée.

A plusieurs fois, Mme de Souza avait songé à marier son fils ; elle hésitait où porter ses vues, elle cherchait des yeux dans la société parisienne la perle rare, n'ayant encore d'idée précise ni d'espérance fondée. Las d'en attendre les effets, il prévint ses bonnes intentions en les réalisant par ses propres moyens ; et ce fut au prix d'une véritable conquête, hors de France, sur le terrain de l'aristocratie britannique, où s'étaient ramifiées ses relations. Des oppositions de famille tenaces voulurent lui barrer la route. Il s'en était rendu maître, ayant eu pour son allié le meilleur et le plus sûr la force du sentiment qu'il avait inspiré.

Après de longues résistances paternelles, se fondant sur l'inégalité des conditions de fortune, sur l'état de disgrâce politique où végétait l'ancien aide-de-camp de Napoléon, et sur d'autres raisons, que renforçaient des antipathies de nationalités, il était parvenu à épouser, parce qu'elle ne voulait avoir d'autre mari que cet officier français, miss Mary Elphinstone, fille unique de l'amiral lord Keith de Banheat. Quoiqu'elle eût pu prétendre par le rang et l'illustration attachés au nom

de son père, par sa naissance et par ses richesses, aux premiers partis de l'Angleterre, elle leur avait préféré, comme il le disait, un « étranger malheureux » (pas si malheureux, pourtant, puisqu'il était général de division, comte de l'Empire, pair de France, couvert de titres et jeune), et elle avait ajouté cette preuve à tant d'autres dont l'histoire des humains ruisselle sur la puissance irrésistible de l'amour.

Mari méthodique et de passion modérée (1), mais exact à ses devoirs, Flahaut avait lieu de se déclarer satisfait, sauf sur un point particulier. Il désirait un fils, un vrai fils qu'il pût avouer hautement. Or, les berceaux se succédaient, d'année en année, se préparant, chaque fois, mais en vain, à recevoir l'héritier d'un beau nom français et d'une pairie anglaise. A la troisième de ses filles il donnera le nom d'Hortense par le ressouvenir d'un attachement lointain et durable, en son cœur, puis continuera d'attendre en silence celui qui ne vint jamais (2).

Cette union l'avait presque fixé au pays d'outre-Manche. Il pouvait, en ses nouveaux domaines, exercer, autant qu'il en avait l'occasion, les usages de l'hospitalité écossaise; on ne l'entrevoyait que par de courtes

(1) D'un ton calme, le pouls tranquille et sans fièvre au cerveau, il écrivait à sa mère : « J'ai dans ma femme une bien aimable et bien excellente amie. » Et Mme de Souza, aussitôt, de le redire à la comtesse d'Albany. (*Lettre du 6 août 1817.*)

(2) Sa fille Emilie épousera le quatrième marquis de Lansdowne et sera la mère de l'éminent ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni. Ce Henri de Lansdowne (1780-1863), l'un des membres du cabinet réformiste de lord Grey (1830) saura s'acquérir par la droiture et la modération de son caractère des sympathies marquées dans le parti whig. Il aura aussi ses censeurs, particulièrement lord Brougham, le chancelier, qui répondait, un jour, à lady Holland, trop animée à vanter les mérites du marquis : « Oui, oui, je sais parfaitement qu'il représente toutes les vieilles femmes de l'Angleterre ».

apparitions sous le ciel parisien, chez sa mère. Aussi bien n'étaient-ce plus alors les cris de joie de Mme de Souza retrouvant son « Eugène de Rothelin (1) », son Charles, dit *Néné*. Elle ne suivait plus chacun de ses pas avec cet intérêt de surveillance qui ne lui laissait, auparavant, pas un moment de calme. Depuis qu'il était au port, abrité dans l'anse paisible du mariage, elle se faisait à ses absences. Eloignée d'un fils qu'elle avait réclamé de toutes les forces de son âme lorsque les périls de la guerre le tenaient incessamment sur les bords de l'abîme, mais qu'elle attend sans fièvre aujourd'hui qu'elle le sait endormi dans les douceurs d'une existence quiète et sûre; veuve une seconde fois; délaissée de quelques-uns, les amis des temps meilleurs, elle avait reporté sur Auguste ses besoins de tendresse inoccupée.

Il n'a pas encore franchi la mince lisière, qui sépare l'enfance rieuse de l'adolescence déjà prête à l'action, qu'elle s'est mis martel en tête sur ce qu'il pourra bien être et devenir, à travers tant de difficultés se dressant un peu partout. Faire son chemin sur la terre et vivre dans le ciel, se vouer au sacerdoce ou s'enrôler dans la Compagnie de Jésus : elle ne lui voit à ces saintes carrières de dispositions aucunes. Dans le métier des armes, sans ressort en temps de paix, l'avancement s'accompagne d'une extrême lenteur, à présent qu'est close la période des grandes guerres. L'avocasserie se montre terriblement encombrée. Et puis, ne faudrait-il pas un nom plus brillant que le sien, à qui voudrait

(1) Le héros tout paré de qualités d'un roman de Mme de Souza.

« Cher Petit Père, j'ai reçu ce matin l'agréable nouvelle que Mme de Flahaut est accouchée, d'une cinquième fille. Il n'y aurait eu de mieux que d'avoir eu deux ou trois jumelles. Ce sera peut-être pour l'an prochain, que nous ne nommerons point l'an de grâce. » (Mme de Souza, *Lettre à M. Le Roi*, 29 août 1825.)

aller loin et haut? Demorny... elle ne s'imagine pas qu'on puisse brûler beaucoup de chemin avec cela pour toute suite et tout support. En désespoir de cause elle s'est demandé si le plus sage encore ne serait pas qu'on le livrât à un cours d'économie rurale. En y songeant bien elle est arrivée à croire que ce serait encore le meilleur de son affaire. Sur ce thème elle bâtissait des projets. Elle aurait transformé « sa petite rente en une bonne petite ferme » ; et, cela fait, elle le voyait épousant quelque *dindonnière* convenablement munie d'espèces, se créant un sort tranquille, « vivant ses pauvres jours sans les compter, du moins sans avoir à en rendre compte à personne (1). »

Par bonheur Mme de Souza avait des idées de rechange, autant qu'il était de jours dans la semaine. A d'autres moments se relevaient ses ambitions pour ce petits-fils auquel le nom de son père eût frayé des destins moins modestes, si on l'eût autorisé à le porter. Elle fondait alors des espérances étendues sur l'essor de ses facultés intellectuelles. Auguste avait l'esprit prompt et divers, aimant à voltiger plutôt qu'à se fixer, un esprit curieux d'effleurer toutes choses : la littérature, les arts, les éléments des sciences, pour

(1) *Lettre à M. Le Roi*, 16 avril 1824. Une autre fois, elle écrira au même, avec une sorte de détachement philosophique aussi bien à son propre sujet qu'à l'intention d'Auguste :

« J'ai été assez heureuse pour avoir su bien jeune qu'il fallait se renfermer en soi-même et laisser les autres dire, penser tout ce qu'ils voulaient, n'ambitionner aucune grandeur, vivre pour un petit nombre d'amis et aussi un peu pour soi ; enfin bien savoir qu'on a toujours la première place au coin de son feu. Il est, cependant, bien rare qu'on ait le bon sens d'y rester. Mais voilà ce que je tâcherai d'inculquer à M. Auguste, puisqu'il aura assez d'esprit pour aimer la lecture ; je lui apprendrai aussi à faire des *patiences*, car ma philosophie pratique sait que le temps qu'on passe sans s'en apercevoir est le plus doucement passé. »

en saisir et garder une teinte générale à peu près suffisante. En femme de lettres par état et de sentiment par nature, Mme de Souza l'encourageait de préférence à cultiver les fleurs de la poésie. Il se formait sous sa gracieuse discipline, prodiguait les gages de sa verve naissante et faisait luire des promesses d'imagination. Là-dessus on était déjà prêt, autour de lui, à concevoir des présomptions exagérées de ses talents. Mme de Souza avait cru s'apercevoir qu'il était né poète, qu'il avait en soi le feu sacré et qu'il n'aurait qu'à le vouloir, réellement, pour en dégager cette flamme qui fait briller un nom.

Entre temps elle lui glissait aux doigts sa propre plume et se reposait sur lui du soin de remplir tel ou tel vide de sa correspondance familière. Il s'inspirait de la manière de sentir et de dire de Mme de Souza pour écrire des lettres d'enfant, qu'on trouvait charmantes et dont certaines phrases semblaient avoir été dictées par elle-même. Parfois, il madrigalisait ou s'essayait à manier la pointe de l'épigramme.

Pour servir de thème à ses ébauches littéraires, volontiers, glanait-il des impressions directes dans son entourage, soumettant les gens et les choses de la maison aux traits de son humeur déjà frondeuse et n'en exceptant pas M. de Flahaut lui-même, lorsqu'il lui prenait envie de tancer un peu, mais tout bas, celui qui le gourmandait, tout le jour, à haute voix (1). Ignorant les

(1) Voici l'un de ses billets, tel que nous l'a transmis le baron de Maricourt, et qu'Auguste de Morny, alors dans sa quatorzième année, adressait au plus ancien et plus fidèle ami de la « casa » :

« Nous venons d'être bien inquiets, mon bon M. Le Roi, notre ami. Bonne mère a eu la rougeole. Actuellement cette maladie est finie, mais elle a été prise, cette nuit, de ses grandes douleurs de foie. Cependant, elle est mieux, ce matin, mais elle dit que si vous ne venez pas la voir, elle ne se

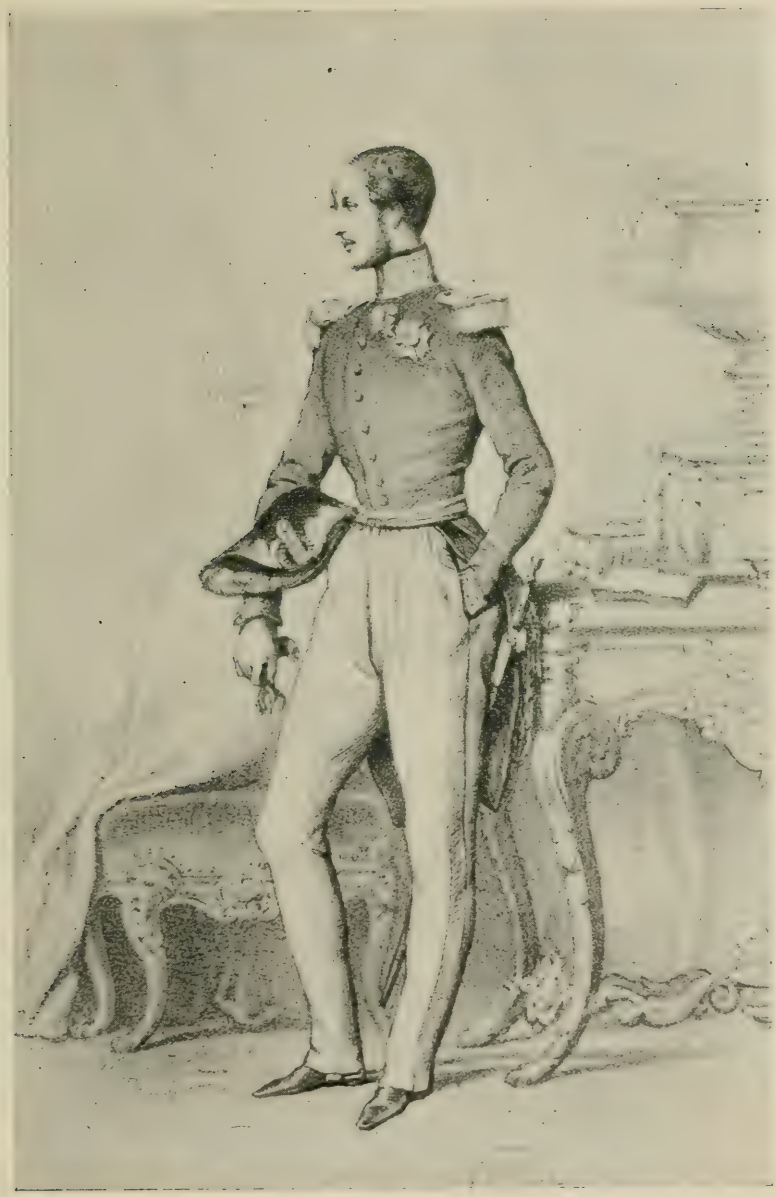

FERDINAND-PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS

racines profondes qui le liaient aux membres de cette famille, au sein de laquelle le sort l'avait jeté; affranchi par là de cette réserve mêlée de crainte et de respectueuse considération qu'impose le sentiment filial; disposé à voir en Charles de Flahaut un censeur maussade plutôt que l'arbitre naturel de ses pensées et de sa raison, il s'était plu à le portraiturer en vers avec une sorte de liberté mutine, dont s'amusait en secret Mme de Souza (1)... La jeunesse est à la fois enthousiaste et moqueuse. Par une plaisante rencontre, Auguste tenait de son père les dispositions railleuses, qu'il mettait en jeu contre lui, mentor de sa jeunesse. Mme de Souza nous l'assure: Charles de Flahaut riait de tout. Que dis-je! Seul il était parvenu à faire rire son beau-père, le triste M. de Souza qui ne s'égayait de rien.

Tout cela était bel et bon, mais la fin n'en retournait

rétablira point, qu'elle est une pauvre patraque, qu'enfin elle est fort triste et que quoiqu'elle ait eu une maladie de jeune personne, elle a toutes les infirmités et les morosités de la vieillesse. Pour vous, vous ne connaîtrez ces malheurs que dans cent ans; car, vous n'êtes pas encore majeur et vous êtes même plus jeune que moi, ce qui nous fait à tous bien plaisir. Plus de vers, plus de rires, plus de chansons, et le 14 de mai se passera bien tristement si vous ne venez pas raviver un peu notre maisonnette. Je suis pour toujours votre ami. »

(1) D'après ce qu'en disait Mme de Souza à son vieil ami Auguste Le Roi (13 décembre 1829) en lui envoyant ces vers de « Monsieur Auguste », le général le grondait, du matin au soir, tantôt sur une chose, tantôt sur une autre, l'appelant sans cesse flâneur, lambin, etc.

Le plaisir de gronder ! Ah ! l'armorce est trop forte !
De grâce, avouez-le, je suis bien malheureux,
Mais vous qui contrôlez mes actions sans cesse,
Dites-moi dans votre jeunesse,
Fûtes-vous toujours un Caton ?
L'écho dit : Non.

Mme de Souza avait recommandé à Le Roi de brûler ce factum enfantin ainsi que la lettre. On conserva l'un et l'autre dans la famille, pour le bonheur du baron de Maricourt, qui les y a retrouvés et les imprima vifs.

que de passe-temps et d'amusettes. Bien qu'il eût, au printemps de sa vie, modulé à sa manière la romance sentimentale, le général de Flahaut, le vaillant tireur d'épée dont la carrière s'était développée si rapide et si brillante, entrevoyait, pour le descendant clandestin des Beauharnais, une destinée moins précaire que celle réservée communément aux fils d'Apollon. Il décida qu'on le porterait à des occupations plus positives et qu'il serait mathématicien. Sur le moment, en furent très dérangées les conceptions idéalistes de Mme de Souza. Elle se plaignit de cette résolution un peu soudaine, pour l'accomplissement de laquelle on allait lui enlever son jeune disciple beaucoup plus tôt qu'elle ne s'y serait attendue. Déjà se trouvait-elle mal disposée d'humeur, à cause d'une récente impression fâcheuse. il lui avait fallu se résigner à quitter, pleine de regret, son hôtel de la rue de la Ville-l'Evêque (1), pour des raisons de famille et d'argent arrêtées avec son beau-fils, le comte portugais de Villa-Réal. On lui avait enlevé son cher jardin ; elle n'aurait plus de roses à cueillir, en la saison des fleurs. « Sans Auguste, s'était-elle écriée, je me retirerais à la campagne ! » Pour lui et, sans doute aussi pour ménager des habitudes citadines, qu'on ne brise pas impunément après un demi-siècle de pratique, elle s'était transplantée au n° 7 de la rue Saint-Florentin, dans un hôtel construit par l'architecte Gabriel et que venait malheureusement de visiter la mort en prenant son ancienne amie Mme Devaine (2). Et maintenant on l'y laissait seule ou presque, parce que l'exigeait

(1) En 1824, sur le désir de son mari, elle avait dit adieu à la rue Verte pour s'installer au n° 22 de la rue de la Ville-l'Evêque, où M. de Souza possédait un immeuble spacieux entre cour et jardin.

(2) Le 26 mai 1826.

ainsi la force majeure des mathématiques spéciales ! Auguste était loin déjà.

« On a mis toutes choses à l'envers pour ce pauvre enfant, soupirait-elle. Ce n'a pas été de ma faute. J'en souffre d'avance pour lui. D'Alembert disait : Qu'on me donne un bœuf et j'en ferai un mathématicien ; mais encore faut-il être un animal ruminant, et pauvre Auguste n'est rien moins que cela. »

Comme allait expirer le mois de juin 1829 et qu'on approchait des vacances, Charles de Flahaut jugea bon de l'emmener avec lui à Aix-la-Chapelle pour une course instructive, au pays allemand. Hortense y voyageait d'aventure. Depuis qu'elle avait dû détacher de sa tête le bandeau royal et n'être plus que la duchesse de Saint-Leu, Hortense partageait le temps entre sa résidence d'Arenenberg, sise au sommet d'un haut plateau de la Thurgovie ; Augsbourg, la ville allemande où s'était retiré son frère Eugène de Beauharnais, déchu de la vice-royauté d'Italie ; et Rome, la ville éternelle, dont les murs furent témoins de tant d'élévations soudaines et de chutes profondes ; Rome, où survivait à la ruine des siens Lætitia, la génitrice des aigles, la mère de tous les Bonaparte. Ses déplacements étaient connus. En hiver, par exemple, lorsque le froid trop rigoureux du nord de la Suisse ne permettait pas à sa santé délicate de passer la rigoureuse saison au bord du lac de Constance, on savait qu'elle avait pris l'habitude de se réfugier à Livourne, à Rome, à Florence, à Pise, à Ancône : on savait aussi qu'aux approches du printemps, elle allait à Manheim sur le Rhin ou à Augsbourg.

Cette fois, et pendant l'été, elle avait fixé ses pas, pour quelques semaines, en la vieille cité carolingienne. Flahaut s'y était rendu, de son côté, intentionnellement,

ayant auprès de lui Auguste, alors dans sa dix-septième année. Elle avait eu l'occasion de le revoir en secret, et leur fils en même temps, sans que celui-ci soupçonnât l'intérêt poignant d'une telle rencontre. Vision fugitive, d'ailleurs, car, le 20 juillet, on repartait pour l'Écosse. Ce fut un beau voyage, rempli d'impressions fortes et salubres, avant le retour à Paris et l'enfermement d'Auguste chez le professeur Guérard, qu'on avait chargé de l'initier aux austères leçons des sciences exactes.

Le changement survenu dans ses habitudes d'éducation était pour le surprendre. On y avait procédé de façon soudaine et radicale. Ce n'était plus la suite agréable des plaisirs du monde, dont il avait eu l'avant-goût, mais la stricte observance d'une vie studieuse et retirée. Il y plia peu à peu les formes de son esprit. Il se jeta tête baissée dans ces questions ardues qui ne devaient l'intéresser que peu de temps; mais, on l'a dit avant nous, c'est le propre de l'amateur de faire tout avec passion, même ce qu'il ne fait qu'un moment.

*
* *

Cependant, les événements politiques travaillaient en faveur des Flahaut. Louis-Philippe de Bourbon, duc d'Orléans, en relevant pour s'y asseoir le trône renversé de Charles X, s'était souvenu qu'aux heures sombres de l'émigration il avait partagé le pain de l'exil avec Mme de Souza et souffert aux mêmes lieux qu'elle les épreuves d'une vie errante, à travers la Suisse et l'Allemagne, et il en avait reporté les sympathies, trente-cinq années plus tard, sur son fils. Tout en parcourant ses terres d'Écosse, l'ancien aide de camp de Napoléon Ier

apprit qu'il était rappelé définitivement en France et qu'à Paris l'attendait, avec un siège à la Chambre des Pairs, la dignité de lieutenant général des armées du roi. Flahaut n'avait pas traîné le temps à s'y rendre, lui, sa femme et ses cinq filles. Sa réinstallation parisienne fut aussitôt suivie de visites à la Cour, où il fit montre de paraître assidûment, tandis que sa mère, moins éprise d'opinions que de sentiments, affectait de n'y pas mettre les pieds, comme par un noble détachement des grandeurs.

Les vertus, les « hautes vertus de Néné », ainsi que les proclamaient celle-ci, la « fidélité de Flahaut, comme en a prononcé, de notre temps, un historien idolâtre de Napoléon, n'empêchaient point qu'il acceptât d'un cœur léger les changements de maîtres dont le vieux palais des rois était le théâtre, et qu'il y accommodât sans résistance ni peine ses convictions du jour. Lieutenant général, pair de France et l'un des commensaux de Louis-Philippe, Flahaut ne prévoyait pas encore qu'après avoir évolué de l'ancien régime à la première dictature napoléonienne, puis de l'Empire à la Monarchie constitutionnelle, il aurait à refaire agréablement le chemin de la Royauté à l'Empire.

Pendant que s'affirmaient par des marques si hautes les retours d'une faveur inespérée, Morny croissait en belles manières et en beau langage. Ses premiers ans s'étaient formés dans une atmosphère encore tout imprégnée des parfums du XVIIIe siècle. Il n'avait eu sous les yeux que des exemples d'élégance, de finesse spirituelle, de douce urbanité. Des traces heureuses lui en étaient restées, reconnaissables aux dehors de son aimable jeunesse. Déjà savait-il en tirer avantage, sans perdre de vue la nécessité pour lui de devenir l'homme

de son temps, c'est-à-dire du siècle où il aspirait à s'élever, à posséder, agir et jouir.

D'autre part, les attaches indirectes que lui avaient créées le mariage de son père du côté de l'aristocratie anglaise n'avaient pas été sans contribuer utilement à son éducation mondaine, — une éducation qui ne se fait pas à l'école, mais dans le monde, en effet, qu'on fréquente et par les personnages de choix qu'on y rencontre. Des traits de son caractère, de ses habitudes, en furent impressionnés d'une manière sensible, expliquant ces contrastes de roideur britannique et de politesse française, de calcul et d'insouciance, de goûts sérieux et d'inclinations légères dont il ne se départira plus de toute sa vie.

On l'appelait, dès lors, Auguste de Morny. On avait pris l'habitude de séparer en deux parties le nom qu'il tenait d'une signature de complaisance : Demorny, d'en rendre distincte la première syllabe et de donner à l'ensemble cet air de noblesse originelle, que le préjugé social accorde à la structure d'un mot. C'était un premier point de gagné dans l'arrangement nobiliaire de ses papiers de famille ou soi-disant tels. Il ne restait plus qu'à le rehausser d'un titre héraldique facile à trouver dans la circulation. On n'en fut pas en peine. Il se réveilla comte de Morny, sans coup férir, et n'en fut pas autrement surpris. Des demi-révélations glissées à son oreille l'avaient instruit de ce qu'il était en mesure d'espérer et des voies ambitieuses où sa naissance l'inciterait à se pousser.

On lui tendit l'échelle de très bonne heure. Agé de moins de vingt ans quand éclata la Révolution de 1830, il avait eu la faveur d'entrer d'emblée dans les cadres de l'armée avec le grade de sous-lieutenant. Sans qu'il

se souvînt d'avoir fait le coup de feu pour « le Roi des Barricades » (1), ni d'avoir accompli, avant l'âge, aucune action d'éclat, héros de Juillet sans le savoir, il s'était entendu conférer ce grade à titre de « récompense nationale » (2). L'année suivante, alors que le général de Flahaut était envoyé à Berlin en qualité d'ambassadeur, il entrait à l'école d'État-Major ; peu de temps après, il se voyait lieutenant de lanciers, le corps à la mode de cette époque-là.

Tandis que son frère inconnu Louis-Napoléon poursuivait, à travers les nuages dont le ciel politique était obscurci, la marche de l'étoile impériale et, rêveur sur les bords du lac de Constance, amalgamait en un même songe des desseins chimériques et des réalisations grandioses, Auguste de Morny s'apprêtait à recommencer, en partie, le *curriculum vitæ* de son père. Pendant sa courte présence sous les armes, l'occasion lui sera rendue belle d'attester, à son tour, les qualités de vaillance et d'énergie que les bulletins de la Grande-Armée signalèrent chez un Flahaut. Dans les salons, par l'autorité séduisante de son être physique, par la finesse de sa nature, par l'élégance choisie de ses relations, il ravivera les succès du charmeur hors ligne, qui avait su maintenir, au milieu d'une société violemment transformée, le modèle du bel air et rester l'homme du monde accompli d'autrefois.

*
* *

Dès l'adolescence, il avait accusé les signes d'une nature impressionnable et passionnée. A l'âge des désirs

(1) Les légitimistes avaient ainsi surnommé Louis-Philippe.

(2) On avait associé à la même faveur les jeunes Desvaux, Henri Feray et Edgard Ney, destinés tous trois à devenir généraux de division.

naissants, lorsque l'imagination commence à prendre des ailes sous la chaude influence d'Éros, il avait révélé, comme d'instinct, le goût de la galanterie et des femmes — un goût qui lui resta (1). S'il devait, par nécessité d'étude, feuilleter des livres d'histoire ou de sciences appliquées, combien trouvait-il plus intéressant d'aller chercher des leçons de la vie chez les vivants! Pareil à ceux de son âge, il interrogeait de prédilection les âmes féminines, si complaisantes à livrer leurs secrets, lorsque la voix qui les en prie est jeune, chaude et pressante!

Il était blond, assez grand, de tournure avantageuse. Dans son regard et sur son visage expressif se lisaient, en même temps que l'annonce d'une perspicacité au-dessus de son âge, tous les signes d'une vive intelligence. Les agréments déjà sensibles de son esprit, la distinction innée qu'il gardait sauve jusque dans les égarements du plaisir; puis, les chances de l'occasion l'avaient mis bientôt en évidence parmi « la jeunesse dorée ». Cette distinction, il la tenait d'hérédité. Il en redevait une bonne part aux leçons de son aimable aïeule. On disait de Mme de Souza qu'on ne pouvait rien lui refuser de ce qu'elle demandait et qu'elle montrait à le désirer tant de charme qu'en le lui accordant on se croyait encore redevable envers elle. Il fallait que Morny apportât aussi une rare bonne grâce dans l'expression de ses désirs, car on s'empressait fort à lui en donner contentement. Les conditions étant celles-là,

(1) Certain soir, Thiers dînait chez une femme d'esprit très ambitieuse de politique, d'action, d'influence. On parlait de Gambetta, le grand entraîneur des masses, le futur leader d'une majorité libérale et pacifique; il interrogeait cette amie, qui le connaissait bien, sur son esprit, sa culture. « Sait-il écrire et parler aux femmes? En France, tout est là. » Morny, comme Flahaut son père, comme Talleyrand son aïeul, avait commencé par se faire une expérience heureuse de ce premier talent.

faciles et promptes, devait-on s'étonner qu'il penchât vers la dissipation? On l'en blâmait avec douceur et mollesse.

Aussi bien ses devoirs militaires ne l'astreignent que modérément. Il en est à l'apprentissage de son grade, dont il a l'honneur plus que la charge. Ses loisirs, les commodités de déplacement dont on le favorise, lui procurent des distractions aussi variées qu'agréables, soit qu'il les cueille sur place, soit qu'il s'en aille les goûter à Paris. On en a des nouvelles, au 50 de la rue Saint-Honoré, où loge, à présent, dans un espace réduit et avec un train domestique bien allégé, Mme de Souza. Elle s'y intéresse en femme du XVIIIe siècle; clémente aux autres, comme elle aurait voulu qu'on le fût à son égard, sur le chapitre des faiblesses humaines, elle en atténue les écarts du sourire de l'indulgence.

« Auguste, annonce-t-elle à son ami Le Roi, me paraît fort occupé des femmes. Cela sied mieux à son âge que la politique, mais les mathématiques s'en ressentent un peu. »

Il s'y reprenait, toutefois, par des élans méritoires; et, pour dire la vérité entière, il ne limitait pas aux sciences exactes ses velléités studieuses. Il traversa une période ardente et laborieuse, mais de faible durée, pendant laquelle il se pressa d'amasser, sous les apparences d'un élégant dandysme, un certain fonds de connaissances solides.

La vie de garnison, comme elle se passait à Fontainebleau, était coulante ; elle lui laissait du temps à double fin, pour s'instruire ou pour se divertir. Enflammé d'un zèle tout nouveau, il venait de solliciter du ministre de la Guerre l'autorisation de prolonger librement ses séances d'études, à la bibliothèque des

officiers (1). Sa curiosité du moment était d'explorer d'une course rapide le domaine si vaste des problèmes sociaux et religieux. Courageusement il se lança dans la mer des livres, livres graves, livres sévères, pleins jusqu'aux bords de considérations abstruses; il compulsa les recueils de la théologie et se flatta de couler à fond, en quelques mois, ces questions insondables où tant de philosophes épuisèrent les réflexions de toute leur vie. Une lumière naturelle éclairait en lui le nébuleux et le confus qu'il y rencontrait. Il en sortit, le cerveau libre, dégagé complètement du désir de s'y replonger jamais et n'étant point, en somme, plus avancé qu'auparavant, puisqu'il n'y avait gagné qu'un surcroît d'indifférence et de scepticisme. En réalité, la métaphysique n'était pas son affaire ou, du moins, ne pouvait-elle l'arrêter longuement. D'une nature rien moins que spéculative, Morny n'était pas homme à s'enliser dans la poussière d'une bibliothèque, fût-ce la bibliothèque militaire de Fontainebleau ; il se sentit impatient de connaître aussi la poudre des champs de bataille.

La vie bien remplie d'un homme a ses périodes nettement tranchées. A l'éducation familiale, aux études suivies, se vouent les espoirs de l'adolescence; au service des armes reviennent les années de jeunesse où devra se tremper l'énergie du caractère pour l'effort à soutenir, plus tard, des luttes sociales; à l'ambition en marche, aux affaires, la phase décisive où se fixe une destinée; et le reste de l'existence est à la moisson copieuse ou maigre des labeurs accomplis. Morny était à l'âge de confiance et d'audace, où l'on fait campagne alertement.

(1) Au cours de 1833.

De plus, il avait compris qu'il lui serait profitable de passer par cette école et qu'un brevet de courage, hardiment enlevé, siérait d'une belle et utile manière, un jour ou l'autre, à ses diverses aspirations. En 1834, il obtint d'être envoyé en Algérie, comme aide de camp du général Trézel. Des larmes coulèrent, à son départ. C'est alors que le duc d'Orléans écrivait au duc de Nemours, son frère : « A propos de femmes éplorées, Morny part pour l'Afrique ».

*
* *

Cette guerre d'Afrique exerçait alors sur l'esprit de la jeunesse française une séduction puissante par ce qu'elle avait de hardi, d'aventureux, d'entraînant, presque de poétique. Aux images qui se levaient dans les cerveaux des belles courses intrépides à travers les montagnes et les ravins, des charges impétueuses dans la plaine, des surprises d'embuscades, des assauts, des razzias, les ambitions se coloraient d'enthousiasme. Des officiers, à leurs débuts, confiants en leur étoile et pleins d'avenir, brûlaient de faire leurs preuves en ces combats de jour et de nuit contre les fils du désert, dans ces expéditions sans cesse renaissantes, qui n'avaient rien de la marche régulière d'une campagne sur le Rhin ou sur le Danube, mais dont chaque pas en avant était une occasion de gloire, une espérance de mise à l'ordre du jour brillante, non seulement pour une troupe, un régiment, une compagnie, mais pour le plus jeune des sous-lieutenants ou pour le dernier des soldats ! (1)

Moins désireux de s'élever que de se distinguer dans les armes, il allait à cette guerre de partisans, d'une

(1) A. de la Guéronnière.

volonté froide et raisonnée, parce qu'il y voyait de l'honneur à conquérir, des périls à surmonter utilement, et parce qu'il pressentait qu'il lui en serait tenu compte, à l'heure venue des desseins larges et pratiques. Désigné pour prendre part à l'expédition de Mascara, il s'était acquis, de prime-saut, l'estime et les éloges du lieutenant général duc de Mortemart.

On l'avait vu, dans les plus vives escarmouches, s'exposer avec autant de hardiesse que de bonheur. Le climat lui fut moins clément. Sa santé eut beaucoup à souffrir des ardeurs du soleil africain. Une ancienne gastrite, dont il avait subi les épreintes, pendant ses années de collège, s'était réveillée et aggravée. On avait dû recourir à de fortes saignées pour le sauver de la fluxion de poitrine. Ceux qui songeaient à lui, ceux et celles qui l'aimaient en France, et par-dessus tous et toutes Mme de Souza, vivaient dans une alarme constante à son sujet. Elle-même n'avait guère à se louer de son propre état ; elle était restée abattue, languissante, au sortir d'une crise douloureuse, et, bien que convalescente, les forces lui manquaient toujours ; mais elle s'oubliait pour ne penser qu'à Auguste.

« Je consens à tout, écrivait-elle, pourvu qu'Auguste me revienne. Voilà tout ce que je demande à Dieu et à la médecine ».

Elle en exprimait la plainte inquiète, à tout moment, dans ses lettres :

« J'aime cet enfant comme le dernier bien que j'aie pu faire, comme la dernière feuille sur laquelle j'appuyai mes frêles espérances. Mais, à mon âge, l'espérance n'est jamais sans crainte (1) ».

(1) *Lettre à M. Le Roi*, 3 septembre 1834.

Devant la gravité de son état, Morny dut solliciter son rapatriement temporaire ; et la nouvelle de son retour avait arraché des cris de joie à celle qui l'avait tant désiré. Rendu à la santé, peu de temps après qu'il eut touché la terre maternelle, on l'envoya tenir garnison à Nevers. En ces lieux aimables, parmi les officiers et les dames de la ville, régnait un agréable train de vie. Morny n'avait plus souvenance de sa gastrite passée. Les flammes de la jeunesse s'étaient rallumées en son être aussi vives que jamais, et de fièvre il ne connaissait plus que celle des plaisirs. La saison qu'il y passa fut courte et bonne. On ne le laissa point s'oublier dans les délices de... Nevers. En 1835, il reprenait le chemin de l'Algérie, prêt à se relancer au plus chaud des combats.

Les occasions ne lui manquèrent point d'y éprouver son courage et sa chance. Dans une seule rencontre, il reçut quatre balles qui, par un bonheur miraculeux, ne firent qu'endommager son képi, sa tunique et ses bottes (1) ! La même année, il était porté à l'ordre du jour pour avoir sauvé la vie au général Trézel, sous les murs de Constantine.

On le sait, les deux expéditions de Constantine, dont la seconde avait été entreprise pour venger l'insuccès de la première, ne furent pas jeux d'enfants. Rudes étaient les

(1) Tel, pendant la campagne de Russie, au combat d'Ostrowno, son père avait été préservé merveilleusement. Nous en lisons le détail dans cette lettre échappée du portefeuille de la comtesse d'Albany et qu'elle avait reçue, le 27 août 1812, de Mme de Souza :

« Imaginez-vous, ma très chère, que dans l'affaire du 25, une balle est venue de biais et, tirée à dix pas de lui, a coupé son aiguillette en quatre morceaux, sur le sein droit, déchiré son habit sans que sa chemise fût effleurée, puis s'en est allée, Dieu sait où. Il est inconcevable qu'il n'ait pas eu le bras cassé ou la poitrine percée. Ma très chère, c'est moi qui ai senti ce froid de la mort, et je ne puis m'en remettre ».

marches, par ce massif montueux où le rôle de la cavalerie était forcément limité. Le col qu'il fallut passer avant d'atteindre au but de l'attaque ne présentait que boue et rochers ardus (1). La résistance frénétique des Arabes, les intempéries d'une saison affreuse, les fièvres, l'épidémie cholérique, le feu des ennemis décimaient la colonne. Au crépitement de la fusillade, au bruit des canons se mêlait la voix de la tempête et des éléments déchaînés. Durant des jours sans fin, la pluie tomba violente, continue, glacée. Les rafales s'abattaient par torrents. Le nombre des malades et des blessés attristait les regards. Les chevaux mouraient par centaines. La diminution rapide des munitions et des vivres inspirait les plus vives inquiétudes. Enfin, une fatigue inexprimable accablait les hommes sans défense contre le froid et le vent, blottis les uns contre les autres, transis, grelottants, frappés d'une stupeur morne, que parvenait seul à galvaniser l'appel au combat. Et c'est, pourtant, dans ces terribles conditions, que se multiplièrent les actes d'héroïsme dont le couronnement fut la prise de Constantine.

Morny paya de sa personne, pendant la dure campagne de Kabylie. Mais la faiblesse de son organisme supportait mal de camper, jour et nuit, dans la boue. Il avait été repris d'une dyssenterie, qui l'épuisait. Coucher sur la terre nue et à la belle étoile, bivouaquer parmi les flaques d'eau, manger, comme le soldat, le biscuit qu'il faut rompre avec le marteau, grelotter sous le manteau, des frissons de la fièvre : ses forces et sa bonne volonté n'y devaient pas résister longtemps. Un congé de convalescence lui sembla, cette fois, d'une

(1) Les troupes françaises n'avaient pas encore ouvert la route de Djidjelli à Constantine par Milah.

absolue nécessité. Il le demanda donc et, comme on tardait à lui accorder, il donna sa démission. Et cela sans beaucoup de regret, sachant bien qu'à moins de circonstances extraordinaires il aurait dû se résigner à une stagnation longue avant de parvenir aux grades supérieurs. Or, il ne se sentait pas la patience de gravir, échelon par échelon, les degrés de la hiérachie militaire. Il avait soif d'une notoriété rapide, quels que fussent les moyens pour l'obtenir. Intensément bouillonnait en lui le désir de briller et d'arriver à tout prix. Son stage militaire était clos. Il avait vu le feu de très près et sans baisser les yeux, donné des preuves suffisamment de sang-froid, de décision ferme, de belle témérité. Il rendit l'épée et l'épaulette, pour se pousser à travers d'autres champs d'aventure.

LE DUC DE PERSIGNY

CHAPITRE TROISIÈME

Période d'attente.

En revenant d'Afrique. — Une brillante rentrée dans le monde. — Succès de Cour, de salons et de boudoirs. — Période de dandysme, de vie facile. — Intervalles de journalisme, d'affaires, de spéculation. — Une amie précieuse; Morny et la comtesse Lehon. — Armée d'influence et de richesses, celle-ci le pousse aux affaires actives. — D'heureuses opérations, au pays d'Auvergne; et, à leur suite, l'envoi de Morny à la Chambre des Députés par les électeurs de la Limagne. — Son rôle d'attente sous la monarchie constitutionnelle. — Quelques traits de la société du moment. — Comment, aux approches de l'orage révolutionnaire, adroitement, le général de Flahaut et Morny préparent leur évolution. — Après la bourrasque de février. — Un instant d'hésitation entre le voyage à Frohsdorf et la démarche à faire à l'hôtel du Rhin. — Les chances bonapartistes l'emportent dans l'esprit de Morny. — La rencontre des deux frères; état réel de leurs sentiments; difficultés des premiers rapports; accommodement définitif. — Le prologue du drame à jouer.

C'est à l'âge de vingt-sept ans, au sortir de l'armée, qu'Auguste Demorny (on l'appelait déjà, par une acceptation tacite de son blason improvisé, le comte de Morny) fit sa réapparition dans le monde.

Il y était attendu.

Le père qu'il devait à un hasard d'amour favorisé, le général comte de Flahaut s'était mis en grand mouvement et grande dépense de zèle pour lui préparer les voies d'une rentrée brillante. Bien que le crédit de Flahaut à la Cour eut fort baissé, bien qu'on commençât à l'y trouver incommode autant que sa femme, lady Keith (1), ses soins n'avaient pas été superflus.

(1) L'écho de ces changements de dispositions était allé jusque sur les

Morny en eut la preuve en arrivant. De plus, des amitiés princières lui ménageaient, aux Tuileries, une réception aussi affectueuse que flatteuse. Ce fut un beau retour.

Le ruban de la Légion d'honneur étoilait de pourpre le simple uniforme mondain, l'habit noir qu'il portait avec une aisance qu'on disait parfaite. Tel s'était révélé son père, à la Cour de « l'usurpateur », aux heures trop brèves où la voix des canons s'était tue pour laisser venir les musiques de fête, tel le voyait-on passer, entre les jeunes gens de la Cour constitutionnelle, fleuri de compliments et de sourires.

Ses yeux d'enfant avaient eu la claire vision de l'endroit de Paris, qui réunissait les formes les plus accomplies de l'ancien bon ton : le salon de son aïeul Talleyrand. Dès son adolescence, il vécut dans la familiarité de Pozzo di Borgo, de Metternich, d'Alexandre de Girardin, et, s'il n'en avait reçu ni des leçons ni des exemples de morale, il avait appris, en telle compagnie, l'art de réussir auprès des femmes, des princes et des courtisans. Il ne tarda pas à s'ouvrir une place dans cette société, mêlée d'épaves de l'ancien régime et des parvenus de l'Empire, qui constituaient alors, selon le vocable adopté : « le grand monde ». Le côté romanesque de sa naissance, plutôt soupçonné que divulgué, ajoutait à son attrait personnel un reflet d'illus-

bords de la Tamise, pour en revenir augmenté plutôt qu'atténué, sous la plume de la duchesse de Dino :

« A cette occasion, j'ai appris de toutes les bouches, écrit-elle de Londres, que M. de Flahaut était insupportable à tout le monde par son arrogance, son humeur, son aigreur et son ignorance ; il deviendra bientôt aussi *impopulair* que sa femme. » (Décembre 1835), pp. la princesse Radziwill.

Mme de Dino, en vérité, n'aimait que d'un bien faible sentiment le fils supposé de son oncle et son idole M. de Talleyrand. Elle n'était pas tendre non plus à ce qu'elle disait être « les commérages de Mme de Flahaut. »

tration napoléonienne, qui faisait, pour ainsi dire, tache de gloire en ce milieu de libéralisme bourgeois.

Aimable et lettré, il avait, au gré de l'opinion féminine, les manières et la parole bien engageantes. Il ne donnait pas l'idée, sans doute, qu'il eût jamais été un disciple fervent des longues études. Ses multiples désirs et l'en-dehors frivole de ses goûts n'étaient pas de nature à en imprimer la conviction. Mais avec son sens affiné, sa mémoire heureuse, sa compréhension claire des choses, on ne sentait pas qu'il eût besoin d'en avoir appris davantage. Il composait des pièces de vers, où les jeunes femmes trouvaient de l'esprit, parce qu'il en dépensait auprès d'elles et pour elles. On disait aussi qu'il façonnait des romances, paroles et musique, et qu'il ténorisait avec agrément. Ces menus talents avaient leur prix dans l'intimité.

Simple officier démissionnaire, n'ayant d'officiel que ses relations avec les fils du roi, il voulut aller au plus rapide dans le choix des moyens capables d'attirer sur sa personne l'attention; ce fut de se rendre un des arbitres de la mode et de faire école de dandysme. Il possédait, par disposition de nature, le don de la mise élégante. Le cachet de décision militaire dont s'était empreinte sa physionomie, durant la campagne d'Afrique, empêchait que cette élégance dégénérât en fadeur. Il se mit sur la ligne des Brummell et des d'Orsay — autant que lui dura ce caprice.

Apprécié, remarqué, il le fut à souhait parmi les suiveurs de la mode. On lui sut gré d'avoir lancé telle coupe inédite, telle forme vestimentale hardie et de bon goût. Il fut question, dans les journaux pour fashionnables, d'un particulier gilet de soirée, à liséré d'or, dont Morny aurait été l'inspirateur. Étendant son influence

aux choses de l'ameublement, il eut la satisfaction de voir adopter par une certaine vogue maints objets, que sa main avait choisis.

Avant de s'être créé une fortune personnelle, avant d'avoir établi ses lares familiers dans le pavillon de l'avenue des Champs-Élysées, qui se blottissait tout contre la majestueuse propriété de la comtesse Lehon, il habitait chez son père, rue d'Angoulême, — sous l'Empire rebaptisée rue de Morny (1) — une gracieuse demeure où dormaient des souvenirs d'art et de galanterie. C'était l'hôtel, intérieurement orné de peintures remarquables et de décorations exquises, que le comte d'Artois avait fait construire, à l'angle des Champs-Élysées, sur les dessins de l'architecte Chalgrin, non pour y filer soi-même des jours heureux, mais pour l'offrir à sa belle et spirituelle maîtresse, Louise Contat. Aucune résidence, avant celle-là, ne s'était élevée en bordure de la célèbre promenade parisienne. La tourmente révolutionnaire passa sans en ébranler les murs. A son tour s'y était fixé un ambassadeur italien, du nom de Marescalchi. Flahaut, se souvenait d'avoir assisté à un bal des plus pittoresques par l'effet changeant des motifs et des costumes, que le comte de Marescalchi avait offert, en 1809, à l'empereur Napoléon. Puis étaient venues dans la maison, recevant, donnant des fêtes, la comtesse de Durfort et sa fille, Mme de Juigné, jusqu'au moment où Flahaut s'en était rendu possesseur, c'est-à-dire en 1830, et avait installé près de lui, près de la comtesse de Flahaut avec ses filles, le jeune Morny (2). C'est de là

(1) Mais, sous la République, par l'effet d'une nouvelle disgrâce, La Boëtie a supplanté Morny.

(2) Le général de Flahaut y séjourna vingt-trois années, au terme desquelles il en fit cession à la baronne de Royer. Détail intéressant : le

que notre héros prenait son essor, le soir, pour s'envoler de par le monde, plein de confiance et porté par le succès. Mme de Souza eût pu dire de lui comme elle avait dit de son fils Charles, dont elle célébrait le vingt-sixième anniversaire :

> Oh ! ce jeune homme est destiné
> A triompher du difficile (1) !

Il s'en tenait, pour l'instant, à moissonner des agréments faciles et doux. Nul, assurait-on déjà, ne savait comme lui entrer dans un salon, y produire l'impression désirable et disparaître à propos, de manière à en inspirer le regret, pendant qu'elle durait encore. A la vérité, il n'était pas d'une beauté de physionomie comparable à celle d'un Walewski, par exemple. Si le sourire, le demi-sourire énigmatique seyait bien à ses lèvres, ses dents mal rangées gagnaient à se dissimuler sous la moustache. Si le front où germaient des desseins ambitieux était large assez pour les contenir, absentes, tout à fait absentes étaient les boucles légères qu'on eût souhaité d'y voir. C'est à Morny, lorsqu'il sera devenu un candidat aux honneurs publics, un député du parti de l'ordre, que s'adressera le trait moqueur d'Armand Marrast, le qualifiant : *le plus jeune et le plus*

fondé de pouvoirs du vendeur, en 1853, n'est autre que Morny. Au moment où nous en écrivons, cet élégant logis a changé de nom et s'appelle l'hôtel de Massa-Regnier.

(1) Autographe d'une poésie assez pâle de Mme de Souza. — vraie poésie d'anniversaire ! Elle avait envoyé la chose à la générale de La Brune en l'accompagnant d'un post-scriptum, qui la montre légèrement inquiète sur la valeur de cet envoi : « Voici les couplets, chère Madame, ne les montrez ni ne les donnez à personne ; car je ne veux point qu'on connaisse toute ma faiblesse, ni mon peu de talent poétique. D'ailleurs, mon fils ne serait peut-être pas satisfait qu'un autre que lui lût ces seuls vers de sa bonne vieille mère. Songez à notre dîner. Je penserai aux truffes, dimanche matin, et nous en parlerons en soupirant, le général de La Brune et moi. »

chauve des satisfaits. Mais il séduisait par le dégagé de l'allure, par l'expression du visage, par des détails que nous avons, précédemment, fait valoir et pour d'intimes raisons.

En attendant qu'il passât des salons sur la scène politique avec autant de désinvolture que d'une maison dans une autre, il menait en artiste les choses du monde, de la mode et de la galanterie, Il se donnait patience en regardant, écoutant, s'instruisant et, pour se distraire, grappillant d'une main légère dans les vergers de Vénus quelques fruits savoureux, se formant aux goûts, aux instincts, aux habitudes du grand seigneur qu'il sera plus tard, et s'adonnant au sport des chevaux.

Dans les entrefaites, il manifesta des velléités de journalisme, comme en prévision des éléments d'action industrielle ou financière qu'il saurait y trouver, un jour.

Le comte Walewski, fils naturel de Napoléon Ier et de la comtesse polonaise Marie Walewska, venait d'acheter la propriété d'une feuille du soir. Il avait quitté l'armée et les bureaux arabes, donné sa démission d'officier du 4e hussards, pour conduire, d'une main sans doute plus hésitante que lorsqu'il avait à serrer les rênes de son cheval, sur le sol africain, les destinées incertaines du *Messager*. Sous l'inspiration prudente, attentive à ne se commettre en rien, à ne heurter aucune institution ni personne, d'un esprit plutôt apte aux détours de la diplomatie qu'aux vives campagnes de la presse quodidienne, on pratiquait là une politique inoffensive, sans autre assaisonnement que la froide raison (1). Morny avait des amis au *Messager*. Il y faisait

(1) D'Alton-Shée se plaisait à dire qu'on avait eu beaucoup de peine

des apparitions, vaguement sollicité du désir d'y prendre place et se promettant, chaque fois, d'écrire un article pour le lendemain. Walewski ayant eu l'idée d'une sorte de courrier hebdomadaire, le voulut confier à l'un de ses rédacteurs habituels, le vicomte d'Alton-Shée. Celui-ci, dont la plume capricieuse appréhendait un peu l'assujettissement des besognes régulières, offrit à Morny d'en partager avec lui le travail, les profits et l'honneur. On élabora, séance tenante, le programme de cette collaboration, qui devait être exemplaire. Chacun aurait suivi son penchant, Morny dans le sens du progrès conservateur, d'Alton-Shée avec le ton d'une opposition plus avancée, et le tout se fût concilié pour la meilleure harmonie possible.

Comme le premier allait se mettre à la tâche, il s'en laissa distraire par des dérivatifs mondains, alors que le deuxième arrivait seul au bout de son feuilleton. Puis, étaient survenus des empêchements, des affaires entamées, des commencements d'entreprises. L'idée périt dans l'œuf. On n'eut jamais qu'un article de Morny dans le *Messager*, sur les sucres, et ce fut quand il s'occupa, pour le bien général et pour son bien particulier, de l'industrie sucrière.

Favori des salons et familier des princes, on le savait très avant poussé dans les bonnes grâces de la famille royale. Sa belle et tendre protectrice, la comtesse Le Hon, ambassadrice de Belgique, aurait pu à elle seule l'y mettre sur un bon pied, si son père lui-même, pair de France et lieutenant général des armées, n'eût pas été en posture de l'y établir excellemment. Au surplus,

à faire accepter par M. Walewski, dans les colonnes de son journal, le simple mot de *coalition*, parce que ce mot, objectait-il, ne se prenait qu'en mauvaise part

il plaisait, et toutes les chances étaient assemblées dans son jeu.

Son influence à la Cour Louis-Philipienne n'avait rien de prépondérant, mais elle s'y dénotait à des signes mondains particuliers et sensibles.

Telle qu'il la put considérer, cette Cour manquait de prestige ; elle était alors — selon le mot d'une grande dame — bien près de ses pièces en fait de beau monde. On avait le regret — ou le malin plaisir — d'y constater un laisser-aller de l'étiquette, un défaut évident d'aristocratisme dont le roi, trop fin d'esprit pour n'en pas voir et les lacunes et les disparates, se sentait gêné tout le premier. L'armorial de France n'y brillait que par son abstention. Tranquilles en leur indifférence dédaigneuse, n'ayant point à espérer, comme sous un Napoléon, des places, des honneurs et n'ayant pas non plus à craindre, comme sous « l'Autre » encore, de ces confiscations sans phrases qui forçaient les récalcitrants à baisser pavillon, les tenants de l'ancien régime boudaient, a dit un des leurs, avec une aisance et une insolence inimaginables. Les fidèles de la branche aînée ne quittaient guère leurs vieux hôtels, mais s'enfermant entre leurs portraits de famille, dans leurs appartements meublés des insignes de la royauté déchue, ils n'en sortaient que pour se visiter les uns les autres, pour échanger des sarcasmes et les impressions de leur déplaisir sur le train actuel des choses. La défection du personnel habituel des Cours avait creusé des vides profonds au Château. Une république ne s'en fût pas moins bien portée. Le dommage en était réel pour la représentation extérieure d'une société princière, où les costumes qui resplendissent d'or et de broderies, les titres qui sonnent, les apparences qui brillent et

qui scintillent, sont de tradition, presque de nécessité.

On se donnait beaucoup de peine sans beaucoup d'effet, en vue d'harmoniser la magnificence du cadre et la valeur décorative des invités. Toute fraction d'élégance supérieure, qu'on se flattait d'y introduire, était appréciée comme une conquête. Tout élément de haute mondanité française ou étrangère qui s'y portait, susceptible d'en relever le lustre par l'éclat d'un nom ou seulement par un air de grande qualité, y recevait un accueil très empressé. Ainsi, en 1834, il avait suffi qu'on annonçât, aux Tuileries, la venue d'une des ladies les plus en montre de l'aristocratie britannique pour y faire émotion. La duchesse de Dino s'amusait à en consigner la remarque ironiquement sur l'un des feuillets de sa chronique journalière :

« Lady Jersey a été aux Tuileries; Mgr le duc d'Orléans a été tout a fait à ses ordres.

« Au Château, on a été charmé de l'arrivée de cette aristocrate d'outre-Manche. »

Encore celle qu'on nommait lady Jersey, malgré qu'elle eût une vanité énorme doublée d'un manque complet d'esprit, était-elle d'origine bourgeoise, étant, par sa mère, la petite-fille du banquier Robert Child.

En réalité, la haute et exquise société de l'ancienne monarchie s'était rendue rare au point de sembler presque introuvable.

Il ne fut pas inutile, en conséquence, qu'un gentilhomme-né, comme Morny, formât avec le prince d'Orléans, le duc de Nemours, le marquis de La Valette et un petit nombre de leurs émules, un cercle d'animation brillante en ces lieux assoupis. Il le fallait, disons-nous, pour relever d'un degré le ton d'une Cour dont

l'atmosphère s'épaississait, où les manières de quelques-uns étaient restées bien empesées, quoiqu'ils affectassent de se donner des airs alertes et dégagés, où l'espèce de familiarité lourde, qu'on prenait pour de la correction facile, aurait eu le plus grand tort à se prétendre le modèle de la fine politesse française, où des personnages d'importance, des députés du centre, tels que « Monsieur Dupin », croyaient atteindre aux derniers raffinements du langage en appelant Madame Adélaïde, la sœur du roi, « Ma belle demoiselle! » Il n'était pas jusqu'à ce Dupin même, que la duchesse de Dino qualifiait avec une aménité tout aristocratique « un pédant grossier, sentencieux et criard comme un procureur, joignant à cela la plus lourde vanité plébéienne », Dupin, le parvenu bourgeois, l'incarnation en personne de Monsieur Jourdain juriste, qui n'en fût venu à critiquer, lui aussi, le Château et à faire le difficile sur le monde qu'on y recevait, depuis qu'il avait été amené, en 1834, à fréquenter, pendant quelques mois, la meilleure société londonnienne. Il lui plaisait à dire que la Cour manquait de dignité, que les femmes n'y étaient pas assez bien mises et que le roi Louis-Philippe ne « trônait » pas assez! (1). Sur cette grisaille se détachaient en notes

(1) Dans cet ordre de sujets de Cour et de comparaisons mondaines, il ne sera pas sans intérêt de lire un récit, tiré de la bonne source, du grand bal donné par le duc d'Orléans, en 1834. « M. le duc d'Orléans m'a raconté beaucoup de choses de son bal de la veille. Voici ce qui m'est resté, avec ce qui m'en a été dit, ailleurs. La plus grande élégance, la plus grande recherche, de la magnificence, du joli monde, un souper superbe, des fleurs, des statues groupées avec art, des lumières à aveugler, du blanc et or partout; des livrées neuves, des valets de chambre en habits habillés, l'épée au côté, vêtus de velours, tous poudrés à blanc; et beaucoup de diamants dans les parures des femmes; la Reine charmée, Mme Adelaïde piquée disant : « *C'est du Louis XV* » ; tous les hommes en uniforme, mais en

vives des contrastes heureux d'esprit, de beauté, de distinction vraie, d'originalité, clairsemés peut-être, mais d'autant plus en valeur et d'autant plus goûtés. Toutes les complaisances allaient à cette jeunesse aimable, hardie, entreprenante qu'on disait « la jeunesse dorée » ; elle était la fashion, l'aristocratie nouvelle des Tuileries embourgeoisées.

Ami, parfois rival heureux du duc d'Orléans, Auguste de Morny cueillait des succès, auxquels prétendait également par les droits de l'esprit, de la distinction et de la jeunesse, le fils aîné du roi. Celui-ci, de taille élevée, blond, bien fait, courageux, instruit, donnait beaucoup de temps à sa toilette et marivaudait volontiers. Par quelle raison de boudoir ? Et pour quel mystérieux objet ? Un nuage s'éleva, qui faillit offusquer les belles sympathies éclairant les rapports de Morny, l'Alcibiade du jour, et du duc d'Orléans, le plus aimable et le plus aimé des princes. Des cartes furent échangées, on arrêta les termes d'une rencontre sous les ombrages d'une propriété privée. Deux balles partirent, au signal donné, qui froissèrent quelques branchages et ne firent pas d'autre mal. Les adversaires, avant de quitter l'avenue du parc, s'étaient déjà réconciliés.

Si complaisamment qu'on l'y traitât, Morny ne restreignait pas aux sphères de la haute société ses curiosités, ses passe-temps. Les tentations s'offraient plus

pantalon et bottes, et M. le duc de Nemours arrivant en habit d'officier général, extrêmement brodé, en culottes courtes, bas et souliers, joli, à ce que l'on dit, ayant bonne grâce et l'air fort noble. M. le duc d'Orléans m'a demandé si, pour un militaire, je ne préférais pas le pantalon et les bottes. Voici ma réponse : « L'empereur Napoléon qui a gagné tant de batailles, était tous les soirs, quand il dînait seul avec l'Impératrice, en bas de soie et en souliers à boucles. — Vraiment ? — Oui, Monseigneur. — Ah ! c'est différent. » (Duchesse de Dino, *Chronique*, décembre 1834).

diverses et de nature plus mêlée sur la lisière, qu'il côtoyait avec la génération étourdie qui florissait vers 1835 et pour laquelle toutes les sortes de prodigalités étaient un besoin, une fièvre de chaque jour. La folie du carnaval, l'invention du cancan, l'acclimatation des cercles et des courses, furent des œuvres de cette génération-là. Morny ne se piquait pas d'avoir assez de sagesse pour en éviter les dissipations, mais il eut assez de raison pour y conserver le gouvernement de sa volonté, tout en les partageant.

Sur les confins de 1840, voulait-on classer un élégant viveur, on posait d'abord cette question : Est-il du monde ? Et l'affirmative signifiait qu'on était d'une certaine élite appréciée, reconnue sur le boulevard, qu'on avait des habitudes journalières établies auxquelles pas un ne se dérobait, comme de passer, à cinq heures devant Tortoni, de se faire voir, deux heures plus tard, au Café de Paris, et, le soir, d'apparaître au Café anglais, ou de se montrer aux cercles de l'Union et du Jockey. Sans être l'un des habitués des dits lieux spécialement réputés auprès du Paris soupeur, Morny, membre du Jockey-Club, suivait le flot et s'y laissait porter, d'occasion. Plus d'une fois s'attarda-t-il, dans les salons du Café de Paris, aux heures de liesse où sonnait là joyeusement le rire clair de Mlle Malaga (1). L'un de ses fidèles d'alors, le vicomte d'Alton-Shée en était des mieux informés, lui qui crayonnait son por-

(1) Belle à miracle, selon le dire de Villemessant, joyeuse dans toute l'acception du terme, aimant les fêtes et le luxe, insouciante et prodigue, comme une Alphonsine Duplessis, cette demi-mondaine faisait tapage en 1840. Elle avait cette particularité que les mots pudeur, vertu, étaient, pour elle, dénués de sens, qu'elle trouvait les vêtements les plus sommaires incommodes, à la maison, et qu'elle s'étonnait ingénument de ce qu'on lui en exprimait, parfois, de la surprise.

trait, au bon temps où tous deux puisaient du même verre aux sources de la haute joie.

Douze à quinze années plus tard, quand le relèvement de l'Empire l'aura haussé d'emblée aux sommets du pouvoir, Morny se souviendra de son ancien compagnon de plaisir, alors que, par désœuvrement, l'un et l'autre cherchaient dans la vie facile l'apaisement de leurs aspirations insatisfaites. Le 4 décembre 1851, l'ancien pair de France métamorphosé brusquement en sectaire du socialisme (1), se verra dénoncé aux pires rigueurs de la réaction bonapartiste triomphante. Une discussion assez chaude aura lieu entre le général de Saint-Arnaud réclamant, *tout au moins*, son expulsion hors de France et Morny, qui contestera l'utilité de cette mesure et empêchera qu'elle ne soit prise. Six semaines après, Auguste de Morny lui-même ayant dû donner sa démission de ministre, d'Alton-Shée pourra lui adresser la lettre suivante pleine à la fois de gratitude et de dignité :

Mon cher Morny,

Je dois à ton ancienne amitié de n'avoir encore été ni arrêté, ni exilé, ni transporté. J'ai accepté sans peine un

(1) Cette variation avait paru fort bizarre, pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe. Ses nobles collègues ne revenaient pas de leur stupeur, lorsqu'ils entendaient le comte d'Alton-Shée, à la tribune ou de son banc, faire l'éloge de la Convention, appeler Metternich un vieillard cruel et corrompu, dire du duc de Modène qu'il était un Néron en raccourci et prononcer tranquillement des apophthegmes démocratiques du rouge le plus vif.

Le hasard nous ayant fait nommer le duc de Modène, nous relèverons dans la *Chronique* de la duchesse de Dino, un curieux passage relatif aux bizarres persécutions de ce principicule italien : « Le duc de Modène fait le petit tyran dans ses États. Une de ses vexations les plus habituelles est de faire couper les favoris et la moustache de ceux dont les passeports offrent la moindre irrégularité ; la mode du temps rend cette tonte plus douloureuse que ne le serait la prison ; celle-ci y est, du reste, jointe assez ordinairement. » (Septembre 1835).

service que j'aurais trouvé tout naturel de te rendre, si les rôles avaient été intervertis ; et, à présent que tu n'es plus au pouvoir, de bon cœur je te remercie.

D'ALTON

Le trait fut à l'honneur de l'un et de l'autre. Toujours était-il qu'aux alentours de 1838, pour en revenir à ce que nous disions tout à l'heure, Morny, comme d'Alton-Shée, La Valette, Fernand de Montguyon et divers praticiens élégants de la vie, menaient d'un bon train les libertés permises à la jeunesse.

*
* *

De ces escapades, le petit-fils de Mme de Souza ne se vantait pas tout haut chez la comtesse Le Hon. Car, la maison d'habitude, où le ramenaient presque chaque jour ses pas fidèles, la maison qu'il savait être vraiment la sienne par la chaleur d'affection dont on y était pénétré à son égard, était bien celle qu'occupait, en un cadre de luxe, au rond-point des Champs-Elysées, « l'ambassadrice aux cheveux d'or », « l'Iris aux yeux bleus », qui mettait en émoi les imaginations poétiques.

Nul de ceux qui ont effleuré le moindrement l'histoire de la société du second Empire n'ignore combien porta bonheur aux débuts de Morny dans la vie active l'amitié douce et persévérante de la comtesse Le Hon. Les sympathies de son âme s'étaient éveillées en faveur du fils de Flahaut, quand il n'était qu'un jeune sous-lieutenant et qu'elle-même entretenait avec la reine Hortense une correspondance assidue, où n'était pas oublié Morny. Elles ne se résigneront à se détacher définitivement de sa personne et de ses intérêts que

lorsqu'il sera ambassadeur, président du Corps Législatif et marié.

Célèbre par sa beauté, par le brillant de son entourage et de ses réceptions, elle était en première ligne des femmes du monde, qui gouvernaient alors l'esprit de Paris. Les diplomates, les gens de cour, les écrivains et les artistes en vogue, recherchaient ses invitations, en les considérant comme des faveurs. Les princes avaient adopté l'habitude de fréquenter son salon, comme s'il eût été vraiment une annexe des Tuileries. Le duc d'Orléans lui prodiguait avec une délicatesse infinie les hommages les plus constants (1). Dans cette élite, le comte de Morny eut le privilège qu'on l'appelât le Préféré.

Elle souriait à sa jeunesse, suivait d'un regard complaisant ses vues, ses desseins, ses convoitises impatientes, l'encourageait à les remplir et l'y aidait des moyens que procure la fortune. Fille d'un riche banquier de Bruxelles, Mosselman, elle avait épousé le comte Charles-Joseph Le Hon, l'un des fondateurs de la monarchie de Belgique et le représentant du roi Léopold auprès du Gouvernement français : elle était armée d'influence et de richesses. Comme auprès d'elle Morny se disait las de n'avoir d'autre emploi de son temps que les sports, les chevaux, les courses (sans parler de la galanterie), elle avait non moins fortement que lui-même senti qu'en effet ces divers objets offerts à son activité ne pouvaient suffire à en contenter les besoins. Elle lui ouvrit des perspectives plus amples. Il trouverait ailleurs d'autres aliments et de plus substantiels pour ses appétits de conquête. Elle les lui ferait connaître,

(1) Cf. *Les Femmes du Second Empire.*

au besoin. Ainsi prit-elle la résolution de l'associer à d'importantes combinaisons industrielles et financières.

La première condition pour être indépendant, c'est d'être riche. Il le voulut être et se rendit capable de le devenir.

C'est loin de Paris, en Auvergne où la comtesse Le Hon, son associée, disions-nous, son Egérie et son amie, possédait des biens considérables, qu'il alla tracer le cercle de ses premières opérations. Il y rencontra des solidarités précieuses. A l'époque où Morny menait la vie de garnison, à Clermont-Ferrand, il avait noué, dans cette ville, des amitiés solides. Il sut les retrouver à propos et s'en servir. Ces forces jointes aux siennes lui rendirent possible la création de grands établissements voués à la production du sucre indigène. C'était alors un des épisodes brûlants de la bataille économique : on luttait d'arrache-pied contre l'envahissement du sucre colonial. Des intérêts graves étaient en jeu ; il sut les conduire avec une clairvoyance et un bonheur tels que les représentants de cette industrie réunis en congrès, à Paris, au nombre de quatre cents, l'élurent leur président.

Il inspirait la confiance, qu'il avait en soi ; il était en évidence, recherché, apprécié. Son intelligence se poussa à des visées plus hautes. Comme il venait de franchir sa trentième année, c'est-à-dire le minimum de l'âge où il fût permis, sous Louis-Philippe, à un citoyen français de donner des lois à son pays, très opportune s'ouvrit une vacance à la Chambre des députés. Par une rencontre doublement favorable, elle se produisait dans la circonscription même, qu'il avait contribué à enrichir, tout en y travaillant à bâtir sa propre fortune. Il se présenta donc, alla visiter les électeurs

ALEXANDRA FEODOROWNA, IMPÉRATRICE DE RUSSIE

de la Limagne et recueillir des voix de bourgade en bourgade. Aussi séduisant qu'entreprenant, il était de ces candidats heureux, qui enlèvent un vote comme on surprend un cœur, par un sourire. Mauvais prophète en la cause, le comte Duchâtel avait dit de lui, la veille de cette campagne électorale : *Il n'aura pas dix voix !* Il eut celles-là et, pour les renforcer, des milliers en sus. Clermont l'avait choisi pour son mandataire (1).

Son rôle, parmi les législateurs de la monarchie constitutionnelle, n'éclata pas, d'abord, plein de maîtrise. Ses apparitions à la tribune ne laissèrent point de traces mémorables, quoiqu'elles eussent répondu, chaque fois à une idée juste, à un point de vue positif. Quand un motif d'exception l'amenait à prendre la parole, il s'en fallait que Morny révélât des dons oratoires de premier ordre. Il en était dépourvu et n'y prétendait point. Lorsqu'il s'était décidé à monter les marches de la tribune, de loin en loin, c'était pour prononcer d'un air détaché, tranquille, de ces arguments solides qu'on appelle des agents de conviction. L'organe, chez lui, était un peu terne, la voix un peu traînante. La chaleur naturelle de l'éloquence n'était pas sur ses lèvres ni dans son cœur. Simplement, il donnait aux mots une lucidité mathématique (2), que ne dédaignaient point ses adversaires. En vertu de

(1) 1842.

(2) Tels ses discours sur la coupure des billets de banque, une mesure où l'on voyait presque du socialisme, et qu'il jugeait une affaire de bon sens, malgré tout le mal qu'en pût dire Thiers ou Duchâtel ; sur l'emploi des fonds secrets, sur la conversion des rentes et sur la légalité des marchés à terme. « Les marchés à terme, déclarait-il, c'est le levier du crédit public ; il s'interpose entre l'offre et l'achat du titre réel ; il soulève le crédit ; il joue en quelque sorte, si je puis emprunter une comparaison à la science, le rôle du volant dans la machine à vapeur, et s'interpose entre l'action et la réaction. »

cette disposition très humaine, qui nous incline à n'estimer que faiblement chez d'autres les avantages ou les facultés dont la nature oublia de nous enrichir, il admirait peu les discours et les discoureurs. Déjà érigeait-il en principe son horreur de la phrase.

Par instants, l'envie lui prenait de mettre la main à la plume ; faute d'agir, il théorisait, s'efforçant à rassembler en un corps de doctrine ses vues sur la politique et l'économie sociale. En 1846, quand le pouvoir de la presse, malgré ses restrictions, n'était pas un vain mot, comme il le sera sous la dictature impérialiste, il songea à prendre position dans un journal solidement, ainsi que dans une place forte d'où l'on pousse au dehors des sorties vigoureuses. Opportunément, Véron, propriétaire du *Constitutionnel* depuis deux années, avait laissé entendre qu'il accepterait un associé. Morny, mis au courant, pria l'un de ses amis, Granier de Cassagnac, d'entamer la négociation : celle-ci réussit au delà de ses vœux ; car, six années plus tard, lorsque Mirès rachètera le journal de Véron, la part de Morny dans la vente atteindra la somme rondelette de cinq cent mille francs. Il avait bien opéré et s'était retrouvé là tout à fait sur son terrain — les honneurs de la représentation nationale ne lui ayant pas fait oublier le souci des choses pratiques.

L'argent est nécessaire à la politique et la politique a des retours précieux pour les avances qui lui ont été faites. Sans compromettre son mandat de député, Morny sut le rendre agissant au profit de ses relations d'affaires. L'industrie lui avait été propice. Mais, pour se muer en des résultats durables, cette force de création par la production continue exige des efforts suivis, réguliers. Ses désirs impatients s'enquirent de moyens

plus expéditifs. Il se tourna vers la spéculation, où s'édifient, se renversent, se relèvent en un jour les fortunes, où, d'un tour de roue, la capricieuse déesse, qui mène le monde, peut porter ses favoris au sommet ou les en jeter bas. Sa chance le suivit là comme partout.

*
* *

Pendant qu'il se livrait aux émotions de l'agio, jouait à la hausse sur les mines de la Vieille-Montagne, achetait, échangeait ou revendait des tableaux, faisait courir, meublait son hôtel des Champs-Élysées, voisinait aimablement chez la comtesse Le Hon et négligeait un peu la politique, le Gouvernement de Juillet, dont il était un des zélateurs, avait fort à se débattre contre les difficultés nombreuses embarrassant sa marche.

Hier encore, sous un gouvernement sage et paternel, les âmes s'épanouissaient au bonheur de vivre. On négociait, travaillait, spéculait dans une douce quiétude. Les passions, cependant, n'étaient qu'assoupies. Elles allaient se réveiller avec un surcroît de violence. Déjà avait-on l'impression qu'elles fermentaient dans l'ombre et n'attendaient que l'occasion d'éclater en plein jour. De la tribune tombaient des phrases d'une signification inquiétante et dont les échos se répercutaient mille fois au dehors. On reprochait au pouvoir d'avoir répudié, par un amour égoïste du repos, les plus saintes espérances de l'humanité. On l'accusait de présenter un spectacle démoralisateur à l'Europe en demeurant immobile au milieu des agitations d'idées les plus fécondes, en étouffant la voix de la presse, en laissant stérile pour le peuple une révolution faite par le peuple.

Lorsque, repris d'attention aux choses du Parlement comme aux reflux de l'opinion, le député du Puy-de-

Dôme voulut examiner de près la situation intérieure du pays, il ne s'y trompa point : trop clairs étaient les symptômes d'un conflit prochain entre le trône et la nation. On a dit de Morny que, traité en camarade par les fils de Louis-Philippe, il s'était montré pour l'orléanisme un ami du premier degré. Au vrai, ses illusions durèrent peu sur la solidité d'un régime sans grandeur et dénué d'un sens net du pouvoir. Il était de ceux qui s'étonnaient haut de voir des gouvernants accuser si peu de suite dans leurs projets, si peu de souffle et si peu de résistance en leurs volontés. On entrait aux affaires, on en sortait comme par jeu. Le jour de son départ du ministère, le duc Victor de Broglie, un homme d'esprit et de raison, pourtant, dansait de joie dans la salle du Conseil. Le maréchal Soult étant arrivé lui demande : « Qu'avez-vous, mon cher duc ? que vous est-il arrivé de si heureux ? — Maréchal, nous quittons le ministère. » Et le vieux soldat de répondre : « Vous y êtes entré comme un sage, et vous en sortez comme un fou. » Morny aurait pu se trouver chez Louis-Philippe, le soir où Talleyrand disait au roi des Français, qui n'aimait guère ses ministres, à propos d'un de ses gouvernants, et non des moindres : « Vous ne ferez jamais rien de M. Thiers, qui serait, cependant, un excellent ambassadeur. Mais c'est un de ces hommes dont on ne peut se servir qu'à condition de les satisfaire. Or, il ne sera jamais satisfait. »

En 1847, Morny se trouvait placé en tête d'un groupe d'hommes nouveaux, qui, voyant la monarchie sérieusement compromise par des maladresses flagrantes, auraient voulu l'attirer en d'autres et meilleures voies. Mais la majorité ministérielle dormait. Le Gouvernement dormait. La politique conservatrice ne pensait

qu'à digérer à son aise les biens acquis. « Que fait-on ? s'écriait un député. Rien. Que veut-on faire ? Rien, toujours rien. Rien sous toutes les formes (1) ». On avait pris l'unique parti de vivre au jour le jour. Plus avisé que Thiers, qu'Odilon Barrot et d'autres leaders éloquents du parti, l'élu de Clermont-Ferrand sentait approcher l'heure des règlements de comptes difficiles. Son zèle dynastique et ses capacités de dévouement n'en étaient pas renforcés, au contraire. Orléaniste comme il eût été bourbonien, légitimiste pur et « drapeau blanc », au cas où les circonstances eussent commandé dans un sens ou dans l'autre ce mariage de son amour instinctif de l'ordre avec son désir hâtif de parvenir, son esprit était nourri d'un complet scepticisme, quant aux formes purement extérieures de l'autorité, pourvu qu'il en connût une capable d'en manier les ressorts.

Momentanément, la famille d'Orléans à laquelle il était lié par d'étroites sympathies personnelles, représentait encore le pouvoir. Tant qu'elle conservait une chance sérieuse de salut, il essaya de lui inspirer de justes alarmes sur les périls où elle s'enfonçait. Avant la dernière session, il s'était rendu chez Louis-Philippe, et, en des termes pressants, qui ressemblaient à l'offre d'un concours énergique, il avait cru devoir l'avertir, le mettre en garde. Mais le roi, enlisé dans son optimisme, s'était contenté de sourire. Il lui prit amicalement l'oreille et lui dit : « Soyez sans crainte, jeune

(1) Quelques années auparavant, se trouvant à Bade, avec le célèbre orateur Berryer, la princesse de Liéven, toujours très occupée de politique et de diplomatie, recevait à des questions, qu'elle lui posait sur les éventualités du lendemain à espérer ou à craindre, les réponses suivantes : « Croyez-vous à la durée du Gouvernement actuel ? — Non. — A la République ? — Non. — A Henri V ? — Non. — Mais à quoi croyez-vous donc ? — A rien, car, en France, rien n'est possible à établir. »

homme, la France est un pays qu'on mène avec des fonctionnaires publics. » Il avait oublié d'ajouter : avec des généraux et des soldats.

Constatant qu'il perdait son temps et ses paroles, Morny commença à préparer sa conversion. Depuis quelque temps déjà son père, que Louis-Philippe avait comblé de faveurs, tournait la tête d'un autre côté, l'invitant à suivre son exemple, à s'éloigner discrètement et à se ménager une avantageuse porte de sortie.

*
* *

Les événements allèrent vite aux conclusions extrêmes. Par sa généreuse crainte de faire couler le sang, Louis-Philippe avait cédé le terrain sans combattre à l'émeute populaire. Faute lourde, aux yeux d'un Morny, trop indulgent aux crimes politiques utiles pour comprendre qu'on préférât le sacrifice d'une couronne à la dépense d'une journée d'énergie. Il devait répéter, plusieurs fois dans la suite, que, si lui Morny avait présidé, le 24 février 1848, à la place de M. de Sauzet, la Chambre n'aurait pas été forcée.

Cette bourrasque avait jeté une perturbation profonde dans le monde riche, élégant, frondeur par inclination d'esprit mais conservateur par intérêt, auquel notre héros appartenait, et que la crainte du changement à défaut d'une opinion bien assise rattachait, comme lui, au parti constitutionnel. Toute la politique dont on y faisait parade aurait pu se résumer dans cette conversation entendue d'un satisfait dialoguant avec un homme du boulevard :

« Durant dix ans, au moins, on a accusé le roi de corruption ; vous voyez bien qu'on a eu tort : Louis-Philippe ne corrompit pas assez.

— Cependant, le commerce des voix électorales, l'affaire Pritchard, les volte-face, à la Chambre?

— Tarare ! répondait le satisfait ; il ne corrompit pas assez ; car, s'il avait corrompu tout le monde, il n'y aurait jamais eu de révolution. »

La boutade était plaisante; mais la forme ne changeait rien aux conséquences des faits. La révolution avait été, pour Morny en particulier, une surprise désagréable en renversant tout à coup ses combinaisons financières — qu'il croyait des mieux établies. Il se réveilla ruiné (1) et n'en fut que plus indisposé à faire cause commune avec le peuple. Ni ses goûts ni son éducation ne l'avaient préparé pour cet ordre de choses. Il s'y trouvait isolé, sans aucun point d'appui. Actif, entreprenant, d'un esprit ouvert, devrait-il rester longtemps l'âme inerte et les bras croisés? Il cherchait où orienter ses vues, ses désirs. En désespoir de cause, il faillit embrasser les opinions légitimistes. Un élan imprévu allait le porter à Frohsdorff. Il fut à deux doigts d'entreprendre le voyage. Détail singulier fort peu connu, que cette heure d'hésitation dont nous découvrons les indices dans le journal de la princesse Mélanie (2) :

« M. de Morny est venu voir Clément, (3) mentionne-t-elle au courant d'août 1848 ; il lui a dit qu'il n'y avait plus qu'une chance de salut pour la France, qu'il fallait appeler Henri V sur le trône. Ce qu'il a vu à Clermont lui montrait que la famille d'Orléans était

(1) En 1851, il se verra obligé de vendre ses tableaux et son habitation des Champs-Élysées.

(2) Mélanie de Metternich.

(3) Le prince Clément de Metternich, le fameux diplomate et chancelier de l'empire d'Autriche.

perdue à jamais pour la France. Il veut faire le voyage de Frohsdorff, à l'insu des siens. »

Mais, ayant vite reconnu, sans doute, que les nobles défenseurs du drapeau fleurdelysé ne seraient pas plus prompts que leurs rivaux orléanistes à mettre l'épée à la main ou la main à la poche, il changea de route, et, au lieu d'aller à Frohsdorff, il porta ses pas vers l'hôtel du Rhin, chez M. Louis Bonaparte, son frère.

*
* *

Derrière les républicains grisés, extasiés de leur victoire éphémère, s'étaient glissés des prétendants, des sauveurs. Le revenant de Ham, « le neveu de l'oncle » arrivait à propos, avec de l'or en poche, des titres et des lauriers en perspective, pour les habiles ; et, pour le peuple, des promesses de gloire, d'apaisement, de sécurité nationale, des promesses dorées autant qu'on en pouvait lire et entendre.

Morny se fit bonapartiste, aux premières lueurs apparues des hautes destinées de Louis-Napoléon. Jusqu'alors il avait eu peu d'occasions non seulement d'approcher, mais d'entrevoir son frère. La première fois que leurs regards s'étaient rencontrés, ç'avait été par hasard en Angleterre. Le général de Flahaut traversait en équipage une rue de Londres, Auguste étant auprès de lui et d'une de ses filles, la future marquise de La Valette. Un passant de stature moyenne, d'allures simples, n'ayant rien de caractéristique en sa personne, les salua au passage, et Flahaut lui avait rendu son salut avec un très vif empressement, nuancé d'une forme de respect. Morny s'était montré curieux de savoir quel était ce piéton, ce simple particulier à qui l'on adressait des politesses si révérencieuses. « Le prince Louis-

Napoléon-Bonaparte », lui fut-il répondu. Un léger sourire effleura ses lèvres. On n'en parla pas davantage, cette fois-là. Bien qu'il fît le prétendant tant qu'il pouvait, la situation de « Monsieur Bonaparte », à Londres, était assez mince. Il n'avait guère que miss Howard ou Persigny pour croire en lui (1). Il n'y avait pas longtemps que le roi d'Angleterre avait été sur le point de refuser la Cour au duc de Sussex pour avoir reçu Lucien, et que, vif à l'extrême sur le sujet de la famille corse, il avait répondu à une demande d'audience de Jérôme, ex-potentat de Westphalie, par ces mots dépouillés d'indulgence : *Qu'il aille au diable !* Les pensées n'allaient guère, alors, à la possibilité d'une restauration bonapartiste.

A l'époque où, capitaine d'état-major, le fils de Flahaut bravait les biscaïens des Kabyles, sous les murs de Constantine, personne ne lui avait encore appris qu'il avait un frère capitaine d'artillerie dans l'armée suisse et s'appelant d'un tel nom. Il ne le sut que plusieurs années après avoir rendu l'épaulette.

Aucun sentiment puissant ne les poussa l'un vers l'autre. On ne sache point que la tentative avortée de Strasbourg eût touché jusqu'à l'émouvoir l'âme insoucieuse de Morny, ni que l'arrêt de la Cour de Paris, après « l'ébouriffade » de Boulogne, eût affecté plus sensiblement en lui la fibre fraternelle. Pouvait-il prévoir les surprises formidables dormant dans les flancs de l'avenir, en ces temps d'obscurité où l'on avait vu sortir de l'ombre des conspirations, pour la première fois, un aventurier sans prestige, un jeune homme triste à

(1) L'hôte futur des Tuileries habitait Carlton à House-Terrace, n° 17 Pall-Mall, sur une large place entre St-James-Park et Regent-Street.

l'accent tudesque, un visionnaire revendiquant l'héritage d'un empire par l'unique raison qu'il était « le neveu de l'Autre ! »

Les portes du château de Ham ne s'étaient pas ouvertes à ses visites consolatrices. Nulle forme de correspondance n'était intervenue entre les deux frères et n'avait rejoint leurs cœurs tant qu'ils ne s'étaient pas sentis nécessaires l'un à l'autre. A défaut de l'attraction naturelle, la force des intérêts se chargea d'opérer ce rapprochement.

Aux derniers jours de la monarchie orléaniste, à mesure qu'il voyait l'horizon se rembrunir, Flahaut cachait de moins en moins ses retours de foi impérialistes. Il en faisait le sujet de ses entretiens de famille et y inclinait les ambitions hésitantes de son fils. Morny comprit l'urgence de la démarche à tenter, pendant qu'on n'en était encore qu'au prologue d'événements considérables.

Néanmoins, les rapports avaient été si distants jusqu'alors entre Louis et Auguste que le secours d'un trait d'union s'indiquait comme une nécessité. On le découvrit en la personne d'un cousin de Louis-Napoléon, le souple et complaisant Bacciochi, dont Morny avait fait la connaissance en traversant les salons. On rattacha les fils de cette ancienne relation mondaine. On prit jour pour causer, entre soi, dans le vieil hôtel de Castellane. Bacciochi occupait avec Persigny cet ancien immeuble démoli depuis et dont les terrains servirent à bâtir les communs du palais de l'Élysée et à ouvrir la rue adjacente. On en avait fait une espèce d'officine bonapartiste. Mocquart, ancien avocat, ancien beau de 1822, passé au secrétariat particulier de la présidence, avait là son cabinet, ainsi qu'Auguste Chevalier. Les

amis du prince s'y réunissaient familièrement pour y deviser de leurs espoirs, de leurs projets. Le seuil du vieil hôtel Castellane servit à Morny de vestibule pour s'introduire au palais de l'Élysée.

Ce fut un jour de l'année 1849, alors qu'avec l'appui du comité fameux de la rue de Poitiers il venait d'être réélu député du Puy-de-Dôme. Il n'y eut pas d'effusions bien chaleureuses, à la première entrevue. Louis-Napoléon reçut Morny avec l'affabilité bienveillante qu'il témoignait à chacun de ceux qui venaient à lui, en qualité de partisans, à titre d'alliés. On ne s'était rien dit d'une enfance dont l'évocation n'eût servi qu'à éveiller des susceptibilités ombrageuses. On avait tu le nom de Celle qui était à la fois leur secret et leur lien. Les démonstrations s'étaient bornées à l'échange d'une poignée de main cordiale. Mais, de ce jour, entre les deux hommes un pacte avait été conclu sans qu'ils eussent eu besoin d'échanger serments ni signatures.

Peu à peu s'accentuait, prenait des forces, sa croyance nouvelle. Il se rapprochait, entre temps, des membres de la famille et des napoléoniens avérés. Le 11 avril 1851, il ressentait un plaisir insoupçonné à s'asseoir à la table de Lucien, prince de Canino, où commençaient à se faire voir des bonapartistes qualifiés. Le vendredi 16 mai, il dînait chez la princesse Mathilde, en compagnie du maréchal Exelmans, des comtes de Flahaut et de Nieuwerkerke. Ces occasions devinrent doucement des habitudes.

Des rapports plus suivis s'établirent. Louis-Napoléon s'était vu porter par les illusions du peuple et sur la foi de paroles décevantes à la présidence de la République, qui n'était que le préambule de la déclaration de l'Empire. Morny s'attachait à ses pas. De prime

abord, quoique possédant un sens politique très sûr, il faillit s'égarer complètement sur la conduite à tenir vis-à-vis du prince, dont il n'avait pas pénétré le vrai caractère, sous une enveloppe flegmatique. Prodigue de ses conseils, il avait inspiré de l'inquiétude par des tendances envahissantes. Il s'était montré prématurément impatient d'exercer une action, presque de l'autorité dans une maison où il n'était connu que de la veille; et, pour cela, rencontrait-il des réserves polies et froides, qui n'étaient pas, comme il le supposait, des signes de méfiance ou de faiblesse, mais des rappels discrets à plus de mesure dans l'expression d'un dévouement encore si neuf. Il s'était trop pressé de vouloir mettre le cap sur l'esprit de Louis-Napoléon, doux à la surface, tenace au fond, accueillant aux opinions, et aux avis, rebelle à la pression directe, influençable, mais à la condition qu'on n'eût pas l'air de lui dicter ce qu'on parvenait à lui faire faire. Louis-Napoléon, répéterons-nous, prenait ombrage de l'initiative un peu bien remuante de Morny. Ainsi jugera-t-il fort incommode, étant empereur, l'exigeante fidélité de Persigny, son zèle intempéré, ses exhortations excessives et ne manquera-t-il pas de le faire connaître à ceux de son entourage. Morny se rendait, lui aussi, trop nécessaire. Le Prince-président s'en plaignit presque à quelques-uns de ses intimes, à Fleury particulièrement. Celui-ci, son intermédiaire habituel, se chargea de prévenir Morny de l'erreur où il s'était engagé, en voulant imprimer une direction, lorsqu'il n'avait pas encore inspiré la confiance. Le futur homme d'État avait trop de souplesse d'esprit et trop de sagacité pour ne pas sentir qu'il s'était fourvoyé. Il rectifia sa position, modéra les élans de son humeur conseillère, se contint,

s'effaça, en attendant de reprendre, à la faveur des nécessités politiques, plus de force et d'ascendant.

Le rôle effectif qu'il aspirait à jouer, Persigny le lui vint offrir, un matin, en des termes qui ne souffraient point d'équivoque. Trois qualités étaient jugées nécessaires à l'exécution d'une tâche hardie, qu'on désirait lui réserver : de la tenue, de l'initiative, de la vaillance. Ces qualités il les possédait. On lui demanderait de les employer au service d'une idée en marche et qu'il fallait imposer par le fait. La récompense serait large au bout de la réussite. Entre un vague idéal et la réalité palpable, entre le droit et la force, entre les principes creux et la puissance réelle, son indécision n'avait eu même la durée d'un éclair. Il s'était tourné du côté où brilleraient les honneurs, les dignités, la fortune. Cette fortune qu'il cherchait, naguère, dans les hasards de la spéculation, allait lui arriver toute faite par la vertu d'un coup d'État. Le champ était ouvert à l'homme de tête et de courage, dénué de croyances et de principes que fut Morny.

D'autres, avant lui, ont été munis d'instructions précises : Maupas, Saint-Arnaud, Magnan; et le meneur de la troupe, qui loge à l'Élysée, a pris jour avec eux. Le complot est en pleine formation. L'audace des conspirateurs s'accroît de la parfaite connaissance où ils sont de l'apathie des parlementaires, gardiens de la constitution, qui croient l'avoir assez défendue, parce qu'ils l'ont placée sous la protection des principes immortels et de cette « sentinelle invisible », qu'entrevoit dans les nuages un Michel de Bourges. Du côté de la droite, les ultra, les chevaliers du drapeau blanc, les dévots d'Henri V, attendaient avec une imperturbable confiance que le soleil voulût bien dorer la moisson

toute prête, la victoire sans combat des fleurs de lys (1). Providentiel comme Napoléon le troisième était fataliste, le comte de Chambord ne levait pas un doigt, ne décidait rien, mais continuait à se reposer, les bras croisés, dans la justice de Dieu, pendant que les événements marchaient au pas de course. Les orléanistes ne parvenaient pas à s'entendre. Quant aux républicains, ils s'étaient suicidés d'eux-mêmes, en repoussant la mesure de salutaire prévoyance réclamée par les questeurs, c'est-à-dire le droit de réquisition directe, qui eût fourni à la représentation nationale des soldats pour la garder et la défendre. En vérité, la part de la violence était trop facile, trop forte aussi la tentation d'y recourir.

« Dans les dissensions intestines, écrivait Cœlius à Cicéron, aussi longtemps qu'on lutte par les moyens légaux et sans avoir recours aux armes, on doit s'attacher au parti le plus honnête; mais, quand on en vient à la guerre, il faut se tourner vers les plus forts et regarder le parti le plus sûr comme le meilleur. »

Exactement comme Cœlius raisonnaient Louis-Bonaparte et Morny; on le verra tout à l'heure à leurs actions.

(1) Attendre béatement qu'une solution vous tombe du ciel, c'est se fier à la providence des alouettes rôties.

CHAPITRE QUATRIÈME

Le Coup d'État.

Les impatiences de Morny et du groupe présidentiel. — A quand le coup d'État? — Hésitations successives. — Comment on prit date pour la nuit du 1er décembre. — Circonstances singulières; récit d'un témoin. — Morny, Maxime Du Camp et le Prince-président. — La soirée de l'Élysée. — Comment Morny passa lestement d'une scène sur l'autre. — Tableau d'une réunion de conspirateurs. — Installation mouvementée du comte de Morny au Ministère de l'Intérieur. — Ses premiers actes; entre Maupas et lui; des correspondances agitées. — La vérité sur les fameuses dépêches. — Les surprises particulières du coup d'État; traits et anecdotes. — Paris et la province, au lendemain de cet acte de confiscation violente. — Sur le seuil de l'Empire.

On approchait du terme de l'année 1851. Les choses achevaient de se gâter entre le Président investi par le délire du suffrage universel d'une autorité sans limites et l'Assemblée nationale (1), dépourvue des forces capables d'en limiter l'exercice.

Dès le début de cette année, le coup de main bonapartiste était résolu en principe. Louis-Napoléon et ses fidèles s'y préparaient avec suite en renouvelant le personnel militaire, en gagnant à leur cause des chefs de corps, en fournissant aux Saint-Arnaud, aux Canrobert, les occasions promptes de conquérir les hauts grades, qui les rendraient les maîtres de l'armée (2). Les plans étaient mûrs, les instruments tout prêts. Il

(1) « L'Assemblée nationale, a écrit Falloux, avait grande envie de lutter contre l'élu du 10 décembre. »

(2) Il est avéré que l'expédition de Kabylie fut entreprise expressément pour « faire des généraux ».

n'était pas jusqu'aux soldats, innocupés en leurs casernes, qui n'eussent une vague envie de remuer un peu leurs armes.

Le 11 du mois d'août, Morny signalait sa présence, discutant et proposant, dans le groupe des affidés, à Saint-Cloud. En septembre, à la suite d'incidents dont nous renvoyons les détails à l'histoire générale du Second Empire, le comité présidentiel s'était demandé si le moment n'était pas arrivé de mettre le feu aux poudres. Il en avait été fortement question entre le Prince, Morny, Persigny, Carlier, Rouher. Puis, on s'était dit que les circonstances ne s'y prêtaient point avec toute la commodité souhaitable. L'Assemblée était en vacances, par conséquent éparpillée. Le beau coup de filet où l'on espérait bien envelopper et prendre, d'une fois, tous les représentants de l'opposition libérale ou monarchique eût risqué de s'abattre dans le vide. De plus, l'influence particulière des députés, leurs moyens de propagande en leurs circonscriptions respectives, donnaient à réfléchir ; on craignait qu'au moment de la crise ils n'y fissent éclore des foyers multiples d'agitation. On attendrait donc qu'ils fussent revenus sur leurs bancs et qu'ils retournassent à leurs discours.

Le 17 novembre, au cours d'une séance très orageuse, Saint-Arnaud, ministre de la Guerre, avait quitté la salle, après un vif coup d'œil lancé à son frère d'armes Magnan : « On fait trop de bruit dans cette maison, je vais chercher la garde ». Il y allait d'un bon pas, en effet. Louis-Napoléon se préparait à monter à cheval. On se ravisa de nouveau. L'Assemblée était en défiance. Les troupes de service, tenues à la disposition du Parlement et ayant à leur tête Lamoricière, Le Flô, Changarnier, Bedeau, Cavaignac, Charras, étaient en nombre

ALEXANDRE II, EMPEREUR DE RUSSIE

suffisant pour mettre le palais à l'abri d'un coup de main. Il valait mieux, jugea-t-on, laisser tomber d'abord ces effervescences. Les gens revenus de leurs alarmes, on aurait avec eux la besogne plus facile en les surprenant nuitamment, chez eux, dans leurs lits.

Les parlementaires poursuivaient leurs séances à travers la discussion et le trouble. Louis-Napoléon tenait l'Assemblée sous une menace permanente, tandis qu'elle-même se croyait, chaque jour, sur le point de le décréter d'accusation. Celui-là ne parlait guère, et c'était une des raisons de sa force; celle-ci parlait trop, et c'était l'une des causes principales de sa faiblesse. « L'avenir est aux flegmatiques », affirmait après le conventionnel Saint-Just, le fils de la reine Hortense. Les faits s'agençaient d'une manière à justifier son dire. Puisque le dualisme créé par la constitution de 1848 entre les deux pouvoirs exécutif et législatif ne pouvait se résoudre que par un choc, l'inévitable choc, toute la question se réduisait à savoir de quelle main partiraient les premiers coups (1).

Selon que résonnait une cloche ou l'autre, les échos les plus contradictoires frappaient les oreilles. Tel glissait à son voisin, en grande confidence : « C'est pour demain : le Président couchera à Vincennes, l'armée est avec les représentants; il est temps d'en finir avec ce traître ». Tel encore annonçait comme un sûr pronostic : « C'est pour demain; l'Assemblée sera dispersée par la force; l'armée est avec le prince; il est temps

(1) Il en était sujet couramment jusque dans les soirées de l'Élysée. On en riait, on en plaisantait presque. Ainsi, ce député de la droite, Donjoy, qui, s'adressant à Granier de Cassagnac, lui demandait tout haut : « Eh bien! quand est-ce que vous nous mettez à la porte? — J'espère, mon cher ami, répondit Granier, j'espère que cela ne tardera pas »

d'en finir avec ces bavards. » Même, on parlait tant de machinations, de complots, que l'opinion n'y prêtait plus aucune attention. A la veille de la révolution césarienne, les conversations n'allaient qu'à regret aux sujets de la politique. Le tremblement de terre de Salonique, les débuts annoncés d'un ténor italien à l'Académie de musique de Paris, ou les récentes flibusteries de la loterie du Lingot d'or les passionnaient bien davantage.

*
* *

Ce n'était point de ces choses dernières qu'on s'entretenait, sur le tard d'une soirée, le lundi 1er décembre, au Palais de l'Élysée. Depuis une série de jours, s'étaient fort multipliées entrevues et conférences entre les « décembristes » : Louis-Napoléon, Morny, Saint-Arnaud, Persigny, Maupas. Bien qu'il n'eût guère à tarder (son pouvoir légal devant expirer dans cinq mois), le Président hésitait à brusquer l'aventure. Persigny s'impatientait. Maupas n'attendait qu'un mot pour laisser partir ses lettres de convocation aux commissaires de police de Paris. Morny pressait l'exécution. Saint-Arnaud répétait, en sa douceur militaire, que la France avait le besoin le plus urgent d'une opération chirurgicale. Que tardait-on à jeter bas ces éplucheurs de budget qui, tout à l'heure, marchandaient au Prince-Président une dotation supplémentaire de trois à quatre millions — une misère, comme on voit — et ces avocats politiques, ces généraux de Parlement, tous ces parleurs à vide, qui troublaient de leurs discussions la tranquille indifférence du pays!... Enfin, on était tombé d'accord sur la fixation de l'heure décisive : le peuple de Paris en aurait la surprise dans la nuit du 1er au 2 décembre.

Le mois de décembre, semblait-il, était voué aux prospérités des Bonapartes. Dans un passé de gloire, il avait eu les journées du sacre et d'Austerlitz. D'autres dates mémorables avaient illuminé son cours : le retour des cendres de l'Empereur et l'élection à la Présidence de Louis-Bonaparte, fraîchement revenu d'exil. Le mois des neiges, le nivôse républicain, une fois de plus, porterait chance à l'héritier du nom. Étrange leçon des choses ! Ce fut aussi dans le courant de décembre et en 1848 : en présence de toute l'Assemblée Nationale, le même homme, jurant fidélité à la République, avait déclaré qu'il considérait comme un ennemi quiconque tenterait de changer, par des voies illégales, ce que la France avait établi. Il avait écrit : « Je ne suis pas un ambitieux ». Très récemment encore, les tribunaux, saisis de sa protestation indignée, avaient sévi de toute leur rigueur contre un journal satirique, pour l'avoir représenté mettant en pièces la Constitution. Il avait affirmé que son principe invariable serait que la France n'est l'apanage ni d'un homme, ni d'une famille, ni d'un parti (1). Enfin, nul citoyen n'aurait

(1) Apparemment, la formule avait été prévue pour d'autres : rivaux non méprisables, sauveteurs en rupture de couronne, prétendants des deux branches monarchiques. Tant de sauveurs, en même temps, s'offraient à tirer la France du gouffre révolutionnaire ! « Je suis le pilote nécessaire, prononçait le comte de Chambord, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela ! »

En vérité, tous les prétendants au pouvoir sont inévitablement trompés ou trompeurs. Louis-Philippe lui-même, l'excellent Louis-Philippe avait faussé sa parole, deux ou trois fois, par l'appât de la puissance royale. Le 30 juillet 1830, il avait été envoyé par Charles X de Saint-Cloud à Paris. Dans les cours du Palais-Royal, une foule énorme et tumultueuse criait à tue-tête : *Vive Louis-Philippe !* Alors, comme animé d'une grande indignation, sur ce qu'on attendait de lui, il avait protesté devant des témoins, et il répéta ces paroles, devant le duc de Mortemart, qui ne les oublia point : *Ils peuvent me mettre en morceaux, mais ils ne me feront jamais prendre la couronne.* Cf. Marquis de Vérac, *Papiers du comte de Rougé.* »

plus d'abnégation que lui-même pour le service de la nation. Il est à croire que les mots changent de sens avec les événements. Il avait fallu payer de cette monnaie comme entrée de jeu. Mais, la parole donnée, les serments publiquement prononcés, les professions de foi redites en des verbes solennels, ne sont point de ces choses dont s'embarrasse la conscience d'un homme à l'énergie froide et concentrée. Maintenant qu'on pouvait parler en maître, avait-on à se mettre en peine de ces formalités temporaires : les engagements pris envers la Constitution de 1848, par devant Dieu et devant les hommes ! Pures questions de circonstances que tout cela ! Il n'était pas jusqu'à Persigny qui n'eût affiché, jadis, des velléités républicaines ! Au lendemain de la révolution de 1848, ayant posé sa candidature aux élections législatives, impertubablement Fialin de Persigny déclara : « Je suis donc loyalement et franchement républicain. » Mais, que tout cela paraissait loin !

On avait eu beau répéter aux âmes simples du Parlement (les niais vertueux, comme les eût appelés Morny ou Mérimée), qu'il n'y avait aucun danger dans l'air susceptible de les inquiéter; qu'elles n'avaient pas à suspecter les intentions du Président et d'autant moins qu'il venait d'attester avec plus de franchise et de loyauté que jamais (1), son immuable résolution de demeurer fidèle au pacte d'honneur qu'il avait signé : mêmes ces âmes simples sentaient l'imminence d'un brusque réveil. En dépit de l'obstination étrange d'une partie de l'extrême-gauche à se boucher les yeux et les oreilles (2), des signes de la conjuration prête à éclater

(1) *Message* du 12 novembre 1850.

(2) « Nous nous demandons comment il se trouve des esprits assez naïfs

avaient été dénoncés à la tribune. On en avait reçu, de divers points, des avertissements formels. Des surveillances inquiètes s'exerçaient bien inutiles, d'ailleurs, sans le concours assuré des gros bataillons. Plusieurs fois, on avait remarqué des hommes se glissant aux abords de l'Élysée, fouillant du regard les jardins et la cour du palais, interrogeant longuement les fenêtres closes, et, derrière les vitres éclairées, s'efforçant à reconnaître les ombres qui passaient.

Sur ces allées et venues, à travers le dédale de la conspiration impérialiste, des traits curieux ont été relevés par un témoin, Maxime du Camp; ce ne sera pas sortir de notre sujet que d'en raviver les impressions, comme elles furent recueillies alors, toutes chaudes.

Cet écrivain connaissait le comte de Morny, qui le savait un adversaire de ses idées politiques, mais passait légèrement là-dessus. Des attractions communes de dilettantisme et d'art rejoignaient leurs esprits. Maxime du Camp, au cours de plusieurs voyages en Égypte,

pour croire à un Coup d'État. Comme si, dans le temps où nous sommes, un homme quel qu'il fût, pourrait pétrir une grande nation comme un morceau d'argile ! Est-ce qu'il pourrait, en vingt-quatre heures, transformer, à l'aide de sa signature, les destinées de 35 millions d'individus ? »

(*Le Siècle*, 15 octobre 1851).

« Si le Président de la République veut la prorogation malgré la Constitution, il trouvera le peuple... S'il veut toucher à l'Assemblée, il trouvera la Constitution *(Explosion de rires à droite)*.

(Cremieux, *Discours* du 17 novembre).

C'est l'éternel jeu des paroles mises en défaut par les événements. Soixante années plus tard, un ministre républicain Aristide Briand, répondant à une interpellation de ses adversaires, s'écriera, non moins confiant dans la vertu magique de la légalité : « Quels soldats ? quels soldats pourraient appuyer un coup de force contre la loi ? » (Séance du 11 février 1909). Et pourtant, il faudra s'attendre toujours à compter avec les recommencements de l'histoire.

en Nubie, en Palestine, en Syrie, avait fixé, au moyen de nombreuses épreuves photographiques, les sites, les monuments dont il eut la vision sous le clair soleil d'Orient ; nul avant lui n'avait soumis à l'action de l'objectif les temples écroulés sur les bords du Nil, les différents aspects de Jérusalem ou les ruines de Baalbeck. Morny en avait eu l'intelligence et le regard si vivement intéressés qu'il voulut faire connaître la collection entière au Prince-Président, ne doutant point que celui-ci, malgré qu'il fût sur le point de jouer une partie redoutable, n'eût encore assez de calme et la disposition d'esprit nécessaire pour en apprécier la valeur pittoresque. Il engagea donc l'auteur des *Souvenirs d'Orient* à venir le prendre en son logis au 17 de l'avenue des Champs-Élysées, le mercredi 26 novembre, au soir, pour l'accompagner au siège de la Présidence. Après quelques minutes passées en la compagnie du comte et de personnes en visite chez lui : le général de Flahaut, Gabriel Delessert, Fernand de Montguyon et Paul Daru, Maxime du Camp vit la démarche se faire comme il avait été convenu.

Morny l'emmena à l'Élysée et le présenta à l'hôte de ces lieux. Louis-Napoléon lui apparut sous ces dehors placides, inexpressifs, absents en quelque sorte, qui endormaient, à les voir, la prudence de ses rivaux et trompaient tant de gens sur la nature de ses pensées. Il l'avait reçu d'une manière affable, d'un air aisé, hors de peine et comme si toutes choses eussent été en ordre et à leur place pour longtemps dans le mécanisme de l'État. Songeait-il déjà à sa future histoire de Jules César ? Il questionna l'homme de lettres avec une particulière attention, presque avec de l'insistance sur les traces monumentaires, que le vainqueur de Pharsale

avait pu laisser en Égypte d'un portrait de Ptolémée Césarion, et l'entretien avait pris fin sur ces mots : « Je suis chez moi, les lundis ; j'espère vous y voir. »

On était sur le seuil de déterminations graves; peu de personnes seulement en avaient le secret — des acteurs dans la pièce plutôt que des confidents. Le vendredi suivant, plusieurs convives de marque se trouvaient réunis dans une maison où Morny dînait : Prosper Mérimée, Victor Cousin, Viollet-Leduc, le général de Flahaut et encore Maxime du Camp. Au cours de la soirée, se rappelant l'invitation faite à ce dernier par le Prince, Morny se tourna vers lui et lui posa la question : « Irez-vous lundi à l'Élysée? » Et comme il le voyait hésitant : « Je vous engage à ne pas y manquer : il s'y passera, je crois, des choses intéressantes. »

Ce lundi-là tombait exactement le 1er décembre. Maxime du Camp put observer, en effet, des particularités non banales dans les salons du rez-de-chaussée de l'immeuble élyséen. On n'était pas nombreux. Les tièdes, les circonspects, les amis du lendemain, prudemment s'étaient tenus à la maison. En revanche, circulaient là plus d'officiers que d'habitude, des officiers de la garnison qu'on nommait, tour à tour, au Président. Louis-Napoléon recevait, debout, la tête légèrement inclinée et gardant son visage impassible de tous les jours. Il retint plus longuement l'un de ceux-là, un homme à la physionomie énergique : le colonel Vieyra, chef d'état-major de la garde nationale. On remarqua que, lorsqu'il s'était dirigé vers le Président pour le saluer, Louis Bonaparte s'était avancé d'un pas et, le prenant par le bouton de son habit, l'avait entretenu à voix basse durant une bonne vingtaine

de minutes. Qu'avait-il pu lui confier de si important, sous le couvert de cette conversation mystérieuse et prolongée? Le marquis de Turgot, alors ministre des relations exterieures, avait suivi la scène. Il dit en riant à son voisin : « Vieyra s'en va comme s'il portait un secret d'État ». M. de Turgot ne croyait pas si justement dire. Tout à l'instant, Louis Bonaparte venait de glisser à l'oreille de Vieyra deux mots pleins d'importance : « C'est pour cette nuit. »

Le colonel parti, un représentant de la droite, le baron de Haeckeren, qui avait dîné au palais, avait essayé de pressentir Napoléon sur ses intentions prochaines. Il lui promettait le concours de la réaction monarchiste, sous de certaines conditions. Il n'attendait qu'un engagement ferme :

« Eh bien? demanda-t-il.

— Décidément, je vous répondrai demain ».

Les événements se chargèrent de fournir cette claire réponse.

Morny ne s'était pas rendu à la soirée. Il avait jugé plus habile ou plus élégant de ne pas faire figure parmi les hôtes du Président; et, pour donner le change ou pour contenter sa fantaisie, il était apparu aussi ostensiblement que possible à la première d'un grand théâtre parisien. On jouait le *Château de la Barbe Bleue*, à l'Opéra-Comique. La presse, la littérature et le monde étaient là représentés brillamment. Des femmes en toilette offraient aux caresses de la lumière leur gorge découverte, leurs épaules satinées. Les regards se promenaient de la scène à la salle, indécis à fixer le point où ils prenaient le plus d'intérêt ou de plaisir. On se désignait par leurs noms tant de spectateurs marquants. Quoique éloigné encore d'avoir la notoriété

éclatante qui devait s'attacher dans l'avenir à sa personne, Morny, entre tous, attirait l'attention. Il était bien placé pour être vu, dans sa loge d'avant-scène du rez-de-chaussée, répondant d'un clignement d'œil aux saluts esquissés à son intention, de près ou de loin ; il venait de dire tout à l'heure à l'une de ses plus proches voisines, Mme de Liadières, un mot fort spirituel sans doute ; car, on en paraissait gaîment impressionné, aux alentours. Cette mondaine aimable, une amie de la comtesse Le Hon, lui avait fait signe de venir un instant dans sa loge. Plusieurs députés orléanistes lui tenaient compagnie déjà ; moins occupés du théâtre que de la politique, parce qu'elle était la question brûlante du jour, ils trouvèrent l'occasion de lancer à Morny, d'un air mi-sérieux, mi-plaisant : « Eh bien ! nous vous mettrons à Vincennes d'ici peu de jours ». La menace glissa sur son visage comme un sourire ; il baisa la main de Mme de Liadières et revint à son fauteuil.

A en juger d'après les apparences, il avait dû rejeter loin de son esprit les affaires sérieuses ; car il semblait bien occupé présentement à lorgner une jeune fille blonde, qui se donnait beaucoup de mouvement pour être aperçue de lui et des autres.

Pendant l'entr'acte, il était sorti de sa loge, allant, causant, serrant des mains dans les couloirs. Il avait frôlé le général Cavaignac, austère et digne dans les plis de sa haute cravate blanche ; deux pas plus loin, il avait effleuré du coude Lamoricière. L'un et l'autre, il aurait à les faire arrêter d'ici quelques heures. Bien des officiers, des gradés supérieurs, étaient au théâtre, ce soir-là. Par exemple, il avait avisé, dans l'entrefaite, le général d'Allonville, commandant une brigade de cavalerie, à Versailles.

« Rentrez donc à Versailles, lui jeta-t-il, à la dérobée, votre présence pourrait y être nécessaire.

— Qu'y a-t-il? Que se passe-t-il?

— Mais rien. Un simple avis dans votre intérêt. J'ai entendu parler d'une manifestation socialiste à surveiller. »

Puis, ç'avaient été d'autres rencontres et des bouts de dialogues rapides, sur ceci et sur cela, qui empruntaient aux circonstances une particulière valeur d'à-propos. A un baron de Lamerville, qui lui demandait des billets pour la séance de l'Assemblée devant avoir lieu le lendemain, il avait répondu qu'on n'aurait qu'à s'adresser à lui et que la réunion vaudrait la peine, en effet, d'être regardée.

Mais l'entr'acte va finir. On entend grincer les archets. Chacun a regagné sa place. Morny quitte le théâtre. Le spectacle clos, la foule écoulée, des critiques, des écrivains, des gens faits pour causer, prolongeaient leurs impressions sur le boulevard, en les remuant avec des mots. « Tout était normal, et, dans la régularité de la vie parisienne, quelques fiacres roulaient sur la chaussée, les entre-sols des grands restaurants étaient éclairés; les promeneurs attardés fumaient leur cigare en fredonnant des ariettes; nul soldat, nul sergent de ville; Paris allait s'endormir dans son calme habituel ». Et celui qui notait ces impressions d'après-minuit très calmes fut bien étonné d'entendre un de ses amis (1) lui dire : « Ne vous y trompez pas; demain on se tirera des coups de fusil dans les rues ».

A l'Élysée, la soirée que nous avons laissée derrière nous, ne s'était pas poursuivie, animée, brillante,

(1) Louis de Cormeinn.

autant qu'à l'habitude, mais assez terne et maussade. Il semblait qu'ont eût hâte qu'elle fût terminée. Les invités s'étaient retirés d'eux-mêmes, plus tôt que d'ordinaire.

A 10 heures, Maupas et Saint-Arnaud étaient sortis du palais ostensiblement, par la grande porte, mais pour y rentrer, presque au même moment, par une autre, qui s'ouvrait dans la cour à gauche, sous une voûte, et gagner sans bruit le cabinet présidentiel.

Trois confidents y étaient assis, déjà : l'inévitable Persigny, le secrétaire particulier Mocquard et le lieutenant-colonel de Béville, officier d'ordonnance du chef de l'État. Ces hommes échangeaient des paroles à voix couverte, puis, ils retombèrent dans le silence, attendant qu'on fût au complet. Louis-Napoléon ne les laissa point languir, mais pénétra quelques minutes plus tard, dans la pièce avec Morny qui venait de le joindre. « On ne se doute de rien », annonça-t-il. Et, disant cela, il s'était assis devant son bureau. Tous les détails de cette minute critique ont été rapportés plus d'une fois et avec la dernière précision : l'ouverture du tiroir secret; la rupture de l'enveloppe en carton gris, portant l'inscription symbolique : *Rubicon*, où il avait enfermé les pièces officielles du coup d'État; la signature de ces pièces, la remise à chacun des ordres engageant sa responsabilité pour le présent et pour l'avenir. C'étaient : le décret de dissolution de l'Assemblée nationale et de la mise en état de siège du département de la Seine; la proclamation du ministre de la Guerre à l'armée; et celle du Préfet de police à la population parisienne; enfin la nomination de M. de Morny au Ministère de l'Intérieur.

Tout n'était pas arrêté, conclu, entre ces conspira-

teurs d'un rang peu ordinaire. Les généraux Saint-Arnaud et Magnan étaient bien décidés à mener l'assaut du Paris républicain (1); mais, par prudence et parce qu'il est bon de n'abandonner que le moins possible à l'imprévu, ils avaient exigé des ordres écrits en double. Le principal intéressé dans l'affaire signa, parapha, comme on le désirait de lui. Une dernière formalité restait à remplir au bas de ces actes : la contre-signature d'un ministre civil et responsable. Saint-Arnaud, en sa qualité de ministre de la Guerre, admettait mal qu'il dût se donner des ordres à lui-même; en outre, il prétendait sauver les apparences de la légalité tout en s'apprêtant à la violer. Morny comprit le geste à faire. Négligemment, il se dirigea vers la table où gisait le document officiel; à la place voulue, sans se déganter, il apposa les cinq lettres de son nom rehaussées de son titre tout neuf. L'arrêt de mort du Parlementarisme était prononcé. On allait passer, maintenant, des paroles et des écrits aux actes. Le lieutenant-colonel de Béville emporta les feuilles destinées à être composées, la nuit, par une équipe d'ouvriers retenus et surveillés, à l'Imprimerie nationale.

Avant de quitter le cabinet du Président et d'entamer la lutte, les acteurs du coup d'État prochain étaient demeurés un instant silencieux. Leurs physionomies étaient à considérer dans ce moment-là. Louis-Napoléon avait le visage plus fermé, plus muet encore qu'à l'ordinaire. Un pli d'inquiétude barrait le front de Maupas. Saint-Arnaud avait l'air affronteur et résolu d'un chef d'armée allant à la bataille, en tête de ses

(1) Si ce n'eût pas été Saint-Arnaud, c'eût été Bousquet. Ils étaient plusieurs, d'une trempe hardie, qui ne demandaient qu'à tirer l'épée pour trancher de la manière la plus expéditive les embarras de la situation.

troupes. Morny, bien qu'il n'eût rien juré, rien promis, bien qu'il n'eût pas enchaîné sa parole par la religion d'un serment, paraissait nerveux : « Messieurs, avait-il déclaré, il est bien entendu que nous y allons tous de notre peau. » Le vieux Mocquard, qui n'avait pas à payer de sa personne dans l'exécution de cet attentat politique et qui gardait, en l'affaire, le calme d'un témoin, s'était contenté de répondre : « Sans doute, mais la mienne est si ridée que je ne joue pas gros jeu. » Persigny, lui, souriait d'un air tranquille et satisfait ; depuis si longtemps qu'il conspirait, ne pouvait-on pas dire qu'il nageait dans son élément ? Louis-Napoléon enfin prit la parole : « J'ai confiance dans le succès ; j'ai, comme toujours, à mon doigt, une bague de ma mère dont le chaton porte pour devise : *Espère !* ».

Tout avait été dit et entendu. Les mains se joignirent dans une étreinte plus fiévreuse que cordiale. Puis, on se sépara, chacun allant de son côté pour agir.

*
* *

Derrière les conjurés les ponts étaient coupés. Ils se portèrent en avant avec d'autant moins d'hésitation qu'ils savaient bien n'avoir pas à courir de très grands risques, l'armée étant engagée dans cet événement, avec la ferme résolution de s'y tenir jusqu'au bout.

A Saint-Arnaud, au général Magnan étaient échue la tâche de masser les troupes considérables, qui, pendant plusieurs jours, tiendraient Paris dans la stupeur et la crainte. Au jeune préfet de police, au zélé Maupas reviendrait l'honneur (1) de signer de son nom, en

(1) P. Mayer (*Histoire du Deux-Décembre*).

temps de paix, l'ordre d'arrêter des généraux et des représentants, considérés comme les gloires militaires et parlementaires de la France. Préalablement, Persigny avait été envoyé par mission spéciale à la Chambre afin de communiquer avec le colonel Espinasse, qui mènerait rondement l'occupation armée du Corps législatif. Le lieutenant-colonel Edgar Ney et le commandant de Toulongeon eurent charge de vérifier les emplacements et les mouvements de plusieurs corps de troupes, pendant qu'un service analogue était confié au colonel Fleury. Enfin, le comte de Morny se disposait à aller congédier, en personne, le ministre de l'Intérieur Thorigny.

Au moment où il vint prendre possession de son poste, en homme sûr de soi, à 7 heures un quart du matin (une heure plus tard que celle à lui prescrite), la cour du ministère était remplie de soldats. Surpris dans la candeur de son sommeil par le bruit qui se faisait au dehors, Thorigny, qui ne savait rien, ne soupçonnait rien, regardait de sa fenêtre avec un véritable effarement ce déploiement de forces militaires, qui s'opérait, sans ses ordres, à l'intérieur de son hôtel. A peine eût-il le temps d'envoyer une dépêche ainsi conçue :

Que se passe-t-il donc ? La cour du ministère est pleine de troupes...

Et de recevoir de Maupas la réponse suivante :

M. de Morny est chargé de vous le dire, vous le verrez dans un instant ; attendez-le...

Morny apparut, en effet, suivi de ses deux secrétaires : Léopold Le Hon et Achille Boucher. Avec une courtoisie légèrement moqueuse, il lui exposa les raisons de force majeure, qui l'obligeaient à lui signifier

sa destitution et à lui demander sa place. Le bon Thorigny, qui, trois mois auparavant, avait juré sur son honneur de la fidélité constitutionnelle de Louis-Bonaparte, restait abîmé dans sa stupéfaction. On le pressa de reprendre ses sens, de hâter l'achèvement de sa toilette et doucement on le poussa dehors. « A 7 heures et demie, au milieu des allées et venues d'un personnel qui s'installait fiévreusement, du mouvement des estafettes qui partaient dans toutes les directions, de l'invasion des agents de tout rang, qui venaient aux ordres, un homme au visage mal rasé, doué d'un certain embonpoint, le front inondé de sueur, malgré le froid, sortait, sans que personne fît attention à lui, de l'hôtel de la place Beauvau. C'était le ministre démissionnaire malgré lui » (1). Quant à son successeur, il est déjà très installé, très maître de soi. Immédiatement est parti de son cabinet l'ordre d'avoir à faire évacuer, séance tenante, le palais de l'Assemblée nationale et de fermer le Conseil d'État. A la Préfecture de police arrivent coup sur coup ses instructions.

Dès la mise en mouvement de la machine de guerre lancée contre les institutions républicaines, Morny avait essayé d'en éliminer, pour des raisons personnelles, le concours de Maupas. Il eût préféré de beaucoup voir à la Préfecture le prédécesseur de celui-ci, Carlier, plus souple et de plus d'entregent. Il avait réussi à faire partager ses préventions au Président, dont la confiance ne tenait plus qu'à un fil. La bataille était engagée déjà, lorsque, sous cette impression de doute, le Prince avait dit à Fleury : « Prenez donc la Préfecture de

(1) Paul Ginisty.

police. A nous deux et avec Saint-Arnaud (1), nous aurons bientôt fini de tout cela ». Mais Fleury qui n'avait pas un désir intense de jouer le rôle d'un Rovigo, avait répondu que Maupas était l'homme désigné, qu'il convenait mieux que personne à l'emploi, qu'il y avait eu entre ce fonctionnaire et le Président un malentendu télégraphique et épistolaire, qui s'éclaircirait à la première explication, et qu'en définitive le meilleur serait de le laisser où il était. Morny dut s'en accommoder et transmettre ses ordres à un Préfet de police enclin à les recevoir sans empressement quoiqu'il fût dans l'obligation de les exécuter.

La première décision du ministre avait été de décapiter la résistance en la privant de ses chefs. Ses instructions, en conséquence, étaient précises; elles furent remplies à la lettre par le Préfet, les commissaires et les agents.

Questeurs, députés, généraux, au nombre d'une vingtaine, ont été cueillis à domicile avec une sûreté de main parfaite. Quelques-uns, qu'on désire traiter avec ménagement, Berryer, Dufaure, Odilon Barrot, le duc de Broglie, ont été conduits chez le colonel Feray commandant le 7e lanciers, au quartier de cavalerie du quai d'Orsay. Les autres ont été dirigés, à l'entrée de la nuit, sur le Mont-Valérien, sur Mazas et sur Vincennes. Parmi ces derniers figure le général de Lamoricière. Précisément, la veille, il s'entretenait en famille des événements, dont les signes orageux traversant l'atmosphère politique dénonçaient l'explosion imminente. La conversation était tombée sur les suspicions

(1) Avait-il oublié de nommer Morny, ou fût-ce le général Fleury, qui, rapportant ce détail, après plusieurs années, aurait manqué de mémoire?

LE DUC DE MORNY

légitimes de l'Assemblée et sur la nécessité urgente d'arrêter, de gré ou de force, les menées du prétendant.

« S'il le faut, avait déclaré Lamoricière, on l'enverra à Mazas.

— Et s'il vous prévenait ? S'il faisait un coup d'Etat ?

— Lui ? C'est impossible ! s'écria le général, l'armée ne le suivrait pas, je n'aurais qu'à me montrer pour arrêter tout mouvement.

— Mais, s'il exécutait l'entreprise, la nuit, au moyen d'agents et non de soldats ? S'il faisait arrêter chez eux les représentants ?

— En ce cas, répondit Lamoricière, après avoir hésité, j'ai toujours deux pistolets au chevet de mon lit; je casserais la tête à ceux qui oseraient se présenter et qui voudraient mettre la main sur moi.

— Ah ! répliqua l'une de ses parentes, la mère de la vicomtesse de Pitray, de qui nous vient ce récit, ce serait une belle mort vraiment pour un général de Lamoricière que de finir sous les coups d'agents de police ! J'espère bien que vous ne feriez pas cela. »

Six ou sept heures après cette conversation, deux agents conduits par le commissaire de police Blanchet, franchissaient nuitamment le seuil d'une maison, sise au n° 11 de la rue Las-Cases. Ils étaient arrivés dans la chambre à coucher de Lamoricière avant qu'il eût eu le temps de se reconnaître. Surpris dans le sommeil, comme l'avait été presque au même instant, le général Bedeau, Lamoricière avait protesté :

— Messieurs, ce que vous faites est illégal.

— Mais, général, avait répondu l'un de ces hommes avec une sorte d'ingénuité, puisque c'est le coup d'État !

Lamoricière ne résista plus, laissa les pistolets dormir sous l'oreiller et suivit les agents.

Si quelqu'un dut être étonné, cette nuit-là, ce fut certainement Thiers, lorsqu'il reçut la visite rien moins qu'attendue des envoyés spéciaux du ministre. Et ce ministre n'était autre que Morny, un ami de la veille dont il avait prôné si haut, naguère, les tendances orléanistes. Non moins grande fut la surprise du général Changarnier, un homme plein d'énergie sur les champs de bataille, un chef redouté pour son autorité sur l'armée, mais un éternel hésitant dans l'action politique, toujours en retard sur le moment de saisir l'occasion et de la convertir en fait. Changarnier et Morny se connaissaient de longtemps; ils s'étaient entrevus d'abord en Afrique et dans des circonstances assez particulières. Le jeune Auguste de Morny, entre deux campagnes, avait été pris des frissons de la fièvre. C'était au camp de Sig. Le mal l'avait couché tout grelottant dans son manteau, sur le bord d'une rivière. Un officier dont il ignorait le visage s'était approché de lui et, l'appelant par son nom : « Monsieur de Morny, lui demanda-t-il, vous avez la fièvre ; voulez-vous bien me permettre de vous offrir ce fruit ? » Et il lui tendit une orange : « Grand merci, car j'ai la gorge en feu ; mais, à qui dois-je ce gracieux office ? — Au commandant Changarnier. » Ils se retrouvèrent au Palais-Bourbon. Quoique ne siégeant pas au même banc et n'appartenant pas aux mêmes opinions, ils faillirent lier partie ; ensemble ils ébauchèrent une manière de complot en y associant Adolphe Thiers. Morny en rappellera complaisamment le souvenir dans ses conversations intimes, après 1852, et dans ses notes restées manuscrites sur le coup d'État. Thiers, Changarnier,

Morny avaient formé comme un triumvirat occulte, se rejoignant en secret, délibérant de jour ou de nuit sur les mesures qu'on aurait à prendre ou les gens dont on aurait à s'assurer. D'accord pour la question essentielle du renvoi de la Constituante, l'harmonie de leurs sentiments s'était rompue, quand on en vint aux questions de personnes. Thiers, au nombre des arrestations jugées nécessaires, ne voulait comprendre ni celle de Cavaignac ni celle de Lamoricière. La popularité dont jouissaient ces généraux, affirmait-il, aurait rendu l'opération chanceuse. Changarnier, au contraire, prétendait qu'elle était indispensable, qu'on n'avait pas à se préoccuper de leur popularité, d'ailleurs douteuse, au moins quant à Cavaignac, et que lui-même se sentait assez fort pour leur mettre la main au collet. En définitive on ne s'entendit point, chacun ne pensant qu'à soi et à son parti. Morny eut le dernier mot. Usant de son droit, qui était celui du plus fort, il enveloppa dans le même ordre d'arrestation : Thiers, Changarnier, Cavaignac et Lamoricière.

D'ailleurs, trop insouciant de nature pour céder à la colère ou s'inspirer de motifs d'animosité personnelle, il n'avait prescrit ces mesures que comme des nécessités temporaires. D'une manière générale, il avait recommandé qu'on s'appliquât à corriger par la courtoisie des manières la rudesse des moyens employés. Il écartait de son chemin ou enjoignait qu'on mît à l'ombre des témoins gênants ; il ne jugeait pas mauvais, pour un moment, qu'on étouffât entre quatre murs la voix importune des protestataires ; néanmoins, il ne perdait pas de vue l'idée que beaucoup de ces hommes dont il se rendait maître, à présent, par la force, pourraient devenir, après la victoire, des alliés utiles,

des partisans échauffés d'un zèle soudain, des serviteurs intéressés et actifs; il se tenait prêt à leur tendre la main, une fois toutes choses remises en place, et comme si rien de particulièrement désobligeant ne s'était passé entre eux et lui. Il avait surtout le bon goût de s'abstenir des rigueurs inutiles contre des antagonistes négligeables.

Certains, par exemple, des amants platoniques de l'idée pure, s'étaient offerts d'eux-mêmes en sacrifice. Ils n'eussent pas été fâchés qu'on les maltraitât légèrement, qu'ils eussent à souffrir un peu, non trop, pour l'amour de la liberté. On ne voulut point de ces victimes volontaires. On ne leur accorda point cette auréole. Tels de ceux-là, enveloppés dans la razzia nocturne, avaient été conduits à Mazas. Par ordre de Morny, on alla les reprendre à la prison, avant le matin. Ils durent s'habiller précipitamment, sortir de leurs cellules et monter en voiture sous la garde d'un officier poli. Le véhicule, qui n'avait rien des douceurs d'un moelleux landau, se dirigea vers la porte de Vincennes. Les prisonniers échangeaient des regards résignés et fiers. A quel sort les réservait-on? Ils n'ignoraient point que plusieurs des représentants arrêtés, des royalistes comme Léon de Laborde, des républicains comme Bixio, avaient été écroués au donjon. Cependant, lorsqu'on eut dépassé la barrière du Trône, les chevaux s'arrêtèrent. L'officier descendit sans donner de raison, salua et s'éloigna. Cinq minutes s'écoulèrent; l'automédon qui conduisait la hideuse voiture cellulaire, descendit à son tour :

« Messieurs, leur dit-il, la casquette à la main, quand vous voudrez mettre pied à terre? »

Ils étaient libres. Plusieurs se récrièrent et protes-

tèrent. Ils refusaient d'être libres. Frédéric Béchard réclamait à toute force qu'on le réemprisonnât. Mais l'endroit était désert ; personne, absolument personne n'entendait les accents de leur indignation, perdue dans le brouillard ; pas un homme de police n'était là pour simuler un acte de violence. Ils durent se résigner à une rentrée pédestre et crottée à leur domicile et prendre leur parti du dédain de leurs persécuteurs.

Ces mêmes circonstances n'empêchaient point le gros de la besogne de se poursuivre vigoureusement. Les agents de M. de Maupas multipliaient les preuves de leur zèle et de leur célérité. Ils eussent voulu faire mieux et plus encore. Un regret fut exprimé témoignant de toute l'ardeur qu'on y mettait ; c'est que le personnel disponible, à la Préfecture de police, ne permît pas d'opérer plus de quatre-vingts arrestations régulières à la fois. Quatre-vingts arrestations, au jour la journée ! On eût pu se contenter à moins.

Tous les obstacles se renversaient comme par enchantement sous la poussée bonapartiste. L'usage subsistait que, dans les cas de catastrophe publique ou de crise violente, on sonnât le tocsin, dont les tintements à coups pressés faisaient passer le frisson de l'angoise au cœur des foules. Les meneurs de la résistance n'eurent même pas cette ressource dernière de jeter l'alarme au sein de la ville endormie. De même que le premier soin du colonel Vieyra, le nouveau chef d'état-major de la garde nationale, en sortant de la réunion nocturne de l'Élysée, avait été de faire crever les tambours, afin qu'on ne battît pas le rappel, ainsi des ordres avaient été donnés pour que les clochers fussent occupés militairement, et, la veille, on avait envoyé

couper les cordes. En quelques heures, le prince avait été débarrassé de ses principaux adversaires. Plein de joie, le préfet de police venait de lui expédier la fameuse dépêche : *Nous triomphons sur toute la ligne.* On commençait à s'entre-féliciter, autour du prochain maître, de la tournure favorable que prenaient les événements, par la grâce toute-puissante de ces agents de conviction, qu'on appelle des canons et des fusils. Le salon de service de l'Élysée était littéralement encombré de gens impatients de se faire voir, de se faire connaître.

Il y eut une dernière alerte. La journée du 4 fut plus dure que les précédentes. Des barricades s'étaient dressées sur plusieurs points de Paris. Morny se voyait assailli de renseignements contradictoires quant aux moyens et aux ressources des défenseurs de la Constitution, appelés, de l'autre côté des barricades : les révolutionnaires, les insurgés. Il avait dû, pendant un court intervalle, quitter le ministère pour conférer de la situation avec le Président-dictateur. Des troupes avançaient. Des batteries de gendarmes étaient mobilisées. On prévoyait une résistance populaire. Il y aurait inévitablement du sang versé. Louis-Napoléon et Maupas étaient repris d'hésitation. Les conjurés perdaient de leur assurance. Morny seul gardait toute sa gaieté confiante et son sang-froid. « Comment, messieurs, disait-il à ses collègues, hier, vous vouliez des barricades, on vous en fait, et vous n'êtes pas contents ! »

Maupas, qui s'émouvait aisément, était dans un état d'agitation incessante, et, quoiqu'il ait protesté plus tard, ayant les pieds au feu et la tête libre, de sa parfaite tranquillité d'esprit en ces heures troublées, il avait certainement la fièvre, quand il transmettait par le télégraphe au ministre de l'Intérieur une foule

de nouvelles recueillies dans la rue et dont celui-ci faisait justice avec sa bonne humeur accoutumée.

Par instants, Morny se laissait gagner aux trépidations inquiètes du préfet de police; il s'impatientait, précipitait les instructions. Maupas, qui regimbait mentalement contre l'autorité supérieure de Morny, trahissait de l'hésitation ou du malaise en ses réponses, de sorte qu'il en résulta une certaine confusion historique. Il se forma, disons-nous, une sorte de légende concernant les dépêches échangées entre le ministre de l'Intérieur et son principal lieutenant. Après coup, un ami d'Auguste de Morny, le docteur Véron donnera pour authentiques, d'après une conversation sans doute très arrangée avec le frère de Napoléon III, les missives et les répliques suivantes :

MAUPAS.

On dit que le 12e régiment de dragons arrive de Saint-Germain avec le comte de Chambord dans ses rangs; j'y crois peu.

MORNY.

Et moi je n'y crois pas.

MAUPAS.

Rassemblements sur le Pont-Neuf; coups de fusil au quai aux Fleurs; masses compactes aux environs de la préfecture de police; on tire par une grille. Que faire?

MORNY.

Tirez par votre grille.

MAUPAS.

Il nous faudrait, au moins, deux pièces d'artillerie pour tenir à distance les assaillants.

MORNY.

Allez vous coucher!

Où passèrent les originaux de ces dépêches? Nul ne les vit jamais. Par la suite Maupas devait s'inscrire en faux contre une telle version, intenter des procès aux journaux qui s'en étaient fait les échos, et se plaindre amèrement, dans ses *Souvenirs*, du rôle assez piteux qui lui fut attribué dans le drame de décembre. Les reparties de Morny au fonctionnaire désorienté, le « Tirez par les grilles » ou le « Couchez-vous », ces boutades lancées par-dessus la tourmente, auraient eu l'effet d'une tonalité joyeuse sur le fond assombri du tableau. A dire vrai, elles n'avaient pas été confiées telles quelles au télégraphe (1).

Quelle que pût être la secrète mésintelligence divisant

(1) Nous avons pourtant retrouvé, au ministère de la Justice, le texte véritable d'une des dépêches mouvementées de Maupas, adressée celle-ci au Président de la République. Dans un de ses rapports mensuels (manuscrits) au Garde des Sceaux, le Procureur général E. de Royer expliquait au Ministre comment la copie lui en était venue entre les mains, et lui en rapportait la teneur :

« On a adressée à M. Cabasson, avoué à Auxerre, une pièce ainsi conçue (la copie d'une dépêche de M. le Préfet de Police).

CABINET
du
PRÉFET DE POLICE

Paris, le 2 décembre 1851.

Le deuxième arrondissement est enlevé et les représentants aussi. Vos commissaires de police font des prodiges de courage. Cent représentants environ sont enfermés à la caserne du quai d'Orsay. C'est là un point immense.

Le Préfet de Police,
Signé : DE MAUPAS.

P.-S. — MM. Berryer et Falloux sont à Mazas. C'est rigoureux, je le répète, et je pratique avec la force seule. Nous serons maîtres de la situation. A ce soir, les barricades! Du canon! Du canon! et du courage.

Au Prince-Président de la République.

Sur le verso de l'enveloppe ainsi transmise, on lit : « l'original est en lieu sûr ».

Ladite enveloppe porte le timbre du 20 avril.

les cœurs du ministre et du préfet, le mémorable coup de main réussissait à merveille pour ses auteurs. L'issue en pouvait-elle être douteuse, quand la force, le nombre et toute l'armée étaient d'un seul côté? La résistance, à Paris, n'avait été qu'un court et stérile effort (1). Les dernières convulsions de la lutte sont éteintes. Les soldats ont pu réintégrer leurs casernes. Un nouveau Consulat qui, demain, aura les droits et les privilèges d'une souveraineté absolue, s'est installé sur le renversement des barricades. Des explosions de joie débordante retentissaient au camp des Saint-Arnaud, des Magnan et des Fleury. Gloire au Dieu des armées, qui a fait rentrer dans le néant ces misérables révolutionnaires! A l'Élysée, au ministère de l'Intérieur, les impressions se recouvrent de plus de réserve. Louis-Napoléon doit à sa dignité de conserver un masque impassible dans la joie du triomphe comme dans les épreuves du combat. Morny compose son maintien sur ce modèle; il a le visage placide, l'air assuré d'un vainqueur qui n'a pas, une minute, douté de la victoire. Sous les fenêtres de son hôtel, Paris roule ses flots lourds et calmés. Le rêve s'est converti en une réalité magnifique et sonore.

*
* *

Le ministre de l'Intérieur télégraphiait partout des messages de paix. Il avait transmis aux préfets un

(1) De lutte véritable, il n'y en avait eu que dans le sanglant épisode du boulevard Bonne-Nouvelle, un effroyable malentendu, où les fusils partirent tout seuls en quelque sorte, sans l'ordre des chefs, actionnés par la surexcitation des soldats et le fol entraînement des troupes. Cette fusillade insensée n'avait duré qu'un long quart d'heure. Mais « que de blessés! que de morts! Le lendemain, on voyait encore des cadavres étendus par tas sur les trottoirs et des mares de sang au pied des arbres. » (Cf. Victor Pierre, *Histoire de la Révolution de 1848.*)

résumé sommaire des décrets et proclamations du Président de la République. Soucieux d'appuyer efficacement la forme d'autorité, qui leur semblait la plus apte à leur garantir la durée dans la jouissance de leurs fonctions, tous, ou peu s'en fallait, s'étaient empressés à multiplier les preuves de leur « loyalisme » battant neuf. Ils ne s'étaient pas consultés, à deux fois, pour se ranger aussitôt du côté des victorieux contre les défenseurs sans discipline et sans force d'une constitution frappée à mort et que des clameurs perdues étaient impuissantes à ressusciter.

Cependant, en province, sur des points nombreux, à l'est, au centre, au midi, s'était succédée une série douloureuse de troubles. Les uns s'étaient dissipés à la première menace sérieuse de répression. D'autres plus graves avaient dénoncé, dans les lieux où ils se produisaient, un état de surexcitation extraordinaire. Bien des communes s'étaient émues de l'événement du 2 décembre, comme d'un malheur public. On sonnait le tocsin dans les églises. Des bandes armées parcouraient les campagnes. De véritables insurrections éclatèrent dans plusieurs villes acquises aux idées démocratiques. Continuellement arrivaient au ministère des nouvelles de ces agitations malheureuses dont la seule cause n'était pas une révolte sincère de la conscience libérale, mais, en maintes places aussi, le déchaînement des instincts de turbulence et de de désordre. A Montargis, à Clamecy, s'étaient manifestés des excès pénibles. Des rencontres entre les troupes et les insurgés avaient dégénéré en de sanglants conflits. Plusieurs départements furent mis en état de siège. Morny envoya des ordres pressants, catégoriques. Lourde fut la main de l'autorité à frapper les coupables ou simplement les accusés.

Les révoltes étaient isolées ; elles éclataient sans cohésion et privées de chef. Il fallut rendre les armes, se soumettre, reprendre les habitudes de calme et de travail. L'apaisement règnera bientôt d'un bout à l'autre du pays. Habile à se mouvoir dans la magie des grands mots, Louis-Napoléon n'aura qu'à demander au peuple, pour l'obtenir, bruyante comme un triomphe, l'amnistie plébiscitaire. Les voix unies des hommes politiques et des membres du clergé s'accorderont à représenter l'acte de confiscation, qui venait de s'accomplir, comme le recours naturel et qui ne pouvait être évité d'un pouvoir aux abois. Il sera prononcé de haut quelques-unes de ces nobles paroles de pacification, de justice, d'humanité, qui sont l'admiration et l'illusion des foules. L'Empire est fait ou va l'être. La France en aura pour dix-huit années de ce régime qui, malgré le vice de sa fondation, saura lui procurer des temps d'abondance et de grandeur incontestables.

Dès à présent, Louis-Napoléon et son ministre pouvaient considérer d'un regard tranquille et satisfait les flots aplanis. On était entré d'un violent coup de barre en cette période de triomphe par le fait, que sera le Second Empire, époque toute de réalisation positive, sans embarras de principes ni de sentiments, telle que la symbolisera dans l'action politique un Morny.

CHAPITRE CINQUIÈME

La Journée d'un Ministre.

Après la crise. — Les revirements de conscience allant de conserve avec le transformations de la politique. — Morny et son installation, place Beauvau. — Ses premiers actes. — Une diversion instructive : la Journée d'un Ministre sous le Second Empire. — Coup-d'œil jeté sur l'envahissement quotidien des lettres, des avis, des rapports. — La parole est d'abord à M. le Procureur général. — Contre les ennemis de l'ordre; zèle de la Sûreté, rigueurs du Parquet. — D'autres pièces inédites. — Sollicitations et pétitions; la curée des places. — Des fonctionnaires aux publicistes. — Conditions précaires des journaux; quelques preuves frappantes. — Comment tombaient de toutes mains les coups de férule. — Correspondances entre ministres sur les gens et les choses de la presse. — En pleine documentation officielle : particularités du genre d'existence qu'avaient à supporter, sous la tutelle de l'Administration, journaux et journalistes. — Comment M. le Minist re accueille les deman des en autorisation; sévère aux feuilles politiques, facile à la littérature légère. — De plaisantes fondations : *le Bonnet de Coton*, *l'Olympe* et *l'Amour*. — Des lettres. — Quelques fleurs cueillies dans les plates-bandes de la police. — Le dossier personnel de Villemessant; pièces officielles inédites. — L'examen de toutes ces pièces. — Fin de la « Journée d'un ministre ». — Comment en agissait personnellement Morny. — L'éloignement naturel qu'il avait des petites agitations et des vaines tracasseries, l'effort de sa pensée se réservant à remplir de plus larges vues. — Ses desseins brusquement arrêtés par le décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans. — Démission offerte et acceptée. — Les causes complxes et véritables de cette démission. — Antagonisme secret entre le prince-président et le comte de Morny. — Prétexte opportun; habile sortie.

La grande affaire était bouclée. Morny froidement en considérait les fins, telles, en effet, qu'il les avait prévues. Persigny faisait grand bruit de la justification éclatante apportée par les événements à son indéfectible confiance dans le retour de l'étoile napoléonienne. Maupas, dont les émois étaient calmés, exaltait les prouesses

de son administration policière. Saint-Arnaud louait et absolvait l'armée. Seul, entre ses conseillers, Louis-Napoléon gardait un nuage au front. Une pensée secrète le tenait triste et morose. Avec son cœur naturellement sensible il s'apitoyait sur le sort des victimes causées par une funeste erreur de la troupe. Il en exprimait le regret douloureux, le premier jour que se réunissaient, en sa présence, après l'acte violent, ceux qui l'avaient consommé. Alors doucement Morny avait interrompu sa plainte :

« Monseigneur, en matière de guerre civile, il n'est point défendu aux chefs de parti d'aller à la bataille avec des gants; mais il ne faut pas, quand la nécessité le commande, que leurs gants empêchent le sang de rougir leurs mains et d'entrer un peu sous leurs ongles. »

Le flegmatique Saint-Just n'aurait pas trouvé mieux, dans sa cruauté froide et concentrée... L'accoutumance de la situation conquise et le large acquittement plébiscitaire, avant peu, raffermiront l'âme vacillante de Napoléon.

Oui, le succès couvre tout (1). Le prince-président bientôt empereur et Morny son ministre en auront la démonstration prompte. Il y a quelques années de cela, on eût compté sur les doigts les courtisans du malheur. Que la scène a changé ! Les parvenus pressés de jouir sont déjà sous les talons du maître. On sent venir à grands pas cette arrière-garde des complaisants de tous les temps, tels que nous les reconnaissons dans l'ombre de toutes les révolutions et dont le rôle consiste à

(1) « Tout ce qui est haut et audacieux est toujours justifié et consacré par le succès », a dit un prince de l'intrigue : le cardinal de Retz.

attendre que la lutte soit finie pour grossir l'escorte du victorieux.

Le courant des adhésions, ou plutôt des soumissions calculées (1), grossissait à vue d'œil. Les défections commençaient à entamer sérieusement les rangs des monarchistes. Il y eut des retournements de consciences qu'on n'aurait pas attendus si tôt (2). On sentait mollir la résistance de quelques-uns des plus apparents légitimistes, tandis que les irréductibles poursuivaient en pure perte leur aristocratique bouderie. Dans les masses profondes on avait accepté sans beaucoup d'agitation la loi des faits accomplis. On allait donc pouvoir respirer, vivre en paix! C'était l'essentielle et presque unique préoccupation d'un chacun. Sur le reste on s'entendrait aisément... Napoléon et la liberté, la république et l'empire, la Révolution en perpétuelle gestation d'hommes nouveaux et la dictature héréditaire sortie d'un brusque remous du flot démocratique (3), toutes ces choses se confondaient et s'arrangeaient dans les esprits, comme si elles n'eussent pas été diamétralement contraires.

(1) « Que de dévouements, aujourd'hui, quelle foule! C'est la même qui se pressait sous le balcon de Louis XVIII en criant : *Vive le Roi et les Bourbons toujours!*... qui nommait Charles X *le roi chevalier*, Louis-Philippe *le roi citoyen* et qui, en 1848, acclamait la République. Allez, messeigneurs du nouveau régime, allez réclamer un os à ronger! » (VIEL-CASTEL, *Mémoires*, 1er janvier 1852.)

(2) Le jour où le Sénat se prononcera pour le rétablissement de l'empire, un monarchiste avéré, qui avait retenu sa place dans le cortège impérialiste dira, au sortir de la séance, à Berryer : « Nous venons de faire le lit de Henri V. » Sur quoi l'illustre orateur rispostera du tac au tac : « Eh bien! ce lit ne manquera pas de paillasses! »

(3) Le coup d'État n'avait-il pas été mené par le neveu de l'Empereur au nom de la liberté et de la souveraineté du peuple? Le mot ne fut-il pas prononcé comme une affirmation sans réplique : « Napoléon, c'est la République du peuple? »

Quelques jours auparavant, il y avait une Assemblée Législative, une Constitution, une loi du 31 mai, un parti légitimiste et un parti orléaniste. Toutes ces choses étaient devenues terriblement anciennes. Il n'en restait qu'une vague souvenance.

Dans les milieux d'opposition dispersés d'un souffle, comme la paille au vent, on ne revenait point d'une telle et si violente surprise. Naturellement, un chacun rejetait la faute de ce qui s'était passé sur le manque de prévoyance du voisin, tandis que les uns comme les autres avaient eu les yeux recouverts d'un triple bandeau. A peu de temps de là, il y avait réunion de monarchistes dans un salon célèbre. Les conversations marchaient bon train. Deux groupes s'étaient formés : le premier, autour du général Changarnier — celui qui fut toujours sur le point d'agir, — l'autre, autour de Duvergier de Hauranne, qui avait eu l'honneur, comme beaucoup de ses collègues de l'Assemblée Législative, d'être conduit à Mazas, le 2 Décembre. Des deux côtés, on parlait du coup d'État, si récent.

« Pourquoi, demandait-on à Changarnier, pourquoi n'avez-vous pas pris les devants, quand il n'était pas trop tard ? Pourquoi, connaissant ses projets, n'avez-vous pas arrêté le Président ?

— Eh ! avait répondu le général, la Chambre ne me soutenait point. *Ils n'osaient pas !*

Et du regard il avait désigné, à l'autre bout du salon, Duvergier de Hauranne qui, justement, répondait à une question toute pareille et, montrant d'un mouvement de la main Changarnier, au milieu de ses interlocuteurs :

« Qu'est-ce que vous voulez, avait soupiré l'honorable. *Ils n'osaient pas!*

PRINCESSE DE SAGAN

Les regards et le double geste s'étaient rencontrés, donnant la comédie à un observateur égaré là.

*
* *

Les fils de la reine Hortense sont servis. Le premier croit entendre déjà, frappant le sol de leur sabot impatient, les chevaux qui le mèneront de l'Élysée aux Tuileries. Le second, son Excellence le comte de Morny, pourra, quand il le voudra, organiser à son goût le cadre d'une vie grandiose. Les proclamations officielles n'augurent que de paix indéfinie. La dernière révolution est faite et ceux qui lui doivent la puissance s'estiment assez forts pour empêcher qu'il en renaisse une autre.

En vérité, les maîtres du nouveau gouvernement seront à l'aise pour gouverner. De gré ou de force, journaux et journalistes diminués de nombre, contenus, assagis, ont sensiblement baissé le ton. La tribune parlementaire a été supprimée, tel un meuble vain et encombrant. « Otez-moi ça », avait commandé le Président de la République en touchant l'objet du bout de sa canne. Un autre jour, le 18 janvier 1852, il était entré dans l'hémicycle désert. La nuit tombait sur les décombres de cette salle. Étrange illusion : à ses oreilles était revenu comme l'écho d'un serment. Afin d'en chasser l'impression, sans doute, il fit enlever les planches disjointes de la tribune et renverser un rang des galeries.

Bien des hommes éloquents, auxquels eût été trop difficile à garder la consigne du silence, ont pris le chemin de l'exil. Des « hurleurs » de l'ancienne Assemblée, comme l'exprimait aimablement la duchesse de Dino, il n'est resté que des ombres sans consistance et

sans voix. La France politique « ressemble à une chambre de malade » : on n'y parle que très bas. La santé générale ne paraît pas en souffrir, du reste, l'activité du pays s'étant retournée tout entière vers le travail et les affaires.

Au plus haut de l'échelle, le partage est à peu près arrêté. Les meilleures places ont leurs titulaires à demeure. Il y aura des virements de bénéfices, des trocs de faveur, des mutations apparentes de fonctions; mais tous ces échanges ne sortiront guère d'un même cercle de privilégiés. Les avenues politiques seront barrées, pour un temps, aux ambitions affamées qui n'auront pas été pourvues, à l'instant propice.

Le ministère avait été constitué en principe, dès le 2 décembre. Pendant les journées du 3 et du 4, au fort de la lutte, on n'avait guère eu le loisir d'administrer. Le cabinet se tenait comme en permanence chez le comte de Morny; c'est du Ministère de l'Intérieur que partaient les ordres et le mouvement.

La crise passée, les rôles se départagèrent. Morny s'était maintenu dans le sien sans hésitation ni tâtonnements. Durant une période de pouvoir, qui fut intense et courte, on le vit déployer, sous des airs tranquilles, une somme d'efforts considérable, organisant les services, activant les rapports de son cabinet avec la direction de la Sûreté générale, qui ne chômait pas, comme on sait, en ces jours d'*épuration*, stimulant le zèle des nouveaux promus, mettant de côté les agents faibles ou douteux, dictant ses missives et circulaires ; au surplus, ne s'étonnant pas du coup de fortune inouï qui l'avait fait le chef de tout ce personnel ployé de préfets, de sous-préfets et de secrétaires généraux. Il montait au Capitole sans enivrement ni surprise. La

presse était grande à sa porte. Fonctionnaires de la veille devenus les candidats du lendemain, amis et conseillers de l'heure présente *en tenue de solliciteurs*, bonapartistes sortis de tous les coins par une germination spontanée, d'autres encore s'inscrivaient en foule pour ses audiences. Tous leurs regards allaient à lui. Trop maître de soi pour céder au vertige qui grise les âmes faibles, il n'éprouva qu'à fleur de peau la sensation éblouie du pouvoir. Auprès de lui, plus d'un mettait sur le compte de la chance ce qu'il avait pu obtenir par l'audace et le savoir-faire. « Les fumées du succès lui tournent la tête », insinuait Maupas, qui convoitait sa place. « L'esprit le gâte », disait Persigny, à qui l'on n'aurait pas adressé le même reproche. L'incontestable c'est qu'il avait réussi et qu'il régnait en second.

A la vérité, il n'en aura pas la jouissance prolongée. Plus tôt qu'il ne s'en doute devra-t-il se rappeler le mot de Napoléon à Bourrienne, en entrant aux Tuileries : « Nous y voici, Bourrienne; maintenant, il faut y rester. » En attendant, satisfait du présent et comptant sur l'avenir, il administre, gouverne et, du mieux qu'il lui est possible, se partage entre les devoirs de son rang et les charges de sa fonction.

La « Journée d'un ministre », comme elle se comportait à l'aube de l'an 1852 et par delà le passage trop court de Morny aux affaires jusque vers les débuts de l'Empire autoritaire, quand s'étaient évanouis tout contrôle de Parlement, toute influence de presse, serait une page d'histoire curieuse à mettre sur pied. Il serait original d'en reconstituer l'emploi, pour ainsi dire heure par heure, à l'aide de documents d'époque ignorés. Nous l'allons essayer en faisant revivre, à ce dessein, des

pièces officielles manuscrites, pour la première fois exhumées de leurs casiers poudreux, à soixante ans de distance.

*
* *

Matinalement s'est arrachée aux douceurs du repos Son Excellence le Ministre de l'Intérieur. Il a gagné d'un pas allègre le salon blanc et or, qui est le siège de son empire. Dans la cheminée flambent, comme elles le doivent, les bûches d'ordonnance, aux belles dimensions administratives. Il se sent dispos à la besogne. Le Cabinet n'aura pas à se réunir tantôt, sous l'œil du président. Ce n'est pas non plus jour d'audience. Et, par bonheur, dans le nouvel état de choses, il n'est plus de séance parlementaire, plus d'Assemblée babillarde, importune et questionneuse devant laquelle on ait à s'expliquer, à se défendre. Tout est bien ainsi. Le secrétaire d'État aura du temps pour se recueillir; il se promet d'en user.

Une louable intention l'anime de travailler par lui-même, de s'éclairer sur tous les points et par ses propres yeux, d'interroger les rapports, de compulser les dossiers. A l'avance, secrétaires et attachés ont trié, classé, disposé ces mille feuilles volantes dans l'ordre conventionnel. On paperassait alors énormément. Les goûts primesautiers de Morny s'y pliaient à contre-cœur; mais l'esprit méticuleux d'un Billault s'en accommodera excellemment, et bien aussi l'humeur tracassière d'un Persigny.

D'abord appellent le regard les lettres « personnelles », décachetées par une main subalterne et qu'on apostille, à la lecture, d'une note rapide, d'un trait au crayon rouge ou bleu, pour qu'il en soit tenu compte, ou qu'on

laisse tomber d'un geste indifférent dans la corbeille, — inexorable abîme! Puis, des avis sur la presse, étiquetés sous leurs chemises jaune ou bleue, selon le caractère ou la provenance; et des notes de police, oui surtout de ces notes-là.

On en est aux premiers gestes de la seconde dictature napoléonienne. Dépassant de loin, dans la chaleur d'un zèle tout neuf, les instructions qui lui furent données, la Sûreté générale se targue d'avoir opéré d'une main sûre dans le tas des citoyens suspects. Les chiffres sont précis. Ils parleront d'eux-mêmes éloquemment : vingt-six mille arrestations en un laps de temps si court! N'est-ce pas de la prompte et superbe besogne?

Et, comme pour en justifier en de beaux termes officiels, fort à propos se présente à l'attention du ministre l'extrait raisonné, que le Garde des sceaux a transmis à son collègue de l'Intérieur, du rapport mensuel de M. le procureur général sur la situation politique et morale du pays.

Rien de plus instructif que ce genre de mémoires, très nourris de détails, pour apprécier à son exacte valeur l'état actuel de la conscience publique.

Le haut magistrat, embusqué derrière son mandat redoutable, fait songer à quelque grand inquisiteur d'un autre âge appliquant aux suspicions de la politique le formalisme sans miséricorde des anciennes enquêtes religieuses. Il pénètre d'un œil aigu au plus profond des couches sociales, plonge dans les obscurs recoins, où les socialistes abritent leurs « détestables menées », et ramène au grand jour de sa juridiction tout ce qui tente de se dérober à la surveillance d'une autorité jalouse.

L'exorde est plein de douceur.

M. le Procureur de la Cour d'appel de Paris relève d'une louange pompeuse les paroles et les actes des maîtres du jour. C'est pour les inviter à s'y tenir sans faiblesse. Mais il a changé de ton, déjà; il ne sera rien moins qu'indulgence et bénignité pour les protestataires, les turbulents, les déclassés, les fauteurs d'opposition. Sous des formes de langage austères et dignes, il développe, argumente et conclut en homme inaccessible aux amollissements du pardon. La mansuétude peut habiter le cœur du chef de l'État ; elle n'a pas élu domicile dans l'âme du chef du Parquet. De sa part, les avis exprimés ne sont qu'appels et rappels constants à la répression. Les sociétés secrètes ou présumées telles, auront de mauvais quarts d'heure à passer (1).

Sans doute, les symptômes de la situation générale sont rassurants. Les améliorations se maintiennent. La confiance renaît. Les haines se taisent, les convoitises n'osent plus se montrer.

« Les arbres de la Liberté ont été abattus dans les communes. Le même jour, la devise : Liberté, Égalité, Fraternité, a été effacée sur tous les édifices publics. Les deux opérations se sont faites au milieu du plus grand calme et sans, pour ainsi dire, attirer l'attention des populations (2). »

Ce détail a de l'intérêt, paraît-il : à si faible distance du renversement de la République, le fait en dit long sur la durée des enthousiasmes populaires. On y revient, en plusieurs endroits, avec une satisfaction évidente. Le

(1) Il convient de noter que la majeure partie des arrestations ne furent pas maintenues, quoiqu'il y eût eu beaucoup de départs pour Cayenne et Lambessa.

(2) Parquet de la Cour d'appel de Paris, Rapport manuscrit, février 1852.

ministre n'aura pu s'empêcher de sourire en lisant que, dans telles communes de Seine-et-Marne ou du département de l'Yonne, les arbres de la Liberté furent arrachés avec ivresse par ceux qui les avaient plantés de même en bonne terre républicaine. Un seul regret, affaiblit le contentement du procureur général en ce qui concerne l'enlèvement des insignes démocratiques : il a dû noter quelques protestations perdues, comme la suivante, évidemment digne des dernières rigueurs, mais dont le coupable ne s'est pas fait connaitre, hélas !

« A Limay, dans la nuit du 17 au 18 janvier, une croix en bois blanc assez grossièrement travaillée, a été plantée sur la place même où se trouvait antérieurement l'arbre de la Liberté. On y lisait cette inscription tracée au crayon par une main exercée : *Ci-gît les dépouilles mortelles des deux sœurs chéries de tout bon Français : La République et la Liberté, tuées le 2 décembre 1851, enterrées le 17 janvier par l'insurgé de Boulogne et de Strasbourg ; Priez Dieu pour elles !* » Un substitut s'est immédiatement transporté sur les lieux pour procéder à une information ; mais il n'a pas été possible de découvrir l'auteur du délit. »

Les ennemis de l'ordre sont incorrigibles !... Heureusement, la force armée a fait sentir partout sa poigne prépondérante. Les rouges se terrent. « Le parti révolutionnaire paraît comprimé par la peur, par le sentiment de son impuissance et l'énergie du gouvernement. » On a dû sévir vigoureusement, et sans marchander ni sur le nombre des amendes ni sur la longueur des jours de prison, pendant les premiers mois de 1852, — non certes contre les adversaires polis, les représentants aristocratiques des hautes classes, chez lesquels, au moins, la modération de la forme reste

une vertu d'éducation, mais contre les gens du commun, les ouvriers tapageurs, les hanteurs de cabaret, toujours prêts à crier par les fenêtres et dans la rue leurs impuissantes colères. Les inculpés pour offenses au Président de la République sont légion. La liste en est énormément chargée. Dans la seule ville de Reims, d'une semaine à l'autre, dix prévenus de cette catégorie ont été condamnés de manière à s'en souvenir. Ils sont ici désignés en toutes lettres, avec la mention des faveurs spéciales, que leur a prodiguées un tribunal généreux. Tels se sont distingués dans l'épaisse multitude :

Le nommé Philibert-Antoine Juhéaux, — soit six semaines de prison et 100 francs d'amende pour avoir dit publiquement que le Président était une canaille et qu'il fallait, à sa place, un homme comme Raspail ou Cabet ;

Le nommé Célestin Delacroix, — soit dix jours de prison pour avoir dit dans un cabaret que Napoléon était un fripon et qu'il ne serait plus là dans six semaines ;

La nommée Renard, femme Cabaret, — soit huit jours de prison pour avoir dit, en parlant du Prince : « *C'est un véritable mannequin et qui n'est bien vu que des riches ;*

Le nommé André Ancart, — soit dix jours de la même peine pour avoir dit, à l'occasion des proclamations du 2 Décembre : *Qu'est-ce que c'est que ces bêtises-là !... On lui... sur le nez, à votre Napoléon !*

Les nommés Billard, — auquel sont octroyés deux mois de prison et 100 francs d'amende, — Henri Renault, Isidore Janvier, Paul Girardin, condamnés à un mois et 100 francs d'amende, pour avoir chanté, sur la route d'Épernay, la chanson : *Vivent les rouges ! A bas les bleus !*

Ces faits individuels sont la démonstration par la preuve à Leurs Excellences le Garde des Sceaux et le Secrétaire d'État à l'Intérieur, qu'ils n'en ont point fini avec l'engeance des semeurs de désordres. Puisse la vigueur déployée par l'autorité contre les anarchistes (là tous les démocrates sont des anarchistes) continuer à produire ses excellents effets! La plume du magistrat ne cesse d'en renouveler l'énergique souhait. C'est le vœu de son cœur qu'en renforce les moyens d'intimidation salutaire. Les passions sont apaisées et contenues plutôt qu'éteintes. Bien imprudent serait-il de relâcher les nœuds d'une ferme contrainte. Il importe, au contraire, que « *les plus inattaquables et les plus justifiées d'entre les décisions des commissions militaires* » reçoivent leur sanction et ne demeurent point une menace vaine. Le parti socialiste n'est pas définitivement abattu. Les chefs sont inconnus et ceux qui avaient été entraînés dans l'aventure se dénoncent, maintenant, les uns les autres. Mais il s'en trouve encore qui proclament que tout n'est pas terminé, que leur tour viendra. Le Procureur insiste sur les dangers d'une clémence hâtive. On a grâcié certains condamnés politiques avec une promptitude qu'on pourrait presque dire téméraire.

« Les honnêtes gens, prononce-t-il du fond de son cabinet, s'effraient du retour de plusieurs socialistes, qu'ils ont vus à l'œuvre en 1848 et en 1851; ils réclament une surveillance énergique (1). »

Ah! que l'on ferait mieux, soupire le bénévole magistrat (2), au lieu de s'en tenir aux peines locales et

(1) On sait ce que ces mots veulent dire.

(2) « Je me permets d'appeler notamment, Monsieur le Garde des Sceaux,

temporaires, — des demi-mesures — de procéder avec ampleur et d'user en grand des ressources de la transportation (1) !

Cependant, à force de serrer, presser, comprimer, on est arrivé à réduire de beaucoup le nombre des délits politiques. M. le Procureur le constatait, tout à l'heure, avec une certaine impression de soulagement ; en réalité, ses substituts et ses commissaires allaient être sur les dents, bientôt ! Peu à peu, les journaux ayant pris le parti de se taire (2) et les républicains d'obéir, ses rigueurs s'atténuent, ses conclusions s'adoucissent. Il n'aura que des éloges pour la vigoureuse et sage direction d'un Gouvernement réparateur, — qui

toute votre sollicitude et toute celle du gouvernement, sur le maintien d'une sévérité nécessaire. L'un des titres d'honneur du Prince-Président est d'avoir fait à l'anarchie, au désordre politique, l'une des plus habiles et des plus fermes guerres qui lui aient été faites. L'un des bienfaits de son gouvernement sera d'éteindre et d'anéantir en France le fléau démoralisateur et barbare des sociétés secrètes. Mais les chefs et les organisateurs des sociétés secrètes et des insurrections dont elles sont le foyer, ne seront utilement et exemplairement atteints que par la transportation. » (*Rapport du Procureur Général au ministre de la Justice*, février 1852, pièce manuscrite.)

Encore, en 1855, nous lisons dans le rapport-manuscrit du 30 août, pour le premier semestre de cette année :

« Les doctrines socialistes ont toujours des adhérents fanatiques ; les sociétés secrètes tendent constamment à propager ces doctrines. Comprimés par la force du gouvernement, les hommes de désordre se taisent, mais ils sont tous disposés à agir, si une occasion qu'ils croiraient favorable se présentait. Ce n'est que par une surveillance incessante et une énergique répression que la société peut se défendre ».

(1) C'était l'occasion de se redire une épigramme du jour :

Transports de joie dans la province,
Transports de joie dans les cités,
Jamais avènement de prince
Ne vit autant de transportés !

(2) Le Tribunal correctionnel de la Seine a jugé, pendant le semestre, 219 individus pour délits de presse ou pour des délits se rattachant à la politique (*Rapport du Procureur général au Garde des Sceaux*, premier semestre 1853, pièce manuscrite).

le créera conseiller d'État, sénateur et Garde des sceaux (1). Même, il ne verra plus le besoin d'adresser au chef de la Justice des rapports aussi fréquents, aussi volumineux. De mensuels, ceux-ci se rendront semestriels; et s'allégeant d'un poids désormais superflu, ils se réduiront à n'être plus guère que des tableaux chiffrés.

*
* *

Mais à goûter la prose majestueuse et sévère de M. de Royer, le Ministre a laissé passé l'heure. A défaut de la pendule, il en serait averti par les réclamations tiraillantes de son estomac. Puisqu'il le faut, il accordera donc le réconfort nécessaire aux défaillances de la nature humaine. Oh! seulement avec mesure. Deux heures à peine ont sonné que l'éminent personnage — dont la flamme dure encore — a repris possession de son fauteuil.

Devant lui, sur la table-bureau, éclatante d'acajou fleuri et de bronze doré, se gonfle un portefeuille bourré des pièces nouvelles soumises à sa signature. Du flot de lettres, qu'il n'a pas épuisées, le matin, émergent en abondance les sollicitations. Quoi d'étonnant? Tout le monde, dans une administration ancienne ou récente, tout le monde, dis-je, demande ou fait demander. Aussi bien n'a-t-on pas pourvu à toutes les places, qu'a laissées libres pour des protégés nouveaux le passage d'un régime à l'autre.

(1) Ernest de Royer fut son nom. Procureur général près la cour de Paris, en 1849, après Baroche, et un moment ministre de la Justice, l'année suivante il avait repris ses fonctions de procureur. Il sera conseiller d'État en 1852, garde des Sceaux en 1857, premier vice-président du Sénat en 1859 et premier président de la Cour des Comptes en 1863.

N'en serait-il pas une, quelque part, pour M. le comte Fernand de Montguyon ? Celui-ci, un intime des heures de jeunesse, rappelle à son « cher Auguste » en quatre pages d'une écriture menue et serrée, d'aimables souvenirs, qui, certainement, n'ont pas déserté la mémoire du comte de Morny. Naguère, cet ancien compagnon des parties fines a fait, par devers soi, l'examen de conscience qu'on se doit, à un certain tournant de l'existence. Sa vie, jusqu'alors, n'avait pas eu de plan ; il n'avait été qu'un homme de plaisir sans principe d'action ; soucieux de se ranger, désormais, il a contracté des ambitions sérieuses et verrait, volontiers, ajuster à sa taille une fonction de premier choix, comme serait la Direction des Beaux-Arts. Morny est le dernier à ignorer que les titres de son ami Montguyon sont d'une minceur extrême et qu'avoir passé le temps à *se glisser du lit d'une chanteuse dans celui d'une danseuse* ne constitue pas une démonstration sans réplique d'aptitudes au poste élevé qu'il convoite. Mais, il s'est dit, par ricochet, que si l'on voulait aller au fond des choses, si l'on voulait y regarder de près, pour maints sénateurs de demain, éplucher à la rigueur les mérites passés de certains amis de l'empereur, tels que Veillard et Mocquart, on risquerait fort de n'emporter point d'une pareille enquête des informations beaucoup plus édifiantes. Puisque le favoritisme commençait à s'installer partout, pourquoi, lui Morny n'en étendrait-il pas les bénéfices à cet aimable Montguyon ? Il y est presque décidé. Il lui fait répondre qu'on pense à lui, qu'on ne tardera pas à lui en fournir une preuve signalée et qu'il pourra tout aussi bien être Directeur des Beaux-Arts que Thayer est Directeur des Postes. Malheureusement pour Montguyon, les circons-

tances ne laisseront pas à Morny le temps et le pouvoir de réaliser sa promesse.

Une autre signature à parafe : celle de René de Rovigo, sollicitant d'un cœur épris une place dans la maison du futur empereur (1). Il y aurait lieu d'en concevoir, à première vue, de la surprise, si peu qu'on prît la peine de se souvenir qu'on l'avait vu, dans différents journaux légitimistes, faire chorus avec les adversaires les plus acharnés du prétendant. Mais de tels revirements d'opinions et des conversions aussi subites ne sont-ils pas la monnaie du jour ? Le ministre a son opinion faite et bien faite là-dessus ; lui-même, un orléaniste de la veille a passé par là, tout comme son collègue Fould, qui refusait, en 1848, son adhésion aux projets de Napoléon, comme Billault, un républicain de 1848, comme Baroche, qui prétendait, le 24 février, avoir *devancé la justice du peuple*, comme... Il tourne la feuille avec indulgence, et réserve son appui.

La Guéronnière a les dents longues. Le Conseil d'État ne contente qu'à moitié ses appétits. Chassiron, l'époux de la fille de Murat, un parent de Napoléon à l'intelligence moyenne, aux services sans éclat, trouve un peu modique, pour une demi-Altesse, de n'être que maître des requêtes. Les Padoue, jeune et vieux (2), postulent ardemment.

Pétitions, sollicitations, délations, voisinent dans un étrange pêle-mêle. Les préfectures sont très demandées. L'habit brodé d'argent a des reflets fascinateurs.

1. Fleury est premier écuyer. De Pierre est écuyer commandant. « La maison impériale se monte. Il ne manque presque plus qu'un empereur » (Viel-Castel, 4 mars 1852).

2. Le père sera sénateur ; le fils, préfet de Seine-et-Oise, sera conseiller d'Etat.

L'Archiloque de la société intrigante du second Empire, Horace de Viel-Castel, sera des plus pressants à le solliciter, sinon pour lui-même, du moins pour quelqu'un de sa famille (1). On fait mouvoir aussi beaucoup de ressorts, afin de n'être pas oublié, dans la grande fournée des places, pour le prochain Sénat.

Ils sont trop de chasseurs lancés à la poursuite d'une même proie. Le Ministre soupire sur l'excès des brigues. Son attention s'en détourne et se reporte à d'autres objets. Il avise de la main et du regard les cahiers de la Direction générale de la Presse. Ils sont bondés de notes, dites confidentielles : réclamations, avis, censures, avertissements aux journaux, comme s'il en pleuvait.

D'abord, s'expose à sa vue un tableau par séries et par chiffres de l'état de la presse en 1852. Cet état n'a rien de fastueux, mais suggère instantanément l'idée (assez de preuves en justifieront tout à l'heure) que la condition de publiciste est une des moins favorisées, par le temps qui court. A ne considérer que le total des chiffres de tirage, il est sensible que la presse est en grande baisse auprès du public liseur et acheteur — ce total, pour toutes les feuilles parisiennes réunies n'excédant pas cent quarante mille numéros. Il est transparent aussi que les journaux ne sont point en bonne passe auprès du pouvoir.

Notre ministre le leur a fait savoir par une récente circulaire : à tous journaux et journalistes ayant versé leur cautionnement obligatoire, il est permis d'informer honnêtement et d'éclairer prudemment l'opinion — mais sous les conditions expresses qu'on n'aura pas d'avis sur les questions réservées (elles sont toutes

(1) Son cousin, Charles de Viel-Castel, alors sous-intendant militaire.

réservées), qu'il ne sera proferé aucun jugement ni sur ce point, ni sur cet autre, ni sur celui-là encore, et qu'on s'en tiendra, pour plus de sureté, à ne traiter avec une entière indépendance que de la pluie et du beau temps.

Au demeurant, tous les ministres ont leur mot à dire, pour les rappels à l'ordre, qu'ils attendent de leur collègue de l'Intérieur, à l'encontre des indiscrets, qui n'auront pas su retenir, à temps, leur langue et leur plume.

Voici d'abord que se fait entendre la grosse voix du secrétaire d'État à la Guerre :

Monsieur le Ministre et cher collègue,

Nous voyons avec déplaisir les quotidiens intervenir dans les affaires du Département militaire.

Conformément aux désirs exprimés par Votre Excellence, j'ai invité la rédaction du journal le *Constitutionnel* à se montrer, à l'avenir, plus circonspecte dans la reproduction des nouvelles intéressant les services de l'État.

. . . . . .

(1) Pour ceux qu'intéresse ce genre de comparaisons, voici l'état, relevé au Ministère de la Police générale (manuscrit), de la vente au numéro des journaux dans Paris et la banlieue, aux dates du 25 avril et 25 août 1852 :

Titres des Journaux	25 Avril	25 Août	Augmentation	Diminution
Assemblée Nationale ...	390	280	»	110
Charivari	100	80	»	20
Constitionnel.	550	425	»	125
Débats.	260	190	»	70
Droit	7	40	»	30
Estafette.	1.500	950	»	550
Gazette de France	90	50	»	40
Gazette des Tribunaux .	90	70	»	20
Journal des Faits. . . .	900	700	»	200
Pays.	800	900	100	»
Presse	5.000	3.700	»	1.300
Siècle	2.500	2.700	200	»
Union	45	26	»	19
Univers	12	12	»	»

Il résulte de cet état comparatif, dressé d'après des renseignements

« Encore un mot : la *Presse* et son directeur mérite raient un bon avertissement: nous les engageons à couper court, et bientôt, à leurs interminables feuilletons contre les excès prétendus des charges militaires. »

La parole est maintenant au Garde des sceaux. On n'est nullement satisfait, à la Justice, des goûts d'information déplacés où s'obstinent les feuilles publiques par une ancienne et mauvaise habitude. Les rédacteurs judiciaires, auraient intérêt cependant à ne pas mettre le nez en de certains débats, dont la reproduction leur est d'avance interdite (1). C'est affaire, ces choses-là, entre les juges, les témoins et les inculpés. L'opinion n'a rien à y voir.

Aux bureaux du quai d'Orsay, on est très ému du

précis, que tous les journaux, le *Siècle* et le *Pays* exceptés, avaient subi en six mois, dans la vente de leurs numéros, une décroissance notable.

Des détails rendent l'esprit rêveur. Ainsi, pour ce qui concerne l'*Univers*. On demeure pensif en songeant que l'un des premiers polémistes du siècle, Louis Veuillot, le maître écrivain qui imprima sur les feuilles volantes du journalisme une empreinte ineffaçable et dépensa, en même temps que beaucoup de passion et d'intolérance, des trésors de talent, de puissance combattive et d'esprit, se donnait tout ce mal pour une poignée de liseurs — abstraction faite des fidèles de l'abonnement.

Aujourd'hui, des journaux d'information parisienne, comme le *Journal* ou le *Matin*, disposent pour leurs acheteurs au numéro d'un tirage quotidien de cinq à six cent mille exemplaires. Quel écart et quel saut, d'une époque à l'autre !

(1) Monsieur le Ministre et cher collègue,

Je vous demanderai par voie officieuse et tout à fait confidentielle de vouloir bien prescrire les mesures, que vous jugerez les plus convenables pour empêcher dans les journaux de vos départements la reproduction des débats.

Vous m'obligerez, en me faisant connaître si votre intervention personnelle et celle de MM. les Sous-Préfets ont obtenu le résultat que je désire, dans un intérêt que vous apprécierez parfaitement.

Le Ministre de la Justice,

21 juin 1859.

(Pièce originale manuscrite.)

MADAME DE GALLIFFET

fait qu'un maladroit raisonneur s'est permis d'espacer des développements, à sa manière et sans autorisation préalable, sur les relations de la Prusse avec la France... *en 1814.*

Quant au préposé à la Marine, ses griefs déploient à s'exprimer une éloquence particulière : il fait feu de tous ses sabords contre les babillards, qui se mêlent de naviguer sur les bateaux de l'État sans y avoir été invités et, qui plus est, d'en critiquer l'outillage.

Piqué au jeu, notre Ministre de l'Intérieur, suspendant son enquête, saisit, à son tour, sa plume de bataille pour adresser un blâme général et motivé aux gâte-papier tripotant à tort et à travers de religion, de gouvernement, de finances. Tels de ceux-là ont élevé naguère des objections peu congrues, au sujet de certains changements opérés dans l'administration. On les en avertit, une fois pour toutes, en des termes nets et clairs :

« Il importe à la dignité de l'administration que de pareilles libertés ne se renouvellent pas. Il ne saurait appartenir à la presse de mêler ainsi son action aux actes du gouvernement (1). »

Chacun de ceux que leur fonction investit d'une ombre d'autorité morale, d'un droit apparent ou réel de contrôler, d'enquêter, de tancer, réprimander, prétend ouvrir des yeux d'Argus sur les agissements de la presse. Chacun y va de sa chicane ou de sa réprimande.

Le Préfet du Nord vitupère contre une annonce à tendances délictueuses dont ses regards furent choqués

(1) Ministère de l'Intérieur, 1re division, 2e bureau. Avertissement au Préfet du Pas-de-Calais, 20 novembre 1854 (Pièce originale manuscrite).

dans le *Progrès;* il réclame une exécution sans ménagement ou des poursuites sévères.

Non moins incommode est le Préfet du Pas-de-Calais, qui fulmine contre les journaux de l'Artois et du Bourbonnais, à propos d'une insertion locale.

Le Préfet de l'Oise, lui, a été peiné jusqu'au fond de l'âme pour s'être aperçu que des nouvellistes sans pudeur de son département ne craignirent pas de violer l'intimité du Palais de Compiègne. Il les a prévenus sans retard du mauvais pas où ils s'étaient engagés et à qui de droit l'a fait savoir :

PRÉFECTURE DE L'OISE

—

Beauvais, le 10 novembre 1859.

Monsieur le Ministre,

J'ai donné des instructions, afin que les journaux s'abstiennent, dorénavant, de tout détail indiscret sur la vie intérieure du Palais de Compiègne et qu'ils n'eussent à s'occuper dans leurs récits que des faits extérieurs, qui appartiennent par eux-mêmes à la publicité, tels que la promenade, les chasses et les spectacles.

Je viens de renouveler *personnellement* cette invitation aux journalistes de Beauvais, et je ferai de même, au premier jour, aux journalistes de Compiègne, auxquels, je fais donner, aujourd'hui, un nouvel avis par un Conseiller de préfecture (1).

. . . . . .

Naturellement, l'autorité ecclésiastique jurerait avec ses traditions si elle se montrait moins chatouilleuse et moins prompte à s'émouvoir que la puissance civile contre les licences de la plume. Tout à l'heure l'archevêque de Paris insistera d'une étrange force pour que soit empêchée de vivre une feuille ultramontaine, dite

(1) Avec le timbre du Ministère de l'Intérieur, 11 novembre 1859.

l'*Écho de Rome*, parce qu'il en estime les doctrines excessives, quoique approuvées du Pape.

*
* *

Voilà bien des feuillets remués. Non sans effroi, l'illustre compulseur devra reconnaître qu'il n'a fait qu'effleurer l'énorme inventaire de la Direction de la Presse, pour laquelle on aura jugé bon de créer un ministère spécial (1). Ce sont, au hasard, une foule de notes éparses et de signalements particuliers, dans le goût de ceux-ci :

Le *Temps* serait à surveiller, pour le caractère de ses

(1) Celui de la Police générale, auquel se rattachait la Direction de la Presse. Créé par Maupas, et supprimé (en titre), dès qu'il se retira, ce ministère fut marqué par une réorganisation complète de la police et du service de la Presse. Il assura l'application du décret du 17 février sur l'Imprimerie et la Librairie, et créa un système de commissariats de police, qui rayonnait jusqu'au fond des hameaux.

La censure atteignait aussi sûrement les journaux de l'étranger voyageant sur le sol français que les journaux du pays. Elle avait des ailes et des ciseaux rapides. En plusieurs fois fut prohibée la circulation, en France, de l'*Indépendance belge*, du *Punch*, de l'*Illustrated London News*. Témoin, parmi cent autres de même espèce, cette note retrouvée d'un commissaire de police de Boulogne-sur-Mer au sous-préfet de l'arrondissement :

JOURNAUX ANGLAIS PROHIBÉS.

—

Boulogne-sur-Mer, 30 septembre 1852.

Monsieur le Sous-Préfet,

Conformément aux ordres, qui m'ont été donnés par votre prédécesseur, en décembre dernier, j'ai continué à saisir entre les mains des voyageurs les journaux anglais : le *Punch*, l'*Illustrated London News*. Depuis un certain temps, quelques voyageurs prétendent que ce dernier journal n'est plus prohibé à l'entrée en France et est reçu par la poste. En conséquence, ils murmurent lorsque cette saisie est opérée. Je viens donc vous soumettre leurs réclamations et vous prier de me donner vos ordres à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monsieur le Sous-Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Commissaire de police du port.
F. Raoullis.

informations : sous la rubrique *Chronique du Nord*, n'a-t-il pas répandu le bruit déplorable qu'il existerait une maison publique à Lille, placée sous le patronage des Jésuites, et où se trouveraient réunis des jeux, un débit de boissons, une chapelle et une salle de spectacles?

*
* *

La *Presse* mérite un blâme sérieux pour avoir laissé passer dans ses colonnes un article : *Les Disparitions mystérieuses de Paris,* positivement et intentionnellement nuisible à la tranquillité des familles. C'est un journal à examiner de près. De la même officine provenait, il n'y a pas longtemps, une information de tendance regrettable, visant à déconsidérer le corps entier des sergents de ville. N'a-t-on pas eu le mauvais goût d'imprimer que ces honorables gardiens s'arrêtaient à faire la conversation d'une façon trop fréquente et trop prolongée? N'est-ce pas insinuer par là que les agents s'acoquinent, pour ainsi dire, et négligent leurs devoirs, au détriment de la sécurité publique? Cette manière de jeter sans motif de l'inquiétude dans les esprits et de discréditer un service, qui fonctionne avec toute la régularité et toute la loyauté possible, appellerait une sanction immédiate.

*
* *

Au *Constitutionnel* il ne sera pas inutile de faire savoir qu'il perd de plus en plus la confiance du gouvernement. Il s'y manifeste, depuis quelque temps, toute sorte de petites hostilités qui le noient en détail (1).

(1) Le 4 décembre 1854, un mémoire très développé, très chargé, sera soumis à l'examen de la Direction générale de la Sûreté publique, énumérant les fautes commises et menus délits reprochables à cet organe semi-officieux.

*
* *

Le *Pays* où gouverne M. de La Guéronnière se tient dans les limites raisonnables et mérite qu'on lui continue l'appui dont il est hautement honoré. Il tendrait parfois à s'écarter de la ligne droite ; mais on prendra soin de l'y ramener.

Quoi ! Le *Pays* lui-même ! Mais on n'est jamais sûr d'un passeport franc et garanti avec cette Direction de la Sûreté générale, perpétuellement inquiète et inquiétante. Il arrivera plus d'une fois que des journaux officieux seront blâmés à tort et à travers, jusque pour des articles émanés de l'inspiration voulue du chef de l'État. Napoléon III aurait été journaliste s'il n'avait pas été porte-couronne. Il avait plaisir secret aux exercices de la plume. Tel jour et dans telle occasion, il lui aura pris fantaisie de mander au Palais le rédacteur d'une de ses feuilles patronnées. « Faites un article dans tel sens ; vous me serez particulièrement agréable », dira-t-il. On s'y empressera du meilleur zèle. Et, de retour, le journal et son rédacteur recevront, comme récompense de leur bonne volonté, un avertissement équivalant à une promesse de... suspension.

Dans cette battue générale il y a des coups pour tout le monde. Les bons et les mauvais sont soumis à la même férule.

*
* *

Si mauvais que soit devenu le métier de journaliste, il se trouve encore des gens, le croirait-on ? pour fonder des journaux.

Le ministre, que nous avons laissé se tirer, comme il

le peut, du flot de papiers qui l'inonde — s'en aperçoit, de reste, au nombre des demandes en autorisation.

C'est la règle en pareil cas : les requêtes de cette sorte devront être épluchées avec une rigueur extrême. Les feuilles à visées politiques seront passées, disons-nous, au crible le plus sévère. N'en est-il pas trop déjà, — quand on pourrait si bien se contenter de deux ou de trois, pour Paris et la banlieue, deux officielles et une d'opposition... à l'eau de rose ! On a la main plus facile pour la presse frivole, conteuse et sans prétention. On a refusé, hier, d'entendre aux offres et de recevoir le cautionnement d'un homme considérable, publiciste de grande expérience, et qui devra rentrer dans ses tiroirs (infortuné Duckett !) le programme si ample et les espérances si belles de son journal l'*Universel*. Mais on ne voit aucun inconvénient, aujourd'hui, à laisser venir au sieur Chevalot, un créateur aux idées courtes, la notification suivante :

« M. Chevalot est prié de passer au bureau des déclarations de journaux, rue de la Ville-Lévêque, n° 41, de 2 heures à 4 heures pour régulariser sa demande relative au *Bonnet de Coton*. »

Très maternelle à son égard, l'administration ira jusqu'à l'autoriser, peu de jours ensuite, à faire vendre son estimable feuille sur la voie publique. Plaisant détail ! A quelque petite distance de là, le sieur Chevalot sentira le besoin de modifier son titre, et l'on ne verra pas plus d'inconvénient que tout à l'heure, en haut lieu, à ce que le *Bonnet de Coton*, grandissant de plusieurs étages, s'appelle, désormais, l'*Olympe*.

A travers la confusion des pièces classées, timbrées, apostillées dans ses bureaux, Monsieur le Ministre pourrait faire d'intéressantes trouvailles, s'il en avait

le loisir et la curiosité. Les idées biscornues ont poussé comme des champignons dans cette végétation paperassière. Deux ou trois échantillons, au hasard de la rencontre.

Un M. Trémaux de Chavoy, noble habitant de Saône-et-Loire, longuement a délayé son intime désir : il jugerait de la plus simple équité qu'on le déchargeât des obligations de la loi du cautionnement pour sa publication périodique extra-humanitaire, *Le Principe universel*... Il s'en explique en ces termes convaincants, auprès de Son Excellence :

Monsieur le Ministre,

Par le titre même de ma publication, vous voyez que je suis dans l'obligation de faire connaître au monde le principe des êtres et, par conséquent, de le comparer avec la tradition biblique..... (1).

Une confiance non moins robuste soutenait le courage du nommé Henry Heer, un pauvre bizarre homme de lettres à la cervelle un peu brouillée, aux conditions d'existence matérielle hypothétiques, d'ailleurs content de l'air qu'il respire, sûr de soi, libre comme Diogène et fier comme l'oiseau de Junon, dédaigneux des formules hiérarchiques, mais prétendant traiter à tu et à toi avec les puissances du jour ; la même imperturbable confiance conduisait la main de cet obscur citoyen des lettres, lorsqu'il se prenait à instruire Son Excellence des vicissitudes de son journal à naître (et sous quel titre séduisant !) : l'*Amour* (2). Que son laisser-aller familier et bon enfant a donc de saveur !

(1) Ministère de l'Intérieur, Direction de la Presse, Bureau D.

(2) L'original de cette singulière épître est revêtu du timbre : *Cabinet du Ministre*, avec l'indication en marge, au crayon rouge : *Dossier personnel*. On avait beaucoup d'ordre, sous l'Empire.

Voici le billet dans toute sa beauté :

L'AMOUR

LITTÉRATURE — THÉATRE — BEAUX-ARTS.

HENRY HEER

Rédacteur en chef.

12, Boulevard de Clichy.

Monsieur le Ministre,

La publication du journal l'*Amour* se trouve retardée par des embarras pécuniaires. Il est bien entendu que je ne m'occupe de ce journal qu'en qualité de rédacteur en chef-gérant.

Au surplus, si vous désirez quelques détails, vous pouvez vous adresser à Mme de Solms-Rattazzi, 20, rue Barbey-de-Jouy. Je compte sur elle pour me faire mon courrier de l'élégance. *Peut-être même fournira-t-elle les fonds.* Ce qui a empêché jusqu'à ce jour l'apparition de l'*Amour*, c'est l'inconsistance des personnes qui venaient à moi comme commanditaires. Je me charge de lancer l'affaire et de créer un capital, une valeur réelle. La chose serait faite aussitôt, Monsieur le Ministre, au cas où vous seriez tenté d'ajouter à notre petite fortune un atome, un rien, quelque chose comme cinq à six mille francs.

Mais les ministres, je le sais, n'ont guère le temps de s'occuper de littérature et de fantaisie. Cependant, n'eussiez-vous qu'une heure à donner par jour à ces doux loisirs, je m'offre à vous pour vous envoyer, chaque matin, un petit journal *manuscrit*, qui vous servira d'agréable passe-temps.

Aujourd'hui, le *Figaro* est bête et nul, depuis le retour à la sagesse de Villemessant, le *Nain Jaune* est trop brutal et grossier, depuis l'avènement de l'agent impérial Silvestre ; le *Charivari* est mort : vive l'*Amour!*

Si vous m'acceptez, Monsieur le Ministre, pour votre journaliste ordinaire, vous me rétribuerez comme il vous conviendra, soit deux cents ou même cent francs par mois ; et *tous deux* nous serons contents ; et *nous n'aurons pas besoin*

d'attendre indéfiniment que Mme Rattazzi (1) ou tout autre *nous* verse le moindre sou.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour plus d'une raison, l'épître ci-dessus encadrée aurait pu sembler saugrenue et comme telle être abolie. Mais elle n'alla pas à la corbeille; que dis-je! on daigna la recueillir, la prendre en considération sérieuse. Et les renseignements relevés par les soins diligents du 2e bureau de la Préfecture de Police n'ayant constaté rien de répréhensible dans les conditions de bonne vie et mœurs du sieur Georges-Albert Panthon dit Henry Heer (2), la direction de la presse avait transmis en conséquence une réponse favorable à l'auteur de la requête. L'*Amour* et son père Georges Pan-

(1) Une cousine de l'empereur. M. le Rédacteur en chef de *l'Amour* cultive les hautes relations.

(2) Aussi bien, voici à titre de curiosité, les termes officiels du rapport concernant le directeur — en espérance — du grand journal humoristique l'*Amour* :

CABINET DU PRÉFET DE POLICE

—

2e BUREAU

—

JOURNAUX

—

Au sujet du sieur Panthon.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements que vous m'avez demandés sur le sieur Georges Panthon, dit Henry Heer, né à Rouen, demeurant boulevard Clichy n° 12, qui a déposé les déclarations exigées par la loi du 18 juillet 1828.

Le pétitionnaire, célibataire, a écrit dans plusieurs journaux de province ; son journal doit prendre le caractère et les allures critiques du *Figaro* et du *Nain Jaune*. On a recueilli d'assez bons renseignements sur son compte. Sa position de fortune est nulle. Ses opinions politiques sont inconnues ; mais on n'a pas lieu de supposer qu'elles soient hostiles au Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes respects.

Le Préfet de police,
PIÉTRI.

thon pourraient voler au succès. Tout eût semblé le mieux du monde à l'intéressé — si, fâcheusement, l'expéditeur officiel n'avait pas omis d'affranchir ladite réponse. Sans la moindre hésitation, sans crainte aucune de nuire à ses affaires par cet acte d'indépendance osée, notre Henry Heer avait renvoyé la lettre, avec cette leçon pour son Excellence :

« Je ne suis pas ministre et ne reçois que les lettres affranchies. »

Ici s'arrête la courte histoire du journal l'*Amour* dans les dossiers du ministère (1).

*
* *

Les rapports de police sont la pierre de touche indispensable de l'agrément ou du refus ministériel. On y admire un complet d'informations et une précision de détails, qui ne laissent rien à désirer. Tels de ceux-là sont arrivés sur le bureau du ministre. Son Excellence veut s'en instruire en personne; car, il s'agit, cette fois, de gens d'importance. Un ami du comte de Morny, un publiciste resté célèbre, le fondateur d'un des plus grands journaux parisiens, a sollicité l'adhésion gouvernementale au lancement qu'il prémédite d'une feuille nouvelle. On s'est mis en quête, sans retard, des comportements de sa vie publique et privée. Un rapport a été dressé, mais quel rapport ! Voici, pour commencer :

« Le sieur X... est connu depuis longtemps à la Préfecture de police, comme un intrigant, un chevalier d'industrie, un escroc et un grec. »

(1) Nous avons retrouvé, sous l'enfouissement des pièces officielles, au bureau de la Presse (Archives du ministère de l'Intérieur) l'enveloppe même, avec cette cette mention de la Direction des Postes : *Refusé*.

Et ce sont, à la suite, des gentillesses de même acabit, appuyées de pièces probantes et d'extraits tirés en droite ligne des sommiers judiciaires (pour une série de condamnations, qui ne sont pas toutes d'ordre politique); enfin la conclusion définitive, péremptoire et tranchante :

« En somme le sieur X... est un homme sans moralité, sans foi politique, criblé de dettes et prêt à servir tous les partis. »

Voilà notre personnage joliment accoutré... Nouveau mémoire policier, nouveau déshabillage, et combien peu flatteur, quant à la ressemblance générale du portrait ! Un grand entrepreneur de publicité, le plus habile d'entre ses confrères à transformer toute nouvelle en bruit, tout bruit en réclame, toute réclame en argent, Villemessant en un mot, a déposé cette déclaration : que la *Chronique de Paris* renonce, désormais, à traiter d'aucune matière politique et d'économie sociale, mais qu'elle désirera continuer de paraître sous le même titre, deux fois par mois (1). A travers les lignes Ville-

(1) La *Chronique de Paris* avait eu à pâtir de certaines mésaventures graves et diverses, comme nous en avons découvert des preuves dans une lettre manuscrite du Procureur de la République au Préfet de police. En outre, ses attaches légitimistes lui valurent maintes délations privées, dont elle eut à ressentir les effets malfaisants; — nous parlons de ces petites délations perfides, que prodiguaient au pouvoir maintes gens d'alors, très empressés à médire du prochain — toujours par zèle intègre et par amour du bien public. Tel, ce billet doux que nous sûmes tirer d'une cachette officielle, où l'on aurait pu le croire enseveli pour toujours :

CABINET

Paris, 27 avril 1852.

Arrivée du 28 avril 1852.

Monsieur le Ministre,

C'est un ami déclaré du Gouvernement, qui vous supplie de ne pas tolérer plus longtemps les injures de la *Chronique de Paris*, journal ultra-légitimiste contre le chef de l'État et le Corps législatif.

Dans le plus récent numéro, on traite le Président de *viveur*, et on dit

messant laisse pressentir d'autres projets en formation. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'on ait mis en mouvement, d'urgence, les ressorts d'une enquête personnelle très serrée (1). Elle le fut, en effet. Quelle diligence appliquée à tout recueillir et à tout dire! Ce n'est plus un rapport, une page d'information individuelle; c'est un lourd réquisitoire, d'où certaines pièces voudraient bien être absentes. Rien n'y est omis, pas un détail nuisible n'y est oublié sur la naissance — non légitime — de Villemessant, sur l'éducation assez négligée de son enfance, ses premiers essais dans la vie, à Blois, comme courtier en vins; les circonstances qu'entraînèrent une ou deux faillites de son commerce, à Tours et à Châteauroux; sa vie accidentée à Paris; ses créations de feuilles éphémères, telles que la *Sylphide* et la *Corbeille*, entremêlées de certains démêlés avec la justice, pour des motifs particuliers. On y relate toutes ces choses et plus encore : sa passion excessive des cartes (2), et des histoires de femmes, et des suites de rixes; sans plus

que les députés ont obtenu comme une faveur de ne pas servir à table. Ce journal se distingue par un ton de grossière insolence vraiment au delà des limites permises.

J'ai cru devoir, Monsieur le Ministre, appeler votre attention à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, votre très humble serviteur.

F. Delbecque,
Rue de l'Echiquier.

(1) *Ordre du Ministre :*

8 juillet 1852.

CONFIDENTIELLE

—

A Monsieur le Préfet de police.

Monsieur le Préfet,

Il importe d'avoir des renseignements précis sur le sieur Cartier, dit Villemessant, qui dirige en ce moment, le journal intitulé la *Chronique*

Voir note 2, page 157.

de ménagement aucun, on y soulève les voiles de ses intimités. Villemessant ne se fût guère douté qu'on le connût si bien ou... si mal, à la Sûreté. Le zèle informateur de cette mystérieuse puissance n'admet pas de limites et ne souffre l'exclusion d'aucune espèce de renseignements. C'est ainsi qu'elle en aura fourni de peu ordinaires, pour éclairer la religion du ministre, sur l'originale façon dont Villemessant s'y prit pour fonder la *Chronique de Paris* et comment il se procura les fonds indispensables à la vitalité de son entreprise.

de Paris. Je désirerais entre autres, connaître ses antécédents, savoir quels ont été, aux diverses époques de sa vie, sa conduite, sa moralité, ses moyens d'existence, sa réputation.

Je vous prie de vouloir bien faire receuillir des informations dans ce but le plus promptement possible.

Le Ministre,

. . . . . .

Réponse du Préfet de police :

CABINET DU PRÉFET DE POLICE

—

Renseignements sur le sieur Cartier dit Villemessant.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, conformément au désir que vous m'avez exposé par votre lettre du 8 du courant, une notice concernant le sieur Cartier, dit Villemessant, directeur du journal la *Chronique de Paris.*

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'hommage de mon respect.

Le Préfet de police,

PIÉTRI.

Or, cette note et les pièces qui l'accompagnent (nous les avons sous les yeux) sont terriblement chargées.

(2) Villemessant s'en confesse à demi dans ses *Mémoires.* « Bien que le jeu, dit-il, n'ait jamais été très en faveur dans ma jeunesse et qu'on ait fait passer en proverbe cette appréciation, que j'espère fausse : *Tous joueurs, tous voleurs*, j'aimais le jeu à la folie, et tous ceux qui me connaissent savent, cependant, que je n'étais pas encouragé par la chance ; car, j'étais un joueur malheureux. » (4e série). — « Nous avions l'habitude, Dennery, Mirès, Siraudin, moi et toute une petite bande de courir un peu partout où l'on jouait. » *(Id., ibid.)*

MINISTÈRE DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

—

Paris, 7 juillet 1852.

Monsieur le Ministre,

Après une équipée en Vendée à la suite de la duchesse de Berry, le sieur de Villemessant s'est produit à Paris... Il a fondé beaucoup de journaux de théâtre et de critique, qu'il a inspirés plutôt que rédigés...

Après avoir obtenu pour un sieur Fauvel, marchand de peignes d'écaille, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 10, l'entrée à tous les théâtres de Paris, le sieur de Villemessant a obtenu, à son tour, du même Fauvel les fonds nécessaires à la publication de la *Chronique de Paris*, qui a été successivement imprimée depuis 1850, chez Bureau, Chaix, la dame de Lacombe, Martinet, et actuellement chez Mme Dondey-Dupré.

Aujourd'hui, brouillé avec le marchand de peignes, le sieur Villemessant s'est arrangé avec un sieur Goubaud, éditeur de journaux de modes, rue Richelieu, n° 92, pour continuer la publication de la *Chronique de Paris*, avec annonces de modes et objets de luxe.

Le sieur de Villemessant n'a plus de crédit (1) chez les marchands de papier et les imprimeurs, et il doit beaucoup.

Le Commissaire, Inspecteur de la librairie,

GAILLARD.

En sa sécheresse administrative, la note est tout un poème. Il en est quelques-unes encore allant de compagnie, et du même goût. On ne saurait trop bien faire. Et, pour terminer, le procureur de la République conclut à opposer un *non possumus* absolu à la demande de Villemessant. La malheureuse *Chronique* sera condamnée à perdre la vie.

(1) Du crédit, il en retrouvera pour ressuciter le *Figaro*, enlever à prix d'or aux feuilles rivales leurs chroniqueurs les plus célèbres, gouverner en négrier ses hommes de plume, s'élever, sous la protection de Morny, au rang d'une puissance, jouir de la vie à pleines rasades, déplacer une quantité d'air énorme dans l'atmosphère parisienne, et remplir jusqu'au bout la place d'un homme riche et fort.

*
* *

Mais, la série des enquêtes journalistiques pourrait aller fort loin, de ce pas. M. le Secrétaire d'État délégué à l'Intérieur estime qu'il en aura eu plus que son compte pour une seule journée et même pour plusieurs. Il en repassera la lecture à ses attachés ; ce sera leur affaire, maintenant, de se débrouiller, à sa place, dans cette confusion.

Il s'apprête à lever le siège. En hâte, il donne ses instructions retardées à ses secrétaires, annonce qu'il recevra, demain, dans la matinée, à onze heures, le haut personnel du ministère, pour des raisons de service, et rentre, la tête un peu lourde, en ses appartements.

*
* *

Des différents ministres, qui passèrent à l'Intérieur, pendant la période autoritaire de la fin de la Présidence et les commencements du Second Empire, le comte de Morny fut certainement celui qui s'attarda le moins dans les broussailles des procédures administratives.

Il répugnait aux mesures inutilement vexatoires comme à des moyens de petite guerre dédaignables. Il laissera au bouillant Persigny le plaisir entier de despotiser la presse, de voir partout des intentions condamnables et de faire pleuvoir sur les délinquants : communiqués, avis officieux, mesures de suspension, amendes et saisies judiciaires. Ce sera la gloire du futur ministre de la Sûreté générale, Maupas, d'infliger en aussi peu de temps qu'il en fallut pour les écrire, quatre-vingt-douze avertissements aux journaux ! Morny n'eut pas à se targuer d'un zèle punisseur aussi exemplaire. Pour ce genre de délits, il avait le regard indul-

gent, la main légère. Un soir qu'un de ses collègues se plaignait, en sa présence, que l'on eût raconté dans je ne sais plus quelle feuille boulevardière, une anecdote qui eût dû rester secrète, il avait répondu: « Bah! pourvu qu'ils ne parlent point politique, laissez-leur dire ce qu'ils voudront: tant pis pour ceux dont on lèvera les masques! » On ne l'aurait pas vu, à l'instar de son successeur direct, faire condamner le rédacteur en chef d'un quotidien de la ville de Tours, non soumis au cautionnement, à 1.700 francs d'amende, à un mois d'emprisonnement en sus et à la suppression de son journal, pour le grief unique d'avoir publié le discours prononcé par l'empereur, à l'ouverture de la session législative (1). Si, au moment de se mettre à l'œuvre ou dans le fort de la lutte, la vigueur et même la violence lui semblaient des éléments d'action obligatoires, il savait se montrer, après le succès, un vainqueur généreux et comprendre que sur ce terrain les plus conciliants sont aussi les plus habiles. Un jour qu'il écrivait de sa plume à l'un de ses préfets, le priant de ne pas poursuivre à outrance un certain Jacomy, il ajoutait, comme pour conclure du particulier au général:

« Poussez de votre mieux ce qui doit développer la richesse du pays, vous ferez plus de bien qu'en entretenant l'aigreur des luttes politiques (2). »

Le décret du 17 février 1852, soumettant les écrits périodiques au timbre et au cautionnement et déférant

(1) Archives du Ministère de l'Intérieur, documents inédits.

(2) Autographe du comte de Morny. Vente de Charavay, décembre 1892, A la vérité, comme nous l'avons pu lire en d'autres passages de la susdite lettre, Morny était intéressé lui-même aux affaires en mauvais état de ce Jacomy. De sorte que le mérite de sa recommandation s'en trouve moralement diminué.

EUGÉNIE, IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS

leurs rédacteurs aux tribunaux correctionnels, ne lui sera pas imputable. Il n'aura pas eu la primeur du régime des avertissements, dont l'innovation sortira tout armée du cerveau de Rouher. Lorsque, à dessein de se hausser dans son estime, des subalternes rivalisaient à qui se montrerait le plus incommode censeur, le plus âpre à trouver les journaux en faute sur quelque chose ou sur rien : ces calculs étaient déçus, car il ne leur en savait aucun gré. Loin qu'il les félicitât, il levait les épaules, se disant : « Ces gens-là sont trop bêtes ! » Il voulut ignorer bien des vilenies commises en son nom, ou plutôt au nom du chef de l'État, et sous le prétexte de défendre l'ordre de choses nouvellement instauré.

Il voyait plus haut et visait plus loin.

Dès le commencement de janvier, il s'était occupé des élections législatives prochaines. Bien qu'il invitât les préfets à concourir au succès du gouvernement, en sélectionnant les candidatures officielles, en désignant, de préférence, au choix des populations les hommes les plus entourés d'estime, les plus soucieux des intérêts du pays (1), il les exhortait à n'y procéder qu'avec prudence, mesure et discrétion ; on ne devait laisser sentir, nulle part, leur signifiait-il, la pression administrative. « Avec le suffrage universel, affirmait-il en sa circulaire du 8 janvier, il n'y a qu'un ressort, ressort immense qu'aucune main ne peut détourner ni comprimer, c'est le suffrage universel. » Très habilement il s'appliquait à concilier les contraires ; il usait de l'action gouvernementale et souhaitait qu'on en usât pour en tirer les meilleurs avantages possibles, mais

(1) Jusqu'à quel point furent-elles suivies, ces belles instructions théoriques ?... On eut plutôt à s'étonner de la foule des nullités, qui se glissèrent à la Chambre, sous le patronage du Gouvernement.

en la déguisant, en l'adoucissant de manière à la rendre presque insensible.

On vantait la haute raison du ministre de l'Intérieur. Il grandissait en autorité dans le pays. On parlait de l'extension probable de ses pouvoirs. Après avoir donné une impulsion durable aux services du Département de l'Intérieur et constaté que le calme régnait sur tous les points, dans le ressort de ses fonctions, on s'attendait à le voir évoluer en d'autres sphères plus idéales, moins assujettissantes et non moins importantes. La poésie succéderait à la prose. Un ministère des Beaux-Arts serait créé. On disait Morny déjà désigné pour en être le chef et l'organisateur. Etendant au-delà son action, il y joindrait, croyait-on, l'Instruction publique, les bibliothèques, les théâtres. On l'attendait aux mesures d'initiative et d'heureuse prévoyance, dont il voudrait avoir l'honneur, en ces différents domaines.

Mais il se produisit une grosse surprise. Les choses tournèrent exactement à l'inverse de ce qu'on avait supposé. Au lieu d'une ascension on eut pour spectacle une chute.

Tandis que le comte de Morny s'apprêtait à envoyer une circulaire aux préfets, appelant leur attention sur la nécessité de développer la vie locale, il fut détaché d'un tel soin brusquement par une mésaventure qu'il avait été loin de prévoir. La lune de miel de son ministère n'avait eu que six semaines de durée, qu'elle vint à se brouiller, irrémédiablement.

Le 22 janvier 1852, Louis-Napoléon promulgua, sans crier gare, deux décrets. L'un, qui souleva peu de protestations, décidait que les princes d'Orléans auraient à vendre, dans le délai d'un an, les biens de famille qui leur appartenaient en France. L'autre, dont les consi-

dérants — selon le mot d'un écrivain monarchiste — respiraient une vague odeur de brigandage, prononçait que les biens compris dans la donation faite par Louis-Philippe, le 7 août 1830, auraient à rentrer dans les domaines de l'État pour être affectés aux services publics. Au premier moment, la confiscation fut trouvée rude et intempestive. On craignait qu'elle ne fût le prélude d'actes nouveaux non moins arbitraires. La Bourse baissa. La bourgeoisie s'effara. Les affaires marquèrent aussitôt un recul sensible.

Les orléanistes frémissaient de leur colère rentrée. Louis-Napoléon, murmuraient-ils, avait la mémoire courte et ne payait de reconnaissance ni pour lui, ni pour les siens — si l'on se rappelait que Louis-Philippe s'était montré d'une rare bienveillance envers la duchesse de Saint-Leu, sa mère; qu'il resta plein de mansuétude, même en punissant, pour l'auteur des révoltes en armes de Strasbourg et de Boulogne; enfin, que son indulgence avait été poussée jusqu'aux bornes extrêmes de la faiblesse à l'égard de certains détenus

(1) Il est juste de le constater historiquement : les Bonaparte s'étaient présentés souvent en solliciteurs auprès de l'ancienne monarchie, légitime ou constitutionnelle. Ils avaient beaucoup demandé aux d'Orléans, surtout, à commencer ou à finir par Lucien Bonaparte, qui les avait assiégés de ses sollicitations, afin d'obtenir le poste d'ambassadeur de France.

« J'ai vu, notait en 1833 la duchesse de Dino, sur l'un des feuillets de sa chronique journalière, j'ai vu l'impératrice Joséphine et Mme de Saint-Leu demander à être reçues par Louis XVIII, quinze jours après la chute de Napoléon. J'ai vu, à Londres, Lucien Bonaparte se faire présenter par lady Aldborough au duc de Wellington ; et, au Congrès de Vienne, Eugène de Beauharnais chanter des romances. Les anciennes dynasties peuvent manquer d'habileté ; les nouvelles manquent toujours de dignité. »

Mais Louis-Philippe n'avait-il pas, de son côté, dépossédé autant qu'il l'avait pu la branche aînée ? C'était le remords constant de la pieuse Marie-Adélaïde. A la veille de la révolution de 1848, il était encore occupé à soutenir un procès contre le comte de Chambord.

politiques, du genre de Persigny, qu'un Napoléon Ier eût fait fusiller immanquablement s'il les eût trouvés dans le camp des ennemis de l'intérieur, entreprenant et conspirant.

Jusque parmi les siens, le Président avait été fortement pris à partie. La turbulente princesse Mathilde s'était écriée en apprenant les choses : « Si Louis-Philippe a pu, quelquefois, être jaloux du Président, aujourd'hui, s'il vivait, il serait bien vengé. » Le faubourg Saint-Germain s'était saisi de l'incident à plaisir et faisait des mots. De salon en salon on avait mis en circulation une lettre de faire-part ainsi formulée : « L'anarchie est heureusement accouchée du despotisme, la mère et l'enfant se portent bien. » Les critiques étaient nombreuses, à travers le pays. Si les populations rurales demeuraient quiètes, indifférentes et peut-être même n'en sachant rien, la société bourgeoise ne cachait point son mécontentement.

On avait beau répéter que les décrets étaient d'une équité toute pure et que les biens du roi composant des apanages ne devaient point sortir des mains de l'État. La résolution prise, toute défendable et justifiable qu'elle pût être, avait eu le tort d'éclater trop tôt, quand les esprits n'étaient pas entièrement rassurés, quand les classes moyennes étaient encore sous la crainte de retomber dans les agitations, les aventures (1).

(1) « Il résulte des renseignements qui m'arrivent des divers points de mon ressort qu'en dehors du parti, qui s'en trouve atteint, ces décrets ont paru regrettables, au point de vue politique, à des hommes sincèrement dévoués à la cause du prince Louis-Napoléon et décidés à soutenir son pouvoir et son autorité. (*Rapport manuscrit du Procureur général au Garde des sceaux*, février 1852, Ministère de la Justice.)

« Le second décret du 22 janvier relatif aux biens de la famille d'Orléans a agité la bourgeoisie [de Reims]. Les personnes appartenant à cette

Le comte de Morny, qui gardait à la mémoire du duc d'Orléans un sentiment profond, avait combattu cette mesure exceptionnelle, la jugeant impolitique et impopulaire. La veille, à un dîner de la comtesse Le Hon, on avait exhalé à son oreille des plaintes amères. Et le comte de Montalivet, qui connaissait les dispositions personnelles de Morny, s'était rendu chez le Ministre afin de protester, auprès de lui, contre cette spoliation. Morny crut de son devoir d'intervenir et de faire des représentations verbales au Prince-Président. Il espérait qu'on l'écouterait et que le décret serait rapporté. Le contraire arriva. Morny se heurta contre une résolution inébranlable et ne réussit qu'à se compromettre assez pour être obligé de donner sa démission.

Cependant, la mauvaise impression produite au dehors s'était dissipée, ou peu s'en fallait. On cessa de verser des pleurs apitoyés sur la misère des d'Orléans réduits, les pauvres, à n'avoir plus qu'une centaine de millions à se partager entre eux. Chacun retourna d'un cœur tranquille à ses affaires personnelles. Mais Morny n'était plus ministre, et Persigny avait pris sa place.

En réalité, il y avait eu d'autres causes à la retraite du comte de Morny que la confiscation d'une partie des biens de la famille d'Orléans, des causes plus indirectes, des raisons plus intimes.

De sa part, des impatiences mal calculées, des visées irréfléchies, dont il ne s'était pas suffisamment gardé, l'avaient depuis quelque temps desservi et diminué.

classe font entendre des plaintes... On annonce qu'elles organisent une opposition, qui voudrait se manifester, lors des élections au Corps Législatif. Cette classe de personnes se compose surtout de négociants... Il y a tout lieu de croire que ce mauvais vouloir ne persistera pas. (Id., *ibid.*, pièce inédite.)

Presque au lendemain du coup de théâtre de décembre, lorsque Napoléon, en prévision de l'Empire, commençait à préparer en douceur la hiérarchie des Altesses et des grands dignitaires, il avait revendiqué comme son droit — étant lui aussi de la famille — la consécration officielle de ses origines. D'habitude, M. de Morny s'avérait un homme habile et prudent ; il avait, en affaires, la circonspection avisée d'un financier, la pénétration froide d'un diplomate, la réserve d'un confesseur ; il possédait une maîtrise de soi, qui se laissa rarement surprendre. Il n'était hors de sa calme raison que sur un seul point, le point justement qu'on ne lui permettait pas de tirer au clair, malgré qu'il en eût l'envie brûlante.

C'est que, par-dessus tout, Morny avait l'orgueil de sa filiation doublement irrrégulière. Lorsqu'il était arrivé au pouvoir, l'une de ses premières ouvertures de conversation avait été pour révéler à des intimes les relations qui existaient entre Talleyrand et lui, à travers Flahaut. Il ne messayait point à ce gentilhomme — dont les scrupules en morale (nous parlons de la morale conventionnelle) avaient l'inconsistance de l'air — de se dire le petit-fils de l'illustre homme d'État et d'être considéré comme tel. Avoir eu peut-être pour arrière-grand-père Louis XV le Bien-Aimé, être autorisé, en quelque sorte, à mêler un lys ou deux aux fleurs de l'hortensia sur son blason barré ; avoir eu pour aïeul un Talleyrand, pour père un général de l'Empire, pour mère une qui fut reine et pour frère un empereur : cet imbroglio familial extraordinaire flattait son amour-propre en même temps qu'il amusait sa douce ironie. C'est en y songeant qu'il lancera, quelque jour, une singulière boutade ; on la lui attribuera, du moins,

et très plausiblement, pour les bonnes raisons qu'il aurait eu de la concevoir telle, s'il ne l'eut pas effectivement sur les lèvres :

« Je nomme, dira-t-il, mon père comte; j'appelle ma fille princesse (1), je dis à mon frère : Sire, j'ai le titre de duc et tout cela est naturel ».

Déjà de son propre assentiment avait-il aidé à courir le monde et la ville des confidences bien explicites sur le secret de son berceau. Qu'on eût la curiosité de connaître le point de départ des destinées d'un personnage de son importance, la chose était assez compréhensible déjà; elle n'en était que plus éveillée, lorsqu'on savait de lui-même qu'il ne se résignerait jamais à laisser croire qu'il sortît d'une souche médiocre et de parents obscurs. Pour garder les gens d'erreur, il avait donc favorisé des indiscrétions, que son demi-frère estimait déplacées et choquantes pour l'honneur maternel. Entre eux deux s'interposait une pensée obsédante, qu'ils ne pouvaient librement mettre dehors pour en avoir l'âme délivrée. L'un aurait voulu la crier à haute voix et la lancer par les fenêtres; l'autre n'admettait pas qu'elle eût d'autre écho que le secret aveu de leur conscience.

Tantôt Morny dénonçait par des signes, qui parlaient aux yeux, ses muettes revendications filiales; c'est ainsi qu'il affectionnait d'un amour singulier, entre les ornements des jardins, l'hortensia, une fleur de famille. Tantôt il s'expliquait ouvertement de ses ascendances, comme il lui plaisait qu'elles fussent connues. Dans la première quinzaine du mois de janvier 1852, il avait offert une fête brillante, au Ministère de l'Intérieur. Le

(1) Cf. Les *Femmes du Second Empire*.

monde parisien, et du meilleur, y affluait. Morny passait de salon en salon, avec son élégance aimable. Avisant par hasard l'un de ses invités, Granier de Cassagnac, il alla vers lui, le prit par la main et le conduisant vers un vieillard de grande taille et de digne apparence : « Venez, lui dit-il d'un air tout naturel, je vais vous présenter à mon père, le comte de Flahaut. » Ces choses-là se répétaient de proche en proche, suscitant une irritation sourde dans le cœur d'un frère qu'il se croyait plus attaché (1).

Il ne s'en était pas tenu là. Il voulut brusquer son admission dans le lignage napoléonien. Tandis que Louis, par la crainte de porter une grave atteinte à la mémoire de sa mère et de nuire au prestige de la dynastie, opposait à ses vœux une douce mais ferme résistance, Auguste insistait, revenait à la charge, et comprenait mal qu'on hésitât à lui promettre les titres et les privilèges relevant de ses origines princières. Comme on ne se décidait point à lui céder la satisfaction tant réclamée, il avait pris sur lui de s'arroger en principe ce qu'on ne lui reconnaissait pas de fait. Il

(1) En réalité le rôle de l'Empereur eut toujours grand'peine à se gouverner à travers les embarras de cette parenté de hasard, qui groupait autour de lui, — fils incertain d'Hortense et de Louis Bonaparte, — Walewski, Morny et d'autres. A ce propos, Viel-Castel disait que le temps de Napoléon III fut le règne des adultères couronnés. En vérité, la Cour des Bonaparte n'en eut point l'aubaine et l'ancienne monarchie, la monarchie du droit divin, n'avait pas été, sur ce chapitre, moins largement pourvue. Pour s'en convaincre, on n'aurait qu'à relire l'interminable tirade de Saint-Simon établissant que Paris était devenu, depuis Louis XIV, le rendez-vous des bâtards de tous les pays du monde, « bâtards de Charles IX, de Henri IV, de Louis XIV, bâtards du duc d'Orléans et des princes de Condé, bâtards d'Angleterre, de Savoie, de Bavière, de Danemark, de Saxe, tous honorés et illustrés », par-dessus la première noblesse de France.

ne s'était pas encore enhardi jusqu'à faire imprimer sur son carosse les armes parlantes, qu'il arborera en 1857, lors de sa mission en Russie, le bouquet d'hortensias en fleurs, accompagné de cette devise pleine de sens : *Tace, sed memento.* Mais il avait parlé de ce qu'il aurait dû taire, et assez haut pour qu'on l'entendît mettre en ligne des rapprochements, qui déplurent. Le 4 janvier 1852, le Préfet de la Seine, Berger, ayant offert au Ministre un banquet, au nom du corps municipal, Morny, dans cette grande occasion, crut pouvoir élever un toast, où, sans ambages, était précisé le rang qu'il aspirait à tenir auprès du chef de l'État. De ce qu'il avait tant désiré en 1852 on reparlera, deux ans plus tard. Au commencement de février 1854, un journal anglais publiera un grand article sur la légitimation de Morny, ou plutôt sur la reconnaissance de ses droits, comme fils de la reine Hortense « et, par conséquent, du roi Louis ».

Il s'était avancé, cette fois, témérairement. On fut trop heureux, dans la camarilla, qui formait le Conseil du Prince, de grossir les détails de l'incident et de les envenimer de façon à rendre la situation intenable pour celui qui l'avait provoquée. La crise éclata. Morny fut convoqué au cabinet de Napoléon. La discussion monta au diapason aigu.

On était à l'aurore d'un régime solidement établi. Jaloux de maintenir sa prépondérance exclusive, peu soucieux d'afficher des liens trop intimes avec l'un de ceux qu'il avait associés à la fondation de ce pouvoir, mécontent de la tournure qu'avait prise, tout à l'heure, un entretien où les distances du rang avaient paru s'effacer devant le rappel de l'égalité du sang, Louis-Napoléon était resté sous une impression de mauvaise

humeur (1), toute prête à accueillir les dénonciations des ennemis de Morny. Comme averti de l'opportunité de l'heure, Maupas était arrivé presque aussitôt chez le Président. Il venait précisément se plaindre à lui d'agissements malintentionnnés du Ministre de l'Intérieur à son égard; ses preuves étaient flagrantes, il était prêt à les fournir, pièces en main ; il ne pouvait plus continuer à servir l'Empereur (il disait déjà l'Empereur) sous une tutelle aussi désobligeante et incommode. (Il s'agissait d'une question de rivalité administrative dont les détails ne tournaient pas à l'avantage de Morny.) Enfin, Achille Fould avait apporté le dernier argument ou plutôt porté le dernier coup. Avec l'art dont il s'était fait une habitude de voiler ses ambitions ou ses antipathies personnelles sous de beaux prétextes d'utilité gouvernementale, et avec les réticences, les retirements habiles, les regrets simulés que comportait la situation, il démontra la nécessité s'imposant à « l'Élu de la France » de se priver des services de M. de Morny.

C'est qu'en effet celui-ci avait avivé des plaies d'amour-propre et réchauffé des inimitiés tenaces, et qui ne se lassaient point d'agir. Il s'était aliéné Persigny, que le Prince-Président avait toujours voulu faire entrer dans son Conseil, et que Morny en avait toujours écarté énergiquement; puis, Fould déjà nommé, et qui, tout en jouant le dévouement et l'affection, se plaisait à glisser les insinuations les moins complaisantes. Lui

(1) On lit, dans le *Journal* d'Henry Gréville, ces paroles de Thiers, au 18 mars 1852 :

« Le président ne supporte ni la contradiction ni la familiarité : c'est pour cela qu'il s'est querellé avec M. de Morny, qui a fait preuve d'un grand manque de tact en affichant sa parenté avec le président, et qui s'en est trop prévalu ».

Fould avait un regret profond à le dire, mais la nature des relations du Ministre de l'Intérieur avec le Prince et quelques-uns de ses collègues, à l'égard desquels il affectait des airs de supériorité, qui ne réussissaient qu'à les blesser, devait aboutir fatalement à une rupture. Fould en avait si bien prévu le moment qu'il s'était fait le pivot, d'avance, d'un remaniement du Cabinet. C'était Maupas encore, l'aimable comte Maupas, l'ancien chanteur de romances, qui ne lui pardonnait point et ne lui pardonnerait jamais d'avoir voulu lui donner un remplaçant à la Préfecture de Police, la veille du coup d'État.

Sans y mettre beaucoup de résistance, le Président de la République épousa la conviction qu'on tendait à lui inculquer que, depuis un certain temps, le comte de Morny affectait à son égard des allures trop peu dépendantes. Prétendrait-il tout régenter, et devenir à bref délai, le Richelieu de la monarchie en formation? Dans ces dispositions d'âme, Louis-Napoléon avait fait comprendre au Ministre de l'Intérieur qu'il aurait à préparer sa retraite, en attendant que se présentât une raison avouable de la publier officiellement. Les décrets du 22 janvier avaient été cette raison, ce prétexte officiel.

*
* *

Morny avait trop de dilettantisme en ses goûts et de mobilité dans l'esprit pour qu'on puisse croire qu'il ait aimé d'une passion ardente l'exercice du pouvoir. Il tenait à l'action directe plus qu'à la direction des affaires. Il recherchait l'aventure pour l'aventure même, comme la plupart des natures entreprenantes, que pousse l'amour de la lutte. Il aurait pu prendre à son compte et comme

sa devise la réflexion de Napoléon Ier, disant, un jour, par caprice et par boutade : « J'aime le pouvoir, moi, mais c'est en artiste que je l'aime. Je l'aime comme un musicien aime son violon. Je l'aime pour en tirer des sons, de l'accord, de l'harmonie. » En arrivant au ministère, il avait eu un premier feu d'activité, que suivit un arrêt par lassitude, par l'ennui prématuré des assujettissements administratifs. Les mille rapports, qui sont le côté banal de la vie politique, l'excédaient. La paperasserie lui était en aversion. Il n'y portait la vue et la main qu'à contre-cœur. Comme il abhorrait les phrases creuses il haïssait les vaines formalités d'écritures. Cependant, il avait appris à goûter la domination en la pratiquant; et il n'en lâcha point les rênes sans regret. Mais il était beau joueur. Il sut sauver la face et sortir à son avantage de cette disgrâce.

La duchesse de Dino en faisait la réflexion avec beaucoup de justesse, en 1834, sous l'inspiration de son oncle Talleyrand : dans une carrière politique, il faut surtout s'appliquer à choisir son terrain de retraite et quitter la scène de bon air et de bonne grâce, afin d'emporter encore les applaudissements des spectateurs et d'éviter leurs sifflets. N'étant pas tenu de divulguer au public le sujet et les suites de la conversation un peu vive qu'il avait eue, naguère, avec le chef de l'État, il passa le fait sous silence; et, quand fut venu l'instant psychologique, il ouvrit une crise ministérielle, où furent entraînés plusieurs de ses collègues. D'une manière simple et digne, il en exposa les motifs apparents à l'opinion publique et gagna sa cause auprès d'elle. En peu de temps il avait dénoncé des mérites d'homme d'État; à travers ses instructions aux agents du pou-

voir, ou dans ses circulaires on avait appris à connaître son esprit de pondération et de mesure. Avant d'abandonner un poste, qu'il n'était plus libre de garder, mais qu'il semblait avoir voulu accepter seulement comme un poste de combat (tel un général victorieux ne faisant que passer sur le champ de bataille), il avait eu l'adresse de se ménager une sortie brillante. Il eut la louange générale de ce beau mouvement d'abnégation. On exalta la constance de ses sentiments, sa belle fidélité aux amitiés déchues. Il resta le favori des salons. Il fut encore Morny.

CHAPITRE SIXIÈME

Une « Ambassade extraordinaire ».

Après la démission ministérielle. — Morny et le haut personnel impérialiste; compétitions adverses et jalousies réciproques. — Pour se donner patience, Morny redevenant homme d'affaires. — Nomination à la Présidence du Corps Législatif; continuation de ses bons rapports avec les hauts barons de la finance. — Le personnage nouveau du spéculateur au pouvoir. — Activité générale du comte de Morny. — Comment il fut choisi en qualité d'ambassadeur extraordinaire, auprès de la Cour de Russie. — Récit pittoresque du voyage de Morny et de ses attachés à Saint-Pétersbourg et à Moscou. — Le faste et l'élégance de la mission française. — Conquête rapide des sympathies prononcées de la haute société russe et du tzar lui-même. — Les efforts de Morny pour convertir en des avantages sérieux, utiles pour son pays et son Gouvernement, de l'influence qu'il a su prendre sur l'esprit d'Alexandre II. — D'heureuses négociations, insuffisamment soutenues par la diplomatie impériale. — Des lettres de Morny à l'empereur des Français et au ministre des Affaires Étrangères. — Entre les deux souverains; la dignité indépendante de son langage. — Son rappel en France, au lendemain d'un mariage contracté à la Cour de Russie.

Pendant que Morny descendait les marches du pouvoir, Louis-Napoléon s'apprêtait à en gravir le faîte suprême. Quels changements survenus dans le sort de cet homme, de ce frère qu'il connaissait à peine, il y a peu d'années! Qu'était-il alors? Un prétendant sans auréole, se consumant à l'étranger de désirs, de regrets, d'impatience. Maintenant, il est le maître unique; demain, il sera l'Empereur : il est tout. Napoléon le troisième aurait pu dire, comme Cicéron, au retour de Brindes, — son retour triomphal, après les proscriptions de Clodius :

« Je ne crois pas seulement revenir de l'exil ; il me semble que je monte au ciel ».

L'ex-ministre, qui avait été le principal artisan de cette grandeur, n'en recevait, pour le moment, que des reflets distants et amoindris. La comtesse Le Hon, les princes d'Orléans, la mémoire imprudemment éclaboussée de la reine Hortense : ce trio de motifs avait jeté la brouille entre les deux frères. Louis-Napoléon en était revenu aux préventions de la première heure, lorsque la pression intelligente de Morny, pendant les préliminaires du coup d'État, avait si fort inquiété sa personnalité dirigeante. Discord passager, aux racines peu profondes, et qui se fût dissipé comme la fumée dans les airs, s'il n'y eût pas eu, tout près de là, de bonnes âmes pour l'entretenir.

C'est qu'en effet, chez le haut personnel impérialiste, l'harmonie des sentiments était loin d'aller de pair et compagnie avec l'accord des opinions, soudé par l'intérêt. Le succès bien établi, chacun eût voulu passer pour avoir été l'inspirateur ou l'acteur essentiel de la pièce, auprès de l'homme en faveur duquel elle avait été hasardée et gagnée. On s'était efforcé surtout d'y amoindrir le rôle de Morny, justement parce que ce rôle s'était rendu prépondérant (1). La bataille terminée, les choses remises en ordre, Maupas s'était fort agité, afin d'accréditer cette opinion que, dans la préparation du grand acte, il avait su se dégager de toute dépendance, aussi bien envers le ministre de l'Intérieur,

(1) Quelles que pussent être ces compétitions à l'honneur d'avoir occupé la place principale dans l'élaboration d'un « attentat politique » et de quelque manière qu'on ait à les juger, il est certain que l'idée du coup d'État fut suggérée par Morny à son frère et qu'il conduisit d'une volonté parfaitement réfléchie toute l'intrigue de ce drame.

AUGUSTE DE MORNY (VERS 1858)

quoiqu'il fût directement placé sous sa gouverne, qu'envers le ministre de la Guerre, quoique Paris eût été mis en état de siège; et qu'il avait eu, de son côté, à la fois tout : l'initiative, la sagesse, la clairvoyance et la force (1). Saint-Arnaud, le soldat de fortune, qui avait changé de nom comme il eût changé d'uniforme, et qui s'était appelé Le Roy, comme Persigny, le noble comte et futur duc avait été Fialin, Saint Arnaud et le général Fleury (ses *Souvenirs* en fourniront la preuve) tendirent plutôt à renfoncer Morny dans la pénombre, pour reporter au jour le plus avantageux les chefs de l'action militaire (2), malgré que ceux-ci n'eussent été, en réalité, que les agents de l'autorité civile. Quant à Persigny, le « fanatique de l'étoile », un brûle-raison s'il en fut, un Vendéen à sa manière (3), ses revendications en l'espèce n'étaient pas les moins tapageuses (4).

Ni celui-ci, ni ceux-là n'affectionnaient excessivement Morny. Ils le firent voir à l'occasion. Les Jérôme Napoléon non plus ne lui prodiguaient les marques

(1) Maupas détestait cordialement Morny. Il n'épargna rien dans ses entretiens avec les droitiers de l'Empire, ni dans les mémoires qu'il écrivit d'une plume peu équitable, pour le diminuer dans les jugements de l'histoire, réduire au moindre l'influence dont il put disposer dans les conseils du Gouvernement, rabaisser son rôle et mettre en évidence, à défaut de ses mérites, cotés à la plus faible mesure, ce qu'il y eut en lui de moralement défectueux et réprochable.

(2) Morny se montrait plus complaisant à reconnaître les services rendus de ses coopérateurs, lui qui disait à Fleury, parce qu'il avait de loin préparé les ressources militaires de l'entreprise :

« Le coup d'État, ce n'est ni Saint-Arnaud, ni moi qui l'avons fait; c'est vous, puisque vous nous en avez donné les moyens ».

(3) « Le duc de Persigny ne fut peut-être pas un grand serviteur de la France; Mais il fut un grand serviteur de la dynastie » (Thouvenel).

(4) Dans la partie exécutive du coup d'État, le rôle de Persigny n'alla pas au delà de la mission qui lui avait été confiée, en qualité de commissaire spécial auprès du colonel Espinasse, de prendre possession du local de l'Assemblée et d'arrêter les questeurs.

d'une sympathie très chaude. Comment auraient-ils ménagé, dans leurs dires et dans leurs sentiments, le « descendant clandestin des Beauharnais », quand ils accueillaient d'une âme si contraire la supériorité de fait de celui qui les comblait, pourtant, de dotations et de faveurs? C'est à cette époque que, de partie liée avec leurs chers parents, les Canino, ils se poussaient à ébruiter la nouvelle qu'une plainte en désaveu de paternité avait été déposée par Louis, roi de Hollande, contre sa femme, peu de mois avant la naissance de Louis-Napoléon (1); que cette plainte fut consignée aux archives du ministère de la Justice, à La Haye, et qu'elle avait été montrée au marquis de Jouffroy par un nommé Bex, employé supérieur de ce département! Le prince Napoléon, renchérissant là-dessus, prétendait avoir en sa possession trente-trois lettres importantes relatives au désaveu paternel (2). Tout en acceptant, à mains ouvertes, les bienfaits de son cousin, Jérôme gardait à son égard une sorte de jalousie irritée; et il en voulait terriblement à Morny de l'avoir aidé à conquérir cette puissance suprême dont son père et lui se croyaient frustrés. Il avait été question qu'on donnerait à Morny, en compensation du ministère de l'Intérieur, la présidence du Corps Législatif. Mais à peine l'intention avait-elle été pressentie plutôt qu'annoncée, des protestations, des clabauderies s'étaient élevées dans la maison des Jérôme, qui firent échouer le dessein. L'ancien roi de Westphalie, prince et maréchal, avait manifesté très haut qu'il résignerait sa pré-

(1) Cf. Frédéric Loliée, *les Femmes du Second Empire*, pp. 171-172.

(2) A ces lettres vraies ou prétendues on aurait pu opposer des lettres très paternelles du même et changeant roi de Hollande à Louis-Napoléon, *son fils*. Voy. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, t. I, p. 3.

sidence au Sénat si Morny était appelé à celle de la Chambre. Il n'en eût pas consommé le sacrifice, sans doute; néanmoins, on l'écouta; le neveu s'inclina devant la menace de l'oncle. Et, simple député du Puy-de-Dôme, le comte de Morny resta silencieux à son banc.

*
* *

Il faut savoir persévérer et attendre. Comme il jouissait de loisir, il reprit le chemin de la Bourse. Il se refit spéculateur et industriel. Maintenant qu'il était délesté du portefeuille et se sentait d'autant plus à l'aise en ses mouvements, il entendait mettre à profit largement la liberté qui lui était rendue d'opérer, négocier, agioter à sa guise... Il n'eut pas à violenter la fortune; les affaires venaient à lui sans qu'il parût prendre la peine de les chercher. Les conseils d'administration s'ouvraient à son nom, à son influence positive ou supposée, avec une complaisance illimitée. Sans beaucoup de peine, il voyait fructifier, — sinon ses épargnes, car il ne thésaurisa jamais — du moins son argent liquide en circulation et grossir ses dividendes, s'accroître en nombre et en valeur ses collections d'art.

Ce fut une période de fièvre industrielle intense. Se flattant de posséder l'approbation et les encouragements du chef de l'État, agissant pour ainsi dire sous son pavillon, quoique souvent Napoléon n'en eût pas confidence et fût plutôt disposé à l'en blâmer, le député du Puy-de-Dôme se lançait tête baissée dans toutes sortes d'entreprises et de combinaisons plus ou moins limpides (1).

(1) L'historien anglais Kinglak a donné de curieux détails sur les spéculations diverses de Morny, avant 1860.

Il ne s'y oubliait point, d'ailleurs.

Entre temps, il se rendait au Corps Législatif, ponctuel, gouvernemental toujours, regagnait, à la Cour, auprès du souverain, le terrain perdu, traversait en favori les salons célèbres, et n'omettait rien de ce qu'il fallait faire pour se maintenir en bonne place dans les hautes sphères politiques et mondaines.

Ainsi se donnait-il patience, lorsque, au mois de juillet 1854, le choix de l'Empereur vint l'appeler à la présidence du Corps Législatif, en remplacement de Billault, nommé ministre de l'Intérieur. Charge éminente et douce à remplir en des temps sans orages, les qualités requises à l'exercer n'étant que de tact, de mesure, de discernement. Il fit voir, dès les premiers jours, qu'il s'y entendait à souhait.

Les hautes responsabilités auxquelles l'astreignait l'importance de ses fonctions invitèrent le comte de Morny à pratiquer dans les habitudes de sa vie de certains renoncements, sauf à gagner, de retour, plus d'autorité morale. Il s'y efforça. Mais trop de liens extérieurs le tenaient engagé ; il lui parut trop difficile de se retirer immédiatement de toutes les affaires industrielles et financières auxquelles il était mêlé.

Il avait dû se tenir, en son for intérieur, ce raisonnement que, dans notre société moderne, les affaires et la politique sont souvent associées, qu'on n'en est plus à suivre les errements de l'ancienne Rome, où les entreprises du commerce et de l'industrie étaient jugées indignes d'un homme aspirant à gouverner son pays, et qu'il était en situation mieux que personne d'exercer à double fin les ressorts de son énergie. Il ne croyait point déroger, en incarnant sous

cette figure nouvelle du spéculateur au pouvoir, les appétits brûlants d'une société tout entière (1).

Les émotions des batailles financières étaient de celles que Morny se résignait le moins à éloigner de son cercle d'action. Malgré qu'il tendît à s'en détacher peu à peu, il continuait à jouer son rôle en la mêlée violente des intérêts.

Qu'il fût toujours prudent et avisé, on ne saurait l'affirmer absolument. Il s'aventura parmi trop d'affaires douteuses et accompagnées de trop de risques pour ne point s'exposer à quelques déconfitures. Tels de ses coups de Bourse furent des coups de tête, dont il n'eut point à s'applaudir. Il m'a été rappelé plusieurs fois, dans la famille de M. de Quivières, agent de change du duc de Morny qu'il attira sur sa tête à la veille de la guerre d'Italie, un véritable désastre. Supposant que la nouvelle de ce grave conflit jetterait une perturbation passagère sur le marché, qui pourrait être profitable aux gens adroits, il avait pris fortement position à la baisse, et pour un chiffre énorme. La confiance publique, au contraire, tint à s'affirmer. La Bourse monta. Les haussiers triomphèrent et Morny essuya une défaite financière peu ordinaire.

Mais ceci se passait quelques années plus tard.

Son patronage, maintenant comme après, demeurait acquis aux traitants et aux banquiers. Volontiers

(1) On en eut l'attention frappée au dehors comme au dedans. Le vieux Metternich écrivait à cette date : « Je ne doute pas que vous tourniez vos regards vers la fièvre de spéculation qui envahit la France. Ce côté de la situation me paraît plein de dangers pour le pays et pour l'étranger. Il est clair que Louis-Napoléon a cherché dans l'excitation aux tripotages de Bourse un moyen d'écarter l'esprit public des préoccupations politiques.» *(Mém. de Metternich).*

souffrait-il qu'on lui demandât audience pour l'entretenir d'affaires, de grandes affaires.

« Monsieur le Comte, ou, plus tard, Monsieur le Duc, ou Monsieur le Président, lui disait-on, au terme de l'entrevue accordée, nous aurions à lancer une entreprise très profitable. Mais il serait bon d'en parler à l'Empereur et nous avons espéré... »

A mesure que la communication se précisait, qu'elle se faisait importante, sa physionomie froide et placide s'animait légèrement. Mais, à la minute même, comme par hasard, entrait l'un des huissiers de son cabinet : « *Sa Majesté l'Empereur demande Monsieur le comte de Morny.* » Que cette convocation arrivait à propos ! Il promettait d'user de la circonstance pour recommander l'intéressante entreprise aux sympathies de Sa Majesté. Et le visiteur se retirait, rayonnant de satisfaction, plein d'espérances à réaliser sur l'issue de cette consultation du doit et avoir auprès de M. le Président du Corps Législatif.

Les hauts barons de la finance connaissaient aussi bien que les députés le chemin de la Présidence. Malgré qu'il prît la peine de paraître le moins possible dans les tractations, qui s'autorisaient de son concours indirect, les cercles informés savaient s'ils pouvaient ou non dire : *Morny est dans l'affaire.*

On lui reprochait même d'abuser de ces trafics d'influences, dont on supposait qu'il s'attendait à devenir le plus sûr bénéficiaire. La critique s'en mêlait, à tort ou à raison. Il en était parlé hors de l'enceinte des conseils d'administration. Des détails, des faits étaient colportés, qui suscitaient des commentaires défavorables. L'opinion, travaillée d'avance, en prenait ombrage. Des agissements individuels devenaient, pour les adver-

saires du régime, les symptômes révélateurs de l'état d'esprit et des pratiques condamnables sévissant dans les régions du pouvoir. Et certaine légende commençait à prendre corps, la fameuse légende des « corruptions de l'Empire. » Des années passeront là-dessus et, un beau matin, on entendra la voix d'un pamphlétaire, cette voix acerbe et railleuse, à propos d'une histoire de Cour d'Assises, poser la question : *Est-ce qu'on ne dit pas que Morny est dans l'affaire?*

Toutes ces choses n'empêchaient pas qu'il vaquât, d'une régularité tranquille et continue, aux devoirs de sa charge. Il s'en acquittait avec l'aisance et le dégagé qu'il apportait aux applications les plus diverses de son intelligence, sans laisser voir à personne les préoccupations multiples qui l'assiégeaient. Pas une séance du Corps Législatif n'était suivie sans sa participation dirigeante. Après quelque temps d'exercice, il savait jusqu'au bout de l'ongle son métier de président. Il possédait en perfection l'art de manier le règlement et d'en tirer tout le parti conforme à l'intérêt du Gouvernement.

Comme il s'y employait avec un élégant savoir-faire, une diversion lui fut offerte, au plus haut point agréable et flatteuse. C'était pendant l'été de 1856, où, par l'effet de circonstances exceptionnelles, il se vit nommer ambassadeur ordinaire et extraordinaire à la Cour de Russie.

*
* *

Les plaies de la guerre de Crimée étaient cicatrisées. Les flots de sang qu'elle avait fait répandre bien inutilement s'étaient écoulés, perdus dans le fleuve de l'oubli. Ou, si le deuil n'en avait pas quitté le cœur

des peuples, les relations entre les souverains n'en portaient plus les sombres couleurs. Ceux-ci s'étaient tendu la main par-dessus le champ de carnage. Déjà leur réconciliation laissait entrevoir des espérances de resserrements plus complets.

Par contre, sur d'autres points de l'Europe, se faisaient craindre des difficultés nouvelles. L'éventualité d'une guerre prochaine avec l'Autriche rendait souhaitable, pour la France, sinon l'alliance formelle, du moins la neutralité bienveillante de la Russie. Aussi Napoléon avait-il saisi d'un vif empressement la première occasion qui s'était offerte à lui de se mettre en frais de complaisance pour l'obtenir. Pendant que se préparaient les cérémonies du couronnement d'Alexandre II, sous les voûtes de la cathédrale moscovite, il avait été décidé, à Paris, en séance du Conseil, que la France enverrait à Saint-Pétersbourg un diplomate *di primo cartello*, chargé de l'y représenter.

Pour une mission de cette importance, on avait estimé qu'il ne serait que juste d'y appeler le personnage le plus considérable de l'empire après le chef d'État. Or, quel eût été ce personnage, sinon le comte de Morny? Le renom qui s'attachait à sa physionomie politique, le cas précieux qu'on faisait de sa finesse d'esprit jointe à sa courtoisie parfaite, le désignaient d'abord. On en marqua une grande approbation dès qu'on sut la nouvelle. Toutes les opinions se fondirent dans cet assentiment. C'était l'événement du jour, dont chacun colporte le bruit et l'impression :

« On ne parlait hier — mandait au diplomate Thouvenel la comtesse de Damrémont, dans une lettre intime, qui nous revient comme un écho fidèle de ces conversations mondaines — on ne parlait que des

nombreuses demandes des premiers noms de France, sollicitant d'accompagner le grand personnage en mission extraordinaire à la Cour de Russie. Vous savez que c'est celui qui ne peut appeler son père que Monsieur, sa fille que Mademoiselle et son frère que Sire... D'ailleurs, au milieu de tant de ballons gonflés, c'est un soulagement, je vous assure, de rencontrer, de temps à autre, quelque individu à qui l'élévation n'a pas donné le vertige. Morny est de ceux-là et il a du mérite et du plus rare à être resté, au milieu de tant de flatteries et de succès de tout genre, ce qu'on peut appeler un bon enfant, dans toute la force du mot et à n'être pas devenu un faquin insupportable, comme tant de drôles que vous connaissez et appréciez aussi bien que moi ».

Il n'était douteux pour personne qu'on n'eût trouvé en lui l'homme de la situation et des plus capables d'incarner, à l'étranger, l'esprit français avec ses qualités brillantes sans ses entraînements.

Le départ de Morny ayant été retardé jusqu'au plein de l'été, Napoléon avait détaché en avant, comme pour lui frayer les voies et renouer officiellement les relations diplomatiques, Edgar Ney (1), porteur d'une lettre autographe de l'Empereur des Français au Tzar.

Dans les derniers jours de juillet 1856, Morny arrivait à Berlin, après un temps d'arrêt à Wiesbaden plus prolongé qu'il ne l'aurait voulu (un dérangement de sa santé en fut la cause) et qui faillit compromettre son impatient désir de gagner de vitesse sur les envoyés des autres puissances et de toucher barre, le premier,

(1) Le dernier fils du maréchal Ney. Il fut aide de camp de Napoléon III, prince de la Moskova, sénateur de l'Empire et grand-veneur.

à Saint-Pétersbourg. Car Napoléon III n'était pas le seul prince engagé dans cette démarche de courtoisie internationale. D'autres États que la France s'étaient prêtés à ces démonstrations extérieures, qui n'étaient pas exemptes de tout calcul politique.

L'Autriche-Hongrie avait confié ses intérêts au prince Esterhazy, qu'on connut ambassadeur à Rome et à Londres, et qui n'avait pas laissé oublier, aux lieux où il passa, la délicatesse de son esprit, la droiture de son caractère, la sûreté de son commerce.

La Grande-Bretagne, elle, avait fixé son choix sur le noble et puissant seigneur George Leveson Gower, deuxième comte Granville, fils du premier comte Granville, le distingué diplomate et de la comtesse de ce nom, née duchesse de Devonshire. Il descendait d'une des plus vieilles familles de l'Angleterre : celle des Gower, tige des ducs de Sutherland, et appartenait par sa naissance même au monde de la politique. A l'instar de Macaulay et de John Russell, dès sa plus tendre enfance, il avait vécu au milieu des hommes d'État et des orateurs. Ses maîtres, ses amis avaient été du nombre de ces esprits supérieurs, qui sont destinés à conduire les nations. Il s'était élevé par des chemins prompts et faciles jusqu'aux premières charges de l'État. Successeur de lord Palmerston, la personnalité la plus remuante du temps (1), président du Conseil privé en 1853, après avoir occupé les postes de maître des meutes royales, de trésorier général de l'armée, de chancelier du duché de Lancastre et de trésorier de la

(1) L'hostilité de la Cour, l'antipathie personnelle du prince consort, les différends qui s'étaient élevés entre Palmerston et ses collègues, ses démêlés fréquents avec la reine, ses manières brusques et hautaines et son approbation trop bruyante du coup d'État bonapartiste avaient provoqué la chute de cet homme politique.

marine, lord Granville justifiait éminemment la préférence d'honneur qui s'était arrêtée sur son nom, en Angleterre, tandis que la France avait placé ses espérances sur celui de Morny.

Ainsi les trois puissances de l'Europe les plus intéressées à rivaliser d'influence, à la cour de Saint-Pétersbourg, avaient-elles pris à cœur de se distinguer, à titre égal, par l'illustration, la fortune et le rang de leurs ambassadeurs.

De Berlin, le comte de Morny devait se diriger sur Saint-Pétersbourg par Kœnigsberg et Kovno. C'est dans la capitale prussienne qu'étaient venus le rejoindre plusieurs de ses secrétaires d'ambassade ou attachés (1) dont l'un, le comte Joachim Murat, se plaira, quelque jour, à rassembler ses impressions voyageuses et à retracer, mais pour des intimes seulement, le récit de cette incomparable mission.

On s'était accordé quarante-huit heures d'arrêt en la cité de Frédéric; la meilleure partie en fut employée — la cour de Prusse étant absente — à visiter le palais de Charlottenbourg, Potsdam et le légendaire château de Sans-Souci. Le mercredi 30 du mois qui mûrit les moissons, un train luxueux emportait les voyageurs français vers Kœnigsberg, où ils touchèrent, le lendemain dans la soirée. Ils n'en étaient qu'à leur première étape et déjà en avaient-ils fini avec les moyens de locomotion facile et prompte des voies ferrées. Les temps n'étaient pas arrivés où l'industrie moderne en aura sillonné tous les chemins de l'Europe.

Dans la nuit même, deux voitures de voyage s'offrirent à les conduire en Russie. L'une, un large et confortable

(1) Le vicomte de L'Espine, le vicomte Siméon, le comte Joachim Murat.

coupé anglais, était destinée à recevoir le comte de Morny. Dans l'autre, une vaste berline, purent se loger ses compagnons de route. Il fallut douze heures pour atteindre au premier poste à Stallupohnen. Un courrier de cabinet, dépêché par le prince Gortschakoff, était là, attendant l'ambassade française, pour se mettre à ses ordres et pour annoncer, de station en station, son passage prochain ; il se tenait prêt à filer comme le vent sur sa télègue attelée de trois chevaux impatients et nerveux.

Aussitôt commença la course ardente du feldjäger sur son char léger, dévorant les distances, franchissant les obstacles avec une célérité incroyable. Sur ses traces on eut à parcourir une série de plaines succédant aux uniformes plaines, comme celles de la Poméranie. De poste en poste, des appartements avaient été préparés. Des fonctionnaires civils ou militaires, en leur costume d'apparat, s'empressaient à faire les honneurs du local et du mobilier, l'un et l'autre assez rudimentaires. C'étaient, à la disposition de Son Excellence, l'inévitable divan russe — où le voyageur du pays se tient content de dormir, roulé dans sa pelisse —, une table, des chaises; par contre, on n'y aperçut jamais un lit. Mais, en homme averti, l'ambassadeur s'était précautionné d'avance contre ce dénuement de couchettes ; approvisionné de tout le nécessaire, il faisait dresser son lit de voyage, étant à peu près sûr d'y goûter un salutaire repos, tandis que ses compagnons s'accommodaient, au moins mal qu'il leur était possible, du canapé, de deux chaises placées en vis-à-vis et de leur valise en guise de moelleux oreiller. Morny, au surplus, avait eu la prudence d'emmener son maître queux, de la vaisselle et des conserves de choix. Les appétits

étaient jeunes, aiguisés encore par le mouvement et fouettés par l'air vif. Les sages mesures de l'ambassadeur furent appréciées autant qu'elles le méritaient.

Le 1er août, par un de ces longs jours d'été, où le soleil, en Russie, confond presque ses deux crépuscules, son déclin et son aurore, on pénétra dans les murs de Kovno. Il était 11 heures du soir, et la nuit venait à peine de tomber. Le palais du Gouvernement apparut aux voyageurs français illuminé comme pour une fête. Ils étaient les hôtes attendus, devant une table somptueuse où fumait un fin souper; et ils ne résistèrent point à l'invitation de rester jusqu'au matin dans cette demeure hospitalière.

Au sortir de Kovno, dès la pointe du jour, les voitures traversèrent en bac une petite rivière au flot limpide et calme. Quand ils eurent repris la route terrestre, Morny et les siens aperçurent, qui se dirigeait vers eux, un coupé attelé de trois chevaux. Cet équipage amenait à leur rencontre un employé supérieur des postes, que le Directeur général de cette administration, ministre de la maison de l'Empereur, le comte d'Adlerberg, leur avait aimablement délégué pour se tenir au service de l'ambassadeur et ne plus le quitter qu'à Saint-Pétersbourg.

On avançait, au jour la journée, d'un train agréable, sans précipitation. De temps en temps, l'un ou l'autre des attachés passait dans la voiture de leur chef hiérarchique ou lui-même en descendait pour s'asseoir au milieu d'eux. Alors les conversations s'avivaient; un enjouement heureux permettait qu'on prît à toutes choses intérêt et plaisir. Le 3, on avait traversé la ville fortifiée d'Ostrow; le 4, on s'était arrêté devant Gattchina, avec l'intention d'admirer, pendant quelques

instants, l'un des plus beaux palais impériaux de la « sainte Russie ». Au plein de sa prospérité, le favori célèbre de Catherine, le prince Orloff l'avait fait édifier superbement; et l'impératrice, après sa mort, l'avait racheté pour l'offrir au grand-duc Paul. On se remit en route; on n'était plus qu'à une trentaine de verstes de Saint-Pétersbourg. Un dernier coup d'ailes, et ce faible intervalle fut aisément franchi. Les trois équipages entrèrent avec un éclat de triomphe dans la capitale politique de la Russie.

L'ambassade française avait à se rendre au palais Woronzoff-Daschkoff, où se trouvait installée déjà une partie de son personnel diplomatique et militaire. Située sur la rive gauche de la Néva, entre le palais d'hiver des Tzars et le château de l'Ermitage, cette résidence princière offrait à ses hôtes, pour les y recevoir, des appartements d'une suprême élégance, et, au dehors, pour captiver leur vue, le développement d'un panorama grandiose. Le fleuve, affranchi des rigueurs de l'hiver et dégagé de ce lourd plancher de cristal, qui comprime sa course durant cent cinquante jours de l'année, roulait sous leurs yeux comme une large nappe aux eaux laiteuses. Et, dans le lointain, se découpait la silhouette de la ville, avec, de tous côtés, pointant sur l'horizon, les dômes aux clochetons bulbeux et les flèches d'or.

Comme pour ajouter à son installation luxueuse, mais passagère, dans le palais des Woronzoff, un caractère d'habitude et d'intimité, Morny s'était fait suivre en voyage des chefs-d'œuvre de sa galerie de tableaux. De sorte qu'il se pouvait croire, en même temps, à Saint-Pétersbourg et à Paris, étant à la fois l'hôte du Tzar et son propre invité, recevant, vivant au milieu

de ces toiles précieuses, qu'il avait rassemblées avec autant de goût que de bonheur.

Dès le lendemain Morny, qui s'était éveillé matinalement, avait voulu satisfaire une première et vive curiosité en allant visiter les collections artistiques de l'Ermitage. Il n'ignorait point que ses nouveaux amis les Russes se piquaient d'y tenir enfermé, entre autres peintures renommées, l'original d'un tableau de Metzu, dont lui-même se flattait de posséder mieux que la copie. Aussitôt qu'il se fut acquitté de ses devoirs auprès du prince-chancelier Gortschakoff, il eut l'impatience de fixer ses doutes. Il vint donc; et, sur place, ayant considéré l'objet de son inquiétude, étudié, comparé, il resta finalement convaincu de la supériorité de sa chance. Certainement, pensa-t-il, le faux Metzu n'avait pas pris la route de l'avenue Montaigne, mais s'était bien échoué sur les bords de la Néva. L'esprit en repos, quant à cela, il n'en avait admiré qu'avec plus d'aise les richesses accumulées depuis Catherine II dans le palais de l'Ermitage. Le reste de sa journée s'était passé en des promenades à cheval soit par les avenues principales de la ville, soit dans les îles de la Néva (le bois de Boulogne de Saint-Pétersbourg), toutes peuplées de riantes villas, où la haute société russe avait installé déjà ses quartiers d'hiver.

Le soir, étant de retour, l'ambassadeur reçut en main propre un pli officiel par lequel il était averti qu'il aurait l'agrément de remettre à l'Empereur ses lettres de créance, le jeudi 7, à Péterhof, et de présenter en même temps à Leurs Majestés le personnel de son ambassade. Le délai avait été aussi court qu'on le pût souhaiter entre la date d'arrivée et celle de la réception. Les choses s'arrangeaient d'autant mieux

qu'on signalait la venue imminente du prince Esterhazy, l'envoyé d'Autriche, qui, depuis Kovno, avait suivi l'itinéraire du ministre plénipotentiaire français. De son côté, lord Granville n'était pas loin d'aborder à Cronstadt, sur le vaisseau le *Saint-Jean-d'Acre*.

L'ambassadeur extraordinaire de France et ses attachés se rendirent donc au palais de Péterhof, au jour et à l'heure marqués. Deux maîtres de cérémonie tout plastronnés d'or se tenaient prêts à les introduire.

Des ordres avaient été donnés pour qu'on leur servît une collation et qu'on leur désignât des salons, où il leur fût loisible de goûter quelques instants de repos. Puis, des voitures de la Cour roulèrent par les avenues du parc, venant prendre le haut délégué de l'empereur Napoléon III et le mener, avec son cortège, à l'audience que lui réservait le tzar Alexandre II. Les grands officiers de la couronne reçurent l'ambassadeur et, le précédant, le conduisirent auprès de leur maître, autocrate de toutes les Russies. Deux nègres de haute taille, magnifiques échantillons du continent noir, portant non sans fierté le turban blanc roulé, la veste verte à coins d'or, soutachée et brodée sur toutes les coutures, se tenaient immobiles, à chaque porte. Ces portes de la salle du Trône s'ouvrirent. L'Empereur apparut. D'un extérieur moins imposant que son père Nicolas Ier, il annonçait plus de bonté (1) dans l'expression du visage. Et les membres de l'ambassade furent enclins à lui décerner sur le champ toutes les qualités d'un

(1) Une bonté relative, une clémence d'autocrate. Quoiqu'on ait beaucoup parlé de la magnanimité du Tzar Alexandre II, il est difficile à l'historien de ne pas se souvenir qu'il laissa fusiller un prince en prières, qu'il mena durement la répression du soulèvement polonais et qu'il couvrit de son silence les excès de ses cosaques.

ELISABETH, IMPÉRATRICE D'AUTRICHE-HONGRIE

pasteur de peuples parce qu'il daigna adresser à chacun d'eux un demi-sourire, une parole douce et accueillante.

Après le Tzar, la Tzarine.

Le comte de Morny et sa suite furent introduits chez la souveraine avec le même cérémonial. Elle était debout, en un somptueux habillement, tout éblouissante de pierreries; deux pages portaient la traîne de sa robe de brocart d'or. Aux côtés de l'impératrice se tenaient la princesse Soltikof, grande-maîtresse de sa maison et deux dames d'honneur en costume de cour national. A des traits fins et délicats, où respirait une aménité naturelle, elle associait cet air de dignité que donne l'habitude des grandeurs. Elle se montra gracieuse, avenante, autant qu'on souhaitait la trouver.

La double audience ayant pris fin, les dignitaires, qui entouraient Leurs Majestés, à leur tour, se rendirent successivement en visite auprès du comte de Morny. Mille compliments furent échangés, et le tout se termina par une promenade en calèche dans le parc de Péterhof jusqu'à l'heure du dîner. Cette fête dînatoire fut digne et de celui qui l'offrait et de ceux qu'il y avait conviés. Il n'était point jusqu'aux habits des gens de service (1), qui n'y jetassent leur note vive et colorée.

Le lendemain même, le comte de Morny recevait l'invitation d'assister à une cérémonie religieuse dans l'église du château, cérémonie qu'on y célébrait intimement en l'honneur du trente-deuxième anniversaire de la fille de Louis II, grand-duc de Hesse, et l'épouse du tzar Alexandre II.

Au souper, toute la famille impériale était présente. Le bal suivit. Il ne fut pas de prévenances aimables,

(1) Les officiers de bouche portaient l'habit rouge; la livrée était verte.

qu'on ne prodiguât, pendant la soirée, à l'ambassade française. Les invités dormirent au « Palais Anglais » ; et, le lendemain matin, un bateau à vapeur les ramena dans la ville, au palais Woronzof. Visiblement se prononçaient de la manière la plus flatteuse, à leur égard, les dispositions de la Cour de Péterhof.

Rompu à l'esprit de société par l'usage continuel du monde, Morny s'attirait toutes les sympathies. On admirait avec quelle finesse naturelle il excellait à trouver le mot qui convenait à chaque chose et à chacun. Quoique, en ces milieux étrangers, sa mémoire et son esprit d'à-propos risquassent de se troubler parfois, il s'en acquittait avec une aisance parfaite. Il n'y faillit qu'une fois, une seule fois, et dans un cas intéressant à relater. On parlait de la Cour et de la compagne de Napoléon III. Malgré qu'on ait assuré que Morny, au moment où s'alluma la passion de l'Empereur pour la jeune comtesse de Téba, s'était aussitôt rangé dans le clan des amoureux, à l'opposé des gens graves et des politiques (1), il n'avait jamais été un partisan très chaleureux de l'Impératrice Eugénie ; mais, en homme avisé, il s'était soumis à la force des circonstances. Or, un soir qu'il s'entretenait, au Palais d'Hiver, avec l'imposante impératrice-mère, veuve de Nicolas Ier, princesse de Prusse, aussi aimable que bonne, voilà que notre diplomate s'était mis à exalter les mérites de la souveraine des Français. Avec ses grâces exquises, avec l'illustration de ses origines paternelles, elle valait bien, certes, ces petites princesses allemandes, filles de rois ou princes minuscules et qui, toutes provinciales qu'elles fussent, s'avisaient de faire tant les difficiles.

(1) V. notre précédent ouvrage, *la Vie d'une Impératrice*, p. 53 et suiv.

En parlant de la sorte, à l'étourdi, l'ambassadeur oubliait les deux belles-filles de l'impératrice-mère Alexandra-Feodorowna, c'est-à-dire : l'épouse très distinguée de l'empereur Alexandre II, née princesse Marie de Hesse et fille du grand-duc Louis ; puis, la compagne du grand-duc Constantin, fille du duc de Saxe-Altenbourg, l'une des femmes les plus accomplies de son époque. L'impératrice l'écoutait sans l'interrompre ; mais, quand il eut terminé sa tirade, elle lui répondit en riant : « Au nom de mes très aimées belles-filles, monsieur le Comte, je vous remercie de vos compliments ! Mais, laissez-moi vous assurer que feu l'empereur mon époux, moi-même et toute la Cour, nous avons été et sommes ravis du choix heureux de mes fils et que mes belles-filles sont la joie de ma vie, ce qui n'empêche point l'impératrice Eugénie d'être une ravissante souveraine. » Le pâle Morny sentit son visage s'empourprer, balbutia, se confondit en excuses, tenta d'expliquer qu'il n'avait pas voulu dire ce qu'il venait de dire. Alors, l'excellente impératrice plaisanta doucement et, avec une grâce charmante, l'aida à se tirer du marécage, où il s'était embourbé... Mais il eut l'occasion fréquente et belle de réparer cet impair.

On ne permettait pas au comte de Morny d'avoir des instants inoccupés. Il eut à faire le choix de deux journées pleines, pour recevoir le corps diplomatique et les quatre premières classes de la noblesse russe, portant le titre d'Excellences. Quelle impression dut-il éprouver de contentement glorieux, pendant ces journées-là, qui furent, sans nul doute, les plus éclatantes de toute sa carrière ! Debout, sur une des marches de l'estrade, dans l'attitude d'un monarque agréant les vœux des grands corps constitués de son royaume, il

accueillait avec une dignité affable tous ces brillants personnages, orgueilleux de leur naissance, de leurs privilèges et de leur rang. Un maître des cérémonies de la Cour lui nommait chacun des arrivants et son titre. Devant lui, en quelques heures, avait défilé tout ce que Saint-Pétersbourg contenait alors d'hommes considérables.

En dehors des démonstrations officielles auxquelles il était convié, au même titre que lord Granville ou le prince Esterhazy, Morny était l'objet de prévenances nombreuses et toutes particulières. On allait jusqu'à oublier, afin qu'il s'en trouvât mieux, les formalités sacro-saintes de l'étiquette, si commandantes à la cour de Russie ; on les avait, par un cas extraordinaire, presque abrogées pour sa personnelle commodité. C'est ainsi qu'il avait été laissé libre de faire sa cour à tous les grands-ducs et grandes-duchesses, au palais de Péterhof, au lieu d'être astreint, suivant l'usage, à les aller visiter successivement en leurs résidences respectives. L'ambassadeur des Français était environné d'un prestige réel, auquel contribuait encore le déploiement de la pompe toute militaire, qui lui faisait cortège et qu'on aurait cru n'appartenir qu'à un chef d'armée. Ce n'était pas un médiocre spectacle que de voir passer, sur la Perspective Nevski, Son Excellence l'ambassadeur extraordinaire de France se rendant en grande cérémonie chez l'Empereur. Une légion d'officiers, qu'avait choisis exprès le Ministre de la Guerre, lui servaient d'escorte ou cavalcadaient, comme des aides de camp, aux portières de sa voiture de gala. Par leurs noms et leurs titres ils étaient : les généraux Lebœuf, de l'artillerie ; Frossart, du génie et Dumont, de l'infanterie, qui, tous trois, avaient pris part à la campagne

de Crimée; le lieutenant-colonel Reille, fils aîné du maréchal; le capitaine d'état-major Piquevale; le prince Paul de Bauffremont, capitaine au 8e lanciers; le comte d'Espeuilles, lieutenant au 6e hussards: le marquis de Gallifet, sous-lieutenant aux guides (1). L'or des galons et des épaulettes jetait des reflets si vifs sur le train de cet ambassadeur que de certains yeux n'en étaient pas seulement éblouis, mais gênés. Quelques-uns, comme le général Fleury, dont c'était une raison de métier de n'accepter qu'à contre-cœur la subordination de l'élément militaire à l'élément civil, critiquaient un tant soit peu ce luxe d'officiers d'ordonnance environnant un envoyé diplomatique, — *si extraordinaire qu'il fût*. Quoiqu'on en pût dire, le ton de la mission française en était singulièrement rehaussé; et le Tzar voyait avec complaisance le fracas de cette petite cour.

Le faste du duc de Morny, le luxe de bon aloi qui présidait aux détails de son installation, la beauté de ses attelages, l'intérêt de sa galerie de tableaux arrivée en même temps que lui à Saint-Pétersbourg, formaient le sujet de toutes les conversations dans la cité impériale. Le cardinal de Rohan à Rome, le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, à Londres, ces grands seigneurs de l'ancienne diplomatie, n'avaient pas exposé plus de magnificence. Toute la haute société russe avait les yeux tournés vers l'hôte du palais Woronzow.

Cependant, l'heure était arrivée de se mettre en

(1) D'autre part, le personnel diplomatique était ainsi composé: Charles Baudin, premier secrétaire; vicomte de Lespine, vicomte Siméon, secrétaires; le marquis de Piennes, le marquis de Sayve, le duc de Gramont-Caderousse, le marquis de Courtavel, le baron d'Hunolstein, le marquis de Monsabré, attachés. A ces noms s'ajoutait celui du comte Joachim Murat, secrétaire du Corps Législatif et qui avait accompagné, à ce titre, le Président.

route pour Moscou, où devait avoir lieu le sacre solennel d'Alexandre II.

Les insignes impériaux, nécessaires au déploiement rituel de la cérémonie, avaient quitté le Palais d'Hiver en grande pompe, sous la garde des premiers dignitaires de l'empire. Le collier de Saint-André, en diamants, destiné à l'impératrice, l'étendard, le sceau et le glaive de l'empereur, les manteaux aux plis lourds du tzar et de la tzarine, le sceptre et les deux couronnes, tous ces attributs orgueilleux du faste et de la puissance, avaient été transportés, en dix carrosses de gala — chacun attelé de six chevaux — et accompagnés d'une escorte de deux escadrons de chevaliers-gardes, jusqu'au train spécial en partance pour l'ancienne capitale moscovite.

Les fêtes du couronnement étaient commencées. Une foule immense, accourue de toutes les Russies européennes et asiatiques, débordait par les avenues de la cité sainte, que couronnent les cent coupoles du Kremlin. L'ambassadeur de France avait loué deux palais : le plus grand, le palais Korsakoff, pour y loger les officiers généraux et les autres membres de la mission, en y conservant les appartements de réception; et l'autre, le palais Kukhmanoff, pour en faire son habitation privée. Les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie s'étaient choisi pareillement de somptueuses résidences.

Une animation extraordinaire emplissait Moscou. Le matin du grand jour, les cloches de trois cents églises, mêlant leurs sonneries à la voix puissante des canons, avaient ébranlé les airs joyeusement. La cathédrale de l'Assomption, dont l'iconostase, haute muraille de vermeil à cinq étages de figures a été comparée à la façade

d'un palais d'or éblouissant (1), pour sa fabuleuse magnificence, était inondée de lumières et toute prête à recevoir les souverains et leur suite splendide.

Les missions diplomatiques s'étaient réunies à l'ambassade de France afin de se rendre en corps au Kremlin. Leurs équipages rivalisaient d'éclat. Ceux de lord Granville et du prince Esterhazy, — ce magnat hongrois, dont le costume, suivant l'expression d'un témoin, était littéralement couvert de diamants et de perles fines, présentaient, à la façon dont les a décrits Joachim Murat, des types achevés de la correction anglaise et du luxe autrichien, tandis que le carrosse du comte de Morny, à six glaces et à roues dorées, attelé de six chevaux anglais, était un chef-d'œuvre de broderies et d'ornementation. Ses gens en perruque poudrée, portaient la livrée blanc et or.

A l'intérieur de la cathédrale, le cérémonial religieux s'était déployé avec toute la majesté et toutes les formes d'exaltation visuelle imaginables.

Aux pompes du sacre succédèrent une série superbe de fêtes mondaines. Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche et de France, visèrent manifestement à se surpasser dans celles qu'ils offrirent, tour à tour, à l'empereur de Russie. La première fut donnée par lord Granville, opulente et belle. On y avait remarqué ce trait que le souper fut servi dans la splendide argenterie du duc de Devonshire, apportée par celui-ci, une première fois à Moscou, lors du couronnement de Nicolas Ier et que le noble lord avait eu la galanterie de mettre à la disposition de son successeur pour l'aider à fêter non moins dignement le tzar Alexandre II. Après le

(1) Théophile Gautier.

bal de lord Granvile on avait eu l'éblouissement de la soirée donnée par le prince Esterhazy, dont la fortune était prodigieuse, puis le charme sans égal pour le goût et la délicatesse des détails du troisième et dernier bal offert, celui-ci, par l'ambassadeur français.

Comme en put juger de ses yeux le comte Murat, Morny ne s'était reposé que sur lui-même du soin d'organiser la décoration de la salle. Sur un fond bleu tendre un treillage à losanges d'or s'étendait, chargé de feuillages, de médaillons et de lumières. L'estrade réservée à la famille impériale apparaissait toute garnie en soie bleue. La Cour avait fait son entrée dans les salons, vers dix heures et demie, et presque aussitôt commença le bal, ouvert par Leurs Majestés, le comte de Morny dansant avec l'impératrice et le tzar avec Mme de Seebach, qui avait accepté l'état et les offices de maîtresse de maison, ce soir-là, à l'ambassade française. Il fut observé que, par une exception flatteuse, les souverains se retirèrent fort tard dans la soirée. A quelques jours de là, Alexandre II confiait, en dînant, à un personnage de la Cour, que le bal le plus réussi avait été certainement celui du comte de Morny.

C'est qu'à vrai dire il se sentait, à l'égard de ce dernier, une préférence personnelle, qui ne fit qu'augmenter, après qu'on fut revenu à Saint-Pétersbourg.

Le tzar Alexandre II passait lui-même pour un charmeur et se montrait par là plus favorisé que son père Nicolas, auquel manquait absolument l'esprit. Or, il s'était laissé gagner au rayonnement sympathique que dégageait la bonne grâce de Morny. Et celui-ci, dont l'ambition se haussait à d'autres visées que de laisser de son passage une impression éblouie, mais fugitive,

s'était autorisé de ces dispositions aimables pour s'efforcer d'établir entre l'héritier du trône de glace et l'Empereur des Français des relations sérieuses et durables.

Il y fallut, d'abord, user d'art et de souplesse infiniment. Il y avait à panser d'anciennes et de récentes blessures d'amour-propre, de celles, en particulier, qui, sans se montrer, aiguisent plus qu'on ne pense entre les chancelleries les mauvais vouloirs et les mésententes.

A Paris, le comte Kisselef, ambassadeur du tsar, croyait bien se souvenir qu'on l'avait accueilli tièdement aux Tuileries ; que l'Impératrice avait témoigné peu d'empressement à le voir et que l'empereur l'avait fait attendre.

A Saint-Pétersbourg, on sortait à peine des humiliations de la défaite ; les âmes étaient émotionnables et susceptibles ; on y ressentait vivement les petites choses. Morny eut la manière ; il y porta une douceur de main fort habile. D'autre part, il en prévenait avec netteté son ministre des Affaires Étrangères, pour qu'on n'allât point, de Paris, contrarier la marche de ses desseins.

« Je ne crois pas de bonne politique, écrivait-il à Walewski, de montrer de la froideur aux Russes, et je regretterais de voir l'Empereur ou l'Impératrice se laisser aller à ces petits sentiments. D'abord les Anglais ne leur en sauront aucun gré, et les Russes qui sont fins, le ressentiront profondément. » (1)

Dès lors semblait-il prévoir et craindre ce qui devait se passer exactement, en 1867, au moment des visites des souverains à Paris, quand, par une maladresse in-

(1) 25 novembre 1856.

signe, Napoléon et les siens s'obstineront à n'avoir pas l'air de comprendre les intentions d'amitié prêtes à s'ouvrir, les désirs d'alliance, ne demandant qu'à s'exprimer, d'Alexandre II et de son ministre Gortschakoff :

« La Russie se donne à nous, aujourd'hui, corps et âme; si nous affectons de la traiter dédaigneusement, elle se repliera sur elle-même et nous en voudra de repousser ses avances. » (1)

Il plongeait d'un regard sûr dans le double jeu de l'Angleterre, dont les vues allaient exclusivement, comme c'était son droit, aux intérêts anglais :

« Laissez-moi, disait-il au même ministre, laissez-moi vous pronostiquer l'avenir : l'Angleterre se montre très rude, très brutale (à l'égard des Russes) ; mais, sous main, elle fait dire beaucoup de choses très amicales et promet de reprendre les vieux rapports, qui existaient entre elle et la Russie, dès que les difficultés seront aplanies. De grâce, ne soyons pas dupes et tâchons de nous conduire en gens habiles ; traitons chacun selon ses œuvres. Sinon, je vous prédis que, d'ici à deux ans, nous ne serons plus bien avec l'Angleterre et que nous serons mal avec les Russes (2). »

Tout en ne manquant pas un bal, pas une soirée de la cour, Morny ne négligeait rien pour gagner en détail la confiance du gouvernement russe. L'homme du monde aidait au jeu fin et serré de l'homme d'État. Il avait repris à son compte et aurait voulu l'imposer à la diplomatie napoléonienne la politique du duc de Richelieu, celle que feront triompher, sous la Troisième République, pour la sauvegarde effective de la France

(1) *Lettre au comte Walewski*, Pétersbourg 13/25 novembre 1856.
(2) Ibid.

contre des retours d'invasion (1), les Decazes et les Hanotaux. La sympathie organique, qui existe entre les deux nations russe et française, éclatait à ses yeux dans toute sa force et comme l'évidence même. Déjà en 1853, aux premiers jours de l'Empire, il en avait dit sa pensée entière. Le ministre des Affaires étrangères de Nicolas Ier, le comte de Nesselrode (2), exprimait alors, dans une lettre confidentielle, à l'ambassadeur Kisselef en quelle estime particulière on devait tenir la sagesse et l'esprit du comte de Morny. On se souvenait que Morny était intervenu avec beaucoup d'à-propos, de prudence, de sagacité dans les négociations laborieuses de la reconnaissance de l'empire français par les puissances, — laquelle avait bien failli prendre entre Paris et Saint-Pétersbourg un caractère aigu. Par la suite il n'avait pas varié d'une ligne en ses vues, mais était resté fidèle à l'idée du rapprochement aussi étroit que possible de la France et de la Russie. Comme le chancelier Gortschakoff il se plaisait à établir que l'apogée de la puissance de Napoléon Ier avait été la période de son alliance avec Alexandre Ier. Comme Gorstchakoff encore il s'attachait à faire comprendre aux diplomates du quai d'Orsay que, pour inspirer la confiance au dehors, il fallait adopter une attitude franche, une ligne de conduite sans détours ni zigzags, persévérer dans la direction une fois donnée, la chercher surtout du côté de la Russie, parce qu'une entente avec la grande puissance du Nord était la seule capable de rendre impossi-

(1) En 1815, Alexandre Ier avait sauvé la France du démembrement ; en 1875, Alexandre II la préservera d'une agression sans raison et sans excuse de l'Empire allemand.

(2) Plénipotentiaire du tzar Alexandre Ier au Congrès de Vienne, Nesselrode dirigea la politique de l'empire, de 1816 à 1856.

ble toute coalition contre la France. Il l'écrivait en des termes clairs à Napoléon, y revenait en chaque occasion, le répétait, sous toutes les formes à son « cher Empereur », qui n'en continuait pas moins à jouer de coquetterie avec l'Angleterre, où le représentait d'une manière assez brouillonne (1) Fialin de Persigny. Il n'y avait pas à concevoir le moindre doute sur la direction de ses tendances; nettement russophile se montrait-il dans chacune de ses lettres, que nous avons feuilletées, page à page.

« Jamais la Russie, faisait-il dire au tzar, n'aurait dû se fâcher avec la France; c'est sa véritable alliée par mille raisons. »

Et plus explicitement il énumérait les principales de ces raisons, que la marche des événements devait point par point justifier :

« Mon opinion profonde, concluait-il, est qu'il est beaucoup plus facile d'être bien avec la Russie qu'avec l'Allemagne, qui nous déteste du fond du cœur (2). »

(1) Morny, qui ne fut jamais un ami chaud de Persigny, ne le ménageait guère en ses lettres adressées de Saint-Pétersbourg à l'Empereur ou au ministre. Il sera facile de s'en rendre compte aux lignes suivantes de sa missive diplomatique du 17/29 novembre 1856 :

« Malheureusement, le premier point d'appui que le Ministère anglais trouve contre le Gouvernement français, c'est l'ambassadeur de France. On a bien voulu me montrer, ici, des rapports venant d'Angleterre, venant de Paris, venant de Compiègne; et je vois dans tous le désastreux effet, pour notre considération à tous et pour la dignité de l'Empereur, du langage de M. de Persigny.

Il est impossible qu'une situation pareille dure longtemps sans de graves inconvénients. Persigny choyé en Angleterre, vous, attaqué et calomnié, lui soutenant, avec une apparence de droit, une politique différente de la nôtre : c'est une situation anormale, anti-hiérarchique, inconvenante, et qui est la fable de toute l'Europe. »

(2) L'année suivante Mérimée jetait cette réflexion dans une de ses lettres (27 mai 1859) : « Je ne sais rien de la Prusse, sinon que la fureur des *Franzosenfresser* (mangeurs de Français) y est très grande ».

Sa clairvoyance était doublement avertie ; car en traversant l'Allemagne pour se rendre à Saint-Pétersbourg, il avait pressenti l'agrandissement redoutable des visées prussiennes et des forces de conquête en préparation de l'ancien électorat de Brandebourg.

Les courts instants de réflexion libre, que lui permettait de se ménager le tourbillon de la Cour et du monde, il les dépensait surtout à correspondre directement avec l'Empereur sur des sujets dont il sentait plus que celui-ci l'importance et la gravité. Parfois, descendant de ces hauteurs, il prenait en lui écrivant un ton de familiarité douce et affectueuse, que ne se fût point permis, à l'égard de son chef souverain, tout autre ambassadeur, mais qu'autorisaient, chez lui, les droits d'une parenté secrète. Ainsi terminait-il par les lignes suivantes une lettre précédemment occupée de sages appréciations sur les affaires européennes :

« Veuillez, mon bon Empereur, mettre aux pieds de l'Impératrice mon dévouement respectueux. Désire-t-elle des peaux de renard ? Je sais que vous êtes bien portant, que Plombières vous a fait beaucoup de bien, et je m'en réjouis ; mais, c'est bien longtemps être séparé de vous : aussi, laissez-moi vous embrasser de tout cœur. »

Ces minutes d'effusion passées, il revenait au langage, que commandent les sujets sérieux. Nullement épris de politique sentimentale (son cerveau n'était pas conformé pour cela), il se gardait d'en côtoyer les bords périlleux. Il y avait alors, en Europe, une nationalité conduite en horde barbare et par le knout, foulée sous les pieds des chevaux des Cosaques, écrasée dans la lutte inégale des droits de la conscience contre ceux de la force. L'âme des peuples s'était émue, au spectacle de

ses souffrances ; un frisson de pitié secouait la France, protectrice traditionnelle de cette nation en deuil. L'heure n'était pas éloignée d'une émeute, là-bas, qui deviendrait une guerre, et une guerre sans merci. Il faudrait, à l'avance, prendre parti, se décider à choisir entre une alliance opportune, nécessaire même et des apitoiements stériles. Morny, qui ne se prévalait des principes que lorsque les intérêts, les siens et ceux de sa cause, étaient à l'abri, n'avait pas hésité sur le point où diriger ses préférences.

« La Russie, mandait-il à Napoléon, a des craintes du côté de la Pologne ; n'est-il pas évident, pour tout homme d'État, que tant que la France impériale et la Russie seront alliées, la Pologne ne peut songer à s'agiter et qu'il serait contraire à nos intérêts d'exciter son esprit de révolte ? (1) »

Il avait manqué de générosité, d'humanité, sans doute. Hélas ! Les réalités politiques devaient lui donner matériellement raison. Des années s'écouleront. Morny ne sera pas toujours là pour servir de modérateur aux impulsions de la diplomatie française. L'insurrection polonaise éclatera fatale. Les gouvernements européens auront à s'en émouvoir ; et la France moins que personne ne pourra s'en désintéresser. M. de Bismarck, lui, saura saisir l'occasion propice. Par une convention spéciale il se rapprochera de la Russie et prêtera, n'osant faire d'avantage, l'appui moral du gouvernement prussien à l'écrasement de l'insurrection de 1863. Il se conciliera définitivement ainsi le bon vouloir du Cabinet de Saint-Pétersbourg ; et l'on sait quel fructueux parti il lui sera permis d'en tirer, aux

(1) Moscou, 15 septembre 1856.

jours sombres de notre histoire, tandis que la France engagée dans des voies contraires, se sera séparée avec éclat de la politique russe (1). Les idées de Morny sur la cause polonaise, à nouveau posée devant l'Europe, on les connaissait bien, à Saint-Pétersbourg, et il lui en était tenu compte, chaleureusement.

Tant que dura son ambassade à Saint-Pétersbourg, soutenu, secondé par des circonstances exceptionnelles; placé entre les deux Empereurs comme un intermédiaire conciliant; des deux côtés en état de grâce, servant l'un, ménageant l'autre, il menait les affaires de son pays avec une assurance, une possession de soi, dont se ressentait d'une manière fort remarquable la dignité de son langage, dans son commerce de lettres ou dans ses entretiens. Dégagé de ces formules obséquieuses où s'embarrasse, d'habitude, la conversation épistolaire d'un ambassadeur interrogeant à distance la volonté de son souverain, il transmettait à l'Empereur des Français ses remarques ou ses conseils, sur un ton ferme et indépendant, qui ne sentait en rien la courtisanerie... Mon cher Empereur, lui disait-il en substance, la situation est celle-ci..... La conduite à tenir serait celle-là..... Une insigne folie serait d'agir autrement que ne l'exige telle ou telle circonstance, telle ou telle raison. Car, c'est un fait à relever en passant : Morny s'exprima toujours avec une grande liberté d'opinions dans les entretiens écrits ou parlés qu'il eut avec Napoléon III. Telle de ses lettres inédites nous en pourrait être un sûr garant. Lorsque les Murat s'agitaient pour se faire décerner le titre d'Altesses, il s'était élevé fortement contre cette ambition. Lorsque, dési-

(1) Alphonse de Courcel.

reux de relever le grand nom et les armes des Montmorency, qui menaçaient de s'éteindre, faute de postérité masculine (1), Napoléon III, pour complaire à la duchesse de Valençay, en eut disposé en faveur du jeune Adalbert de Périgord, il avait protesté avec une égale énergie contre l'attribution de ce titre royaliste à une famille bonapartiste. Sans plus de circonlocutions, il écrivait à celui qu'il servait et respectait sans le craindre : « Mon cher Empereur, n'allez pas, par cette décision, faire la parodie des fautes de Napoléon Ier ».

Au pays russe, un cérémonial presque religieux jusqu'en ses moindres expressions environnait la personne sacrée du Tsar. Morny ne jugeait point qu'il dût, à cause de cela et n'étant point son sujet, se sentir embarrassé de lui présenter les choses à lui-même, sous leur véritable jour. Cette nette franchise avait, dès les premiers moments, impressionné l'âme et l'intelligence d'Alexandre II (2). Pendant les tête-à-tête fréquents, qui les tenaient en face l'un de l'autre, conversant à visage découvert, il est certain que la supériorité de l'influence morale n'était pas du côté de la toute-puissance. Peu à peu, l'Empereur de Russie s'était laissé convertir à une confiance entière en Morny. Il se faisait avec ce gentilhomme français amical, intime, expansif :

(1) L'empereur n'avait pas attendu la mort du prince de Luxembourg, dernier mâle vivant de cette antique race. Le prince de Bauffremont-Courtenay, fils aîné de la sœur aînée du duc de Montmorency, éleva des réclamations vives. La justice fut saisie de la question. Les tribunaux retentirent des bruits d'un long et regrettable procès. (Cf. *Mein.* de Persigny.)

(2) Le marquis de Castelbajac, qui représentait la France à Saint-Pétersbourg, à la veille de la guerre de Crimée, était loin d'avoir donné les preuves d'une telle indépendance d'esprit et de langage, auprès du tzar Nicolas. Il ne le contrariait en rien, l'applaudissait en tout : ce qui n'empêcha pas les fusils de partir.

PRINCESSE PAULINE DE METTERNICH SANDOR

A. DOUMENQ

« Dites bien à Napoléon, lui déclarait-il, un jour, qu'il peut compter sur moi et que je n'oublierai jamais la manière dont il agit à mon égard ; je souhaite de tout cœur l'occasion de lui en donner les preuves (1) ».

Morny était arrivé à se faire écouter du maître et de ses conseillers. Il avait trouvé en Gortschakoff un homme tout prêt à entrer dans une voie de grande politique où leurs vues se seraient associées. Les concessions diplomatiques, les avances et les politesses du Gouvernement russe envers la France avaient quelque chose de personnel à l'ambassadeur de Napoléon III, et qu'on se plaisait à souligner, comme on le peut voir en ces lignes d'une lettre du prince Gorstchakoff à l'heureux négociateur :

« Vous verrez combien il nous tient à cœur de vous être agréable et de placer sous votre étiquette des desseins favorables à la France. »

Il avait conquis une influence prononcée, un peu sur tout le monde ; ses dîners, ses soirées, aussi bien que ses entrevues diplomatiques avaient un succès grandissant ; enfin il réussissait partout.

Le Tsar lui témoignait, de jour en jour, plus de bon vouloir et de laisser-aller ; c'était avec une ombre de mélancolie qu'il le voyait songeant à ses préparatifs de départ. Plusieurs fois, il lui prit la main, au courant d'un des derniers entretiens qu'il eut avec lui ; et, en le quittant, il n'avait pu s'empêcher de lui dire :

« Est-il vrai que je dois bientôt vous perdre ? J'en aurai un vrai chagrin. Toute ma famille, tout le monde vous regrettera. Ne pouvez-vous demander à l'Empe-

(1) Il avait prononcé ces paroles. On oubliera de les lui rappeler, en 1870.

reur Napoléon d'arranger les choses de façon à ce que vous nous restiez ?

— Sire, j'ai bien des intérêts, qui me rappellent à Paris ; mais la confiance flatteuse que me témoigne Votre Majesté, j'en rendrai compte à mon souverain et, s'il trouve que je puis le servir mieux ici qu'en France, je saurai sacrifier mes intérêts privés. »

Il avait satisfait largement aux espérances qu'on avait mises en lui. Il était parvenu à obtenir de l'empereur Alexandre une solution de toutes les difficultés du moment, de manière à rehausser du même coup Napoléon III et sa diplomatie dans l'opinion de l'Europe. La mission extraordinaire dont il avait été chargé eût porté, sans aucun doute, des fruits plus durables et aurait contribué plus sûrement à écarter les complications de l'avenir, si la diplomatie particulière du cabinet de l'empereur n'eût fait avorter par ses fluctuations les germes qu'il avait adroitement préparés. Morny devait-il être apprécié à son entière valeur, à la suite et à l'occasion de cette ambassade où il avait rendu des services, qui ne furent pas assez soutenus pour qu'ils pussent être profitables, comme il l'eût souhaité, à la France et au gouvernement français ? Malheureusement, non. Ses idées étaient précises et logiques (1) autant que celles de Napoléon furent nuageuses et variables.

C'est avec une satisfaction extrême qu'il se fût vu main-

(1) Le 29 novembre 1863, il écrira encore au prince Gortschakoff :

« Mon cher Prince,

» Votre lettre m'a fait plaisir et peine ; plaisir pour ce qui me concerne personnellement, peine pour ce qui a rapport aux relations entre nos deux pays. Enfin j'espère toujours qu'elles s'amélioreront, et vous pourrez compter sur moi pour y travailler. »

tenir dans son poste transitoire, auprès d'une Cour où il était apprécié, aimé, fêté. Il en laissa voir le désir sans l'exprimer ouvertement. On feignit de ne pas entendre la voix de ce désir. On le rappela. Il avait des affaires privées à mettre en ordre ; il lui restait à liquider, au retour, les restes d'un passé difficile (1). Il reprit donc le chemin de la France et du Corps Législatif, non sans une certaine désillusion, rapportant avec lui de chers souvenirs, les éléments d'une situation nouvelle, et sa galerie de tableaux, diminuée de quelques toiles, augmentée de quelques autres, et qu'on disait, au total, accrue de valeur (2).

Il ne sera pas hors de propos d'ajouter qu'il s'était marié en route et qu'il avait rempli le desideratum de sa vie intime, en épousant, à la Cour de Russie, une femme noble, jeune et belle.

(1) Questions d'argent et de sentiment. Pendant que Morny offrait, en la capitale du Tsar, des régals splendides à l'aristocratie russe, quelques-uns, à Paris, se demandaient comment s'éclairciraient les comptes de ses opérations du Grand-Central. « Morny, prétendait ce terrible langard de Viel-Castel, ne reviendra pas de la Russie ; il aurait, si l'on en croit les *on-dit*, fait de tels tripotages dans les comptes du *Grand-Central*, si bien manœuvré quelques millions, que sa fortune particulière en aurait reçu un très notable accroissement, alors que la caisse du *Grand-Central* en devenait plus pauvre. » (7 mars 1858.)

(2) A propos de cette galerie, lord Peel, avec beaucoup d'esprit et un peu de méchanceté, donna des détails plutôt désobligeants sur des marchés de tableaux, qui auraient été contractés, à la Cour de Russie.

CHAPITRE SEPTIÈME

Morny, le monde et les femmes.

L'homme du monde, après l'homme politique et le diplomate. — Un retour attrayant sur le passé. — Dans les salons à la mode, sous la monarchie constitutionnelle. — Chez Mme Boscari de Villeplaine. — Physionomie variée de ce centre aimable de réunion. — Une plaisante historiette. — Auguste de Morny et son mystérieux domino de l'Opéra. — En d'autres maisons. — Plaisirs et succès continus. — Sous l'Empire. — Morny et ses imitateurs. — Son portrait physique et moral, aux environs de 1855. — La société d'alors. — Histoires de monde, de femmes et de jeu. — Anecdotes de fêtes, de réceptions, de bals costumés. — Le spectacle piquant de l'aristocratie slave à Paris, entre 1856 et 1859. — L'attraction féminine et le rôle considérable qu'elle occupa dans l'existence de Morny. — Des traits des exemples, à travers toutes les catégories de monde. — Fragments de correspondance intime. — Lassitude éprouvée de cette dispersion extrême. — Mariage du comte de Morny. — Les préliminaires de cette union; les incidents qui s'y mêlèrent, entre Paris et Saint-Pétersbourg, et la répercussion qu'ils eurent jusque chez l'empereur. — Apaisement de ces troubles. — Retour en France du comte et de la comtesse de Morny. — Portrait de Sophia Troubetzkoï, comtesse de Morny. — Pages d'intimité.

Les séances journalières du Corps Législatif et les batailles de la Bourse n'avaient pas affaibli, chez le comte de Morny, le goût d'aller dans le monde.

Il avait toujours été du soir, et cela depuis les premières années du règne de Louis-Philippe, quand les salons s'occupaient fort d'un jeune homme blond, appartenant par ses relations à tous les cercles et qui lui ressemblait comme un frère. Il débutait à peine que les regards allaient à lui. Le monde l'appelait sans le retenir. On le voyait un peu partout, aux réceptions, dans les coulisses de l'Opéra, sur le turf, au théâtre, en

attendant qu'il confiât sa barque aux flots mouvants de la politique.

L'influence de Mme de Souza lui avait ouvert plusieurs maisons aimables, d'où l'on avait exclu l'ennui comme un hôte incommode.

Tel, le salon de Mme Boscari de Villeplaine, qui s'était vu très en faveur, sur la fin de la Restauration et pendant une grande partie de la monarchie de Juillet.

En ces lieux agréables faisaient figure, du côté des habits noirs : le duc Pasquier, un observateur judicieux, s'il en fut, un homme adroit surtout, trop habile même pour s'être gagné beaucoup de sympathies, sur le chemin de sa longue existence ; le major Fraser, un original à triple dose, dont la vie d'aventures et de mystère, de sports insensés et d'études transcendantes, de simplicité dans les manières et d'excentricité dans le costume, intriguèrent si fort, une génération durant, Paris et les Parisiens (1) ; Viennet, un partisan très déterminé de la branche cadette, depuis que la branche aînée était en exil ; l'excellent Vatout, l'indispensable Vatout, qui ressemblait si singulièrement à Louis-Philippe par une raison bien naturelle (2) ; le comte Horace de Viel-Castel, un témoin redoutable et qui commençait à tailler ses crayons ; le marquis de Boissy, un faiseur de mots dont on se repassait les boutades et les prestes répliques ; le docteur Véron en passe de devenir un gros personnage, mais qui ne l'était pas encore et se contentait de promener avec conviction, tant au Musée qu'à l'Opéra, son bizarre titre de *médecin inspecteur des*

(1) Nestor Roqueplan.

(2) Vatout était un fils de Philippe-Egalité, et, par conséquent, un frère de Louis-Philippe. Cf. Fréd. Loliée, *les Femmes du Second Empire*, p. 155.

tableaux du Louvre (1); le général de Flahaut (une physionomie de connaissance), Charles de Flahaut, auquel sa longue commensalité chez Talleyrand (2) avait valu l'honneur d'être considéré comme un homme politique.

Dans l'assemblée des robes, c'étaient, en première ligne, de grandes dames étrangères, aussi connues par la finesse de leur intelligence que par le brillant de leurs titres, comme la remuante princesse de Lieven, la comtesse d'Apponyi, femme de l'ambassadeur d'Autriche, et la princesse de Ligne. Marquises de vieille roche, duchesses de l'Empire et comtesses de courtoisie (ainsi dénomme-t-on poliment, en Italie, les aventurières du blason) s'y rejoignaient dans une confusion agréable, et toutes portaient noblement leurs couronnes vraies ou fausses (3).

Qu'un tel salon attirât la jeunesse, on ne devra pas s'en étonner si l'on pense, en outre, qu'on l'avait baptisé *le paradis de Mahomet*, pour le nombre et le choix des jolies personnes, que la bien intentionnée Mme de Villeplaine se plaisait à grouper en son hôtel de la place Vendôme. L'une d'elles en rapporta toute une gerbe de souvenirs où ne fut pas oublié le comte de Morny. Car, il était en coquetterie réglée avec plusieurs des beautés de l'endroit, depuis une certaine histoire, dont nous glanerons les détails chez cette mémorialiste attrayante, mais peu sûre, des salons d'autrefois, la comtesse de Bassanville.

Il était arrivé ceci.

L'une des visiteuses habituelles de Mme Boscari de

(1) Sur la liste des emplois inutiles et patentés on avait bien eu, jadis, des *contrôleurs de perruques*.

(2) Nous en connaissons le pourquoi.

(3) Mme de Bassanville.

Villeplaine occupait chez elle, à jours fixes, une habile couseuse, qui, pendant d'autres jours de la semaine, faisait courir l'aiguille chez une femme très à la mode et, partant, fort soigneuse de sa toilette.

Un matin qu'elle traversait la salle à manger de son appartement vinrent à frapper son oreille des propos, que tenait, dans une pièce voisine, à sa femme de chambre l'ouvrière en question. Elle s'arrêta net et, tout indignée qu'elle fût d'avoir à écouter de pareilles balivernes, elle ne bougea de la place qu'elle n'eût entendu cette conversation jusqu'au bout. Or, il avait été conté, derrière la porte, que, dans la maison de l'autre personne, des domestiques indélicats s'étaient amusés à perforer, à l'aide d'une forte vrille, la cloison qui séparait l'antichambre d'un joli boudoir, où s'abritaient des intimités, dont nous n'avons pas à préciser l'objet ni les formes, et que lesdits serviteurs n'en perdaient pas un détail.

Quoique un peu légère en ses propres façons, la dame dont nous parlons s'était courroucée fort contre de pareils agissements. Il fallait, jugeait-elle, en prévenir de suite la victime de cet abus de confiance. Mais comment? Elle en avait encore l'imagination perplexe, un soir que ses pas l'avaient conduite, en domino et le minois caché sous un masque de velours, au bal de l'Opéra. Apercevant le comte de Morny, qui, par hasard, se promenait sans compagnie dans le foyer, elle alla droit à lui et d'une manière un peu hésitante d'abord, mais qu'elle eut le temps d'affermir dans la suite de la conversation, elle lui expliqua qu'on aurait un service à rendre, intéressant l'honneur d'une femme, et qu'elle attendait de sa chevalerie qu'il ne s'y refuserait point. Elle ne lui avait révélé, toutefois, qu'une

partie de l'aventure, aiguisant à dessein sa curiosité, la tenant en suspens pour l'exciter davantage, et se disant qu'il n'en irait que plus vite à s'acquitter de la commission. Il devenait interrogeant, et, comme elle voulait dégager son bras du sien, il la retenait, trouvait des prétextes à prolonger l'entretien, demandait à voir le visage qu'elle masquait à ses yeux, et qui ne pouvait être que charmant, enfin commençait à s'échauffer.

« Ecoutez, lui répondit-elle, je consentirai à vous répéter, mot pour mot, tout ce que j'ai entendu, quoique le sujet n'en soit pas des plus aisés pour la bouche d'une femme, mais à une condition, c'est que le fait principal soit certifié véridique, et qu'il soit bien attesté qu'on a pratiqué réellement dans la cloison le judas révélateur. Assurez-vous-en, d'abord ; et, le sachant, venez, vendredi, au bal chez Mme de Villeplaine, avec un camellia rouge à la boutonnière ; j'y serai, je vous ferai un petit signe auquel vous me reconnaîtrez ; vous prendrez place à côté de moi ; et, cette fois, vous saurez tout. Je vous le jure. »

Là-dessus, ils se séparèrent. Le vendredi suivant, Morny ne manqua pas à l'espoir du rendez-vous. Il fit son apparition, portant, comme on en était convenu, le camellia à la boutonnière, un camellia d'un rouge éclatant, énorme comme une pivoine. Cependant, celle qu'il cherchait ne se hâtait point de lui adresser de la main, des yeux ou des lèvres, le signe attendu. Elle avait juré sur l'honneur qu'elle serait fidèle à la parole donnée ; mais, comme elle était d'un sexe dont les paroles n'engagent à rien, comme elle avait atteint son but et ne tenait pas à pousser les choses au delà des commencements, elle continuait à se dérober. Seulement elle ne s'était pas refusé le plaisir d'en avertir

ses jeunes amies. Sémillantes, aguichantes et moqueuses, elles étaient là plusieurs qui souriaient de leur plus beau sourire, quand passait près d'elle l'élégant Morny et sa fleur, de sorte qu'il s'arrêtait auprès de chacune, demandant à celle-ci, puis à celle-là si par hasard, elle n'était pas son domino du bal de l'Opéra. Il n'en apprit rien, ce vendredi, ni le suivant ; mais il ne se découragea point et poursuivit son enquête, si bien que ces escarmouches de galanterie durèrent tout l'hiver, avec le bon espoir que tant de patience serait enfin récompensée par quelqu'une.

*
* *

Du salon de Mme de Villeplaine ses goûts coutumiers émigrèrent en celui de la comtesse Le Hon, d'une importance sociale plus relevée et qui lui servirait de marchepied pour atteindre à la fortune d'abord, à la réputation ensuite.

Dans les cercles mondains, il ne recevait qu'encouragements, accueil de fête ; il était bien, comme on le qualifiait sans attacher à l'épithète aucune intention d'ironie, « la fleur des pois » du jour. De cette période de dandysme, où lui faisaient cortège les « lions et lionceaux » d'alors, flattés de croire qu'il était des leurs, malgré qu'il ne leur accordât point d'être des siens, il s'était élancé dans un courant d'activité, où toutes les passions humaines étaient en jeu. Il eut vite derrière soi un passé d'industriel, de candidat politique satisfait, tout en continuant à promener, le soir, ses désirs frivoles en des réunions de choix. Car, de tels points de rencontre ne manquaient point ; il en existait encore une sélection, bien qu'on affectât de prononcer dans un certain monde, que, depuis la mort de Mme de Vaudemont,

il ne se voyait plus rien de distingué, de noble ni d'élevé en hommes et en femmes, sous le roi Louis-Philippe.

A travers les révolutions politiques dont il fut spectateur ou acteur, à travers les changements de personnes et de condition, Morny ne crut point qu'il dût renoncer à l'application heureuse des enseignements de sa jeunesse. Parvenu au summum de son influence, il régnait à l'ombre de l'Empereur et presque autant que cet empereur même. Mais, parce qu'il avait fourni ses preuves d'homme d'action, il n'avait pas abdiqué l'ambition de rester un homme à la mode.

Il l'était demeuré, en effet. Dans l'aristocratie plus ou moins mêlée, qui paradait au Bois, dans les théâtres, sur le champ de courses , on citait le nom de ses chevaux. Je dirai même qu'on s'intéressait à ses liaisons et qu'on croyait savoir le nom de ses maîtresses. Tel que nous le représentions, en sa jeunesse hardie, papillonnant d'un boudoir à l'autre, ou, en compagnie d'un vicomte d'Alton-Shée ou d'un Montguyon, s'échappant par les zones d'un monde légèrement frelaté, tel nous le retrouvons, aux beaux jours de l'Empire, se dépensant à l'extrême, sous ses airs tranquilles et nonchalants. Il avait pris des années et de l'importance, sans se détacher de sa propre ressemblance; et il n'avait pas à s'en plaindre, les soirs de réunions mondaines, où les plus séduisantes l'enserraient de leurs coquetteries. Les jeunes et les jolies, qui le savaient appréciateur, répétaient, à son intention, les petites comédies des clins d'yeux, des remuements de tête, des airs attirants, dont elles se mettaient en frais si généreusement pour son frère couronné. Heureux Morny! « Heureux comme un bâ-

tard !», murmurait une princesse étrangère en le voyant traverser les salons de son pied léger et sûr.

Sur tout le reste dénué d'illusions, il continuait d'être celui qu'il avait été, naguère, lorsqu'il préludait à la haute vie : facile à ses penchants, indulgent à la conduite d'autrui et très accommodant sur les principes par la raison simple qu'il n'en avait point. Enfin, avec son scepticisme, disposé à ne voir dans le monde que des vertus feintes ou des vices déguisés, il se mêlait au spectacle de son temps en dilettante ou le considérait d'un peu haut sans amour et sans haine. D'aversion véritable il n'en avait qu'à l'encontre de l'inconvenance et de la vulgarité, s'en préservant avec soin, comme d'une salissure, et ne les tolérant pas à ses côtés. Pourvu que la correction demeurât sauve, que les dehors fussent à peu près irréprochables, nul n'était plus coulant en faveur de ceux qui l'approchaient. Dans l'abaissement général des caractères, se montrer difficile sur la valeur morale des gens en possession de titres, de privilèges sociaux et de richesses acquises, c'eût été s'obliger à fermer sa porte à trop de monde. Il s'en gardait, par raison ou par prudence.

Cette vague indulgence lui valait des retours de satisfactions particulières. On lui savait gré de cela en se réglant sur lui et en l'imitant. Plus d'un à Paris (des étrangers, également, désireux de se faire Parisiens) le prenait pour modèle en tout, copiant ses gestes mesurés, sa démarche et toute l'extériorité de sa personne. Son accent même, ses façons de parler, ses intonations venues d'une sorte de dédain lointain, avec cette atténuation voulue de simplicité, qui en formait un composé unique, tout cela faisait école. Il y avait bien des « Montpavon » dans l'entourage du comte de Morny, qui

trouvaient un chic supérieur à jeter une réponse, comme lui, du bout des dents à traduire, une impression, comme lui encore, avec cet air aristocratiquement fatigué, qu'il parut toujours de bon ton de prendre dans un monde particulier, où l'on semblerait vouloir abandonner à l'usage du commun l'emploi banal de la parole. Peut-être n'y apportait-il pas lui-même du maniérisme calculé, mais de la lassitude, quelque paresse, et le désir de se dérober à l'échange des propos superflus.

*
* *

Dès avant l'année 1851, Morny avait pu frôler toute la société en montre de la politique, du théâtre, de la littérature, et aussi le monde de la finance, sans l'aide duquel il est fort malaisé de jouir d'aucun de ces biens. S'il recherchait de préférence, comme son élément naturel, les milieux de haute élégance, il ne se refusait point à lier commerce en des maisons opulentes et bourgeoises. Des motifs sans désintéressement le poussaient à faire acte de présence chez des financiers ou suppôts de financiers, dont il avait à soigner pratiquement les rapports, pour les meilleures fins de ses spéculations. Le juste sens, qui l'avertissait du ton à prendre en tous lieux, lui conseillait de n'affecter là aucune morgue déplacée, mais d'y mettre à l'aise sa gentilhommerie par de la rondeur et de la simplicité.

Il n'était pas le même homme partout. Dans les salons où plaisaient son esprit et sa distinction, on lui reprochait, parfois, une certaine fierté dont la cause ne s'expliquait pas. Il se souvenait trop, en ces moments-là, de la reine Hortense. Avec les gens de Bourse, les traitants modernes, les manieurs d'argent, il jugeait

inutiles les grandes façons; il usait avec eux d'une sorte de bonhomie familière, qui les lui rendait avantageusement sympathiques.

A leur table, dis-je, il se montrait bon prince. Néanmoins, il lui arrivait d'éprouver, au contact de certaines médiocrités de personnes ou de procédés, une gêne, un malaise, qui blessait ses intimes délicatesses; et, alors, le grand seigneur qu'il se flattait d'être se faisait reconnaître à la manière dont il en signifiait le rappel autour de soi.

Un jour, il dînait en nombreuse compagnie chez un banquier, de la tribu de Jacob, dont la grosse fortune n'avait pas ennobli les formes autant qu'il eût été souhaitable. Le service était large, bien conduit et ne péchait que par un seul détail; encore fallait-il qu'on en eût reçu l'avertissement pour s'en apercevoir. Le maître de la maison avait coutume de se faire servir à part d'un « Léoville » d'une année exceptionnelle. C'était l'art du valet de chambre particulier du personnage de tirer de sa cachette, à point nommé, la précieuse bouteille, d'en verser adroitement à son maître ou à un intime désigné, puis d'escamoter le flacon et de le remplacer non moins lestement par d'autres vins à l'usage de tous les convives. Morny s'était laissé conter cela. Désireux de rappeler son hôte aux devoirs de la parfaite courtoisie, il surveillait la manœuvre; et, comme le domestique s'approchait, ayant en mains deux bouteilles et demandait avec empressement ce qu'on voudrait bien accepter : Branne-Mouton ou Ermitage ? Morny répondit, en désignant du doigt que les gens du monde savent mettre dans leur œil, l'endroit où se dissimulait la fameuse marque : « Je préfère du Léoville. » Il avait dit cela d'un ton

assez haut pour être entendu de l'amphytrion. Le maître d'hôtel troublé regardait son maître. Le secret était éventé, on n'avait d'autre ressource que de faire bonne contenance. « Servez à monsieur le comte le vin qu'il préfère. » Le valet obéit, va rechercher l'élixir en son coin, et, avec une sage lenteur, le distille goutte à goutte dans le verre qui lui est tendu. Alors, Morny, que le maître du logis observe attentivement, curieux de saisir du regard la flatteuse impression, qui ne manquera point de le chatouiller aux papilles les plus délicates du goût, Morny, plein d'indifférence, verse le contenu du petit verre dans un plus grand, l'étend d'eau commune largement, et reprend la conversation interrompue avec son voisin. Quelle leçon, ce beau geste dédaigneux du gentilhomme au parvenu (1) !

*
* *

De l'aisance il en avait en toute compagnie. Il ne respirait à son gré que dans l'air épuré du grand monde (épuré, dis-je, quant aux manières et à l'esprit), quitte à le délaisser, de temps en temps, pour tenter d'agréables diversions par les détours des coulisses et du demi-monde.

(1) Morny n'eut pas toujours le dernier mot dans ses colloques occasionnels avec les gens de finance. Un matin, quelque raison d'argent ou l'urgence d'une information à prendre l'avait amené en personne à la banque d'un des Rothschild. Le haut baron l'avait reçu assez cavalièrement :

« Monsieur, lui dit-il, sans plus de formes, veuillez prendre une chaise.

— Savez-vous qui je suis ? répartit l'homme d'État légèrement offusqué. Vous parlez au comte de Morny.

— Monsieur le comte de Morny, répliqua M. de Rothschild en y mettant cette fois, beaucoup de cérémonie, ayez donc la bonté de prendre deux chaises. »

L'anecdote est-elle véridique ? On l'a contée plusieurs fois. Exacte ou non, elle était plaisante à redire.

Il exerçait en toute société une sorte de fascination personnelle à laquelle il était très difficile de résister, quand il le voulait bien. Une noble douairière se plaignait à son fils de ce qu'il blessait son oreille à lui vanter à tout propos la bonne grâce du comte de Morny. « Je ne verrai jamais cet homme! » prononçait-elle d'un ton résolu. Elle ne put empêcher, cependant, qu'il n'y eût rencontre accidentelle, dans une maison où tous deux avaient l'habitude d'aller. Morny, qui n'ignorait point la prévention dont il était l'objet, s'employa de tout son pouvoir à la faire disparaître; et, vraisemblablement, son succès fut complet, car la conversation avait duré presque la soirée entière. Le lendemain, le premier soin du fils avait été de questionner sa mère : « Que pensait-elle du comte de Morny? Lui gardait-elle une antipathie si tenace? » Et celle-ci de répondre moitié figue, moitié raisin : « Je l'ai invité à dîner! »

En quelque maison qu'il allât, sa prédilection était acquise (autant qu'il pouvait lui donner contentement) à la fraction féminine. C'était un repos, un charme à son esprit d'y côtoyer les caprices d'une causerie légère, où ses qualités d'éducation avaient beau jeu. L'enlevait-on à ce plaisir, il se défendait mal d'un mouvement d'humeur et d'un peu de maussaderie jusqu'au moment d'y retourner. Dans les premiers jours de l'Empire, on le voyait assez fréquemment chez le banquier Laffitte, dont les belles-sœurs avaient la réputation d'être aussi spirituelles que jolies. Une après-souper, qu'il était de conversation avec l'une d'elles, on vint le prier de passer à la table de jeu. Il n'en avait aucune envie et s'excusa. Mais on tenait fort à sa présence, dans la pièce d'à-côté pour animer le tapis vert.

LE DUC DE MORNY ET SA FILLE

« Allons, venez faire un coup de lansquenet, Madame vous le permet !

— Vous le voulez absolument ? Ce sera bientôt fait !

Et d'un pas rapide, comme pressé d'être revenu déjà, il se rend où l'appellent, non le jeu, mais les joueurs.

« Votre jeu ? lui demande-t-on.

— La rouge et la noire. C'est expéditif.

— Votre enjeu ?

— Dix mille francs. »

Les partenaires se regardent. On ne s'attendait point à si forte réplique. Personne ne tient. Laffitte s'aperçoit de l'hésitation, s'approche et croit de son devoir de répondre. Enfin plusieurs personnes s'inscrivent. La somme est faite. Maintenant la parole est à la chance. Les cartes volent. Morny s'arrête à la rouge. On tourne la noire. Qu'importe ! C'est donc fini. Il veut se lever, On l'invite à la revanche.

« Revanche, soit. Dix mille francs à la noire. »

On tourne la rouge.

La seconde épreuve ne lui avait pas été meilleure que la première. Il laissait vingt mille francs sur le tapis.

« Ah ! très bien, dit-il, en réglant de sa signature et quittant la place; je vais donc pouvoir, à présent causer tranquillement. »

Par accoutumance et par inclination, répéterons-nous, il se complaisait dans la compagnie salonnière des femmes, aimant leur ramage et leur mines, goûtant les badinages dont les gens d'esprit semblent vouloir récompenser leurs déploiements de grâce et de coquetterie, et réagissant par sa manière d'être contre la tendance, qui commençait à s'introduire, timidement

encore, mais qui devait aller en s'accentuant de plus en plus, à faire deux sociétés en une seule, les sociétés séparées des hommes et des femmes, ceux-là s'envolant aussitôt que le permettent les simples convenances pour se rejoindre aux salles où l'on joue, où l'on fume, celles-ci demeurant à peu près seules « comme des captives de harem », jasant, musiquant, s'écoutant sans un vrai plaisir ou s'entre-regardant, se critiquant des yeux sans parler.

Il ne s'y alanguissait point outre-mesure. Quand il avait assez madrigalisé du côté des femmes, il savait se reprendre du côté des hommes, sérieusement. On l'y jugeait intéressant et fin, quand il daignait quitter son visage d'idole ennuyée, terminer ses phrases, achever ses mots et donner la preuve qu'il était capable d'avoir du brillant, autrement que par échappées et par boutades. Il excellait dans la façon de parler entre deux fenêtres, en cette manière intime et dégagée d'apprêt où se peuvent échanger tant de choses spirituelles et profitables, sans qu'on ait eu l'air d'y songer en les disant. Il avait encore une adresse particulière à découvrir chez ses interlocuteurs, flatteusement, des qualités dont ceux-ci, pour ne les avoir pas assez mises à l'épreuve, sans doute, n'avaient pas toujours le soupçon eux-mêmes; habilement, il les faisait valoir en sa présence, les relevait à leurs propres yeux, puis les laissait sous cette impression agréable, qu'il s'était plu à leur procurer en passant.

L'une de ses particularités de causeur était le contentement qu'il prenait à déconcerter les formes habituelles de la conversation, traitant les questions graves à l'étourdi ou parlant des choses légères avec gravité. On ne goûtait pas toujours, chez Morny, cet air excédé,

dont il faisait un des caractères de sa distinction. On lui reprochait plutôt l'espèce d'affectation qu'il mettait à ne parler que du bon ton et la tendance qu'il avait, en l'intime, à donner sans cesse des leçons de langage ou de tenue. Manie étrange de sa part, qui le faisait ressembler — selon le mot d'un de ses secrétaires volants, Gustave Claudin — à ceux qui, ne sachant rien, le matin, mais ayant appris quelque chose dans la journée, s'empressent à l'étaler, le soir. En cela paraissait-il inférieur, comme homme du monde, au comte d'Orsay, qu'il surpassait à tant d'autres égards, ne fût-ce que sous le rapport de la discrétion envers les femmes (1). Aussi bien savait-il se débarrasser, entre amis, de cette réserve, qui glace les dehors des personnages publics. S'il allait masqué de velours, par le monde, il lui tardait, d'en sortir comme d'un théâtre où tout est déguisement, dissimulation, mensonge, pour se retrouver le visage et l'esprit libres. Il avait ses moments d'abandon, de gaieté, où il était la séduction même. Un peu de hauteur, qui n'était, cependant, point la morgue d'un homme solennel et autoritaire

(1) Un exemple, rapporté d'Angleterre, par la duchesse de Dino, et qui n'est point pour embellir la légende de ce héros du dandysme. « Il y a une histoire fort vilaine, — écrivait-elle le 20 février 1834, — qui circule sur M. le comte Alfred d'Orsay. La voici : sir Willoughby Cotton envoie deux lettres, le même jour, de Brighton, à M. le comte d'Orsay et à lady Fitzroy-Somerset; il se trompe d'adresse, et voilà M. d'Orsay, qui, en ouvrant celle qui lui arrive, au lieu de reconnaître sa méprise, à la première ligne, qui commence par « Dear Lady Fitzroy » lit jusqu'au bout, y trouve tous les commérages de Brighton, entre autres des plaisanteries sur lady Tullemore et un de ses amoureux, et, je ne sais encore à quel propos, un mot piquant sur M. d'Orsay lui-même. Que fait celui-ci ? Il va au club et, devant tout le monde, lit cette lettre la met ensuite sous l'adresse de lord Tullemore auquel il l'envoie. Il a failli en résulter plusieurs duels. Lady Tullemore est très malade, le coupable parti subitement pour Paris. On est intervenu, on a assoupi beaucoup de choses pour l'honneur des dames, mais toute l'odieux est resté sur M. d'Orsay. »

tel que Baroche, mais qui se nuançait d'un peu de froideur et de dédain, apparaissait dans son attitude, au milieu des gens de cour; en revanche, il se montrait simple avec les simples; il fut bon pour ceux qui le servaient et bienveillant envers les modestes et les inconnus. Trait assez rare pour qu'il soit relevé, à son honneur. Nous en donnerons, pour preuve, une double anecdote, dont les détails ingénus nous reposeront des subtilités d'un portrait à la plume. La voici, telle que nous l'avons recueillie de la bouche du marquis de Charnacé, auditeur et témoin.

*
* *

On se trouvait en petit cercle chez la duchesse de Bassano, dans l'appartement qu'elle occupait aux Tuileries. Auprès d'elle Mme de Sancy-Parabère, Mérimée, Morny, Charnacé échangeaient des propos en l'air. La conversation, après bien des chassés-croisés, s'était arrêtée sur un incident de bal advenu, la veille, chez la princesse de Metternich.

Les redoutes, que donnait l'ambassadrice d'Autriche-Hongrie en son hôtel de la rue de Varennes, étaient fort recherchées et d'autant plus appréciées qu'on n'y pénétrait point sans invitation personnelle. Mme de Metternich se montrait rigoureuse à l'extrême sur ce point. Elle n'accueillait pas toutes les demandes et ses instructions là-dessus étaient formelles : on devait se faire connaître en arrivant. Les hommes y étaient reçus à visage découvert; les femmes s'y présentaient en domino, mais le capuchon devait se relever, à l'entrée du premier salon, où se tenait la princesse (1). Par aven-

(1) Cf. *Les Femmes du Second Empire*, la princesse de Metternich.

ture, en l'une de ces soirées dansantes et costumées s'était glissé quelqu'un, qu'on n'y attendait point, un personnage de taille élevée, aux formes correctes, ni gênant ni gêné et qui portait ce nom de roman : le marquis de Saffray. Était-il bien marquis ? Je n'en jurerais point. Moins douteuse était la situation modeste, qu'il occupait dans les bureaux de l'Intérieur. C'était un original, un maniaque, dont l'une des bizarreries était la suivante. Assidu compulseur du journal qu'avait fondé Henri de Pène, sous le titre de *Gazette des Étrangers* et qui était un peu *le Gaulois* d'alors, parce qu'on y voyait annoncer les réceptions du Paris mondain, il était parvenu à se convaincre que le seul fait d'être abonné à ladite *Gazette* l'autorisait à se rendre dans toutes les maisons recevant.

Cette folle lubie l'avait donc conduit, lui M. de Saffray, chez la princesse de Metternich.

Il venait à peine de passer le seuil du premier salon. Mme de Metternich, qui l'avait dévisagé de son regard prompt et connaisseur, appela un des attachés de l'ambassade :

« Quel est donc ce monsieur, qui se tient debout, là-bas, contre le palmier, à droite ? Allez, je vous prie, lui demander son nom et s'il a reçu une invitation. »

L'attaché l'aborde et révérencieusement demande :

« Pourrai-je savoir à qui j'ai l'honneur de parler ?

— Au marquis de Saffray, monsieur.

— Vous avez reçu, sans doute, une invitation de l'ambassade ?

— Non, pas précisément, mais comme j'ai lu dans la *Gazette des Étrangers*...

— Cela ne suffit pas, monsieur. »

Et il attend que son interlocuteur ait compris le parti qui lui reste à prendre.

« Eh bien ! monsieur ! »

Il insiste et réitère son invitation... à sortir.

« Eh bien ! monsieur ! »

Le geste était assez clair de sens. Le pauvre marquis de Saffray se réveilla de son illusion dans la rue.

Mme de Bassano, qui, sans avoir l'esprit très brillant, possédait autant de bonté que de distinction véritable, avait trouvé cette exécution un peu bien sommaire et dure.

« Ne le pensez-vous pas comme moi ? demanda-t-elle à ses hôtes.

— Oh ! moi, répond Morny, pour rien au monde je n'aurais voulu contrister mon ami.

— Votre ami ? »

On s'étonne. On se récrie. Des interrogations partent.

« A la vérité, nous n'avons, cet excellent ami et moi, que des rapports silencieux. Mais, il m'est utile, précieux à sa manière. Et voilà pourquoi je l'appelle mon ami. Vous le savez, ma femme ne s'occupe guère de mes députés. Mais il est là, lui, ne manquant aucune de mes réceptions, guidant mes invités parlementaires et leur faisant les honneurs de ma galerie sans en avoir jamais été prié.

» Comme il faut passer par la salle des tableaux pour entrer dans les salons, il se tient aux abords, attentif et prévenant. Des membres du Corps Législatif se trouvent-ils arrêtés en face d'une toile d'importance, il est à côté d'eux déjà, prêt à leur enseigner les origines, la valeur, le prix et jusqu'à la date d'acquisition du chef-d'œuvre. Je me souviens qu'une fois, curieux de

m'instruire, moi aussi, je m'approchai. Il tenait M. de Chevigné, un élu de Maine-et-Loire. Il exposait des faits, précisait des chiffres.

« Vous êtes sûr ? demandai-je.

— Absolument, Monsieur le Duc, c'est un tableau que je suis *depuis trente ans.* »

Mon ami ne me parlait jamais. Un soir, pourtant, il m'aborde :

« Monsieur le Duc, j'ai une requête à vous présenter. »

— C'est fait. De quoi s'agit-il ?

— Ma mère... Mais peut-être, M. le Duc n'a-t-il pas lu les poésies de ma mère ?

— C'est un plaisir qui m'a été refusé jusqu'à ce jour.

— Voilà... Ma mère donne une soirée dans son appartement de la rue de Clichy, mardi prochain, et elle dira de ses vers, au piano.

— Au piano ?

— Au piano, Monsieur le Duc. Nous ferez-vous l'insigne honneur d'être des nôtres ?

— Mais, comment donc ! Certainement. »

» Je dînai, le jour en question, chez l'ambassadeur d'Angleterre, en tenue d'apparat et le grand cordon à travers la poitrine. Par quel hasard, au dessert et dans cette atmosphère diplomatique, me souvins-je de la singulière invitation, qui m'avait été faite ? Je l'avais acceptée et ne voulus pas manquer à ma promesse.

» Le dîner fini, je monte dans ma voiture et donne l'ordre qu'on me conduise à la maison désignée. Les marches gravies, je sonnai. Il n'y avait pas foule à la porte. En entrant, cinq à six personnes m'apparurent paisiblement assises dans le salon. Le flot n'est pas

arrivé, pensai-je. Tout de suite, j'avais distingué, à son attitude, la Muse de ce temple domestique : une vieille dame très pâle et très amaigrie, vêtue de noir, coiffée d'un turban. J'étais intéressé déjà par le turban ; j'en avais vu de pareils, en mon enfance, chez des amies de Mme de Souza.

« Madame, votre fils m'a parlé de vos poésies. J'avais à répondre à d'autres invitations. Mais je suis venu pour ces poésies. J'attends impatiemment le plaisir de vous entendre. »

» Elle se dirigea vers le piano, une épinette pas grande du tout et bien ancienne. Ses mains gantées de mitaines blanches glissaient sur les touches et en tiraient des sons grêles. Elle avait commencé à réciter des vers, qui ne me parurent pas mauvais, en vérité, avec leur accompagnement en sourdine. C'était une primeur à mon oreille. Je l'en félicitai. Cependant, l'excellente personne s'étant levée pour recevoir une nouvelle arrivante, j'en profitai pour m'esquiver et j'allai finir la soirée chez la duchesse de Persigny ».

Ici, n'étaient en défaut ni le nombre ni la qualité des invités. Sous le ruisellement des lumières, c'était un très différent spectacle de blancheurs d'épaules, de clartés soyeuses, de pierreries scintillantes, de plumes et d'aigrettes piquées dans les chevelures. Et sur les habits des hommes étincelaient les croix à profusion. On en eût compté seize sur la poitrine du seul Bacciochi, ressemblant de loin, disait quelqu'un, à une vignette de missel du xve siècle. On avait peine à circuler, ce soir-là, dans les appartements de la fille unique de Mme de la Moskowa — une personne jolie à voir dans sa blondeur, mais de nature et de caractère un peu bien fantasques et dont l'écervellement faisait contraste de

bizarrerie avec la gravité plutôt morose du duc son époux (1).

En sa double qualité de personnage officiel et d'homme du monde, Morny se devait à bien des maisons parisiennes, à commencer par le Château, comme on appelait les Tuileries. Il ne pouvait se dispenser d'assister à aucune des réceptions de la Cour. On eût trop remarqué son absence, aux galas ministériels. Enfin les salons les plus cotés ne permettaient point qu'il les oubliât.

Il fut l'un des invités de marque du bal fameux de la duchesse d'Albe, comme il l'avait été du grand soir des Walewski, au Ministère des Affaires étrangères. Le dernier survivant des jeunes et brillants cavaliers, qui menèrent alors, chez Mme Walewska, l'adorable quadrille des pierrots et pierrettes, nous en retraçait encore, en 1909, l'image restée fraîche et pimpante en sa mémoire. Lui-même, le baron Charles de Behr y conduisait la princesse Lobanof, née Paskiewitch, à laquelle on le savait attaché par des liens de roses, c'est-à-dire par l'attrait d'une affection sérieuse et tendre. Puis, Alfred de Grote, un joli garçon qu'on disait avoir été du dernier bien avec l'une des grandes-duchesses, et qui avait engagé la maîtresse de maison ; le comte Hoyos, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, avec Mlle de Rivas de Saavedra ; et le prince Georges de Croy (2) avec Mme de Grétry, une blonde gracieuse, que courtisa l'empereur, com-

(1) C'était cette duchesse de Persigny, que ses amis avaient surnommée lady Persington, pour l'engouement qu'elle affichait, en toute occasion, en faveur des choses et des costumes d'Outre-Manche, et cela depuis qu'elle s'était vue la femme d'un ambassadeur à Londres. Après la mort du duc, elle devait se remarier moins brillamment avec un homme plus jeune qu'elle nommé Lemoine.

(2) Attaché à l'ambassade de Rome ; depuis, il épousa Mlle de Durfort, fille du marquis de ce nom.

plétaient l'aimable groupe. Costumés de satin blanc avec des pompons rouges, tout poudrés et portant le petit chapeau pointu blanc avec des rubans rouges flottants, ayant même aux pieds des bottines blanches, les cavaliers formaient le vis-à-vis impeccable des danseuses, celles-ci toutes légères en leurs jupes de gaze ornées de réseaux d'or. Le corps de jupe était en soie de couleur rouge et blanche, avec des nœuds de ruban or. L'entrain était des plus vifs de part et d'autre. On avait exécuté la danse au *tempo di galopo*. L'empereur et la reine de Hollande avaient été si ravis du spectacle (1) qu'ils demandèrent qu'on recommençât le quadrille. Mais, cette fois, la sensible princesse Lobanof, que pressait trop la cadence, s'était évanouie, de sorte que le baron de Behr dut la soutenir sur son bras, pendant une partie de la soirée.

Ils étaient là tous et toutes, ceux et celles qui donnaient le ton à la Cour et au mouvement parisien. C'est à ce bal du Ministère des Affaires étrangères que la comtesse Tascher de la Pagerie avait fait son entrée sous les lustres, en chaise à porteurs et suivie d'un cortège. L'empereur, qui était arrivé en un domino noir s'était diverti à revêtir ensuite un domino mauve, pour intriguer sous les deux espèces. L'impératrice elle-même, apparue d'abord en une toilette noire lamée d'or, avec des étincellements de diamants et de rubis dans ses cheveux poudrés, était passée dans la chambre de Mme Walewska afin de se travestir et de se dérober aux regards trop prompts à la reconnaître. On disait merveilleuse — et c'était le sentiment par-

(1) Déjà le quadrille perdait de sa vive allure d'autrefois ; on s'habituait à le marcher plutôt qu'à le danser, selon l'ancienne et charmante façon.

ticulier de M. de Morny — la comtesse de Brigode; on appréciait infiniment aussi la jeune Mélanie de Pourtalès, un vrai Greuze, et plus d'une encore de celles que nous avons portraiturées dans une précédente galerie, telle la comtesse de Castiglione, l'unique, l'incomparable.

Morny n'allait guère qu'à titre officiel chez le prince Napoléon avec lequel ses rapports, déjà des plus froids vers 1852, furent longtemps à se réchauffer, quoiqu'il sût lui reconnaître des qualités d'intelligence rares et qu'il dût, en 1859, à la veille de la guerre d'Italie, le recommander à l'empereur pour la régence. Ses visites se faisaient moins rares chez la princesse Mathilde, assuré qu'il était d'y trouver des amis personnels — les hommes de lettres de la Païva. On le voyait, chaque fois, aux redoutes de la princesse de Metternich. Et des sympathies particulières le ramenaient fidèlement chez le duc et la duchesse de Bassano.

*
* *

Lui-même, comme il convenait à sa situation, à son rang, faisait souvent dîner et danser.

On fut plusieurs années à se souvenir des magnificences déployées, le 20 mars 1855, à l'occasion d'une fête de nuit offerte par le Président du Corps Législatif — et payée par la nation, qui eut à solder les frais des contre-danses officielles, Morny ayant enlevé le vote du bal.

Un trône avait été dressé dans la salle des Pas-Perdus. On ne voyait partout que glaces et tentures. Des statues modelées par Cruchot et fondues en fer intéressaient le regard, de place en place. Les cours et les jardins étaient couverts de pavillons. Du sein des parterres

s'élançaient des jets d'eau, jaillissant sous les lumières. Dans ce cadre féerique allaient les députés en uniforme, frac bleu brodé d'or et d'argent, boutons à l'aigle, gilet blanc, pantalon de casimir blanc à sous-pieds, et n'attendant que le moment où, après avoir rendu leurs hommages aux souverains, ils s'évertueraient aux jeux de Terpsichore. Combien séduisante apparaissait la nouvelle impératrice, en sa robe de crêpe rose à volants de points d'Angleterre, avec des traînants de narcisses, et sous son chapeau de fleurs ruisselant d'émeraudes. Et non loin d'elle, comme semblait exquise la toilette de cette autre princesse, toute nuageuse et mousseuse ! Sur une jupe de taffetas blanc semée de petites abeilles floconnaient onze volants de tulle de soie garnis d'une ruche de marabout et retenus sur le côté droit par un bouquet de traînasses de clochettes blanches. Car, c'était alors le triomphe des robes à la neige.

Une après-minuit d'hiver, en 1856, on était sorti émerveillé de l'éclatante réception dont Morny fit les frais pour les beaux yeux (1) de la reine d'Espagne Marie-Christine. On n'admira pas moins la soirée très Régence, que donna, dans ses appartements, Son Excellence présidentielle et législative, à l'extrême fin du carnaval de 1859. Morny avait eu le soin d'indiquer, d'avance, à ses invités qu'ils eussent à conserver le ton de l'époque Louis XV, afin de prévenir les écarts d'imagination et les excentricités de travertissements auxquelles n'échappent point les bals même les plus aristocratiques. Toutes les chevelures étaient donc poudrées à blanc. Et comme les agitations de la danse

(1) Elle avait, en effet, le regard très doux, répondant à un sourire gracieux et fin, mais il ne fallait pas la considérer « plus bas que la tête », le corps étant presque monstrueux d'énormité.

lançaient par les airs de vagues nuages « à la maréchale », qui finissaient par retomber légèrement sur le sol, le maître de la maison avait pu dire, par une fine allusion à un mot du jour, que, si l'on ne dansait pas sur un volcan, on dansait assurément sur de la poudre.

Ce furent, d'autres fois, chez Morny, des réunions plus intimes, où son amusement était de faire chanter un air de Lulli à Houssaye, une romance du temps : *l'Amour nous mène*, à Émile Augier, où l'on s'entretenait tout à l'aise d'art, de femmes et de théâtre.

A des dates espacées, revenaient les réceptions à falbalas où les hommes de cour en habits rouges, ponceau, bleus, verts « avaient des allures d'officiers, les militaires de dandys, les dames de *biches* » ; de ces bals masqués, dont les turbulentes imaginations purent être comparées à une descente de Valentino se profilant dans un décor de Winterhalter.

On y jouissait d'un certain laisser-aller facile, indulgent. La tenue du maître de la maison était irréprochable, sans qu'il imposât à ses hôtes un ton cérémonieux et gourmé. Aussi, par aventure, n'était-il pas de façons hardies qu'on n'y osât. Les propos à mi-voix s'y rendaient audacieux. Les hommes serraient de près les jolies invitées sous le masque ou sans masque (1). Des cavaliers entreprenants, comme pouvait l'être un colonel

(1) L'une d'elles, qui commençait à n'être plus si jeune et tendait à devenir prude, disait, au sortir d'une de ces fêtes, chez Morny ou chez le duc de Bassano, à une amie :

« Savez-vous qu'il n'est pas prudent pour nous d'y aller en domino, sans crinoline?

— Pourquoi donc?

— Les hommes s'approchent de trop près.

— Ah! est-ce qu'ils vous pincent?

— Non, mais ils vous communiquent leurs impressions. »

de Galliffet, jetaient de l'émoi dans les rangs des danseuses. Mais le plaisir n'en était pas moindre, au contraire.

Dans la bagarre de certaines réceptions où frayaient, avec les habitués de la vie mondaine, des fonctionnaires, des députés et leurs femmes, se produisaient forcément des surprises. Un soir, Morny se tenait à la porte du premier salon, prêt à recevoir. Il était en frac, culottes courtes et bas de soie. Une nouvelle arrivée de son département, la femme d'un ingénieur, prenant le puissant personnage pour un huissier chargé d'annoncer les invités, se nomme à lui et montre bien par son attitude qu'elle attend qu'il répète : *Madame une Telle.* « Le duc de Morny », répond-il, et il s'efface pour laisser passer la provinciale, rouge et confuse.

Quelques fausses notes, des incorrections accidentelles, des bigarrures inévitables n'empêchaient point les réceptions du comte, plus tard duc de Morny, d'être des moins foulées et des plus élégamment composées de Paris. Il recevait à merveille ; sa maison était admirable de tenue ; et nul mieux que lui, a dit l'un de ses convives, ne savait assortir les invités, de façon qu'ils fussent heureux de se trouver ensemble, lorsque sa situation ne lui imposait point des exigences contraires à son bon vouloir,

*
* *

Hors de chez lui, il affectionnait spécialement les salons diplomatiques et cette haute société russe, si remuante sous le Second Empire, avant et après son mariage avec une descendante des Troubetzkoï.

La colonie slave, accrue par des alliances et des unions récentes, se donnait, en effet, beaucoup de

champ dans le Paris d'alors. Tout un essaim de jolies Polonaises très en vue, très recherchées (1), et dont quelques-unes devinrent Françaises par leur mariage, en s'appelant marquise de Noailles (2), princesse de Beauvau, comtesse Marie de Bonneval (3), y contribuaient de toute leur animation. Elles avaient apporté, de leur patrie, ce charme attirant, cet esprit fin, ce mélange de dignité et de grâce voluptueuse, qui sont d'instinct chez les Polonaises, et le mouvement qu'elles excellent à répandre dans la société (4). Moins vives et moins enveloppantes, plus diverses en leurs qualités de nature et de conversation, les beautés russes rivalisaient avec elles de succès dans l'art de plaire, par les différents moyens qu'elles tenaient de leur caractère ou de leur éducation.

(1) Comment ne pas nommer entre celles-là l'exquise Muse blonde Mme de Kalergis, née comtesse de Nesselrode et devenue, en secondes noces, Mme de Muchanow. Polonaise par sa mère, musicienne accomplie, admirée de Lizst, de Wagner, de Rubinstein, adorée du général de Cavaignac, intelligente, vive et bonne, elle était l'attraction même. On en disait autant des gracieuses comtesses Branitzka, Potoçka et de bien d'autres.

(2) D'abord, Laure Sweikowska. Sa sœur était la non moins jolie Lise, comtesse Pzesdjetzka. Toutes deux, les filles du général américain Lachmann et d'une mère issue de noblesse polonaise, se disputaient le prix de la grâce ; mais comme, pour en départager l'influence rivale, l'une habitait Paris et la seconde Nice.

(3) Mme de Bonneval fera plus tardivement ses débuts dans le monde. Elle apparaîtra, au dernier bal costumé du duc de Morny, en Marie-Antoinette et, jeune mariée de dix-huit ans, s'y emparera tout aussitôt des regards.

(4) Signalons à part la comtesse Alfred Potoçka, belle, spirituelle, altière; la princesse Czartoriska, toute d'intelligence et de bonté, si visitée, si recherchée dans sa résidence célèbre de l'hôtel Lambert; et la bellissime princesse Sanguszka, née princesse Lubomirska, éclatante, distinguée et fière. Sa fille Hélène, parée de tous les dons de la nature, très musicienne, très admirée, désirée, demandée, ne consentit jamais, pour une secrète raison de famille, à se marier et refusa même le duc de Nemours.

Leur centre de réunion habituel, de 1856 à 1859, était le salon de l'ambassadeur Kisselef, un grand seigneur d'aspect plutôt imposant, courtois autant que distingué, aimable et spirituel autant que digne. Comme l'y engageaient ses attributions officielles, il travaillait à maintenir entre son Gouvernement et celui de la France les liens d'une harmonie durable; mais il avait été moins heureux, dans son domestique. Car il vivait séparé de sa femme, née comtesse Potoçka, fille de la belle Phanariote, ayant elle-même conservé des restes de beauté, aimant la conversation, mais davantage les cartes et jouant gros jeu. Elle recevait, le soir, en son appartement des Champs-Élysées; on y jouait toute la nuit.

En son lieu et place, à l'ambassade russe, faisait les honneurs la princesse Radziwill, née princesse Ouroussow et sœur de la ravissante femme du chancelier Gortschakow. Elle aussi avait desserré les liens matrimoniaux et vivait séparée, sans enfants, de son mari. Très élégante et de grand air, on la disait capricieuse et hautaine. Elle se souvenait, à Paris, du bien que lui voulut, à Saint-Pétersbourg, l'empereur Nicolas Ier, quand ses vœux s'étaient tournés vers elle. Cette princesse Radziwill, qui protégea Morny et goûtait sa conversation, lui avait donné, quand il partit pour Saint-Péterbourg, des lettres de présentation, dont il tira de précieux avantages.

Aux réceptions de leur ambassadeur, les attachés avaient de quoi passer le temps en douceur; les regards féminins leur faisaient fête de partout. C'étaient : le brillant Albedinsky, depuis gouverneur général des provinces Baltiques et qui contracta mariage avec une princesse Dolgorouki, « la grande amie adorée » d'Alexandre

MARIE DE MORNY COMTESSE DE CORSANA, EN COSTUME NATIONAL RUSSE

(A gauche, dans un groupe d'amis de cette nationalité)

II (1) ; et le délicieux Alfred de Grote, qui fit tourner bien des têtes à Paris, avant de retourner sur les bords de la Néva, au Palais d'Hiver, où il devint grand-maître de la Cour. En ces parages diplomatico-mondains, se montrait d'habitude un comte Tolstoï, de petite taille, pas très bon, spirituel et laid, en somme peu goûté ; le jeune prince Repnine ; Jean Paschkiéwitch, qui épousa, mais ne garda pas, l'exquise Mlle Souchanow, remariée (après divorce) à lord Hamilton ; et plusieurs autres cavaliers d'élite, comme le « beau ténébreux » Pierre Troubetzkoï. C'est à ce dernier que la princesse Lise Belosselsky (2), l'amie de Thiers, de Rouher, de La Guéronnière, de lord Palmerston, de Gortschakow, de maintes célébrités politiques de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg, octroya sa main et sa précieuse personne. Petite, blonde, plutôt autrement que belle, avec ses traits aplatis, cependant bien faite, élégante et se donnant des airs de marquise Louis XV, très bien douée, fort instruite, ayant beaucoup d'esprit, le sachant et tenant à ce qu'on n'en doutât point, parfois mordante en ses reparties, galante, fine, maniérée, en deux mots piquante et singulière, elle s'était créé une physionomie, un rôle, que l'aidait à soutenir un insatiable amour-propre. C'est cette princesse Lise Troubetzkoï, qu'on supposait informée toujours du dernier secret

(1) La nombreuse famille des Dolgorouki, très serrée, très unie, ne manquant aucune occasion de s'entr'aider, de se faire mutuellement du bien, moissonna beaucoup d'honneurs, de dignités et des privilèges de toute sorte ; l'influence morale de Mme Aldebinski ne fut pas sans action pour l'avancement et la fortune de sa famille.

(2) Fille de la princesse Hélène Kotschoubey, sœur du prince Belosselsky, et de Mme Marie Dournoœ qui, par la situation et l'immense fortune de son mari, a joué un grand rôle dans la société pétersbourgeoise.

des chancelleries ; elle n'allait point en visite qu'elle ne fût prête, chaque fois, à tirer de sa ceinture ou de son manchon une missive des plus importantes, qu'elle venait de recevoir justement de lord Granville ou du prince Gortschakov. Elle était comme l'Egérie des ambassades, ou passait pour telle ; on la prenait au sérieux. Telle, la turbulente princesse de Lieven, dont le salon avait été qualifié par Thiers *l'Observatoire de l'Europe.*

A ses côtés faisait bruit la spirituelle princesse Léonide Menschikow, née princesse Gagarine, très éclairée, presque savante et, néanmoins, naturelle et bonne ; aussi bien, amusante en ses dehors, aimant à rire avec une sorte de franchise garçonnière, grande, blonde, pas très jolie, ne s'illusionnant point, à cet égard, et en ayant pris bravement son parti ; intempérante en ses propos, mais discrète en ses amitiés ; galante tout franchement, mais honnête et sûre, sans intrigue ni méchanceté, et que les saillies de sa conversation, les éclats d'une gaieté un peu fiévreuse, n'empêchaient point de rester grande dame, en ses actes et ses procédés (1). Immensément riche, très hospitalière, très liée avec les princes de la famille impériale, elle gâta beaucoup Morny, l'invitant toujours à Saint-Pétersbourg et à Baden.

Aimée de tous et de toutes, parce qu'elle était exquise de charme et de bonté, passait dans le même monde la princesse Léonille Wittgenstein, née princesse Bariatinsky. La louange de ses mérites ne quittait point les lèvres de ceux qui parlaient d'elle. S'étant convertie au

(1) La vie de la princesse Menschikow s'écoula, plus tard, à Bade et à Pétersbourg. L'un de ses compatriotes l'a comparée à une Mme du Deffant russe, « douée de la vie qui manquait à la marquise et incapable de s'assujettir à la domination d'un président Hénault. »

catholicisme, le séjour en Russie lui avait été rendu difficile; elle habitait, avec son mari et ses enfants, Paris, l'hiver, et, en été, le château de Sayn, près de Coblentz. Ce fut au bel âge de sa vie, une céleste apparition, aux cheveux cendrés, aux yeux bleus. Elle adorait la France, malgré qu'elle dût se faire plus tard l'amie de Guillaume Ier et de l'impératrice Augusta d'Allemagne (1).

A la pléiade russe eût manqué l'une de ses étoiles sans la présence de la princesse Obolinski dont la beauté s'épanouissait confiante en soi et n'exigeant que peu de la personne intellectuelle. L'empereur Guillaume fut à ses pieds. Son mari avait le renom d'un irréprochable cavalier, quoiqu'elle le tînt dans un effacement relatif. Tels la princesse et le prince Menschikow, celle-là toujours en vedette, celui-ci adonné aux sports et qu'on ne voyait pas.

Dans ce rayonnement ne passaient point inaperçues des parentes de Mme de Morny, nées comme elle princesses Troubetzkoï et ayant hérité des dons brillants de cette branche de l'aristocratie russe : la princesse Woronzow si connue par son esprit, ses talents, sa fortune illimitée (1); la comtesse de Ribeaupierre, sa sœur, ravissante par les traits du caractère autant que par les attraits du visage; puis Olga d'Oustinow, une charmeuse, disait-on, et dont les grâces jetèrent des feux, avant qu'elle se remariât avec un superbe Espagnol, Blanco d'Encala; la comtesse Apraxine, moins éclatante, mais

(1) L'un de ses fils épousa la fille du duc de Blacas. Aux environs de 1910, ses amis auront encore pu la voir nonagénaire, vivant ses souvenirs dans la Suisse française, à Lausanne.

(2) On louangeait, pour sa grâce, une comtesse Woronzow; mais celle-ci, née Narischkine, était une tout autre personne.

agrémentée des dons de la fine et élégante causerie, et très experte en fait de science mondaine (1). C'étaient encore la fille très douée de la princesse Julie Gagarine, née de Martinow, et les deux filles du maréchal Paskiévitch : la princesse Lobanow, fleurie de mille séductions, et la princesse Wolkonsky, douée d'intelligence plus que d'attraits, au reste distinguée de manières comme sa sœur. On n'en disait pas autant de la femme de leur cousin Korsakoff, la fille de l'intendant de ce dernier, un nommé Morgassow. Mme de Korsakoff fit tapage dans la chronique extra-mondaine du Second Empire. Grande, admirablement formée, d'une carnation éblouissante, avec une somptueuse chevelure et des yeux pleins de flamme, elle eût été parfaite, si le type kalmouk eut été sur ses traits moins prononcé. En ses allures, elle ne visait que faiblement à la distinction, au tact, à la retenue, contente assez si, de quelque façon que ce fût, elle s'imposait à tous les regards. Bien différente se montrait une Mme Narischkine, née baronne Knorring, lettrée, instruite, ayant été fort jolie, avec des pieds et des mains d'enfant et qui donna la preuve, plus tard, qu'elle goûtait beaucoup les choses et les gens de théâtre; car, après avoir mis du sien aux essais d'un homme d'État vaudevilliste, notre Morny, elle épousera l'un des maîtres de la scène française, Alexandre Dumas fils. Une autre agréable personne portait aussi le nom de Narischkine, celle-ci née Ouschanow, et mère de la jolie princesse Obolensky, remariée à M. de Reutern. Brune de cheveux, rose de visage, elle était souriante et gaie, comme sa sœur également fixée à Paris, Mme de Martinow, et qui transmit ses

(1) Elle habita Nice, où elle fut la voisine et l'amie d'Alphonse Karr.

qualités d'âme et de visage aux filles, qui naquirent d'elle : la marquise Paulucci et la princesse Galitzine.

Mais pouvons-nous reconnaître au visage tous ceux et toutes celles qui composaient alors l'aimable tribu moscovite s'agitant dans les rayons du soleil parisien? Ce fut une douce époque, nous disait, avec un soupir de regret un grand seigneur russe (1), qui tint sa partie dans le concert. On aima là et beaucoup la belle vie, les belles toilettes, les élégances et les élégants.

Dans cette société originale et brillante, désinvolte en ses façons, indépendante de goûts et d'opinions autant qu'il fût possible, instruite, enjouée, spirituelle, pleine de contrastes et de séductions, Morny cultiva des amitiés chères. Il s'y montra très épris, en particulier, de Mlle Natschokine. Il ne se lassa point d'y rechercher les plus aimables impressions de l'esprit et du sentiment. D'autre part, il y noua des intrigues dont le mystère ne resta pas toujours voilé, et qui comptèrent au nombre des épisodes heureux à demi ou davantage de sa carrière donjuanesque.

*
* *

D'une façon générale, Morny, comme son frère Napoléon III, avait la tentation facile en matière de galanterie. C'était un legs de famille. Il en eut l'inclination dans le sang. Un certain libertinage enveloppé d'élégance et de bon ton était la suite de ce grand amour du sexe. Qu'il estimât d'un très haut prix les qualités intellectuelles et morales de ce sexe auquel il était redevable de tant de gratitude, on ne le certifierait pas, à en croire un trait noté par les Goncourt. Un

(1) Le baron Charles de Behr-Pohpen.

soir qu'il se trouvait à dîner chez Émile de Girardin (entre hommes, Paul de Saint-Victor, le préfet de police Boittelle, le général Fleury et les frères de Goncourt l'écoutant) il exposait, en la matière, sa profession de foi complète. Il s'était amusé à soutenir que les femmes n'avaient pas de goût, qu'elles n'étaient ni gourmandes, ni libertines, qu'elles ne savaient pas, en somme, ce qui est bon et qu'elles n'obéissaient en tout qu'à des boutades et à des caprices. S'animant sur ce thème, il en avait poussé si loin les développements, et d'une manière si hardie, que nous nous abstiendrons de l'y suivre jusqu'au bout. Mais, toute philosophie mise à part, et la question idéale laissée de côté, il appréciait infiniment, pour le réel de son enveloppe, l'éternel féminin.

On lui prêta des liaisons nombreuses, et quelques-unes dans le nombre où il ignorait lui-même s'être engagé. Tantôt trahi, tantôt infidèle, il connut le sort général des amants, avec des succès plus variés que le commun des mortels. « Il jouait fort bien la comédie », disait Jacques Raynaud, c'est-à-dire la comtesse Dash : la grandeur du théâtre faisait toute la différence.

Très épris du charme auquel nul ne résiste, habile à gouverner son expérience des concessions successives qui mènent à la dernière, il avait une réputation justifiée de connaisseur dans la technique de l'amour. En ces sortes d'affaires, il s'en tenait souvent aux préludes, qui ressemblent à de riantes escarmouches sans être forcément le début des batailles décisives. Il ménageait son courage et les occasions. « Il savait, me disait la vieille comtesse de V..., choisir les instants ; il n'importunait pas et, tous comptes faits, il s'arrangea si bien que, sans se presser, il arriva réellement à posséder

beaucoup de jolies femmes. » L'heure n'est pas venue, si jamais elle doit venir, d'en trahir l'incognito mondain. Mais ce qu'on peut déjà dire, c'est qu'il poussait de préférence ses flirtations vers la société étrangère. Instruit par un ancien et cuisant souvenir, il appréhendait trop les attaches indénouables, les liaisons qui ne veulent pas finir, chez les Parisiennes à demeure. Adroit, prudent, heureux, il se prodiguait à celles qui passaient. En ces nœuds passagers, il conservait toute indépendance et toute aisance. Il glissait entre les mains de ces belles voyageuses avec un dégagé et une chance de réussite incroyables. « C'étaient autant de chaînes de fleurs, disait-il, que la destinée se chargeait de dénouer d'elle-même sans heurt ni déchirement. »

Assez insoucieux de l'opinion pour n'en agir en tout qu'à sa guise, M. de Morny ne s'en tenait pas exclusivement, comme nous l'avons déjà noté, aux brillantes compagnies, qui étaient le terrain d'élection de ses goûts d'aristocrate; il ne dédaignait pas, l'occasion l'y portant, d'égarer son choix en des milieux plus bigarrés. Il dîna, maintes fois, à la table de femmes, comme la Païva, « très soutachées d'aspasianisme ».

Le charme attractif de Mme de Silveira eut le pouvoir de le distraire des soucis de la Présidence. On comparait aux soupers voluptueux de la Régence ceux qu'il lui plaisait de prolonger chez des demi-mondaines ou des femmes de théâtre. Il fréquentait avec une assiduité, qui ne passait pas inaperçue, les coulisses et le foyer de la danse de l'Opéra (1). D'une manière plus

(1) Morny se montrait souvent à l'Académie de musique. Des raisons de personnes autant que l'amour du *bel canto* l'y ramenaient volontiers. Dans les intermèdes de la représentation, lorsqu'il ne s'égarait point, avec d'autres pontifes des avant-scènes par les détours du sérail, il allait.

étendue, par amour de l'art ou des artistes, on le savait facile et protégeant aux vocations naissantes (1) quand elles se recommandaient, à la fois, des dons de l'esprit et des grâces du visage. Il s'intéressa aux débuts d'une jolie personne arrivée de Louvain à Paris, Bernardine Hamakers (2) et la prit par la main pour la conduire à l'Opéra. Plusieurs comédiennes du Théâtre-Français, comme Rébecca Félix et Rachel se flattèrent de posséder plus que son amitié. Hortense Schneider eut à se louer de ses généreuses attentions. La délicieuse Alice Ozy, — quoiqu'elle ne fût pas un miracle d'intelligence, loin de là, — lui ménagea des entretiens pleins d'agrément; nous en avons pour gages des fragments de correspondance très intimes, venus, par hasard sous nos yeux. Aimablement conversèrent par la poste cette comédienne aux talents légers et ce grand personnage. Deux des lettres de Mlle Ozy, les deux premières sont dignes et respectueuses, mais combien vite auront été franchies les distances! A la troisième déjà, le ton a complètement changé; on a l'impression qu'un fait nouveau s'est produit, dans l'intervalle, permettant toutes les libertés. Il n'y a pas à s'y méprendre, quand on a lu les lignes suivantes, où c'est elle-même qui donne l'assaut :

« Si vous ne me répondez pas prochainement, j'irai moi-même, et je compte bien me faire ouvrir la porte, au cas où on me la tiendrait fermée. »

Et cet autre passage, dans la note émoustillante :

visiter dans sa loge telle ou telle reine du chant, comme Marie Sasse — qui ne l'oublia point — et trouver, pour louer les forces vives de son talent, des termes pleins d'à-propos et de finesse.

(1) V. la première partie des *Mémoires* de Sarah Bernhardt.

(2) Cf. notre volume de la *Fête Impériale*, Princesses d'Opéra.

« Mon cher Lauzun, *j'éprouve le besoin* de vous demander une audience. J'irai, jeudi prochain, à cinq heures; il fait assez nuit pour que je ne sois pas aperçue... Entretenez-vous dans l'espoir de me voir; et soyez aimable comme vous savez l'être (1). »

La jeunesse et la beauté égalisent promptement les conditions des femmes devant le désir des hommes. Morny en aima de certaines qui, pour n'être pas *nées*, comme disent en leur langage les dévots de l'armorial, n'en furent pas moins des créatures convoitables. On le vit, d'aventure, promener son dilettantisme dans les sentiers en perdition du Château-des-Fleurs (2). Des « momentanées » se trouvèrent au niveau de son cœur. Quart d'heure de folie, tentation, passade : il les oubliait aisément et ne prenait pas toujours la peine d'aller aux informations pour apprendre ce qu'elles devenaient ensuite (3).

Ainsi, Morny cueillait des roses dans tous les jardins de Cypris. Il ne se refusait à aucune expérience souhaitable. Il lui plaisait d'effleurer toutes les expressions

(1) Autographes d'une vente de Charavay.

(2) V. les *Confessions* d'Arsène Houssaye. Cf. F. Loliée, *les Femmes du Second Empire*, p. 144.

(3) L'une de celles-là connut les pires retours du destin. Grâce à la protection de l'homme d'État, elle avait vécu sur le pied coquet de 30.000 francs par mois. Cette protection retirée, elle avait végété quelque temps, puis elle disparut tout à fait de la circulation parisienne. Où s'était évanouie, dans quelles ténèbres avait sombré cette étoile fugitive ? On ne l'apprit que longtemps après, en la rencontrant, vers 1892, dans un des quartiers excentriques de Paris, mais en quel équipage ! Etait-ce bien elle qui poussait ainsi des deux bras une voiturette chargée de poissons à vendre, oh ! des poissons très populaires, en faisant retentir les airs de ces cris rauques par lesquels les détaillants de la rue annoncent leur marchandise ? Après une heure d'éblouissement, après s'être étalée dans le luxe tapageur dont un Morny avait été, pour elle, le magicien, elle avait glissé de chute en chute, jusque-là ! Cette endentellée du Second Empire allait, maintenant, vendant du poisson à frire — sur le pavé de Paris.

du plaisir, pourvu qu'elles eussent l'attrait et l'excuse de la beauté.

*
* *

Mais était-ce là le bonheur complet et durable ? Une joie lui manqua longtemps, et la meilleure, celle du foyer, de la famille, de la vie intime. Plusieurs fois, il témoigna le désir d'arrêter dans les liens du mariage un cœur las de se donner et de se reprendre. Il avait failli serrer les liens de l'hyménée, à Florence. Avant son départ pour la Russie, il avait été fortement question de son union possible avec une Américaine, devenue plus tard l'une des comtesses de Moltke ; puis, avec une jeune fille du faubourg Saint-Germain, Mlle de Bondeville. On le crut un moment engagé du côté de l'Angleterre. Cependant, il avait passé presque la maturité de l'âge et il en était encore à ne connaître que la satiété des plaisirs changeants. Parfois, il se prenait à envier le confortable doux et paisible d'un intérieur bourgeois. Une raison particulière lui rendait, chaque jour, plus désirable la certitude d'un bonheur calme et régulier. Il y avait des années qu'il aspirait à se dégager d'un attachement ancien, que le poids de l'habitude avait alourdi comme une chaîne et qui se resserrait à chaque tentative qu'il faisait pour s'en évader. « Êtes-vous heureux ! disait-il un jour à Fleury, qui venait de mettre à la raison ses goûts papillonnants. Que je voudrais pouvoir suivre votre exemple ! Le mariage me semblerait un paradis à côté de ce que j'endure ; ni foyer, ni liberté ni enfant : c'est odieux. » Mais il avait pu s'éloigner de Paris et de la France, sous les auspices d'une mission extraordinaire. Ce fut à l'étranger, en Russie, qu'il rencontra l'occasion libératrice.

Pendant que se déployait une fête magnifique, au Palais d'Hiver, ses yeux avaient suivi l'attrait qui les appelait en s'arrêtant sur la personne d'une des demoiselles d'honneur de la tzarine, Sophie Troubetzkoï. Elle avait le plus beau teint du monde, des yeux noirs (1), une abondante chevelure blonde. De taille moyenne, l'élégance de ses mouvements était très séduisante. Il vola aux informations. Elle vivait à la Cour, auprès de l'Impératrice et dans des conditions à part, qu'expliquaient les circonstances de son éducation. Née d'une race très orgueilleuse et qui se flatte d'être du sang des rois Jagellons, elle appartenait à cette famille des Troubetzkoï, chez laquelle il y eut toujours de l'étrange et de l'aventureux. Son grand-père avait épousé la princesse de Courlande, divorcée de Rohan, et, en secondes noces, la fille du général de Weisz, qui avait hérité de la beauté de la mère : une simple enfant de Bohême, passée d'une humble et voyageuse existence dans un palais. Le second des fils de ce Troubetzkoï (2) se nommait Serge; des épisodes de roman incidentèrent sa vie, dont l'un eut un retentissement énorme. Serge Troubetzkoï avait l'inclination conquérante et supportait mal l'attente ou la difficulté dans la réalisation de ses désirs. En plein jour, il ne craignit pas d'enlever, au sortir de l'église et presque au bras de son mari, la belle Mme de Jadimirowski, née Bravoura, et plus tard remariée au comte Castel. L'audace trop flagrante appela les rigueurs du Tzar sur celui qui l'avait osée. Il envoya le hardi ravisseur au Caucase et le déposséda de ses titres. Ce fut à la suite de cette dernière

(1) Ou plus exactement d'une teinte brun-bleu.

(2) Il eut cinq fils et cinq filles.

mesure que spirituellement l'exilé s'était fait faire des cartes de visite ainsi libellées : *Serge Troubetzkoï, né prince*. Marié à Catherine Moussine-Pouckhine, il fut le père de Sophia, la future duchesse de Morny. Union passagère et troublée. Des orages domestiques amenèrent bientôt la séparation des époux.

La princesse Catherine Troubetzkoï avait quitté Saint-Pétersbourg, emmenant avec elle son enfant, pour se rendre à Paris, où Kisseleff était ambassadeur. Elle possédait le don de plaire, qui ne va pas sans un grain de coquetterie. Ayant été l'objet des empressements de Nicolas Ier et ne dissimulant point une amitié vive pour Kisseleff, elle ne pouvait empêcher qu'on en parlât dans le monde. Des médisants prétendaient qu'elle vivait dans une grande incertitude sur la question de savoir si sa fille Sophia était de l'empereur Nicolas, de l'ambassadeur Kisseleff ou du prince Serge Troubetzkoï. Elle souriait de ces méchants propos et gardait, dans le mouvement de la société russe, l'enjouement et la grâce attirante, qui l'y faisaient rechercher. Soudain, elle était tombée malade, et gravement. Se croyant aux portes du tombeau, et se souvenant de la bonté sans limites de l'impératrice Alexandra, femme de Nicolas Ier, elle avait eu l'inspiration de s'en remettre à cette princesse de l'éducation de sa fille. Sophia n'avait que sept à huit ans : on mit l'enfant à la malle-poste, avec une lettre pour la puissante et gracieuse souveraine. L'Impératrice décida qu'elle serait envoyée dans une institution analogue à celle de Saint-Cyr, en France, fondée pour l'éducation d'un certain nombre de jeunes filles nobles et pauvres (1), et l'y suivit avec une attention bien-

(1) L'Institut Sainte-Catherine, à Pétersbourg.

veillante jusqu'au moment où elle l'attacha à son service d'honneur.

Dans la famille, on s'occupait avec beaucoup de sollicitude de l'établissement de Sophia Troubetzkoï. Morny était apparu bien à propos; n'ayant plus la jeunesse, mais ayant gardé l'élégance, il se montrait revêtu d'un grand prestige. L'offre de s'appeler comtesse de Morny et d'épouser le second personnage de l'Empire français était pour la séduire. Lui-même, avons-nous dit, cherchait, dans la société étrangère, une épouse de haute naissance. Elle n'avait pas de fortune (1); mais elle appartenait aux premiers rangs de l'aristocratie russe et lui facilitait l'entrée dans un monde susceptible d'intéresser son amour-propre.

D'autre part, des tantes de la jeune princesse s'entremettaient avec une grande ardeur à hâter la conclusion de cette alliance. C'étaient la princesse Woronzov, rendue fameuse par le grand attachement que lui voua Nicolas Ier, et sa sœur, la délicieuse Sophia de Ribeaupierre, dont nous avons parlé déjà. L'une et l'autre, tout aimables et spirituelles, très allantes, un peu coquettes, avaient été ravies de l'occasion, et ne l'auraient pas laissé perdre, de confier à un mari la garde d'une trop jolie nièce, qui leur était venue dans la maison sans qu'elles l'attendissent, à la suite de la séparation des parents, et qui pouvait s'annoncer, à leurs côtés, bientôt, comme une rivale.

La nouvelle des desseins matrimoniaux du comte de Morny était déjà parvenue dans la capitale française. Elle ne fut pas sans y susciter des éclats et des protes-

(1) Au moment du mariage, l'Empereur de Russie lui attribua une dotation de cinq cent mille francs.

tations. Telle Ariane, la comtesse L... fit retentir les échos de ses plaintes contre la trahison d'Auguste. En outre, des questions d'intérêt avaient été soulevées, qui prêtaient une couleur fâcheuse au caractère de cette ancienne liaison — fâcheuse pour Morny. A ce qu'on prétendait, l'ambassadeur extraordinaire de France, avant de partir, avait oublié de nettoyer des comptes, qui, de ce côté-là, paraissaient fort embrouillés. Sous les auspices de la sympathie des âmes s'étaient amalgamées des associations de capitaux où n'entrait plus rien de sentimental.

L'intervention d'avocats officieux, tels que Rouher, avait achevé de compliquer l'affaire. On s'était adressé à l'Empereur, réclamant sa protection et son arbitrage souverain, pour empêcher que la partie féminine en cause se trouvât ruinée par l'abandon de Morny. Elle avait droit, à ce que déclarait Rouher, à une indemnité la dédommageant d'une rupture, dont les effets seraient de compromettre l'avenir d'une série d'affaires où cette personne s'était engagée, de commun avec de puissants spéculateurs. Napoléon n'avait point caché le gros ennui qu'il ressentait de cette histoire. Il voyait, d'une pensée inquiète, se dresser la perspective d'un procès, d'un scandale. Comment en dérober l'impression regrettable au jugement de tous, au verdict de l'opinion publique? Les éclaboussures en eussent rejailli non pas seulement sur Morny, mais sur le Gouvernement entier et sur son chef lui-même. La considération des services, que l'habileté diplomatique de Morny venait de rendre à l'influence française, n'apaisait qu'à demi le mécontentement de César. Napoléon III avait pris fait et cause dans le différend, et, sans entendre la plaidoirie adverse, enjoignit à Morny de verser la somme réclamée, soit

plusieurs millions. On dut s'y résoudre. Morny en conservera un vif ressentiment contre Rouher, son ancien protégé, qui avait conduit toute cette affaire pénible. Il ne lui pardonnera jamais une ingérence, qui répondait à une cause juste peut-être, mais qui, de la part de l'ancien petit avocat de Riom, tiré de l'ombre par le comte de Morny, ressemblait fort à de l'ingratitude.

Selon le général Fleury (nous le verrons dans ses Mémoires, s'attribuer le mérite d'avoir paré un coup si fâcheux), l'empereur avait manifesté la résolution de ne point rappeler Morny à la Présidence de la Chambre, tant lui avaient paru choquants ces démêlés d'alcôve et d'intérêts confondus. On avait dû lui représenter — et Persigny, qui, pourtant, jalousait les dons et la fortune du fils de Flahaut, mais dont le caractère se relevait de deux qualités incontestables : le désintéressement et la sincérité, avait appuyé sur la force de ces raisons — qu'en le dépossédant d'une charge, qu'il remplissait avec un tact et une autorité exceptionnels, on eût consommé en pure perte la ruine d'une influence précieuse. Il sera rapporté, en outre, et de la même source, que Morny avait eu l'avertissement de la disgrâce qui le menaçait, qu'il n'aurait eu rien de plus pressé, à son retour de Russie, que de courir à Plombières, plein de trouble et le visage altéré, pour avoir avec son frère et maître une conversation longue, mais, qu'ayant mis beaucoup d'éloquence à blanchir ses torts, on le verrait sortir du cabinet de Napoléon, l'air radieux d'avoir gagné sa cause et conservé son fauteuil présidentiel.

C'est ainsi, en effet, que Fleury racontera les choses, se louant d'une influence qu'il n'eut pas lieu d'exercer aussi complète. En vérité, Morny, ne s'était vu, à aucun

moment, malgré les éclats de la comtesse-associée et le mécontentement réel de Napoléon III, dans une posture aussi mauvaise. On en est convaincu, lorsqu'on a considéré les termes de sa dernière lettre, datée de Saint-Pétersbourg :

« Mon cher Empereur.

» Vous m'avez renommé Président du Corps Législatif ; le sort en est jeté ; je me marie, néanmoins. Walewski me demande si je reviens, quand je reviens ; à cela je ne puis répondre, si ce n'est que j'obéis aux ordres de l'empereur.

» Croyez à ma tendre et respectueuse affection.

« MORNY. »

Il n'y avait rien dans ces lignes qui dénonçât soit une crainte excessive soit des rapports profondément troublés.

*
* *

Le comte et la comtesse de Morny étaient maintenant, en route pour la France. « Je les vis l'un et l'autre, nous écrivait, un demi-siècle plus tard, le baron de Behr-Pohpen, comme ils revenaient de Saint-Pétersbourg et s'arrêtèrent à Francfort-sur-le-Mein. Ils étaient descendus à l'hôtel de Russie, elle ravissante en tenue de voyage de piqué blanc, sans autre parure, lui rayonnant de bonheur, très épris. »

Elle ne sortit dans le monde que vers le printemps, ayant été retenue en son intime par l'espoir d'une première maternité. Un bal était donné chez sa gracieuse

(1) L'acte de mariage du comte de Morny fut rédigé en latin, le 7 janvier 1857 (style russe) et la cérémonie célébrée, à Saint-Pétersbourg, dans la paroisse de Sainte-Catherine, par Pierre Couder, curé de l'église de Saint-Louis de Moscou, autorisé par Dom Venceslas Zylinski, archevêque de Mohilef, métropolitain de toutes les églises catholiques romaines de l'Empire russe. On a remarqué que cet acte ne mentionne ni les noms des père et mère des deux époux, ni leur décès, ni leur consentement.

PRINCESSE LÉONIDE MENTSCHIKOW, NÉE PRINCESSE GAGARINE

compatriote Mme Narischkine-Ouschakov; elle y produisit l'effet d'une aimable apparition en sa robe bleu ciel clair avec des étoiles d'or semées dans le tissu, une rose en ses cheveux blonds serrés d'un ruban noir, et des perles splendides au cou. Son mari la conduisit aux Tuileries et aux fêtes du monde impérialiste. Elle s'y porta sans entraînement. A l'instar de certaines grandes dames du moment, elle considérait en la dernière pitié les contrastes trop frappants de cette Cour improvisée et montrait de la résistance à en suivre avec l'exactitude, qu'eût commandée la haute charge de celui dont elle partageait le nom, les soirées officielles. Légitimiste et bourbonienne par tendance ou par dilettantisme, affectant d'orner sa chevelure ou son corsage de l'insigne fleurdelysé en diamants, elle avait adopté, dès le début, à l'égard de la société bonapartiste, une réserve un peu hautaine et qui n'était pas exempte de parti pris. Se croyant, à tort ou à raison, hors de son élément dans cette mêlée brillante mais trop nouvelle pour n'avoir pas eu à souffrir de bigarrures inévitables, elle appréciait sans indulgence la Cour étrangère où elle venait d'entrer. A l'une des réceptions du Château, elle avait tenu longtemps les yeux fixés sur l'une des invitées principales, qui n'était autre que la comtesse de Montijo, et, la comparant avec l'impératrice-mère de Russie, elle en avait tiré des conclusions rien moins qu'avantageuses pour la grande dame espagnole et, par ricochet, défavorables à l'entourage : « Voici, disait-elle à son voisin et parent le baron de Behr, qui nous en garda le détail, voici l'impératrice-mère d'ici ! Vous jugez du reste : *prostoï ! prostoï !* » et elle reprenait, étendant sa réflexion à d'autres points et à d'autres personnes du milieu impérial : *wsejda prostoï*,

c'est-à-dire : *tout et partout commun.* » Tant de rigueur, était excessive envers une Cour forcément disparate et, néanmoins, relevée, en maintes places, d'un éclat plus vif que « les glaces et les nullités de Saint-Pétersbourg, » comme l'eût exprimé la duchesse de Dino. A la même époque, l'opinion européenne était toute fascinée par le lustre de cette société parisienne, dont elle essayait bien de critiquer les légèretés aimables, mais sur laquelle elle ne cessait d'arrêter son regard et qu'elle enviait comme la première, la plus séduisante de toutes.

La comtesse de Morny en était aux premières impressions. Elle n'avait pas eu le temps de se défaire de quelques préventions acquises ; au demeurant, elle n'avait pas la foi napoléonienne. Elle était en fraîcheur avec l'impératrice et ce sentiment réciproque devait se refroidir encore, lorsque la suite des circonstances voudra qu'elle épouse, en secondes noces, le duc de Sesto, qui était resté, à travers les métamorphoses surprenantes de la destinée d'Eugénie de Montijo, l'idéal sentimental de la belle et fière Espagnole (1). Ses relations avec la

(1) Assez singulièrement, dans ses *Souvenirs manuscrits*, qu'elle nous confia, la marquise de Morny, fille cadette du duc et de la duchesse, parlant de l'habitation d'Alcanizes de Sesto, à Madrid, consigne ces détails, dont nous lui laissons l'entière responsabilité : « Cette chambre (la pièce que nous occupions) était celle de mon beau-père, quand il n'était pas marié : et j'avais souvent entendu dire que l'impératrice Eugénie (bien avant de l'être, naturellement) vint jusque-là réclamer le duc, dont elle était follement éprise. Elle parla plusieurs fois de mourir, à cause de lui ; elle-même vint lui offrir sa main, quand le Président la demanda en mariage. Mais Papa aimait sa sœur (la future duchesse d'Albe) et déclina cette préférence de la comtesse de Téba. Alors, malheureusement pour la France, n'ayant pas eu celui qu'elle désirait, elle accepta l'empereur. » Si le point n'est pas inexact, il prouverait en faveur du désintéressement d'âme d'Eugénie de Montijo, qui aurait haussé le choix de ses sentiments par-dessus les tentations d'un trône.

plupart des grandes dames de la Cour restaient superficielles. Les façons émancipées des cocodettes lui semblaient choquantes, ce qui n'empêcha pas qu'elle dût, plus tard, prendre son parti, forcément, des allures non moins dégagées et tout aussi tapageuses, régnant dans la séduisante colonie russe, où elle avait à se rendre souvent et en particulier chez sa parente, la comtesse Woronzov (1).

Observatrice et spontanée, en même temps inattendue et fière, elle avait ses jugements, ses opinions, dont l'esprit et la forme ne manquaient pas d'originalité. « La femme française, disait-elle, par exemple, a le charme, l'intelligence, la finesse. D'elle à nous, la différence est qu'elle se meut *à petits compartiments*. Chez nos compatriotes, c'est *à grands compartiments* qu'on espace son existence, avec les suites, il est vrai, des dettes en nombre et des drames sans fin. Mais il faut aux turbulences de l'âme slave du large et du mouvementé. » De l'élévation dans les idées, de la hauteur, de la domination, du fantasque, de la brusquerie dont l'entourage ne s'expliquait pas toujours les causes, de la douceur et de la violence, une franchise d'âme absolue, qui la rendait capable d'attachements durables et profonds en amitié, aussi bien que sensible à l'offense, de manière à ne plus l'oublier : elle était extrême en tout.

Elle pouvait se montrer attirante, gracieuse et fine : telle on la jugeait, parmi ceux qu'elle voyait avec complaisance ; mais aimant ses aises, ses habitudes, et souffrant mal qu'on visât à l'en distraire, fût-ce par

(1) Sa tante et la sœur de son père, laquelle habitait avenue de l'Impératrice. Là, s'installera quelques années plus tard, la coterie des grands-ducs Alexis, Wladimir, avec leur gaieté un peu osée.

raison d'État. Se mêlant fort peu à la vie politique de son mari, elle n'acceptait pas comme un devoir d'en supporter les obligations de retour, par exemple de l'aider à recevoir mondainement ses députés. Le fallait-il, elle ne s'y résignait qu'à contre-cœur. L'un des membres de sa famille, qui lui conserva un sentiment d'estime et d'affection invariable, me représentait, au fil de ses souvenirs, de quelle manière froide il l'avait vue, plusieurs fois, étant assis auprès d'elle et l'observant, accueillir les honorables du Corps Législatif. Eux saluaient et passaient. Elle, comme statufiée, était parfaite d'indifférence. Et, comme il lui exposait cette réflexion qu'étant la duchesse de Morny elle devait aux invités du duc (1), même en ne leur portant qu'un faible intérêt individuel, de la bonne grâce, elle répondit :

« Sans doute, mais quelle particulière conversation pensez-vous que je puisse tenir avec eux ? Je suis étrangère à la politique française. Ils doivent connaître, venant du dehors, le temps qu'il fait. Leurs femmes ne m'ont pas été présentées ; je n'ai pas à leur demander comment elles vont. Alors, que puis-je, sinon me taire ?

— Mais il y aurait d'autres sujets d'entretien avec des gens d'esprit, comme il en est plus d'un parmi ceux-là, soyez-en bien certaine.

— Oh ! pour de l'esprit, je le veux croire. Tout le monde n'en a-t-il pas en France ? »

D'ordinaire, elle se dérobait à ce genre de réceptions. Elle n'aimait pas les députés et le disait. Elle avait ses

(1) Comme nous le verrons, dans un des chapitres suivants, le comte de Morny sera créé duc en 1862.

intimes, dont le cercle lui semblait de beaucoup préférable. Tranquillement, pendant que Morny, en bas, faisait les honneurs de sa galerie et des salons de la Présidence, elle restait dans sa chambre somptueuse, fumant des cigarettes, accueillant ses fidèles, des compatriotes, des amis ou battant les cartes et composant des « patiences ». Morny avait pris son parti délibérément de cette abstention, quoiqu'il eût pu, s'il s'en fût donné la peine, obtenir d'elle un concours plus familier et plus actif. Envers elle, animé d'une grande indulgence, qu'il tirait d'un sentiment de supériorité hautaine et légère, il ne contrariait en rien ses goûts, où passait de la singularité (1) ; il ne contraignit jamais son humeur ni ses fantaisies.

Hors de ce cercle politique et bourgeois — les parlementaires absents — elle redevenait elle-même, causante et vive. Ses côtés d'originalité ne déplaisaient point à Morny; il riait de ses boutades, s'en amusait, et ne l'arrêtait que rarement.

En résumé, comme elle avait pour lui un sentiment profond, irréprochable, il éprouvait à son égard une affection réelle, complaisante et délicate. Il l'aimait avec une sorte de tendresse gracieuse et digne, avec bonté, presque avec condescendance. Ce qui ne voulait point dire qu'il lui gardât une foi impeccable et sans défaillance. Comme le disait Octave Feuillet de son héros, Monsieur de Camors, il appartenait encore à la passion, qui avait été « le tort suprême de sa vie ».

Trop de tentations l'environnaient, dans cette Cour, où la volupté semblait toujours être à la portée du

(1) Par exemple, l'une de ces singularités était l'amour des animaux étrangers. Des oiseaux aux aspects rares et bizarres, des sapajous, des petits chiens japonais encombraient les appartements de la Présidence.

désir, où l'amour ne prenait que la peine de naître, où les femmes, bien qu'il manquât de jeunesse et de cheveux, l'entouraient d'une idolâtrie visible, pour qu'il pût, avec son penchant tenace ou ses retours d'habitude, se montrer un modèle de constance.

Après les premiers enthousiasmes du mariage, il avait repris des allures de liberté, qu'il ne laissait pas savoir, à la maison.

Une imprudence, certaine fois, fut commise.

Mme de Morny avait emmené avec elle, de Saint-Pétersbourg à Paris, une jeune fille de grande naissance, de petite fortune, et qui avait été sa compagne d'école préférée. Au pensionnat, alors que, dans la première chaleur de la sentimentalité naissante, jeunes filles, elles échangeaient des rêves d'avenir, elles s'étaient fait l'une à l'autre la promesse que la première d'entre elles, qui aurait trouvé le mari de son choix, emploierait tous ses soins ensuite à l'établissement de la seconde. Sophie Troubetzkoï, devenue comtesse de Morny, en attendant d'être davantage, s'était souvenue. Elle s'était juré de ne négliger rien pour la bonne réalisation de la promesse donnée. A chacun elle vantait les mérites de son amie; elle aurait voulu confier le bonheur de celle-là au plus aimable et au plus méritant. « La voulez-vous ? » demandait-elle, un jour, tout franchement à son cousin de Behr, qui craignit de s'engager.

Finalement, les choses eussent reçu leur dénouement entrevu, si Mlle de *** se fût trouvée un peu moins souvent sur le chemin de M. de Morny. Elle était spirituelle, attirante, légèrement étourdie. Il avait des éloquences particulières du regard, de la voix et du geste. Il arriva ce qui était à craindre.

La comtesse de Morny avait l'habitude, le jeudi,

d'aller voir la première née de ses enfants, portant le nom de Marie, à Viroflay, où elle était élevée. Son mari l'accompagnait, d'ordinaire. Par exception, ce jeudi-là, il s'était excusé sur des motifs d'empêchement absolu. Les projets de Mme de Morny et l'emploi de son temps s'en étaient trouvés modifiés. Elle était revenue plus tôt qu'à l'accoutumée. Elle monta droit à la chambre de son amie, poussa la porte. Mlle de N... n'était pas seule. Et le trouble où elle la vit portait la preuve trop évidente de ce qui s'était passé. Des reproches violents montèrent aux lèvres de Mme de Morny ; elle chassa de la maison son ancienne compagne en lui disant :

« J'ai rempli à ton égard les devoirs d'une amitié constante. Tu ne m'as pas été fidèle ; tu m'as pris ce que j'avais de plus cher : mon mari. Je ne veux plus te voir. »

Il en resta quelque amertume au cœur de Mme de Morny. Peu à peu l'oubli se fit. M. de Morny avait su regagner une affection qui lui était chère, à laquelle il répondait avec sincérité, mais qui ne le subjuguait pas entièrement, parce qu'il y avait dans l'air qu'il respirait une influence plus forte que sa volonté. Malgré les marques de son attachement véritable pour les siens, il ne renoncera jamais complètement à de certaines dissipations du cœur et des sens, qui sont l'entraînement ordinaire de la jeunesse, mais dont il ne pourra se déprendre. Jusqu'à l'extrême fin, il continuera d'effeuiller d'un geste las les fleurs de la vie.

CHAPITRE HUITIÈME

A travers les arts et les lettres.

De la scène mondaine aux jeux et plaisirs du théâtre. — Morny vaudevilliste. — L'estime particulière où cet homme d'État tenait les produits de sa veine dramatique. — Joies et déceptions d'auteur. — « Quelqu'un troubla la fête. » — Morny, Villemessant, Rochefort. — Un désir toujours manqué ; comment, gratifié, comblé de toutes les faveurs des dieux et des hommes, le duc de Morny put en être hanté, préoccupé jusqu'à ses derniers instants. — Des accommodements plus faciles ; Thiers et l'ancien ami du duc d'Orléans. — Des fusions politiques imprévues, à hauteur de cimaise. — La célèbre galerie-salon de Morny. — Son dilettantisme artistique en général et ses goûts de Mécène. — Les secrétaires de Morny : les deux Daudet, Ludovic Halévy et divers. — La part différentielle, qui revenait à chacun d'eux dans son intimité ou dans l'action quotidienne de sa vie politique.

Son Excellence le Président du Corps Législatif, avait d'autres passe-temps que les mondaines jouissances pour rafraîchir la sécheresse de ses travaux politiques. Particulièrement lui étaient chères les personnes et les choses du théâtre.

A l'époque où la princesse de Metternich régissait avec sa turbulence aimable les plaisirs de Compiègne, la comédie mondaine faisait fureur. Tous en avaient le goût ou la manie. Chacun aurait voulu se découvrir des talents ignorés d'acteur ou d'auteur. Napoléon III se flattait d'avoir, une fois, collaboré, dramaturge novice, avec le spirituel Gondinet. L'ambassadeur-ministre Walewski, qui tenait par plus d'un lien au Théâtre-Français (disaient les journaux, faisant une allusion assez claire à sa liaison bien connue avec Rachel) avait

fondé de grandes espérances sur la représentation de son *École du Monde*, chez Molière. Les choses avaient été préparées de loin pour le succès. Le directeur de la Comédie-Française, un publiciste gratifié d'estime, Edouard Thierry, y avait, un tant soit peu, travaillé; on avait lu le chef-d'œuvre devant un aréopage de critiques en renom, puis donné une première audition en présence de Thiers, Rémusat, Mignet, d'Alton-Shée. Mlle Anaïs, chargée du rôle principal, promettait de le remplir avec autant de cœur que de talent... Ce fut, d'ailleurs, une chute complète et que ne changea pas en triomphe le billet de Victor Hugo à l'auteur désemparé : « *Courage! Vous avez des ennemis, c'est encore un succès!* »

Quant à M. de Morny, il ne doutait aucunement de ses aptitudes pour le vaudeville. Le personnage d'État doublé d'un financier spéculateur, dont on savait les préoccupations multiples, n'aimait rien tant que passer pour l'un de ces agréables fantaisistes, dont l'art est de donner du prix aux moindres mots. Il avait, à double fin, des noms de rechange. Hors du Palais-Bourbon, il s'appelait « M. de Saint-Rémy » et signait de ce pseudonyme ses élucubrations théâtrales. Par instants, la passion des choses de la scène le tenait si fort qu'il confondait les rôles et les attributions sans s'en apercevoir. A son insu, le président s'effaçait devant l'auteur dramatique qu'il se piquait d'être. Plus d'une fois, tandis que, sur le point d'aller prendre sa place au fauteuil présidentiel, il se faisait passer le grand cordon de la Légion d'honneur et arborait ses plaques, il se surprenait fredonnant un air d'opérette, la veille entendu. A l'ouverture de telle session parlementaire dont la date exacte ne nous revient pas, on

préjugeait une séance importante. Des questions d'ordre supérieur y devaient être débattues à fond. Or, il l'avait presque oubliée, ou la pensée lui en était devenue presque importune, parce que, tout à la minute, son dernier vaudeville, *la Succession Bonnet*, à moins que ce ne fussent *les Finesses du mari*, était en répétition dans ce même Palais-Bourbon. Il avait chargé Delaunay, l'incomparable diseur, d'en établir la mise en scène. On jouait encore sous ses yeux. Il ne pouvait s'arracher au délice d'écouter sa prose et de voir marcher ses personnages. Il en oubliait l'heure, le procès-verbal du jour et les débats. Des secrétaires accouraient à la file, le prévenant que chaque député était à sa place, qu'on attendait le Président pour ouvrir la séance. Il n'avait pu retenir un geste boudeur en leur répondant : « C'est bien ! j'y vais ! » Et, « à la dernière réplique de Baptiste ou de Sophie répondaient le bref commandement de l'officier de garde et le roulement des tambours (1) ».

Dans la chambre fameuse, qui lui servait en même temps de cabinet de travail, il avait à recevoir, le matin, une foule de gens : des candidats à toute sorte de faveurs, des hommes de finances, des députés, des artistes ou simplement ses intimes. Encore avait-il en réserve de petites audiences pour les costumiers de l'Opéra et d'ailleurs, auxquels il se plaisait à donner des conseils, où perçait son goût fin et sûr en matière de frivolités.

Autant qu'il pouvait s'en donner permission il revenait à sa fantaisie. Il s'éprenait d'un sujet de théâtre, monté à son cerveau entre deux bâillements parlemen-

(1) Adolphe Brisson, *Portraits intimes*, Delaunay.

taires, et qu'il entrevoyait déjà prenant vie sur les planches. C'était une velléité de comédie-proverbe, une façon de revue (1), un prétexte à saynète, à charade, qu'il destinerait à une société de choix très entendue à ces sortes de délicatesses. Il s'y mettait de bon cœur. On le disait, dans ces moments-là, fort occupé. Son Excellence se tenait enfermée, sans doute, pour l'examen approfondi d'une sérieuse affaire. En réalité, M. de Morny n'avait fait que repasser la plume à son double : M. de Saint-Rémy. Un excellent homme ce M. de Saint-Rémy, et que les comportements d'un bourgeois de sa connaissance, du nom de Choufleury (2), paraissaient intéresser beaucoup plus que les modifications à apporter à la Constitution de 1852.

Si courtes que lui fussent les journées, il s'y ménageait des loisirs, soit pour assembler des notes musicales sur quelque motif tendre ou léger, soit pour composer des pièces, à défaut de chansons. Il en donnait lecture à des amis dont certains, comme Ludovic Halévy ou Hector Crémieux, étaient avertis déjà, pour y avoir légèrement contribué. D'ordinaire, la première audition de ses essais vaudevillesques avait lieu, en toute intimité et portes closes, chez Mme Narischkine. D'entrefaite il appelait sur des bouts de dialogues ou des scènes détachées les avis de cette grande dame russe aux habitudes originales, toujours veillant et fumant, faisant du jour la nuit, lisant ou conversant, au gré d'un caractère enjoué, d'un esprit alerte et sémillant. Puis, on faisait passer l'objet à la

(1) Comme la *Corde sensible*, dont l'empereur avait donné l'idée, et que Morny improvisa, pendant une saison à Compiègne.

(2) Offenbach mit en musique une petite opérette dont Morny s'accusa l'auteur, et qui était intitulée : *Monsieur Choufleury restera chez lui.*

censure sans rigueur des hommes du métier installés dans la place, qui l'avantageaient, de ci, de-là, par des retouches complaisantes. Enfin, la représentation avait son tour, devant un public facile et chaleureux.

Morny trahissait un faible prononcé pour les produits de sa veinule dramatique et ne détestait point qu'on lui en fît compliment sous le manteau. Il se jugeait autre et mieux qu'un amateur. De bonne foi croyait-il posséder la faculté souveraine : le don. Cette conviction s'était implantée en lui qu'il eût pu réussir en qualité de vaudevilliste, si le sort ne l'avait pas engagé dans la voie des honneurs. Son ambition secrète aurait été de mériter la croix par ses talents comme auteur de pièces, s'il n'eût été créé grand-croix pour sa collaboration serrée au drame du Deux-Décembre. Et c'est en quoi notre héros s'exagérait l'importance de ces innocentes distractions. Sans qu'il y prît garde, l'ambition littéraire était allée, chez lui, en s'aggravant. Les manuscrits sortaient de ses tiroirs mi-clos. Ils s'envolaient chez le libraire et tentaient osément les risques de la publicité. Si l'amour-propre de Morny amateur de lettres et de théâtre en savoura les joies, il eut aussi à en essuyer les revers. La *Vie de Jules César* par son illustre frère trouvait déjà bien des censeurs. Il devait s'attendre à ce que les boutades de M. de Saint-Rémy ne passeraient pas non plus sans rencontrer leurs critiques.

Intentionnellement ou non, le secret du pseudonyme avait été mal gardé. Plus d'un quêteur de nouvelles avait pu se faire dire à l'oreille quel nom, quel personnage se cachait sous ce masque. D'applaudir et de louer, on ne s'en priva point dans le monde des courriéristes. Il y eut, comme on le pense, beaucoup

de fleurs jetées dans les chroniques du jour. On enguirlanda des louanges les plus délicates ou les plus brillantes le recueil nouveau-né et son mystérieux auteur.

Mais une voix détonna dans le concert, une voix ironique et gouailleuse qui, sans le moindre respect, malmenait en diable le théâtre de M. de Saint-Rémy, les sujets, le dialogue et les personnages, enfin n'en laissait rien d'intact. Pourtant l'auteur du madrigal, peu de jours auparavant, avait été invité à la Présidence, où se trouvèrent convoqués tout l'entourage impérial et les princes de la critique dramatique. Ne jouait-on pas, chez M. de Morny, un fin proverbe, qu'on savait être de sa composition? Celui-là n'y vint pas. Et comme les journaux se répandaient en des compliments outrés, dithyrambiques, Rochefort (car c'était lui) en avait eu la bile remuée. Jules Lecomte exultait d'enthousiasme. Albéric Second, feuilletoniste décoratif et *plus décoré que convaincu*, pour couronner son compte rendu, avait lancé ce dernier coup d'encensoir.

« Ah! qu'il est heureux pour nous pauvres écrivains que l'auteur de ce délicieux petit acte ait la majeure partie de son temps absorbée par les préoccupations de la haute politique! Que deviendrions-nous s'il avait assez de loisir pour se consacrer entièrement aux choses du théâtre! »

C'était le jour de chronique d'Henri, comte de Rochefort (1). Il se sentait mal disposé déjà; échauffé

(1) « Si républicain qu'il se soit dit, écrivait Villemessant, qui avait, à l'égard de son chroniqueur, une petite rancune à purger, Rochefort est très fier d'être comte et ses amis savent bien qu'il portait toujours sur lui deux espèces de cartes de visite, une sur laquelle on lisait Henri Rochefort et l'autre gravée d'une couronne de comte au-dessous de laquelle était écrit : le comte de Rochefort de Luçay. Cette dernière lui servait dans les grandes occasions. » (*Mémoires.*)

par cette tirade d'Albéric, il y répondit du tac au tac:

« Ah! qu'il est heureux pour l'auteur que, ayant participé à un fructueux coup d'État, il n'ait pas besoin de sa plume pour vivre! Si l'un de nous osait porter à un directeur une ineptie de ce calibre, il le ferait immédiatement saisir et précipiter dans la fosse aux ouvreuses, avec ordre à celles-ci de l'exterminer à coups de petits bancs! »

Le boulevard eut de quoi s'égayer, le matin, en s'éveillant, et le tout Paris frondeur, qui, ayant perdu, depuis plusieurs années, sa vieille indépendance, n'était pas fâché d'y revenir, à l'occasion. En ouvrant son *Figaro*, Morny avait eu le déplaisir de s'y voir ainsi traité. Malgré son flegmatisme habituel, il n'échappa point à une double impression de surprise et de mortification. D'où venait? Par quelle étrange liberté, le *Figaro* et son rédacteur osèrent-ils?... Immédiatement fut détaché au journal un garde de Paris très officiel, le casque en tête, un pli cacheté à la main. Le directeur était mandé, de suite, à la Présidence. Villemessant n'était point sans se douter du motif qui l'y faisait appeler, mais ne s'en inquiétait pas outre-mesure. Il se savait en cour auprès de son Excellence, qu'il amusait de ses racontars, de son exubérance prime-sautière, de tout le mouvement qu'il apportait de son journal (1), tempérés d'adroite courtisanerie, enfin des éclats de son gros rire immédiatement ramené au respect des *Monsieur le Comte* et plus tard des *Monsieur le Duc* inclinés jusqu'à terre. Aussi bien Villemessant, qui n'avait pas perdu la mémoire des attentions multipliées dont il

(1) « Mon *Figaro* était déjà le journal qui représentait le mieux l'esprit parisien. » (Id., *ibid.*)

fut l'objet de la part du Ministère de la Sûreté générale et du Parquet, sous forme d'avertissements, condamnations, contraventions et suspensions, quand il gouvernait contre vents et marées l'ancienne *Chronique de Paris*, était-il payé pour estimer à sa valeur, en ces temps difficiles, le prix d'une protection haut placée. Encore récemment le sourire de Morny avait servi de passeport à des frasques hasardées du *Figaro*.

Aussitôt dans la place, c'est-à-dire dans le cabinet du Président, il essaya de détourner l'orage, en prenant le ton et l'air de plaisanterie, qui lui réussissait, d'ordinaire :

« Comment, monsieur le Président, feignit notre homme, ce n'est donc pas pour me décorer ? Mes rédacteurs, croyant à la bonne nouvelle, illuminaient déjà ! »

Mais la saillie n'eut pas l'effet attendu. On avait affaire à un auteur blessé. Morny ne se déridait point :

« Votre rédacteur, monsieur de Villemessant, a dépassé les bornes de la critique permise ; c'est de la malveillance évidente et raffinée. Qu'ai-je donc fait à ce monsieur de Rochefort et pourquoi m'en veut-il ?... Il m'eût été facile, pourtant, de tarir son encrier et de briser sa plume. »

Alors, Villemessant de se confondre en excuses et de prendre les mines les plus désolées :

« C'est effroyable. Avec moi un pareil article n'aurait jamais passé. Mais, précisément, ce jour-là, par extraordinaire, je ne suis pas venu au journal. Les gredins en ont profité, je n'ai pas revu les épreuves. »

Morny ne se paya pas de ces raisons, tout en ayant l'air de s'en contenter. L'impression demeurait désagréable, au vif de son amour-propre ; il eût désiré qu'on amendât le mauvais effet produit en suscitant

PRINCESSE RADZIWILL, NÉE PRINCESSE OUROUSSOW

dans le même journal un nouvel article et qui fût comme la réparation du premier. Tel un jeune poète nourri d'illusions, il envoya son opuscule à Jouvin, Bénédict Jouvin, le gendre de Villemessant (1), un courriériste délicat apprécié pour la finesse de son goût et qui tenait en main la chronique théâtrale. Jouvin remercia, promit et ne tint pas sa promesse, dans le doute où l'enfermait un double risque : manquer aux lois de la courtoisie ou faire injure à la vérité. En attendant, le hardi feuilletoniste n'avait pas quitté la place. Ce premier éclat de Rochefort en donnait à craindre de nouveaux. Son esprit de persiflage et de moquerie universelle s'aiguisait pour d'autres escarmouches jusqu'au moment des vives campagnes. L'humeur railleuse du futur pamphlétaire inquiétait la clairvoyance de Morny au-delà de son offense personnelle. C'était un adversaire prochain (2) dont il sentait croître et la veine et l'audace. Jusqu'alors le séduisant fils de Flahaut n'avait pas eu à douter de

(1) Et probablement aussi l'auteur de ses articles. On l'insinuait, du moins. On l'avait même affirmé sans détour aucun dans ce passage d'un rapport manuscrit de la Police générale sur les faits et gestes de M. de Villemessant :

« Il a publié beaucoup de journaux de théâtre et critiques, *qu'il a inspirés plutôt que rédigés;* car on assure que, malgré tout son esprit, il ne sait pas écrire. C'est un sieur Jouvin de Grenoble, qui est rédacteur des articles signés de Villemessant. »

(Ministère de la Police générale, 2e division, pièce manuscrite, 7 juillet 1852.)

D'autre part Rochefort dit à peu près la même chose, dans les « Aventures de sa vie » avec plus de malice :

« Villemessant, qui n'écrivait pas dans son journal pour ce motif péremptoire qu'il ne savait pas écrire, n'était point jaloux de ses rédacteurs. »

(2) Rochefort sera écarté de la rédaction du *Figaro*, par ordre de l'Administration, quelques années après.

son ascendant. Il avait enlacé dans ses liens plus d'un adversaire déclaré. Ne pourrait-il pas aussi bien par la vertu de son sourire et l'enveloppement de ses promesses attirer à lui cette verve indisciplinée et s'en servir, au besoin, en tournant contre les ennemis du régime les pointes de cette gaieté dénigrante? Il en avait touché deux mots à Villemessant, son féal, qui ne jurait que par Morny, l'exaltait *urbi et orbi* comme la divinité protectrice du *Figaro*, et qui, cependant, ne parvenait pas à faire abaisser devant lui la plume d'un de ses rédacteurs (1).

Une occasion s'offrit, qu'on jugea excellente, d'opérer le rapprochement. Ce fut, à la première représentation d'une opérette célèbre. Ludovic Halévy en était l'auteur; et Morny, qui l'aimait, le protégeait, n'aurait eu garde de manquer au spectacle. Rochefort y fut pareillement, et aux premières loges. Jamais salle de théâtre n'apparut plus brillante, plus animée. Toutes les personnalités du jour se croisaient dans les couloirs, pendant les entr'actes. Morny avait arrêté Villemessant pour lui glisser à l'oreille :

« Je vous tiens, vous allez me présenter Rochefort.

— Mais certainement, monsieur le Duc, avec le plus grand plaisir. Nous causions, lui et moi, il y a deux minutes. Je cours le chercher et vous l'amène. »

Il s'était trop avancé. Tout ce qu'il put faire valoir de bonnes raisons ne décida point l'obstiné journaliste, Rochefort, qui, du reste, n'aimait pas beaucoup Villemessant et ses façons de planteur, se rencoigna dans sa loge et n'en sortit plus de la soirée.

(1) Ce Villemessant régnait en maître au journal; il y tranchait, despotisait en autocrate; mais il ne gouvernait pas Rochefort. Voir les *Trente Ans de Paris* d'Alphonse Daudet.

C'était à recommencer.

Ainsi qu'Alphonse Daudet en a fait le récit et comme Rochefort lui-même m'en précisait les détails, un soir qu'on en parlait, il y eut là une idée tenace, une véritable hantise chez Morny, se heurtant à une volonté non moins obstinée chez l'auteur des *Français de la Décadence* de se refuser à cette sorte d'affection bizarre mêlée d'attraction spirituelle, de crainte et de rancune.

Quelques-uns auprès de Morny s'en apercevaient avec étonnement; ils s'employaient à le débarrasser de l'étrange obsession, qui, chez cet homme adulé, gâtait le charme des plus douces flatteries. Tels s'ingéniaient à lui démontrer que le journaliste dont il se formait une image exagérée d'importance et de volume ne méritait pas tant d'honneur de sa part. A les entendre, ses opinions étaient factices, ses raisonnements étaient creux; il ne possédait que les apparences de l'esprit et n'avait aucun style. Ils pouvaient parler longtemps, décrier l'homme et rabaisser le vaudevilliste : Morny avait l'oreille absente de leurs discours. Il songeait au moyen le plus sûr et le moins éloigné de se rencontrer avec l'absent, qui le gênait, l'irritait, placé sur son chemin comme une épine inarrachable, et de s'expliquer ensemble, une fois pour toutes. L'ancien ministre, l'homme tout-puissant, le vice-empereur, était disposé à faire les premiers pas, puisqu'il le fallait.

Le potentat du *Figaro*, pour son propre compte, se sentait mal à l'aise entre la « toquade » de l'un et l'intransigeance de l'autre. Ne désespérant pas d'amener enfin à composition « l'enfant terrible » de son journal, il s'avisa d'un moyen, qui lui parut infaillible. Dès ce temps-là, Rochefort avait la passion des tableaux. Pour la découverte d'une toile rare, il n'eût plaint ses pas ni

ses démarches. Villemessant lui vanta les merveilles de la collection de Morny. Il les lui montrerait une à une, et tous ses sens en seraient ravis. Le rendez-vous fut pris pour le surlendemain. Naturellement, le maître de céans était du complot. Il fut exact à se promener dans sa galerie; il fut patient à attendre une heure et davantage « le monstre désiré », qui, ayant éventé le piège, était resté chez lui. Morny en eut longtemps l'âme ulcérée.

Ce désir toujours manqué restera l'une de ses préoccupations constantes; jusqu'à la fin de sa vie, jusque sur son lit de mort, il en aura l'esprit hanté. Longtemps après, un des familiers de l'ancien homme d'État, son banquier Delahante, se trouvant à Monte-Carlo en même temps que Rochefort, de qui nous l'avons entendu dire, lui adressera cette parole : « Vous aurez été l'un des derniers regrets de Morny, l'image troublante de ses derniers jours. »

Le polémiste aux instincts de bataille avait été prudent. En se dérobant aux pièges d'une rencontre avec cet amateur de peinture le plus séduisant du monde et parmi cette réunion de chefs-d'œuvre, il avait préservé son indépendance (1). Car, plus d'une fois, la galerie-salon de Morny fut une des attractions de sa politique et lui servit de terrain de rapprochement, d'où ses adversaires repartaient ses amis.

Il était bien entendu qu'on venait là sans autre intention que d'admirer des joyaux d'art. On se réjouissait, à l'avance, de penser que les regards apercevraient, à

(1) Morny en aurait-il eu raison par son charme?... « Rochefort, prétendait Villemessant, est un esprit singulièrement malléable sur lequel le dernier venu marque aisément son empreinte. Il est toujours sous l'influence de l'ami, qui vient de le quitter. »

l'entrée, superbe, un Rembrandt à grand feutre noir, à moustache et barbiches aux tons fauves; que tout près on aurait la gourmande impression d'une certaine *Escarpolette*, bien savoureuse de Fragonard; qu'on y verrait encore la célèbre *Fête* de Watteau, avec ses délicats personnages blasés et mélancoliques; l'*Heureuse Famille* de Boilly, aux carnations appétissantes; la *Dévideuse*, de Greuze, si provocante en son ingénuité; et des nids de chairs roses où folâtra, voluptueusement, le pinceau de Boucher. On s'y rendait, à seule fin d'y goûter ces jouissances de l'œil et de l'imagination. N'était-ce pas la zone idéale d'où sont bannis les passions turbulentes et les ressentiments de la politique?... Mais, avant d'en sortir, on s'était trouvé face à face avec l'heureux possesseur de ces œuvres exquises; on en avait parlé; et l'on s'en allait charmé, presque tout acquis et converti, si l'on avait encore besoin de l'être.

Telle se passa l'entrevue de Thiers et de Morny, en 1863, dans la célèbre galerie de damas rouge.

Jadis, l'un et l'autre avaient navigué de conserve dans le sillage orléaniste. Les événements de décembre avaient fort endommagé leur ancienne sympathie. Mais ces deux hommes étaient d'intelligence trop avisée pour qu'ils gardassent l'envie d'entretenir à perpétuité de stériles rancunes. Il fut secrètement arrangé qu'on se raccommoderait à demi sans en avoir l'air et sans en avoir rien dit à personne. Tout en n'étant plus en commerce de relations avec Auguste de Morny, Thiers connaissait assez l'homme et ses habitudes pour savoir qu'il réservait une heure de sa journée à ses tableaux. Et c'est à ce moment-là, vers une heure et demie, que, le vendredi 6 novembre 1863, il avait porté sa promenade du côté de la galerie présidentielle, avant de gagner la salle

des séances. Comme par hasard, Thiers était venu rendre une courte visite aux chefs-d'œuvre et fortuitement aussi Morny avait pris le même chemin, à cinq minutes d'intervalle, de sorte que ces deux illustres collectionneurs s'étaient presque heurtés devant la toile rembranesque. Comment, en pareille circonstance, ne pas échanger des appréciations picturales et ne pas rendre un mutuel tribut d'admiration au génie de ce merveilleux maître du clair-obscur? Ainsi firent-ils. La conversation se prolongea ; elle s'étendit peut-être à d'autres sujets. Puis, on s'était quitté sur une cordiale poignée de main pour se retrouver, une demi-heure plus tard, dans la salle des séances, où Morny gagna solennellement son fauteuil présidentiel, pendant que Thiers allait se placer à gauche, dans les bancs supérieurs, au-dessus de Jules Simon, à côté de Lanjuinais. C'était jour d'ouverture de la session. Morny, dans son discours, mit une certaine coquetterie à tenir compte de cette réconciliation toute fraîche. Avec une bonne grâce infinie, il avait salué la rentrée dans l'enceinte parlementaire de grandes personnalités (1), écartées passagèrement de la politique, mais qu'il se réjouissait de revoir, maintenant, à leur place, confiant en la loyauté de leurs intentions.

Le lendemain, il s'était rendu aux Tuileries, où Napoléon l'attendait pour le féliciter de son discours. Toutefois, le chef de l'État avait cru devoir tempérer son éloge de quelque réserve :

« Mon cher Président, votre allocution a été des plus habilement appropriées aux circonstances. Toutefois, il y a là une phrase que je trouve un peu vive

(1) Berryer, Thiers.

sur l'élection de M. Thiers. Vous avez dit : Pour ma part je me suis *réjoui*... C'est beaucoup, *réjoui;* c'est beaucoup, quand il parle d'un député de l'opposition. »

Il fut répondu qu'il s'agissait d'anciens collègues, qu'il leur était dû des égards, que de l'aménité dans les mots, de la condescendance dans les formes était sagesse en pareil cas...

« Allons, allons, répliqua l'empereur sur un ton de douce gaieté. Il faut que j'en prenne mon parti; je suis entouré d'ennemis. Vous êtes orléaniste, décidément, vous êtes orléaniste » (1).

*
* *

Sous une forme ou sous une autre, pour ses contentements artistiques, politiques ou financiers, Morny s'entendait adroitement à pratiquer l'amour des tableaux. Au surplus en avait-il le sens délicat et éclairé. Il tenait ce goût-là d'hérédité. On avait raffolé de tableaux dans la famille. Il y eut un moment où l'on fut enragé de peinture, chez Mme de Souza. Elle et son fils Charles, quotidiennement, parcouraient les quais et les magasins, à la recherche de trouvailles miraculeuses. Écoutons plutôt comme elle en parle dans ses conversations épistolaires avec la comtesse d'Albany :

« Je ne sais, lui écrivait-elle, le 15 avril 1811, ce que nous devenons avec notre passion de peinture. Nous achetons à qui mieux mieux, et si M. Fabre n'approuve pas, à son retour, la qualité, au moins la quantité lui fermera la bouche. »

(1) Orléaniste, Morny l'était, comme l'impératrice était légitimiste, à condition que rien ne fût changé dans l'état de choses régnant et que le reste se perdît en paroles.

Elle voulait bien confesser qu'ils y apportaient tous deux plus d'enthousiasme que de connaissance autorisée :

« Vous dites que Charles et moi nous n'entendons rien aux tableaux. Il se pourrait ; cependant, je sens que je m'y connais mieux. Du reste, les brocanteurs à six liards se sont tous faufilés avec moi. Vous en ririez » (1).

Très fière de la quantité, comme nous venons de le voir, elle disait son ravissement d'avoir pu, elle et Charles, rassembler tant de belles choses en si peu de temps :

« Vous saurez, monsieur Fabre, que je possède à moi trente-huit tableaux et plus, de valeur considérable, que je brûle de vous montrer mes trésors, sans compter le plaisir que j'aurais à vous revoir. Mais le connaisseur Talleyrand est toujours enchanté de mes Carlo Dolci. »

Elle ne met pas en doute, un seul instant, la chance peu ordinaire, qui l'a mise sur les traces d'un Titien, d'un Ostade, de vingt tableaux de grands maîtres ni des succès qu'a obtenus dans le même genre d'acquisitions son fils Charles, devenu, depuis peu, par son nouveau titre un riche seigneur (2) :

« Déterrez-nous donc des Carlo Dolci, redisait-elle, ces Carlo Dolci, que vous dédaignez et qui conviennent à mes moyens comme à ma chambre. Laneuville a mis Charles dans le train d'acheter des tableaux. Il manquait ce goût à son penchant à la dépense. Ce qui m'amuse, c'est qu'il répète en se frottant les mains :

(1) 15 mai 1811.

(2) V. ses lettres des 5 et 22 décembre 1810, du 14 mai 1813.

« C'est ma mère qui m'a fait verser de ce côté ». Il est vrai que Charles ne penche pas, il verse. »

La mère comme le fils eurent souvent la vaste illusion d'accepter de magnifiques croûtes ainsi que des perles d'art. Leur goût très excité par l'imagination n'était ni très informé, ni très sûr. Morny, leur descendant, eut à la fois un discernement plus juste du beau et des ressources plus larges pour y satisfaire. Ses amis ne se lassaient point d'admirer ses Watteau, ses Rembrandt, ses Metzu, ses Terburg, ses Greuze et surtout de le lui dire, usant d'un moyen qu'ils savaient sûr de lui plaire.

Une notable partie de ces chefs-d'œuvre avaient orné déjà son ancien petit hôtel des Champs-Élysées bien étroit, bien maigre d'apparences, quand on le considérait du dehors, mais que relevaient, à l'intérieur, d'une beauté sans mesure ses richesses artistiques. La collection s'était formée sans parti pris d'école, en n'y admettant que du rare et de l'indiscuté. Elle s'était augmentée à petites doses, avec choix et dilection, de ces productions hors pair dont la valeur ne cesse de croître, par la passion avec laquelle les grands amateurs s'acharnent à s'en déposséder, tour à tour. Il avait eu, plusieurs fois, la main heureuse et passé quelques marchés superbement avantageux. Car, en peinture aussi, il avait foi, cet homme habile, dans les dividendes de l'avenir. S'il recherchait les tableaux de valeur, il n'en poussait pas l'amour jusqu'au sacrifice. Il en était des peintures, qui provenaient de sa galerie comme de certains chevaux qui sortaient de ses écuries : ils gagnaient du prix par le fait d'y avoir passé. Maintes toiles enlevées à des palettes célèbres ne firent que traverser sa maison, juste assez pour en prendre

l'air et la marque, y acquérir une notoriété marchande supérieure et se revendre à proportion (1).

*
* *

Son dilettantisme s'étendait à toutes les formes d'expressions capables de charmer ou d'instruire. La musique lui fut une inclination filiale. L'amour des élégances de l'esprit, il le tenait de Mme de Souza. Son penchant pour les lettres se montrait aussi vif que celui qu'il manifestait pour les arts. Il se traduisait par maints témoignages de son action journalière : les essais de sa plume, graves (2) ou légers, les sympathies judicieuses dont il favorisait les écrivains, le caractère de ses amitiés choisies dans les cercles intellectuels, enfin le mécénat protecteur qu'il se plaisait à exercer autour de lui.

C'est ainsi qu'il s'était attaché, en guise d'aides de camp administratifs de jeunes secrétaires mal pourvus d'aptitudes bureaucratiques, d'ailleurs fort intelligents, très friands de ces agréables sinécures, qui permettent aux académiciens en herbe de traverser sans douleur les épines du noviciat littéraire. Un certain Ludovic Halévy, un nommé Alphonse Daudet, furent de ceux qui paperassèrent à son service.

Lorsqu'une bonne chance eut amené Alphonse Daudet dans l'atmosphère d'un salon parisien, où fréquentait

(1) Il y avait un certain nombre d'années que s'était imposée, dans un monde de financiers principalement, la manie des galeries et qu'on y remuait, pour cela, des sommes énormes.

(2) Lorsque fut saisi, en 1860, le livre d'Edmond About sur la *Question romaine*, ce brillant écrivain aimait à raconter qu'il avait eu les gens du gouvernement pour collaborateurs, que l'Empereur avait revu les épreuves, que Fould y avait travaillé et que Morny avait fourni la fin, *la Métropole à Paris*, d'après une idée de Napoléon Ier.

Morny et que le puissant seigneur en lui offrant de l'attacher à son cabinet lui promettait en même temps de la sécurité et des loisirs, de l'ingénuité flottait dans ce cerveau romanesque. Par un scrupule aussi touchant que naïf il avait cru de son devoir d'objecter à Morny qu'il était légitimiste. « L'impératrice l'est aussi », avait répondu le Président d'un air de belle indifférence, qui voulait dire : cela ne signifie rien ou pas grand'chose pour les services que j'attends de vous. A cette heure initiale, l'expérience que pouvait avoir des hommes et des affaires le poète des *Amoureuses* était courte. Il avait vingt années et quelques mois en sus. Ses aptitudes administratives étaient vagues et sa ferveur très mince. Toujours le dernier venu au bureau et le premier parti, il y passait, mais n'y séjournait guère. Le sort qu'on lui faisait n'avait rien que d'enviable. Par un bon sentiment il songea qu'il y trouverait plus de douceur encore s'il pouvait en partager les agréments avec son frère aîné, qui besognait obscurément, à Provins. Il appela de ce côté les bonnes grâces de son Mécène.

A ce moment-là justement un retour d'activité s'était ouvert pour les travaux des Chambres, qui venaient de recevoir enfin permission de parler, de discuter, c'est-à-dire d'exister. En conséquence on avait reconnu le besoin d'augmenter le personnel des secrétaires chargés de la rédaction des comptes-rendus des débats. Deux nominations restaient à fixer. L'une fut décidée en faveur de Ludovic Halévy; pour l'autre Alphonse Daudet fit accepter son frère Ernest. Et celui-ci d'accourir. Avec une candeur toute provinciale (lui-même a confessé les détails de cette aventure ingénue), le nouveau débarqué se faisait conduire

en fiacre à la Présidence, dès sept heures du matin. Novice aux usages du monde officiel, et convaincu qu'on n'approchait ces grands personnages autrement qu'en habit de cérémonie, il avait revêtu le frac noir et la cravate blanche, comme pour une soirée ou pour un bal. On était au plein du mois de novembre; c'était à peine si la clarté du jour s'était introduite en même temps que lui-même dans les vastes antichambres du palais. Les huissiers arrivaient, un à un, le pas lourd, ensommeillés. Ils le reçurent assez mal. D'où venait cet inconnu? Etait-ce là une heure d'audience? On allait lui signifier, et vite, qu'il se trompait de maison. Sur le vu de sa lettre de présentation, l'un de ces honorables fonctionnaires daigna, cependant, le conduire dans le salon chinois et l'y laissa.

Un temps infini se passa, et la matinée entière et puis encore une heure après midi. Exténué d'attente et de faim, et ne sachant plus comment tuer les minutes, le visiteur s'avisa de remettre un peu d'ordre en ses vêtements fripés à force d'avoir été traînés de meuble en meuble. Il y procédait de son mieux, lorsque tout à coup s'ouvrit la porte: une vision féminine apparut et s'évanouit dans le froufrou d'une robe de soie et la fumée d'une cigarette. C'était Mme de Morny, qui, tout émue, alla prévenir son mari que le salon chinois était habité. Alors, le président du Corps Législatif d'entrer brusquement, en veston de velours bleu, une calotte noire sur la tête:

« Qui êtes-vous? Que faites-vous? » demande-t-il.

On se nomme, on s'explique.

« Ah! je vous avais totalement oublié. »

En trois minutes d'audience, pas une de plus, Morny lui apprit qu'il était nommé, qu'il aurait à voir le

secrétaire général Valette, qu'on le présenterait à son chef de service Denis de Lagarde, qu'il y aurait, désormais, deux Daudet attachés au cabinet de la Présidence et qu'il pouvait se retirer sur cette bonne nouvelle.

Morny avait-il discerné, dès les premiers jours, les dons de nature exceptionnels de son jeune secrétaire Alphonse Daudet? Avec une sorte de condescendance familière il daignait parfois l'interroger sur les cigales, les Arlésiennes, ou lui parler de son moulin et du mistral. Mais qu'il eût pressenti tout le charme merveilleux de son intelligence, rien n'était moins sûr. Il ne l'associa jamais à l'intime de sa pensée. Il le protégeait d'un peu haut. Et puis, Alphonse Daudet, au regard de Morny, avait trop les apparences et la chevelure d'un poète. Le duc, qui avait le front tout à fait dénudé, n'observait pas sans un peu d'agacement les boucles sombres d'Alphonse Daudet ruisselant jusque sur ses épaules. A chaque rencontre, il lui rappelait l'adresse du coiffeur Lespès (1) : « Coupez-moi donc ça ! » ajoutait-il. Lui Daudet ne changeait rien à l'état de sa longue chevelure, mais gardait de la remarque une impression dépitée, mortifiée. Il avait la plume nerveuse, comme l'était son tempérament. Si mince que fût le grief, il put bien en résulter quelques égratignures légères, par humeur ou par caprice, à la mémoire du duc. L'auteur du *Nabab* avait, dès lors, le goût des annotations précises, destinées à devenir, sous sa plume, des épisodes, des portraits. Néanmoins, il n'était pas appelé à les recueillir en pleine lumière

(1) La boutique de ce barbier, qui fut un coin curieux de Paris, à cette date, occupait tout l'angle de la maison Frascati entre la rue Vivienne et le boulevard Montmartre.

et d'une manière suivie dans la maison de Morny. Des aperceptions fugitives, des détails enlevés d'un crayon rapide, des impressions dispersées : à cela devait se borner son étude personnelle. Il n'avait pas la clef des confidences. Et ce serait l'explication d'un mot que nous disait, un matin, sans complaisance, le fils aîné du duc de Morny : *Alphonse Daudet voyait les choses de l'antichambre.*

En réalité les points de contact étaient rares entre l'Excellence et son attaché. Daudet ne montait chez le duc que pour lui demander des congés. Il n'en était pas de même de Ludovic Halévy, qui, le voyait, tous les matins.

Le futur auteur de la *Belle Hélène* était entré au ministère d'État, en juillet 1852. L'espace de quelques journées à peine s'était écoulé entre sa sortie du collège et ses débuts administratifs. Le fin ironiste eut à considérer de bien près les petites misères du fonctionnarisme. Pour son propre compte, il perdit le goût de la cuisine politique en la regardant faire, mais non point l'intérêt de son temps dépensé, si l'on songe aux nombreux profits qu'en tira son esprit d'observation. Du reste, il appréciait à leur prix temporaire les avantages d'une situation de tout repos sans charge ni peine, en attendant qu'il repassât la place à quelque autre et donnât sa démission le plus tôt possible. Non pas aussitôt, pourtant qu'il l'avait prémédité. Ludovic Halévy ne devait rompre ses derniers liens avec l'administration que lorsque la mort du duc aurait brisé les attaches personnelles, qui l'y retenaient.

Quotidiennement, il lisait à Morny le compte-rendu des séances du Corps Législatif, tel qu'il l'avait lui-même sténographié, tout à l'heure, à la petite table où

il était installé, entre ses amis Maurel-Duperré et Anatole Claveau, au-dessous de la tribune. Par ces rapports de tous les jours, il recevait le contre-coup direct des idées et des impressions, qui se succédaient dans l'esprit de l'homme public et auxquelles ce caractère froid et réservé n'avait pas l'habitude d'associer beaucoup de personnes.

C'est qu'en effet, depuis peu, s'étaient produits des faits nouveaux et importants. Le décret impérial du 24 novembre 1860 avait rétabli la communication entre le Corps Législatif et le pays. On avait relevé la tribune parlementaire. De brillants paroliers, que la Constitution de 1852 rendit muets, venaient de retrouver la voix comme par enchantement. Il y avait, à nouveau, des discours et de la publicité autour des débats. Si l'éloquence officielle se flattait de posséder en Billault, par exemple, un virtuose consommé, fertile en ressources, ductile et puissant, la gauche libérale ne s'honorait pas moins de représenter dans cette enceinte, avec Jules Favre le raisonnement, avec Ernest Picard l'esprit, avec Émile Ollivier l'émotion. Et de son côté, le Président de la Chambre, investi d'un rôle moins illusoire que par le passé, avait sincèrement pris à tâche de grandir dans l'opinion publique l'autorité morale de ses députés.

Mais ces derniers points nous ramènent aux actes et à la personnalité politique de Morny, que nous avons trop longtemps délaissés.

COMTESSE SOPHIE DE RIBEAUPIERRE, NÉE PRINCESSE TROUBETZKOY

CHAPITRE NEUVIÈME

Retour à la politique.

Une douce présidence. — Le premier état du Corps Législatif, sous l'Empire, et les attributions calmes de M. de Morny. — Les signes d'une évolution prochaine. — Un intermède : voyage de l'Empereur en Auvergne ; les fêtes de Riom et de Clermont-Ferrand, à l'issue desquelles Morny sera créé duc. — Des vacances bien employées. — Sur les bords de la mer ; Morny créateur de Deauville. — De la Manche à la Méditerranée américaine. — Quelle fut la participation réelle de Morny à l'aventure du Mexique. — Retour aux spectacles de la politique intérieure. — Le libéralisme d'État. — Napoléon, Morny, Émile Ollivier. — Ce qu'eût voulu faire et devenir le duc de Morny, si la vie lui eût laissé le temps de réaliser ses ambitions agrandies.

Depuis l'année 1854, Morny occupait, avec cette autorité consciente d'elle-même, qui crée l'ascendant, la présidence du Corps Législatif.

Rôle de decorum plutôt que de direction politique et morale, tant qu'il eut à s'exercer au sein d'une Chambre soumise, où l'éloquence était devenue par la volonté comprimante du pouvoir presque uniquement délibérative, c'est-à-dire occupée des seules questions administratives ou financières. Des signes extérieurs de pompe et d'éclat en relevaient les attributions tranquilles. On en était averti, tout d'abord, à la solennité du cortège. Lorsque le haut personnage allait prendre possession de son fauteuil, des soldats formaient une double haie, depuis la salle des séances jusqu'à la galerie de la Présidence, ouverte sur le vestibule ; et les tambours battaient aux champs. En tête marchaient deux huissiers vêtus de noir, la chaîne au col, le claque

sous le bras, l'épée au côté. Puis, venait le président, qu'escortaient deux officiers et les secrétaires du bureau, ainsi que le secrétaire général. Environné de ce cérémonial imposant, il avait le caractère et jouissait des honneurs d'un prince de l'Empire.

A l'aurore de ses fonctions présidentielles, Morny avait connu véritablement une période de merveilleuse sérénité. Comme était aisée, coulante, aimable, cette manière de gouvernement! Les députés, bercés au sein d'une quiétude parfaite, s'étaient arrangé une sieste de six années sur l'oreiller du scrutin muet. Ils somnolaient heureux en cette langueur. Devait-on les en tirer, passagèrement, pour la formalité d'un vote d'ensemble à prononcer, il n'y fallait qu'un mot, un signe. Ils approuvaient et suivaient. On ne discutait pas, on applaudissait. Pour n'avoir pas à remettre en question d'anciens débats : liberté de la presse et liberté des opinions, on les avait tout bonnement supprimés. Il n'était besoin que de deux qualités moyennes : du tact et du sens, à celui qui était chargé de maintenir dans la bonne ligne les élus de la France. On en usait si commodément avec eux! C'était pour le bien de l'empire, c'était pour le bien de la nation : ils votaient d'enthousiasme tout ce qu'on leur proposait. Les conversations parlementaires dont le Président avait pour mission d'entretenir la bonne harmonie ressemblaient à un ramage d'oiseaux en leur volière. A peine si, dans leur coin d'extrême gauche, les Cinq, c'est-à-dire les mandataires de l'opposition parisienne, essayaient de faire entendre un vague murmure aussitôt couvert par le chœur en masse des voix officielles.

Quand s'élevaient, pour être examinées d'une plus sérieuse attention, des discussions d'affaires, Morny

suivait les débats avec une attention soutenue, s'y mêlant, parfois, sous la forme d'une remarque appropriée, d'un avis judicieux, ou de ce conseil préalable : *Soyez sobres,* qu'il réitérait assez souvent, parce qu'il n'aimait point les longues tirades, mais qui, d'ordinaire, restait sans effet parce que parler sobriété à un orateur-lecteur c'était prêcher la tempérance à un affamé (1). Son état d'arbitre et de guide supérieur ne lui permettait pas les discours étendus. Circonstance, dont il n'avait qu'à se louer de tous points, pour son personnel avantage. Il n'était pas né orateur. Peut-être le serait-il devenu par la formation d'un long usage. En réalité, l'aisance et l'élocution lui manquaient en public. Bien qu'il se fût élevé dans un discours *écrit,* à l'ouverture d'une des sessions du Corps Législatif, contre les discours *écrits,* parce qu'ils ouvrent une écluse trop large aux bavardages (2), la phrase oratoire, chez lui, n'avait pas le caractère d'un jaillissement spontané. Il éprouvait de l'hésitation à l'obtenir quoiqu'il y parvînt, au prix d'un certain effort.

Une boutade adroitement lancée, un impromptu peut-être médité à loisir, une repartie spirituelle, une réflexion opportunément jetée du bout des lèvres, lui réussissaient beaucoup mieux. Tel de ses mots d'auteur, souligné par la complaisance générale de ceux qui l'entendirent, eut un succès énorme sur les bancs de la majorité. Lorsqu'il eut dit, en pleine assemblée, que si Paris était la tête de la France, la province en était le cœur, et qu'il eut ajouté en guise de conclusion : *ce*

(1) Louis de Cormenin, *Journal du Loiret,* 8 février 1863.

(2) « Les discours écrits semblent définitivement condamnés par l'ennui qu'ils provoquent. Malgré le secours de leur manuscrit, les récitateurs ânonnent, mangent leurs paroles ou dorment sur leur papier » (*Id., ibid.*).

qui prouve que notre pays a mauvaise tête et bon cœur, les députés applaudirent avec fracas. Il est vrai que toute médaille ayant son revers et tout effet de louange son contre-effet de critique, un polémiste célèbre, qui ne fut pas de ses amis, jugea la maxime détestable et prétendit qu'elle n'était rien moins qu'un outrage à la volonté nationale et au suffrage universel! Morny avait l'esprit de circonstance et s'en servait prestement. De son fauteuil il apaisa plus d'une effervescence par la grâce d'un mot bien venu, qui ramenait le sourire dans la docile assemblée. Il était beaucoup moins sûr de son ascendant, lorsqu'il devait parler.

Du fait qu'il n'eut aucunement le don de l'improvisation nous fournirons un seul exemple. On s'en apercevra, de reste, quelques années plus tard, quand il voudra répondre en personne à une sortie de Jules Favre contre l'empereur de Russie. Ayant cédé le fauteuil à l'un des vice-présidents, on le verra monter les degrés de la tribune, toute la Chambre ayant les regards fixés sur lui et se tenant prête à l'écouter. Animé d'intentions louables, il tendra de tout son effort à prouver qu'Alexandre II, émancipateur des serfs, fut, à l'égard des populations russes, un souverain libéral. Il saura rappeler qu'il pouvait, en connaissance de cause, lui Morny, justifier de la droiture de son caractère, ayant approché si intimement le tzar, à l'occasion des fêtes de son couronnement. Tout cela paraîtra bien pensé et peut-être bien exprimé, mais l'effet du discours sera rendu presque nul par l'embarras de la diction.

Lorsqu'il occupa le ministère de l'Intérieur, s'il eût dû quotidiennement, en présence des Chambres, comme un Clemenceau républicain, braver le feu croisé des interpellations, rendre aux adversaires coup pour coup,

se tenir sur la brèche incessamment et toujours en armes, toujours prêt, un tel rôle eût paru trop incommode à son autorité flegmatique ; il lui eût été presque insoutenable sous un régime de liberté, à moins que par la force de volonté dont il était capable et grâce au don d'assimilation dont il donna tant de preuves, il n'eût fini par se rendre maître d'une naturelle infériorité.

Il lui aurait fallu, répétons-nous, dans une Chambre libre une autre voix que sa voix. Mais il excellait à sa mission dans celle-ci. Il s'y surpassait même, à la manière calme et ferme dont il dirigeait les mouvements de son assemblée. Si, au cours d'une délibération, se produisaient des incidents plus sérieux qu'à l'ordinaire, il prescrivait qu'on lui portât, le soir, les feuillets de la sténographie. L'un de ses secrétaires, par exemple Gustave Claudin, lui en donnait lecture dans sa chambre ou dans son cabinet de toilette. Pendant ce temps, il s'habillait, passait son habit noir, mettait sa cravate blanche pour s'en aller dans le monde. Mais, le lendemain, il se souvenait, sans un manque, des points dont on lui avait rafraîchi la mémoire, et il en faisait son profit, à l'ouverture de la séance nouvelle. Le règlement, alors, était plus simple que de nos jours, mieux ordonné et plus suivi. Une discipline plus rigoureuse s'imposait aux méthodes de travail du Corps Législatif. On n'y voyait pas surgir, à tout bout de champ, de ces interversions brusques de l'ordre du jour, qui en bouleversent l'économie, ni de ces amendements de la dernière heure qui, jetés sans effet pratique, au travers de résolutions presque adoptées, obligent à des recommencements stériles, ni tant d'autres pratiques étranges dont se sont encombrés, chemin faisant, nos usages parlementaires. Morny, pour son

bonheur, eut à suivre une ligne de direction moins accidentée qu'un Léon Bourgeois ou un Henri Brisson. Selon l'expression d'un de ceux qui le virent à l'œuvre, M. de Boissieu, il était passé maître dans l'art de lâcher et de rassembler les rênes. Il possédait au mieux le sens délicat des convenances, qui permet de rendre à chacun ce qui lui revient dans la mesure de ses actes ou de ses discours, et n'était pas moins habile à ménager son pouvoir en usant d'une tolérance, qui faisait naître, autour de lui, l'illusion de la liberté. Les manuscrits revenaient intacts de sa censure ; il laissait à peu près tout dire, (dans les bornes qu'on ne dépassait pas encore), sachant bien que des paroles s'envolant sans obstacle seraient oubliées plus vite qu'une mesure de rigueur. Conciliateur aimable, il invitait à se réunir chez lui, en d'autres moments, le soir, toutes les nuances d'opinions, les attirant et les fondant, en quelque sorte, dans les sympathies attachées à sa personne et maintenant l'équilibre.

Il a été remarqué que Morny eut le goût de se créer, à la façon romaine, une clientèle d'amis, qu'il fortifiait de son influence et qui, par leur action personnelle, ajoutaient à la sienne. Déjà, sous le gouvernement de Juillet, il en avait expérimenté la méthode, s'étant composé et ayant enchaîné dans sa sphère d'action parlementaire plusieurs de ses collègues, tels que ceux du Puy-de-Dôme : Rouher et Parieu, dont il avait pressenti l'avenir politique. Sous l'Empire, il s'était constitué un groupe d'environ douze députés, au concours intelligent et fidèle. A un moment donné, quand il fallait décider une opinion hésitante, ceux-là parcouraient silencieusement les bancs et y faisaient prévaloir sa pensée. La manœuvre était d'un effet éprouvé, et assurait son autorité sur l'ensemble du Corps Législatif.

Aussi, Morny s'était-il fortement attaché à l'exercice de ses hautes fonctions; sauf la mission diplomatique acceptée par lui, en 1857, avec le plus vif empressement pour toutes les joies d'amour-propre qu'elle devait lui procurer, il n'avait pas tenté jusqu'alors de les échanger contre un portefeuille ou contre une ambassade. A plusieurs reprises, on s'était attendu à voir Morny réintégrer les fonctions actives. En 1859, on aura presque la certitude qu'il reviendra au ministère de l'Intérieur. Des changements avaient été annoncés dans la répartition des portefeuilles. Il fut pressenti dans ce sens, avant que le mouvement fût rendu définitif. Des considérations personnelles : l'appréhension de jeter le désarroi dans son dilettantisme en y introduisant des occupations absorbantes et des responsabilités lourdes, la comparaison des avantages respectifs qu'offraient l'une ou l'autre charge et la certitude que la balance penchait de beaucoup en faveur de la Présidence ; toutes ces raisons lui firent repousser un poste de combat, et simplement il demeura où il se trouvait le mieux.

Quelques-uns lui en firent un blâme violent. « On déplore, disait l'auteur des « Cahiers noirs », la faiblesse de l'empereur ; on est furieux contre l'égoïsme de Morny. » Il laissait causer et continuait de trouver très confortable son logement au Corps Législatif.

Tout alla de ce pas tranquille et sage, pendant quelques années au bout desquelles Morny eut à s'apercevoir que son rôle s'était soudainement compliqué.

*
* *

La politique, à l'égal de la mer, a des lois de flux et de reflux, des alternatives d'action et de réaction. Le régime exclusivement autoritaire qui avait paru, à la

suite du 2 décembre et jusqu'aux environs de 1860, une nécessité des temps, commençait à faire place à une forme nouvelle où le contrôle reprenait ses droits, où le pays allait intervenir d'une façon plus directe et plus prépondérante. L'heure historique approchait où les idées se seront transformées, à l'appel de l'empereur, dans son entourage comme dans le peuple, où Morny lui-même revendiquera l'honneur d'adapter sa part d'initiative au déplacement des questions et des luttes. Mais, entre l'une et l'autre périodes de sa carrière politique s'était glissé un intermède tout agréable pour sa propre convenance. Ce fut en 1862, quand il reçut le titre de duc.

Profitant des vacances législatives, il était allé visiter ses fidèles électeurs du Puy-de-Dôme. L'empereur avait choisi le même moment pour accomplir un voyage, plusieurs fois remis, en Auvergne. Il en avait arrêté le dessein, d'avance : dans cette solennelle occasion il aurait à se souvenir de longs et grands services rendus, à la connaissance de tous, avec éclat et succès; il aurait à se rappeler une ambition ancienne et qui restait à satisfaire. Il partit, ayant en poche le brevet ducal du comte de Morny.

Le train impérial s'était mis en marche dans la direction du Cantal et du Puy-de-Dôme. Le 10 juillet, à deux heures dix minutes, le train entrait en gare de Riom. Rouher, ministre des Travaux publics; le maréchal de Castellane, commandant l'armée de Lyon, et le comte de Pressac, préfet du département, s'étaient portés au-devant de l'empereur et de l'impératrice, tandis que le sous-préfet, le maire et son conseil municipal les attendaient à la gare. Après la présentation des clefs de la ville, le principal magistrat de cette

vieille cité, l'ancienne capitale du duché d'Auvergne, prononça le discours d'usage, jetant à pleine voix les fleurs du discours et protestant avec la chaleur requise en pareil cas des plus nobles sentiments d'amour, de reconnaissance et de fidélité.

Au nom de la magistrature, le président du Tribunal témoignera d'une ferveur égale; appelant à son aide les métaphores bien nourries de la louange officielle, il n'en arrêtera l'expression qu'aux limites dernières du langage inventé pour caresser l'oreille des puissants. Tel l'archevêque de Rouen, naguère, ayant à haranguer l'empereur et l'impératrice déclarait au premier qu'il était l'élu de Dieu et comparait la seconde aux Clotilde et aux Blanche de Castille. Une foule considérable, sans les avoir clairement entendues, a salué de ses applaudissements les belles paroles du magistrat. La ville de Riom s'est mise en frais de grands préparatifs pour recevoir ses hôtes illustres. Au milieu du boulevard, une pierre gigantesque tirée des carrières de Volvic figure une sorte d'obélisque, sur le passage de Leurs Majestés. Sous les arcs de triomphe, sous les guirlandes fleuries reliant les mâts surmontés d'oriflammes défile un long cortège : aides de camp, officiers d'ordonnance, chambellans, que l'empereur a emmenés à sa suite. Ils passent en cérémonie, MM. de Clermont-Tonnerre, de Varaigne, de Bourgoing, de Noireterre, de La Ferrière et autres. Une curiosité joyeuse se lit dans les regards de ces populations simples, d'où se détachent, en des notes vives, les costumes, pittoresques de la Limagne.

La cérémonie aura suivi son habituel programme : la présentation des corps constitués, la visite des monuments et la distribution des récompenses, — quel-

ques croix épinglées sur des poitrines de fonctionnaires. Enfin les derniers vivats, l'immense acclamation de la foule : on a vu s'ébranler le train impérial quittant la gare de Riom pour s'arrêter bientôt à Clermont-Ferrand. C'est là que le comte de Morny, président du Conseil général, entouré des principaux de la ville se tient prêt à recevoir les souverains.

La capitale de l'Auvergne a égayé ses teintes sombres d'une parure de fête. De longs mâts, à la pointe desquels flottent des banderolles aux couleurs diverses, sont les marques indicatrices du parcours officiel. A vingt pas de la barrière se dresse un arc de triomphe monumental. Avec un ingénieux savoir-faire les industries locales ont multiplié, de place en place, leurs figurations symboliques. Le soleil brille. Le canon tonne. Les airs retentissent d'acclamations. Un concours immense afflue sur le passage du cortège impérial composé de cinq voitures attelées à la daumont et escortées par un magnifique détachement de cent-gardes et un escadron du 1er hussards. L'empereur porte l'uniforme de lieutenant-général ; le grand-cordon de la Légion d'honneur barre sa poitrine. La toilette de l'impératrice charme tous les yeux : une robe couleur de pensée, un chapeau blanc, orné d'une passe de la même nuance que la robe, la composent. De la gare, on s'est rendu à la cathédrale, où l'évêque, à la tête de son clergé, prodiguera aux souverains, sous la forme d'un long discours, des bénédictions chaleureuses pour les services qu'ils ont rendus l'un et l'autre à l'Église, et des appels pressants pour ceux qu'elle attend encore de leur générosité, de leur puissance (1).

(1) Voici, d'ailleurs, un passage significatif de la pieuse allocution : « Sans doute, les grandes épreuves du vicaire de Jésus-Christ, au mi-

Mais on a quitté la maison de Dieu ; il semble à Napoléon et sa compagne qu'ils ont été portés à la Préfecture sur les ailes de l'enthousiasme populaire. « L'Auvergne n'a qu'un cœur, qu'une voix, pour acclamer le sauveur de la France (1) ». Ici, le comte de Morny occupe l'estrade et tient la parole. En présentant à Napoléon III les membres du Conseil général de son département, il a fait passer dans son discours, en même temps que des parfums de myrrhe et d'encens, comme pour la glorification d'un César divinisé, des mots heureux proclamant la dévotion napoléonienne dont l'Auvergne entière est pénétrée jusqu'à donner à ses sentiments politiques la force et les proportions d'un culte (2).

lieu des malheureuses complications de la révolution italienne, ne pouvaient laisser indifférents les cœurs catholiques et nous en avons été douloureusement émus ; mais, en priant avec un dévouement inaltérable pour le Père commun des fidèles, nous n'avons jamais cessé de prier aussi pour le puissant monarque, qui nous gouverne dans l'ordre temporel et dont les vaillants soldats, par leur présence, à Rome, continuent de protéger les droits du Saint-Siège.

» Oui, Sire, nos prières s'élèvent, chaque jour, vers le Ciel, à votre intention, afin que, assisté du secours d'en haut, vous puissiez assurer et le bonheur de la France et la paix de l'Église.

» Ces vœux, Sire, ne sont pas inspirés par la religion seulement, mais aussi par la reconnaissance et, tandis que le nom de Votre Majesté retentit solennellement sous les voûtes de notre antique cathédrale, la mémoire du cœur nous rappelle vos bienfaits en même temps qu'elle nous enhardit à en espérer de nouveaux dans l'intérêt de la mère église du diocèse, restée depuis longtemps inachevée et tout à fait insuffisante aux besoins du culte, au milieu d'une population nombreuse et qui s'est toujours distinguée par son excellent esprit. »

(1) *Moniteur du Puy-de-Dôme*, 12 juillet 1862.

(2) Sire,

L'arrivée de Votre Majesté dans le Puy-de-Dôme n'est pas seulement la visite d'un souverain aimé et respecté ; l'enthousiasme qui vous accueille prend encore sa source dans d'autres causes. Parmi ces populations laborieuses, vivant paisibles au cœur de la France, le sentiment napoléonien n'est pas une opinion : c'est un culte ; la foi politique y revêt presque le

La réponse de l'Empereur était attendue comme l'événement de la journée. Il aurait souhaité, prononça-t-il, pouvoir offrir à chacun une marque de sa reconnaissance pour tant de loyalisme et de dévouement : il le fera en s'occupant des intérêts de tous; mais il commencera par en donner un témoignage au Conseil général, dans la personne de son président. Alors, il déclara qu'il avait voulu que celui qui, depuis vingt ans représentait cette contrée laborieuse et fidèle, celui qui s'était associé si courageusement au grand acte du Deux-Décembre; qui, depuis huit ans, présidait le Corps Législatif, reçût, à la faveur de ces inoubliables circonstances, un titre nouveau, comme une marque accrue de son estime et de son amitié; et qu'il le créait duc.

C'était donc chose faite. Le frère de Sa Majesté, tout ausssitôt, se sentit moins éloigné de cette hiérarchie d'Altesses où il avait tant désiré prendre une place de famille hautement établie.

caractère de la superstition. Depuis vingt-cinq ans, j'ai été bien souvent le confident de cette adoration légendaire.

Sous ces collines nombreuses, couvertes de vignes, le sol est traversé par des souterrains, immenses chais, qui, la plupart datent de l'époque gauloise. Ces voutes sombres, qui ont peut-être servi à organiser la résistance contre le César romain, ont abrité, depuis cinquante ans, le fanatisme pour le César moderne. Sous tous les régimes, ces rudes enfants arvernes s'y réunissaient; et, comme s'il se fût agi des pratiques d'un culte persécuté, ils fêtaient mystérieusement l'anniversaire de la Saint-Napoléon, sans vouloir admettre que ce héros fût mortel. Aussi, avec quelle ardeur et quelle unanimité le département du Puy-de-Dôme a-t-il porté le nom de Napoléon dans l'urne électorale! Vous pouvez donc juger, Sire, de l'enivrement que ces populations éprouvent, aujourd'hui, en vous voyant au milieu d'elles, lorsque dans leur cœur se trouvent confondues la religion politique et la reconnaissance pour les services que vous leur avez rendus. Elles vous doivent la gloire, qui élève l'âme et la sécurité, qui assure le travail; et enfin, pour n'excepter aucun sentiment populaire, elles saluent avec attendrissement l'Impératrice, qui a fait monter la grâce sur le trône et en fait descendre, chaque jour, la charité. »

Quand il fut de retour, à Paris, peu de jours après l'empereur et l'impératrice, son blason neuf était constitué, ses armoiries en ordre (1) et sa condition ducale bien affirmée.

*
* *

A peu de temps de là, le nouveau duc éprouvait un autre genre de satisfaction vive. Il était allé passer la saison chaude au bord de la mer, à Deauville. Et c'est avec une joie bien légitime qu'il avait pu considérer la prompte croissance d'une ville tout à l'heure inexistante, et dont il fut le vrai créateur, l'essor d'un pays sans histoire et dont les développements si rapides étaient son œuvre. Qu'était-ce, Deauville, avant Morny, avant qu'il eût engagé dans son orbite d'activité un groupe social, qui jeta, là, de l'or et des maisons ? Une vague annexe de Trouville, un modeste village bâti au sommet d'une colline et par elle abrité contre les sables de la plage. Soudaine métamorphose d'ores et déjà s'y dressaient des hôtels somptueux, comme ceux du boulevard des Italiens ou des Capucines, et, chose plus surprenante, ils n'avaient pas attendu leur clientèle. Depuis quelques années les médecins rivalisaient d'ardeur à préconiser les bains de mer. On les avait écoutés, on les avait suivis. Trouville, où n'existaient encore, sous la précédente monarchie, que des huttes de pêcheurs, s'était édifiée, peuplée, avec une célérité merveilleuse. Il était question déjà de déverser sur d'autres points du littoral le trop plein de Trouville !

(1) Les armoiries de duc, concédées en 1862, au comte de Morny, le reconnaissent pour fils du comte de Flahaut ; car, elles portent l'écu de cette famille (d'argent à trois merlettes de sable) brisé d'une bordure componée de l'empire français et des dauphins d'Auvergne.

Un ami et l'un des médecins de Morny, le docteur Oliffe, eut l'idée qu'une station limitrophe pourrait s'établir avantageusement; et il avait aussitôt envisagé les chances de Deauville. Il en avait parlé à Morny, qui s'empressa de visiter cette bourgade inconnue du Calvados, en eut le regard épris, et ne tarda pas à concevoir sur son avenir possible de vastes projets. Dès 1859, il avait pris en main les destinées de Deauville. Il y fit arriver le chemin de fer, relier Trouville à Deauville, creuser un bassin, fonder un hippodrome (initiative tout explicable chez le créateur du grand prix de Paris) et construire, en 1860, la magnifique terrasse, longue d'une demi-lieue, que nous admirons, aujourd'hui, avec sa bordure élégante de villas perdues dans la verdure (1). Donnant toujours du large à ses visées, il n'avait pas borné là ses ambitions pour Deauville. Il n'y voyait rien moins qu'une grande ville en germe; il eût voulu en faire la tête de ligne d'un chemin de fer allant de Trouville à Bordeaux, sans passer par Paris, et qui eût porté, d'après ses plans, un coup sensible au cabotage anglais. Seulement les administrateurs chargés des intérêts de la Compagnie du Nord, craignant pour leurs dividendes, s'étaient élevés contre l'entreprise et l'empêchèrent de prendre corps.

Cependant, Deauville grandissait et se développait sous un patronage illustre, dont le nom ou l'image se retrouvait partout et qu'une statue, œuvre du ciseau d'Iselin, rappelait à tous les yeux. Devant la cité nais-

(1) « Il manque, pourtant, quelque chose à Deauville, écrivait au ministre de l'Intérieur, le 22 décembre 1864, un publiciste de l'endroit. Deauville n'a pas de journal. » Et il lui demandait l'autorisation d'y fonder une feuille, qui pût être l'expression même de sa vie politique, industrielle et commerciale. (Pièces manuscrites, Bureau de la Presse, n° 7086. Signée Léon Loiseau.)

sante s'étendait la vaste mer; l'industrie était à ses portes; le commerce y creusait un port; la finance y fondait le crédit; la mode même y appelait les visiteurs, les touristes et les malades; un Brighton français s'était fondé sur les bords de la Toucques.

*
* *

De Deauville à Mexico la distance est appréciable. Pourtant, le duc de Morny avait rejoint d'un coup les deux villes dans le cercle de son activité remuante. L'intervention de la France au Mexique, préparée par la politique du ministre plénipotentiaire de Gabriac, puis par son successeur Dubois de Saligny, qui devait sa place à la protection de Morny, venait d'être décidée. Napoléon III avait roulé dans sa tête le projet ambitieux d'y fonder, à la suite des troubles qui s'y étaient produits et des revendications financières que la France était en droit d'y faire valoir, un véritable empire latin capable d'arrêter la marche envahissante des États-Unis. L'impératrice en avait adopté le rêve avec un enthousiasme romanesque. Quant à Morny, du jour où il avait pu constater que la chose était bien résolue, décidément entamée et sans recul possible, il s'y était associé nettement pour des motifs moins illusoires (1). N'avait-il pas des intérêts dans cette affaire?... Sans aucun doute, on en aurait fini très

(1) Dans une conversation matinale, M. le duc A. de Morny voulut bien nous dire que son père avait été fort opposé à l'expédition du Mexique, qu'il l'avait considérée comme néfaste inévitablement, et qu'il en avait ressenti du mécontement contre les instigations de l'impératrice Eugénie. Cependant, la réalité des faits subsiste; elle est attestée d'une manière irréfutable par cet extrait d'une lettre écrite, après la mort de l'homme d'État, à Conti, secrétaire de l'empereur, par le banquier Jecker :

« Paris, 8 décembre 1869.

» Monsieur,

» Ne trouvez-vous pas étrange que je m'adresse à vous de préférence,

vite avec les bandes de Juarès. Une révolution de plus ou de moins n'était pas à considérer dans un pays tel que le Mexique où, de 1825 à 1862, on changea trente-deux fois de gouvernement. En retour, on aurait là des chances énormes d'exploitation à poursuivre, un pays immense à renouveler, des emprunts à prévoir au-dehors, avec de grasses commissions pour des intermédiaires puissants, enfin des millions à ramener en France, par le canal des Bons Jecker. Pour toutes ces bonnes raisons, Morny, qui ne cessa jamais de vaquer aux œuvres de la spéculation, Morny, qui mena toujours de front, et à grandes guides, la politique et les affaires, dût-il en résulter pour lui, pour sa considération, des risques de plus d'une sorte (1), avait

ayant à vous entretenir d'une affaire qui regarde principalement l'Empereur ?

» Vous aurez assez entendu parler de mon affaire des Bons pour la connaître un peu. Eh bien ! je trouve que le Gouvernement la considère avec trop d'indifférence, et que, s'il n'y fait pas attention, elle pourrait amener des suites fâcheuses pour l'Empereur.

» Vous ignorez sans doute que j'avais pour associé dans cette affaire M. le duc de Morny qui s'était engagé, moyennant 30 0/0 des bénéfices de cette affaire, à la faire respecter et payer par le gouvernement mexicain, comme elle avait été faite dès le principe. Il y a là-dessus une correspondance volumineuse d'échangée avec son agent M. de Marpon.

» En juillet 1861, on est venu me trouver de la part de ces messieurs, pour traiter de cette affaire.

» Cet arrangement s'est fait lorsque ma maison se trouvait déjà en liquidation, de sorte que tout ce qui la regarde appartient exclusivement à celle-ci.

» ..... M. le duc de Morny vint à mourir, de sorte que la protection éclatante que le gouvernement français m'avait accordée cessa complètement. »

(1) « Substitut à la première Chambre du Tribunal de la Seine, j'entendis bien souvent son nom, quand on appelait les placets au début de l'audience. M. Mathieu, que je devais retrouver, plus tard, au Corps législatif et au barreau, était son avocat et je lui dis, un jour, en sortant du Palais : « Quand on est M. de Morny, on ne doit ni perdre ni gagner de procès ; on devrait n'en point avoir. » (PINARD, *Mon Journal*, t. I.)

SOPHIE TROUBETZKOÏ, DUCHESSE DE MORNY

apporté sa participation directe, effective, à l'expédition du Mexique. Que dis-je! Il faillit y encourir des responsabilités plus directes et plus lourdes; peu s'en fallut qu'il n'y engageât son nom, sa personne et sa vie. Tout au moins, si nous en devons croire la parole de Persigny.

Un instant donc, il aurait caressé cette espérance de dormir dans un lit impérial, tout comme Louis-Napoléon, son frère. Il aurait régné là-bas, à la place de Maximilien; et il eût eu, sans doute, assez d'habileté, d'énergie et de chance, pour ne pas finir, comme l'archiduc, dans les champs ensoleillés de Queretaro.

Naguère, le duc de Morny s'était rangé à l'avis de Walewski, conseillant la retraite des troupes françaises. Mais à la suite d'un dissentiment sur une question privée — affaire de théâtre, incident de loge d'Opéra — les rapports s'étaient brouillés entre les deux « princes du sang ». Et Morny avait adopté une manière de voir toute différente pour faire pièce à Walewski. Il s'était rendu le partisan très décidé de la continuation de la campagne.

Au même moment, don Gutierrez de Estada débarquait en Europe, à la tête d'une députation de notables mexicains. Ces représentants du parti conservateur venaient offrir à Maximilien la couronne du Mexique; et ce dernier avait consenti à délaisser les doux ombrages de Miramar, pour courir l'aventure d'un trône instable, mais à deux conditions : l'une, que la France enverrait vingt mille hommes de troupes, capables de l'y maintenir; l'autre, qu'on lui accorderait une avance de trois millions, nécessaires aux premières difficultés de son établissement. Le Conseil des ministres repoussa l'une et l'autre exigences.

« C'était un samedi — disait, huit années plus tard le duc de Persigny à un diplomate anglais, qui ne garda pas secrète la confidence. Chacun regardait la solution comme définitive lorsque, le lundi matin, le Conseil fut convoqué en si grande hâte aux Tuileries que Walewski, qui venait de loin (1), n'y parvint que plus d'une heure après l'ouverture de la séance.

« Qu'était-il arrivé ? Tout simplement ceci : Don Gutierrez, informé de la décision du Conseil, l'avait communiquée télégraphiquement à Maximilien, qui, le dimanche matin, répondait, aussi par dépêche, à l'envoyé mexicain, lui signifiant que, sauf l'acceptation totale de ses conditions, il déclinait l'honneur de la souveraineté. Don Gutierrez, bien décidé à ne pas repartir sans emmener un monarque, se précipita alors chez Morny et lui offrit la couronne. Celui-ci n'y apporta pas tant d'hésitations, mais accepta immédiatement, pour le cas où Maximilien persisterait dans son refus. La fureur de l'Empereur ne connut point de bornes, mais rien ne put ébranler Morny. Un seul homme possédait sur lui quelque influence, c'était « l'autre prince du sang » ; car, pour Morny, les Bonaparte légitimes ne comptaient pas. On appela Walewski par dépêche, dès la première heure ; à son entrée au Conseil, on discutait les moyens de contracter un emprunt. L'Impératrice le mit au courant de ce qui se passait et le supplia de dissuader Morny. Walewski refusa de faire une nouvelle avance en lui adressant la parole, *le premier*. Quel effet aurait produit en Europe, sinon même en France, l'élévation de Morny au trône du Mexique ?... Plutôt que d'en courir la chance, on se procura l'argent

(1) De sa propriété d'Étioles.

nécessaire, on expédia Bazaine et le malheureux Maximilien alla au-devant de la mort la plus tragique. »

Mais, à l'heure dont nous parlons, on n'en était qu'aux débuts de l'aventure. On avait, en France, la foi mexicaine. Et, Morny, en attendant qu'éclatât le premier coup de canon, avait pu s'embarquer de confiance dans cette campagne, envisagée comme le prélude d'une colossale entreprise industrielle. Qu'il eût voulu davantage, qu'il eût entrevu réellement ou non, comme le dernier acte de sa destinée, la montée royale, toutes les illusions paraissaient permises à cet homme, dans une phase de sa vie où tout était pour lui jouissance et réussite.

*
* *

Il y a, effet, comme le disait un penseur, dans la vie de tous les humains, une heure d'or, une cime lumineuse où ce qu'ils peuvent espérer de prospérités, de joies, de triomphes, les attend et leur est donné. Le duc de Morny avait touché ce point culminant. Tableaux en renom, femmes à la mode, succès d'argent et de pouvoir, rien ne lui manquait de tout cela. Il disposait d'une influence très étendue. On l'écoutait dans les Conseils du gouvernement. Il régnait à la Chambre. Son ascendant ne fut jamais mieux établi.

Mais c'est ici que le vent changea

Tout en continuant à lui sourire, la Fortune allait le mettre aux prises avec des éléments plus agités.

Les idées politiques reprenaient possession des cerveaux engourdis. L'empereur lui-même avait décidé qu'on desserrerait les entraves de la parole et de la pensée. L'imagination de Napoléon III s'était complue dans la beauté du geste de cet abandon volontaire d'une

partie de son autorité. N'était-il pas l'historien couronné de Jules César ? N'avait-il pas un bel exemple à reprendre? Il aimait à se souvenir historiquement, à comparer. Il serait beau, songeait-il, de réaliser ce qu'avait tenté le plus grand des Romains, lorsqu'il espéra ménager une transition opportune entre le pouvoir et la liberté, non pas la liberté sans direction et sans règle, mais une liberté sage, mesurée, compatible avec l'exercice de l'autorité.

Et Morny avait tourné sa voile dans le sens de la direction donnée. Ses idées, au fond, avaient peu varié depuis 1852. Par les sentiments dans lesquels il avait été élevé, sinon par tradition de famille (car il ne connaissait qu'à demi sa famille), il s'était senti, bien avant cette date, aussitôt qu'il put réfléchir, l'instinct monarchique. Le libéralisme n'implanta jamais en son âme et conscience des racines bien profondes. Il eut toujours au cœur une grande aversion pour la démocratie. Mais il s'était tenu ce raisonnement : puisque la route, maintenant, tournait du côté de la liberté, il ne s'obstinerait point à marcher du côté opposé.

D'autre part, l'antagonisme continuel des conseillers de l'empereur, qui, dévorés de jalousie, songeaient beaucoup moins à prendre en main l'intérêt public qu'à se supplanter mutuellement auprès de leur commun maître, le spectacle de ces rivalités incessantes (il en sut des détails navrants, qu'il ne parvint pas toujours à taire), l'auraient engagé, faute d'une meilleure raison, à s'engager sous la loi des idées nouvelles, alors même que la logique des circonstances ne l'y eût pas amené.

Déjà, sous la monarchie de Juillet, il avait compris que le moyen le plus sûr pour un gouvernement de

dominer l'opposition, c'était encore de la devancer dans ce qui paraît utile et juste, de manière à n'en pas abandonner le bénéfice aux adversaires. Il ne se refusa pas à soutenir une évolution, qu'il n'aurait pu, d'ailleurs, empêcher d'aller à ses fins, une autorité supérieure à la sienne l'ayant mise en mouvement. Il n'était pas sans en appréhender les périls, sachant, comme des vérités d'expérience, qu'il est aussi difficile de s'arrêter sur la pente de la liberté que sur celle de l'arbitraire; que les concessions accordées en font toujours souhaiter de nouvelles, plus larges, plus complètes; et qu'il en résulte inévitablement des luttes, des chocs, des oppositions. L'expérience, à peine commencée, menaçait de donner raison, une fois de plus, à cet axiome politique que le premier usage qu'un peuple fait de sa liberté reconquise, c'est d'en abuser. Les langues se délièrent et ce ne fut point pour chanter d'abord des hymnes de reconnaissance. Des descendants de la liberté, *posteri libertatis*, qu'on croyait disparus ou perdus, recommencèrent à faire parler d'eux. Pour les combattre avec leurs propres armes, Morny s'avisa d'une tactique aussi habile qu'imprévue : ce fut d'aller conquérir des alliés dans l'intérieur même de leur camp. L'un de ses premiers succès fut de détacher de l'opposition libérale le plus autorisé de ses chefs : Émile Ollivier.

Morny disait en parlant de cet orateur qu'il entrait dans les questions tumultueusement comme un bœuf dans la boutique d'un faïencier, sans s'inquiéter des éclats. Il espéra discipliner cette fougue en la ramenant dans les voies gouvernementales. Le décret du 24 novembre 1860, né d'un conseil de Walewski et des bonnes dispositions de l'empereur, venait d'être publié. Morny, prompt à prendre la direction du vent, en avait

paru très satisfait. Rencontrant Ollivier devant la grille du Corps Législatif, il l'aborda par ces mots :

— « Eh bien! je suppose que vous êtes content?

— Oui, je suis content, répliqua celui qu'il avait interrogé. Seulement, si vous désirez connaître mon opinion, permettez-moi d'ajouter ceci : de ce jour vous êtes fondés ou perdus.

— Comment cela?

— Vous êtes fondés, si ce n'est qu'un commencement; vous êtes perdus, si c'est une fin. »

La réponse n'était qu'a demi rassurante. Morny garda le silence et rentra au palais, l'esprit songeur. Les entrevues se rendirent plus fréquentes. Tous deux, Morny et Ollivier, s'entretenaient abondamment des questions à l'ordre du jour. Ou bien, ils échangeaient leurs vues sur l'état de la politique extérieure, contents de reconnaître que sur ce terrain l'accord de leurs idées était complet; car, l'un et l'autre voulaient l'unité de l'Italie, la réforme de la papauté (ce qui ne plaisait guère à l'impératrice), la paix avec ses deux fondements nécessaires : le respect de la non-intervention, et l'amitié anglaise n'empêchant pas l'union franco-russe.

On s'étonnait, autour de Morny, qu'il montrât tant de complaisance à faciliter ce genre de rencontres. L'un de ses amis lui disait, un soir, à l'Opéra :

— « Ollivier prétend que vous le compromettez.

— Croit-il donc qu'il ne me compromette pas aussi? Mais, nous ne nous compromettrons ni l'un ni l'autre; nous nous illustrerons ensemble. »

Les atténuations au régime autoritaire étaient à peine en voie d'accomplissement que les plaintes des absolutistes commençaient à monter. Les catholiques

s'inquiétaient. « La presse n'est pas surveillée », gémissait Monseigneur de Bonnechose, qui réclamait la suspension de plusieurs journaux, pour avoir médit du bienheureux Labre. Les droitiers (l'impératrice en tête) voyaient d'un très mauvais œil le duc de Morny se faire ainsi, dans un but de popularité, le zélateur de ces réformes, suivant eux détestables. et qui devaient infailliblement mener l'empire (ils disaient la France) à sa perte. Un Maupas, un Rouher, un Jérôme David, lui imputeront avec amertume, après sa disparition, après les événements de 1870, d'avoir été le « principal complice » d'Émile Ollivier, dans cette campagne funeste, qui devait aboutir à la liberté mal réglée (1) de la presse et à la loi sur les réunions publiques.

De fait, Morny avait reçu le mot d'ordre de l'empereur et marchait dans ses voies. Des nuages entre eux avaient pu se former à plusieurs reprises. Esclave de sa reconnaissance et comme fatigué de cette charge, Napoléon III avait pu dire un jour : « Je traîne mes deux boulets, Morny et Persigny », et regretter cela, le lendemain, peut-être. Par la force des choses beaucoup plus que par les droits de l'affection, Morny avait repris pied dans sa confiance et son estime. Une secrète dissonance fraternelle subsistait entre « Louis et Auguste ». Morny n'en était pas moins redevenu le confident le plus écouté de Napoléon.

A la fin de la session de 1864, les projets du duc de Morny étaient mûrs. Il adhérait nettement à la nécessité de permettre aux ministres de rester députés et à la résolution d'établir la liberté de la presse. Au mois

(1) On n'ignore point la signification qu'attachaient à ces mots les amis exagérés de l'ordre et les préfets à poigne.

de décembre étaient tombées ses dernières hésitations. Il le déclarait sans équivoque de termes à Ollivier :

« Je suis décidé. Il y a mieux; je me suis entendu avec Rouher. L'empereur est surtout arrêté par des raisons d'opportunité; nous le convaincrons dans quelque temps, peut-être demain. Il s'agit d'être prêts, rédigez un programme; et, si nous nous mettons d'accord, vous entrerez aux affaires, avec Rouher et moi. »

Il avait l'impatient désir, maintenant, de retremper sa réputation d'homme politique dans un flot épuré. Car, le motif péremptoire, l'explication véritable des avances qu'il prodiguait au libéralisme d'État, c'est qu'il espérait en faire, pour lui-même, le point de départ d'une sorte de renaissance. On avait pu voir, à la première expérience, qu'il n'aima que fort peu les dépendances d'une haute situation ministérielle. Passer la majeure partie des jours à traiter gravement des vétilles d'administration, à recevoir des solliciteurs, à donner des signatures : était-ce là de quoi séduire une imagination entreprenante? Mais, au fond, le regret lui était resté de l'éclat du pouvoir. Il aspirait à s'en ressaisir pour susciter, décréter, mener à bien des réformes utiles, qui consacreraient la trace de son passage aux affaires. Il se voyait au fort de la place inspirant, discutant, agissant sous l'œil approbateur du chef de l'État. Les postes les plus éminents auraient été confiés aux plus capables. L'opinion serait frappée surtout de ce qu'il y aurait de magnanime dans ce spectacle des vaincus et des vainqueurs de Décembre se donnant la main pour fonder, sous les auspices d'une sage réconciliation, cette liberté dont la haine n'avait fait que retarder l'avènement. Il souriait à son rêve d'un renouveau de calme et de prospérité pour le

pays, d'ordre sans tyrannie comme sans faiblesse pour l'empire. L'épuisement prématuré de ses forces, la maladie et les conséquences mortelles, qu'elle devait avoir, ne lui laissèrent pas le temps d'éprouver s'il était possible qu'un si beau rêve se réalisât.

Tandis que se préparaient, dans la situation intérieure et extérieure, étrangère surtout, des complications grosses de difficultés et de périls, il allait quitter la scène, à une heure encore propice pour sa réputation de joueur toujours heureux.

CHAPITRE DIXIÈME

La fin d'un homme d'État.

Trop d'efforts et de dépense vitale. — Les suites de ce surmenage intellectuel et mondain du duc de Morny. — Premiers symptômes d'une affection grave, incomprise des médecins. — Conscience discrète qu'il eut tout d'abord de son véritable état. — Morny et la Faculté. — La demi-légende de « l'homme aux perles ». — Des détails moins romanesques et plus précis. — Comment à l'abus de vivre le duc de Morny ajoutait l'abus des remèdes pour avoir la force de vivre. — Les variations d'une maladie bien déterminée : la pancréatite. — Premières alarmes sérieuses. — Aggravation du mal ; inquiétude à la Cour ; effarement des serviteurs et de tous, dans le Palais-Bourbon. — Comment, au dernier degré de la faiblesse, Morny veille avec sérénité aux préparatifs de son « départ ». — Triage des papiers intimes ; la part du feu. — Les adieux à la duchesse, aux enfants, aux amis. — L'empereur et l'impératrice dans la chambre de l'illustre malade. — Une scène pathétique. — La fin. — Après la mort du duc. — La duchesse et ses enfants. — En quelles circonstances particulières elle vint à s'appeler duchesse de Sesto. — Autre foyer, autre sphère de vie et d'éducation. — Les conséquences de la disparition du duc de Morny pour les siens, pour le régime impérial et pour le pays même.

Par le travail, les affaires et le plaisir, Morny se dépensait étrangement de jour et de nuit. Mais, cette dépense extrême, il ne se préoccupait pas assez de la proportionner à la mesure de ses forces. Il attendait trop de la nature humaine pour qu'elle ne lui imposât point la rançon de ce qu'il exigeait d'elle en efforts, satisfactions, jouissances.

Les travaux de la Chambre, les soucis de la politique générale, les études poursuivies en silence sur la situation intérieure du pays, les réceptions qu'il continuait à prodiguer, les soirées qu'il n'abandonnait point, le

théâtre, les salons, et, dans l'intime, des retours de fantaisies, qui devenaient des imprudences (1), toutes ces causes réunies contribuaient à tarir ses réserves d'énergie physique.

Depuis un certain temps, quoiqu'il se défendît d'en laisser rien paraître, sa santé battait de l'aile. L'un de ses familiers était allé, un matin, prendre congé du Président, et, en le quittant, lui avait demandé permission, comme il se rendait à Monaco, de lui envoyer une caisse d'oranges de son jardin,

« Envoyez, dit-il, envoyez, cela me fera peut-être du bien.

— Seriez-vous souffrant ?

— Mieux que cela ; je me crois, je me sens très malade. J'éprouve une vive douleur, ici, au côté, trop persistante pour n'être pas un symptôme sérieux. »

Son interlocuteur avait essayé de le rassurer. Lui-même avait éprouvé, naguère, une sensation comme celle-là et consulté un éminent praticien. Rien de grave, lui avait-on répondu. Des accidents nerveux, pas autre chose. Et il lui indiquait un remède anodin qui le soulagerait aussitôt. Morny avait écouté en hochant la tête, et lorsqu'il eut à tendre la main au partant, il accompagna le geste d'un sourire mélancolique et de cette parole :

« Oh ! c'est plus dangereux que cela ! »

Quelques mois auparavant, en compagnie de sa femme, il avait fait un court voyage en Auvergne, à son château de Nade. L'heure du retour étant arrivée,

(1) « Il est un âge de la vie, notait Mérimée en songeant à l'empereur, où il faut se méfier des regains. » Jusqu'à sa cinquante-sixième année, Morny garda un reflet de beauté capable de faire illusion et tenant à des qualités particulières d'élégance et de proportion.

tous deux se disposaient à reprendre le chemin de Paris. La voiture était prête, les bagages chargés. Mme de Morny et le duc prenaient place, quand elle s'aperçut qu'elle avait oublié dans une chambre de l'étage supérieur un objet familier, un bijou. Morny voulut l'aller chercher lui-même. A la minute précise où il redescendait les dernières marches, une glace haute, qui éclairait le fond du grand escalier, se fendit du haut en bas, d'un éclat net, soudain, sans qu'aucune raison extérieure, aucune cause perceptible parût expliquer cette brisure. La duchesse de Morny prédisposée, ainsi que le sont les âmes du Nord aux craintes superstitieuses, en avait été fort émue, comme d'un pronostic de malheur. « Jamais s'était-elle dit avec un serrement de cœur, jamais nous ne reviendrons ensemble au château de Nade(1). » Un triste accord des circonstances voulut que le pressentiment se vérifiât, dans un terme bref.

La vie de l'homme même la plus prospère a son fond de tristesse. Étourdi, harassé par le tumulte brillant, où s'épuisaient ses jours, il dut parfois sentir passer en lui l'anxiété profonde du personnage de roman, l'homme à la peau de chagrin (2), qui, pour reculer l'échéance fatale et qu'il voyait si proche, avait éloigné de soi jusqu'à l'apparence d'un désir. Beaucoup de sensibilité

(1) Devenue duchesse de Sesto elle décida, un jour, qu'elle irait revoir, avec son fils Serge et sa fille Missie, ce château de Nade; mais elle s'y déplut, l'ayant trouvé dans un état de grand abandon. « Il fut vendu pour un morceau de pain par notre tuteur, le comte Benedetti. » (*Mémoires manuscrits de la marquise de Morny.*)

(2) Dans l'œuvre de Balzac l'existence de Raphaël est liée à ce talisman de peau de chagrin, qui décroît instantanément, dès qu'un de ses désirs est accompli. C'est avec une sorte d'émotion irritante qu'on suit, à travers les épisodes, le héros du livre étouffant ses sensations, recherchant le sommeil de son intelligence et l'anéantissement de ses facultés, pour obtenir le délai de vivre quelques heures de plus.

nerveuse, de la langueur agitée de fièvre, une impressionnabilité frisonnante, la crainte excessive et continuelle du froid jusque dans la tiède atmosphère de ses appartements : c'étaient, à ne pas s'y tromper, des signes de l'anémie, qui exténuait le sang de ses veines.

Morny n'avait point hérité de son père, quoique celui-ci dût lui survivre de plusieurs années (1), une constitution forte. Les lettres de Mme de Souza à la comtesse d'Albany sont entrecoupées de plaintes continuelles sur les fréquents malaises et toutes les incommodités de Charles, au printemps de son âge. Dès 1811, n'ayant que vingt-six ans, il n'était déjà plus un cavalier très brillant de santé.

« J'ai reçu, écrivait sa mère à la dame de Florence, une boîte d'alkermès, et je vous en remercie mille fois. Charles a été bien, bien souffrant d'un mal de gorge auquel s'est joint un rhumatisme dans la tête. Il a tellement souffert, une nuit, qu'il avait envie de se jeter par la fenêtre. Enfin il est mieux, et le voici courant à cheval le bois de Boulogne (2). »

Il est souvent question aussi, dans cette correspondance inquiète, des névralgies et des faiblesses d'estomac du jeune Auguste. En résumé, Morny avait toujours été peu ou prou la proie des médecins. Sa jeunesse s'était révélée frêle et délicate. Croyait-il avoir redonné du ton et de l'endurance à son organisme naturellement sensible, il le soumettait bientôt à des épreuves trop répétées par l'action ardente et le plaisir Alors, afin d'en réparer les quelques dommages, il s'adressait à l'art gué-

(1) Le général de Flahaut s'éteignit à l'âge de soixante-quinze ans.

(2) Lettre à Mme d'Albany, du 4 juin 1811.

risseur ou prétendu tel. Tant et si bien qu'il s'accoutuma à en faire l'objet instant de ses préoccupations. Devenu l'un des premiers personnages de l'État, il était assailli de visites. A sa porte stationnaient maints solliciteurs ou gens d'affaires, avec cette patience sereine, que donne l'habitude des antichambres officielles. Il les recevait, à tour de rôle, ou les remettait à plus tard. Son médecin, qu'il s'appelât le docteur Rayer ou le docteur Oliffe, n'attendait point.

D'habiles gens, au surplus, des empiriques avaient gagné dans le monde des riches et des oisifs un crédit singulier. Il y eut, pour des vendeurs de spécifiques, une période des plus florissantes. On couvrait d'or leurs prescriptions et leurs remèdes. Pressurant la mode aussi longtemps qu'elle consentait à les servir, expérimentant à outrance leurs drogues ou leurs breuvages sur les organismes épuisés, blasés, surmenés, ils étaient bien à l'image de ce docteur « Jenkins », l'homme aux perles qu'a dépeint si vigoureusement Alphonse Daudet. Ces globules ou, si l'on veut, pour le dire simplement, ces pilules avaient une action réputée. On en disait merveilles. Elles rendaient, paraissait-il, aux regards ternis, sous les paupières lourdes et plissées, une animation fébrile, un regain de jeunesse apparente, qui faisait illusion aux intéressés comme à la galerie. Toute leur efficacité véritable est qu'elles donnaient aux nerfs détendus le coup de fouet, qui les remontait, selon le besoin du moment ou l'appel des circonstances. C'était la sensation immédiate trompant délicieusement l'être sur la durée d'un renouveau factice. Par quel ressort soudain?... Tout à l'heure on languissait, miné à fond, ruiné de forces, et il avait fallu si peu de chose pour qu'on retrouvât, à point nommé, cette vivacité, cette

ardeur (1)! On y croyait ingénûment, on y recourait avec frénésie. C'était « l'électro-vigueur » de ce temps-là. Morny en usait comme d'autres et, sans doute, en abusait, ne fût-ce que pour soutenir jusqu'au bout sans déchéance son rôle d'homme à bonnes fortunes, qui était une des étiquettes de sa gloire mondaine.

En réalité, il était atteint d'une affection déterminée (ayant son siège entre le foie et l'estomac), que les médecins ne précisaient pas et dont il accélérait les progrès par l'excès des remèdes tendant à l'en guérir. Lui que captaient si malaisément, en affaires, les phrases de réclame et, en politique, les éclats de mots pompeux; lui qui se défendait de subir aucune superstition en matière de croyances ou de sentiments, le sceptique Morny se laissait prendre sans résistance aux amorces des marchands de panacées (2). Avec cette disposition d'esprit assez fréquente chez ceux que tourmente moins la maladie que la crainte de la maladie, il était prêt à adopter le dernier remède, chaque fois, en attendant qu'il le délaissât pour un autre, faute d'y avoir trouvé ce qu'il en espérait. Il avait ce faible d'accorder de l'intérêt plus qu'elles n'en méritaient aux annonces médicinales. Parcourait-il les journaux, son regard s'arrêtait là avec une sorte d'insistance. A ces phrases mensongères il se prêtait de bonne foi. Il avait des complaisances à part pour les belles promesses des thérapeutes et des empiriques. Tantôt il se passionnait de certains

(1) Telle était, du moins, la légende des perles à base d'arsenic, celles qui produisent des effets si prompts et si brûlants, si désirables et si périlleux, dans le roman d'Alphonse Daudet, où frayent de compagnie « M. de Mora », c'est-à-dire Morny, le docteur Jenkins, autrement nommé Oliffe et le Nabab, c'est-à-dire Bravais.

(2) Tous ces détails nous sont venus d'une source très intime et sûre.

MISSIE DE MORNY
(dans sa onzième année)

galvanisants, qui réveillaient la chaleur en ses veines endormies, et il caressait la douce erreur qu'ils lui seraient un élixir de force et de jeunesse. Tantôt, au contraire, il s'éprenait d'une de ces solutions bienfaisantes, qui se flattent de ramener dans les sens surexcités le calme et l'apaisement.

En dernier lieu, il s'était engoué des pastilles Leroy, qui devaient réaliser des prodiges pour la purification et le renouvellement du sang. Cette composition drastique n'était pas aussi salutaire qu'il l'eût voulu croire; elle eut, ainsi que le calomel dont il lui avait plu d'user parce que son père disait s'en trouver bien, des conséquences néfastes sur la santé du duc de Morny.

De toutes ces misères, de ces intimités de l'être physique il ne témoignait rien, mais restait en cela, comme en toutes choses, discret et digne. Le mal qui l'affaiblissait avait quelque chose d'indéfini. Il n'éprouvait point de souffrance prolongée. Rien ne donnait à supposer, il ne supposait point lui-même qu'il devrait abandonner si tôt puissance, honneurs, fortune. Mais sa langueur augmentait. Les forces se retiraient de lui. Des pâleurs livides s'étendaient sur son visage, qui dénonçaient une vitalité organique sérieusement compromise. Ses comportements extérieurs n'en paraissaient pas modifiés. Le sommeil s'obstinant à fuir ses paupières (1), il persévérait à sortir, le soir. On le revoyait

(1) « Jamais homme politique n'a moins dormi. Quelle que fût l'heure à laquelle il rentrât, M. de Morny se mettait au travail. Comme tous les hommes qui travaillent beaucoup, il se levait matin ; l'été, il mettait une veste de velours bleu de ciel ; l'hiver, il endossait une robe de chambre de cachemire et passait un pantalon à pieds ; dès qu'il était levé, il essayait sa respiration, allait se regarder à son miroir et, sans autre consultation que son caprice, s'administrait telle ou telle drogue » (Villemessant, *Mém. d'un Journaliste*).

au cercle, aux premières des théâtres. Il avait conservé sa bonne humeur coutumière.

On ne l'entendait parler de ses malaises, sinon pour avouer qu'il ressentait de la lassitude, que le repos allait lui être indispensable, et qu'il voudrait se dérober bientôt aux fatigues de la présidence. Comme il exposait à des confidents son intention de délaisser la politique, de donner sa démission, et de vivre, désormais, paisible au milieu des siens, des voix protestaient que l'heure était prématurée, que la session prochaine du Corps législatif soulèverait des questions graves, qu'on aurait à traverser une période difficile et qu'allait être indispensable plus que jamais sa direction ferme et clairvoyante :

« Mais ce sont justement, avait-il répondu, ces conditions-là, telles que je les prévois avec vous, qui me font craindre de n'avoir pas les forces suffisantes pour les remplir. »

Et il insistait à répéter : *Je devrais me retirer.*

Un jour de février, tandis que le ciel fraîchement ressuyé de pluie s'attiédissait aux pâles rayons d'un soleil d'hiver, il avait eu froid plus que d'habitude. Malgré les rayons, qui se jouaient aux baies vitrées, malgré les bûches flambant dans la large cheminée et la douce chaleur enclose en ses fourrures de renard bleu, un frisson le tenait, qui ne le quittait point. Il en était moins soucieux qu'énervé d'impatience. « Ce n'est rien, lui disait son médecin ordinaire — Vous vous écoutez trop, ajoutait la duchesse d'un ton confiant et léger. » Sans répondre, il se serrait plus près du feu (tel exactement « M. de Mora » dans le *Nabab*), remuant les braises rougies et continuant à grelotter, avec l'ennui de se savoir si faible, de ne pouvoir sortir ni agir. Ayant eu de l'abattement, avec des intervalles

de crises névralgiques, il fit appeler des médecins. Tout un conseil de savants en renom s'était réuni. Ils se nommaient Trousseau, Ricord, Voillemier, Oliffe. La consultation en commun fut longue sans qu'on arrivât à se fixer sur un diagnostic certain. Des symptômes d'influenza furent constatés, qui n'étaient point les signes de l'affection réelle, mais une complication de ce mal ignoré par les docteurs. Trousseau ni Ricord, malgré leur science profonde, n'avaient découvert le point critique. Comme il se plaignait d'être éprouvé dans la région du foie, ils l'avaient ausculté avec soin, mais pour s'en tenir à cette déclaration qu'il n'y avait là ni lésion ni engorgement. Le grand physiologiste Claude Bernard n'avait pas encore révélé à la science médicale le fonctionnement ou les altérations possibles du pancréas, qui était l'organe vital atteint chez le duc de Morny (1).

Le 17 février 1865, il avait prononcé d'une voix faible son discours d'ouverture de la session parlementaire. Le lendemain, il s'était senti dans la nécessité de prévenir le vice-président Schneider qu'il eût à le remplacer au fauteuil. L'assemblée parut, cette après-midi-là, distraite, préoccupée. On remarqua de la gêne et de l'incertitude sur la physionomie de quelques-uns, d'Émile Ollivier en particulier auquel sa situation nouvelle, oscillant entre la gauche et la droite, rendait sa contenance trop difficile, en l'absence de Morny.

Toutefois des inquiétudes sérieuses ne s'étaient pas encore fondées ni chez lui, ni au dehors. Très récemment, une joyeuse animation régnait dans un bal donné par la maréchale Randon. La duchesse de Morny y prenait

(1) Un homme d'État de la troisième République, Waldeck-Rousseau, comme Morny, succomba aux suites d'une lésion organique du pancréas.

part. Et comme Mme Walewska (nous le tenons d'elle-même) lui demandait des nouvelles de son mari. « Il est très souffrant. Je suis venue parce qu'il faut se montrer, se distraire un peu ; je serai tout à l'heure à son chevet. »

Une semaine se passa. Un bien-être décevant s'était prononcé. Malgré qu'il fût le seul peut-être à connaître son état, Morny avait caressé l'illusion d'une renaissance durable. Il était gai, souriant. Avant la séance du 25, la dernière de sa présidence effective au Corps Législatif, on l'avait vu répondant à chacun, remerciant ses députés de l'intérêt qu'ils prenaient à son rétablissement et leur confiant, entre autres détails, d'un air heureux, qu'il avait reçu, le matin même, orné d'une dédicace tout amicale de l'Empereur, le premier volume de la *Vie de Jules César*, par Napoléon.

Les névralgies l'avaient quitté. Il respirait à l'aise ; son sang courait plus chaud et plus léger. Il se crut presque rétabli. C'était un jeudi, le jour où recevait la duchesse. Des personnes étaient venues dans le salon chinois, qu'il ne quitta qu'après minuit. Il avait la mine satisfaite, quoique mauvaise de teint ; on le trouva très changé, malgré qu'il certifiât d'un mieux sensible. Il se montrait fort gai. Jusqu'au 28 février, pas une variation fâcheuse ne s'était déterminée. On reprenait bon espoir. Ce jour tombait un mardi gras ; il avait pris plaisir à voir ses enfants sous des travestissements de carnaval. A l'extérieur, la température était exceptionnellement douce. Un besoin de marcher le poussait à travers la salle de billard et le salon chinois. On lui conseilla de sortir. Il fit une course en voiture, au Bois. Elle ne lui fut pas favorable ; car il se sentit, au retour, comme dans une fournaise et dut s'aliter. Une bronchite s'était déclarée. On la jugea

bénigne. Cette fois encore, on n'appréhendait point de suites funestes. Les préparatifs d'une fête projetée au Palais-Bourbon suivirent leur cours, sous la direction de la duchesse de Morny. On était très occupé de musique et de toilettes. Cependant, il se mourait.

Ce fut tout à coup de l'effarement dans le palais (1). Mme de Morny s'alarma. Une angoisse commença à se répandre dans la foule des serviteurs et des gens, qui vivaient de lui ou dépendaient de sa protection.

Le matin en s'éveillant, le duc avait aperçu un mince filet de sang, qui coulait de sa bouche sur sa barbe et l'oreiller légèrement rougi. Alors, a raconté l'auteur de *Robert Helmont* (2), ce délicat, cet élégant, qui avait horreur de toutes les misères humaines, surtout de la maladie, n'avait plus gardé d'illusion; il l'avait vu arriver, maintenant, cette maladie dans sa réalité, avec

(1) Relisons cette maîtresse page d'un livre déjà cité ; elle dépeint avec une grande force l'expression de bouleversement qu'avait produite, au Palais-Bourbon, cette nouvelle dans la foule de ceux qu'elle touchait au cœur ou dont elle renversait les calculs :

« Les valets, par groupes, erraient dans les couloirs, dans les salons, désœuvrés, accoudés au marbre des cheminées. Des amis du duc s'interrogeaient anxieusement, les derniers venus anxieux de nouvelles. Pas un indifférent dans cette foule. Ceux qui n'étaient pas frappés au cœur avaient encore plus de fièvre et d'inquiétude que les autres. Tout un monde d'ambitieux, de désappointés s'agitaient devant un véritable écroulement d'espérances détruites et de projets à refaire. Et que de comédies dans ce drame ! Depuis le chevet du mourant où le valet de chambre, l'homme de la vie intime et de tous les secrets, venait mendier en pleurant quelques rouleaux de louis traînant dans les tiroirs jusqu'aux antichambres où deux grands financiers, de ceux dont le duc avait fait la fortune, se parlaient à voix basse, atterrés et piteux, à côté d'une grande cage pleine de singes, que tout ce bruit excitait et qui se cramponnaient aux barreaux avec des contorsions et des grimaces. » (Alphonse Daudet, *Robert Helmont.*)

(2) « J'étais là. Je compris ce coup d'œil furtif et navré, ce regard troublé tout à coup par une vision de la vérité terrible. » (Alphonse Daudet, *Robert Helmont* : La mort de M. de M...).

ses laideurs, ses faiblesses et cet abandon de soi-même, qui est comme la première concession faite à la mort. L'irrémédiable lui était apparu brusquement. Il fit mander à son chevet le plus intime de ses amis, le comte de Montguyon (1), qui l'aimait et ne le flattait point. « Dis-moi la vérité, le pria-t-il. Je suis bien bas, n'est-ce pas ? — Perdu, mon pauvre Auguste. » Le mot même avait été plus crûment exprimé, par une espèce de franchise familière, pleine de tristesse. Il y eut une minute non de défaillance, mais de saisissement profond dans l'âme de cet homme, que rattachaient à la vie tant de liens heureux et de succès glorifiés. Par un effort de réflexion concentrée il dut se rappeler, en une minute, tout ce qu'avait été son existence, sa jeunesse enveloppée d'un mystérieux éclat, son ascension rapide, son autorité, cette opulence encore dont il aurait à se séparer tout à l'heure. Mais en même temps, sa résolution avait été prise. Il accepterait avec fermeté l'inéluctable. On pourrait répéter de Morny ce qui avait été dit de Telleyrand son aïeul supposé : « *Il est mort en homme qui sait vivre* ».

Les crises furent consécutives et violentes. Une fièvre ardente accompagnée de délire s'était emparée du malade. L'oppression augmentait. Le docteur Rayer, qu'on avait rappelé en hâte, s'était prononcé en ces termes : « Il faut attendre. Dans quinze jours, nous connaîtrons l'état exact du mal ». Il avait diagnostiqué le contraire de ce qui devait, hélas ! se passer très cour-

(1) Montpavon, dans le *Nabab*. On a décrit avec des couleurs de roman l'écroulement final de ce viveur. Lorsqu'il eut épuisé ses dernières ressources et jusqu'au désir de vivre, il se donna la mort dans un établissement de bains. Un curieux d'histoire et de lettres, Félix Chambon, a découvert fortuitement, au Père-Lachaise, sa tombe cachée sous les herbes de l'oubli.

tement. La gorge s'était contractée au point qu'elle était presque close. Le duc ne pouvait qu'à grand'peine articuler quelques mots. La pancréatite, ce mal dont la science d'alors n'était pas en mesure d'avoir raison, allait à son terme avec une rapidité presque foudroyante.

Mais le délire, un moment, avait cessé. Morny se sentait très faible. Avec courage il avait jugé que son cas était sans remède, qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour ce qui lui restait à faire et qu'il convenait de mettre les choses en ordre, avant son *départ*. Il commença par mander ses deux secrétaires : L'Espine et Demestre, leur dicta plusieurs dispositions testamentaires et leur enjoignit de détruire des papiers, qui ne devaient point lui survivre. On mit à part des correspondances diplomatiques, des fragments d'histoire, des feuillets précieux en petit nombre. Et le reste fut condamné à disparaître. La flamme dévora bien des pages d'une intimité, qui ne voulait pas se livrer. Avant que l'Espine et Demestre se fussent retirés, il les avait priés de faire venir quelques-uns de ses amis.

Dans l'entrefaite, Henri, son valet de chambre (1), s'était approché de son lit et lui présentait une cuillerée de potion :

« Henri, lui dit-il, il faut, maintenant, me laisser tranquille. C'est la fin qui arrive. Il me reste plus que quelques heures pour m'occuper de *mon départ*. »

Car, c'est de ce dernier mot qu'il se servit toujours, comme par une suprême délicatesse.

« Non, non, c'est la fin. C'est la fin. Je le répète. Il faut que je m'occupe de *mon départ*. »

(1) Nous avons sous les yeux le journal manuscrit, qu'avait tracé ce serviteur, minute par minute, depuis le premier jour de sa maladie jusqu'à la fin.

Et, en effet, il y consacrait ses dernières minutes comme à un devoir dont l'accomplissement pressait. Ceux qu'il avait convoqués étaient là : Roqueplan, Ludovic Halévy, Paul Daru, Charles Daugny, Crémieux. Ils avaient rejoint, dans la chambre spacieuse, Flahaut, La Valette et Rouher. Chacun d'eux, tour à tour, avait serré sa main moite et abandonnée. Il les avait tous reconnus et leur avait adressé en particulier un mot, un signe, une attention dernière. A l'un il avait dit : *Comme cela vient vite !* A un autre il avait posé cette interrogation où persévéraient les visées de l'homme public : *Que dit-on de cela dans Paris* (1) ?

Des adieux plus douloureux lui restaient à faire. Il avait demandé sa femme et, pendant une heure, il voulut demeurer seule avec elle ; puis il avait embrassé ses quatre petits enfants, en leur disant, quand ils s'en allaient étonnés, sans savoir : *Adieu ! Adieu !*

Le soir du 7 mars, on apprit, aux Tuileries, que le duc était mourant. L'empereur et l'impératrice se hâtèrent. Lorsqu'ils eurent pénétré dans la chambre et que Napoléon très ému eut pris ses doigts entre les

(1) C'était le sujet de toutes les conversations. On s'expliquait mal, dans le public, l'affection soudaine et mortelle, qui avait accablé cet homme d'énergie. Bien des suppositions s'éveillèrent. Il fut parlé d'une cause mystérieuse, et qu'on se refusait à dévoiler, — les suites d'un duel, les effets d'une vengeance d'époux outragé. Une légende se forma, souvent reprise ensuite. Surpris dans un couloir de Compiègne ou de Fontainebleau, comme il sortait à une heure trop matinale ou trop tardive de la chambre occupée par une aimable Écossaise, la femme d'un maréchal de France, il aurait été provoqué par celui-ci et atteint d'une grave blessure. On simulait une maladie, pour sauver les apparences. Beaucoup de gens attachaient du crédit à ce racontar. Assez singulièrement, Mérimée écrivant à Victor Cousin, en mars 1865, donnait au maître philosophe cette autre explication, ponctuée d'une impertinence : « La maladie de M. de Morny est une anémie compliquée par les remèdes absurdes du docteur anglais (Oliffe) et peut-être par Mme de Morny *(sic)*. » (*Lett. inéd.*, édit. Chambon, p. 147.

siens, Morny ne reconnut pas son frère. Le délire s'était ressaisi de tout son être et l'âme en était comme absente.

L'empereur s'était assis, lui tenant toujours la main, songeant à leur double et si étrange destinée, depuis le berceau jusqu'aux approches de la séparation dernière, pendant que l'impératrice, à genoux, priait avec ferveur. Après une demi-heure de silencieuse attente, tous deux se retirèrent dans la chambre voisine. Un moment, la fièvre s'apaisa. C'était une minute encore de calme et de lucidité. Flahaut se pencha sur son chevet : « L'empereur est venu ; il est encore là ; ne désirez-vous point qu'il revienne ? — Oui, oui, je le voudrais », soupira-t-il. Napoléon rentra. Les assistants s'étaient écartés. Très bas, les deux frères purent échanger quelques paroles. Mais le répit accordé par le mal avait été très court. Une troisième fois, le délire s'empara du mourant. Alors, l'empereur quitta la pièce en sanglotant et cachant ses yeux avec son mouchoir. Vers une heure du matin, l'agonie commença.

*
* *

On envoya chercher l'archevêque de Paris, qui vint l'administrer, lui donna le viatique (1). A sept heures, quand arriva le médecin ordinaire, le valet de chambre lui murmura ces mots : *Monsieur le duc s'en va.* « Non, répondit l'homme de la Faculté. Nous le conserverons encore quelques heures, mais enlevons ce vésicatoire, qui le fait souffrir sans pouvoir le soulager. » Tous

(1) C'était la seconde visite de Mgr Darboy. L'avant-veille, Morny, en pleine connaissance, avait consenti à recevoir la première, moins par le besoin de consolations pieuses, dont il n'attendait aucun espoir, que par une ultime raison de convenance envers le monde, pour le rang qu'il y occupait.

deux, avec de douces précautions, soulevèrent l'illustre malade, pour le tourner à droite. Dans le même instant Morny poussa un léger soupir et rendit la vie.

Flahaut était resté. Il avait assisté aux derniers moments de Morny son fils, comme il avait assisté aux dernières minutes de Talleyrand, son père, sans qu'il pût donner à l'un ou à l'autre ces noms de fils et de père, où passe tout l'amour humain dans un déchirement suprême.

Le lendemain matin, un témoin éloquent (1) notait ainsi le spectacle de mélancolie dont ses yeux avaient été frappés :

« Cette chambre où tant d'agitations avaient senti grandir leur ailes, où s'agitèrent tant d'espoirs, et de déconvenues était toute au silence et à la solitude de la mort qui passe. Le duc était sur son lit, la figure rigide, vieillie, transformée par la barbe, qui a poussé toute grise en une nuit. Un prêtre, une religieuse et cette atmosphère de la veillée mortuaire où se mêlent la fatigue des nuits blanches et les chuchotements de la prière et de l'ombre. La journée commençait à peine et déjà, derrière les massifs verts du jardin, on entendait là-bas, sur le pont de la Concorde, une petite clarinette aiguë et vive dominant le bruit des voitures (2). Je l'ai revue plus lugubre encore cette chambre de mort. Les fenêtres grandes ouvertes. La nuit et le vent du jardin entraient librement dans un grand courant d'air. Une

(1) V. la note de la page précédente.

(2) La clarinette d'un mendiant, dont les sons aigres étaient un supplice pour les nerfs de Morny, et qu'il avait essayé, mais en vain, de faire taire. Ce puissant, ce charmeur, n'avait trouvé sur son chemin que deux résistants obstinés : Henri Rochefort et l'homme à la clarinette, du pont de la Concorde.

forme blanche sur un tréteau. C'était le corps qu'on venait d'embaumer.»

Les funérailles eurent une pompe souveraine. Dès le matin, les échos vingt fois agités par le bruit des canons avaient annoncé à la capitale ce deuil public. Le défilé des troupes, des pièces d'artillerie, des carrosses de cour, des voitures en foule, des personnages de tous ordres en leurs costumes officiels, se prolongeait sans fin, sous les regards étonnés du peuple de Paris tout entier aux fenêtres des maisons ou sur les larges voies, par où passait l'interminable et solennel cortège. Quinze autres coups de canon signalèrent son entrée dans la nécropole du Père-Lachaise. Le cercueil d'argent, qui renfermait les restes du duc de Morny, allait descendre en la fastueuse sépulture.

*
* *

Immense avait été le désespoir de la jeune duchesse. Elle sanglotait; elle aurait souhaité que cette tombe prématurément ouverte se refermât aussi sur elle. Se conformant à une touchante coutume russe, le jour de la mort du duc, elle avait fait tomber sous les ciseaux la tresse de ses cheveux blonds; pieusement elle la plaça entre les mains glacées de celui qu'elle pleurait. Pendant plusieurs semaines elle exigea que le couvert de son mari fût préparé à table, en face du sien, comme s'il dût continuer à prendre ses repas avec elle, régulièrement, chaque jour.

Elle demeurait tout absorbée dans son deuil.

Des circonstances inattendues et regrettables, des propos tenus, des choses écrites, les surprises du hasard et les perfidies de l'amitié se conjurèrent pour l'en détacher.

A la veille du « grand départ », Morny avait voulu

qu'on livrât au feu des liasses de papiers ou des confidences éparses susceptibles de compromettre des noms en vue, des réputations familiales, ou d'éclairer d'une lueur importune des secrets d'un moment, qui n'avaient point à s'éterniser. Il y avait là bien des placets trahisseurs et aussi bien des billets aux couleurs tendres, fleurant encore leur parfum de boudoir. Les lettres d'ambition, d'affaires ou d'amour, brûlèrent toutes, à la fois, en une seule et grande flamme,

Cependant, une omission, dans le trouble, avait été commise. On n'avait pas vidé tous les tiroirs du meuble. De l'un de ceux-là s'échappèrent des vélins accusateurs sous les yeux de l'épouse. Ce n'était pas assez. Des amies, comme il en est dans le monde, aggravèrent de leurs insinuations perfides la première impression ressentie. Avec la mobilité de sa nature, une révolution brusque s'était opérée dans son âme. Elle se jugea déliée de son vœu de constance éternelle. Presque au lendemain de cette découverte, elle était arrivée chez la comtesse Oustinow, sa parente, en robe de couleur; et comme elle voyait en elle de l'étonnement, elle s'expliqua : « J'ai compris aujourd'hui que je n'avais existé pour lui que comme un moyen de pénétrer dans une société différente et nouvelle. Puisque je n'étais à ses yeux qu'un chiffre dans le nombre, mes obligations — je ne dis pas mes devoirs — ont changé avec mes sentiments. » En parlant ainsi elle cédait à un premier mouvement d'irritation qui s'effacerait et que remplacerait, avec le temps, le sentiment qu'elle avait été davantage pour le duc de Morny; car il l'avait toujours aimée, malgré qu'il eût, parfois, adopté les allures d'un époux volage et libre.

Le veuvage de la duchesse dura deux années. Il ne

s'écoula pas absolument dans la retraite. Elle continuait de recevoir; elle voyageait, et le faisait en grande dame. Par l'habitude de vivre dans le faste, elle avait la main facile à la dépense. Les enfants demeuraient, soit dans l'hôtel avec jardin qu'elle occupait, à Paris, avenue d'Antin, soit au bord de la mer, à Deauville (1), dans la villa très belle qui leur venait de leur père, et qu'ils ne garderont point.

C'était une des portions de la fortune acquise par le pouvoir et par les affaires, que leur avait laissée le duc de Morny. A la vérité, cette fortune n'était pas aussi considérable qu'on se l'imaginait. Morny avait mené son train de maison à grande allure. Il dépensait de quatre à cinq cent mille francs à l'année et jugeait qu'il fallait beaucoup d'ordre pour se contenter de cela, à Paris, tout en étant logé, lui et les siens au Palais-Bourbon, sur le crédit national. Néanmoins, ses affaires parurent embrouillées et ne représentèrent point le capital espéré, à la liquidation de l'héritage. Cette liquidation, qui livra le secret de ses réussites et de ses traverses, fut longue et laborieuse. L'actif était

(1) Les souvenirs manuscrits de la marquise de Morny, fille cadette de la duchesse, ces curieuses feuilles volantes, qu'il nous a été permis de parcourir laisseraient croire qu'on les y oubliait un peu. Vers 1869, la famille était au complet à Paris. On décida que garçons et filles seraient envoyés pour quelques mois, à la mer. Ils y demeurèrent jusqu'à la veille de la déclaration de la guerre. A cette heure critique, le duc et la duchesse de Sesto (Mme de Morny portait maintenant ce nom) décidèrent de partir à Madrid, en leur propriété. Comme ils venaient d'achever leurs préparatifs :

« A-t-on prévenu les enfants ? demanda le duc.

« — Ah! mon Dieu, je les ai oubliés!

« On nous expédia, dit la marquise de Morny, dépêche sur dépêche ; et, en deux heures, il fallut préparer les malles, mettre en état de voyage les six enfants (deux cousins en sus), l'instituteur, la gouvernante et les domestiques. » *(Mém. ms.)*

considérable, le passif l'était aussi (1). Il s'était trouvé engagé dans un série d'opérations douteuses, qu'il n'avait pas eu le temps d'éclaircir et qui pesèrent sur la succession. Au moment de son décès, il y avait cent quarante chevaux dans ses écuries, à la ville, ou dans son haras de Viroflay, coûtant six cents francs par jour, c'est-à-dire environ vingt-deux mille francs par an. Lorsqu'ils furent vendus à Chantilly, on n'en avait retiré que vingt mille francs. La vente des tableaux et des objets d'art de sa galerie avait été plus fructueuse : on en évalua le chiffre à un million. Au total il n'était resté guère plus de trois à quatre millions liquides, ce qui était loin d'équivaloir à l'opulence énorme qu'on lui prêta. De son côté, la duchesse n'avait en propre que la partie des biens hérités de son mari. Ses parents, séparés, ne possédaient point d'apanage et vivaient, chacun de son côté, dans une gêne relative. Mais la descendante des Troubetzkoï n'était pas très éloignée du jour où les ressources de sa vie mondaine seraient relevés sensiblement par l'adoption d'un nouveau nom et d'une troisième patrie. Tout en n'étant pas très engouée de la société espagnole, que, dans une de ses conversations avec le baron de Behr, — qui nous en certifia le détail, plus au long, — elle avait comparée à une ménagerie où les lions étaient rares, mais où dominaient les singes, elle fréquentait souvent chez la reine Isabelle II, aimant d'elle ses qualités d'intelligence, de franchise, de générosité (2). C'est dans les

(1) Pinard, *Mon journal*, t. I.

(2) Fervente légitimiste, Mme de Sesto ne voudra jamais mettre le pied à la cour du duc d'Aoste, durant ses séjours en Espagne. De même, du côté de la France, ses sentiments étaient restés fidèles à l'idéal qu'elle s'était formé de l'ancienne monarchie bourbonienne, symbolisée dans l'image à la fois brillante et douloureuse de Marie-Antoinette.

entours de cette princesse qu'elle fut amenée à contracter son second mariage. Elle agréa la demande du duc de Sesto, un cousin de l'impératrice des Français qui, jadis, avait ému le cœur de sa belle parente, quand il était le marquis d'Alcanizes et qu'elle, Eugénie de Montijo, attendait encore l'époux providentiel. C'était un homme d'une réelle distinction, sans autant de beauté physique ni de séduction apparente qu'on se fût attendu à lui en trouver, sur la réputation de ses succès de jeunesse; au moral, d'une nature loyale et sûre, d'un caractère un peu faible dans son domestique, mais obligeant et bon.

Son habitation de Madrid était un véritable palais. On en admirait les salons, les meubles, l'immense galerie ornées de tapisseries superbes. Les chambres étaient fort belles, en particulier celle de la duchesse dont le style offrait la reproduction d'une des salles de l'Alhambra de Séville (1). Elle en avait aménagé la décoration avec beaucoup de goût et un luxe inoui. On y donna une fête splendide, en l'honneur d'Alphonse XII, que Sesto avait aidé de tout son pouvoir à remonter sur le trône, le suivant dans tous ses déplacements quand il était prince des Asturies, comme il l'avait suivi dans ses études, et le chérissant autant que s'il eût été son fils. Pour cette soirée fastueuse offerte par le duc à son roi, la duchesse avait commandé qu'on enlevât les tapisseries anciennes et qu'on tendît

(1) « Le jardin était magnifique. Il avait une grande terrasse et sur cette terrasse haute de cinq mètres, un large étang rempli d'eau filtrée. C'est là que nous apprîmes tous à nager. » (*Mémoires inédits de la marquise de Morny*, Les Sesto étaient très invités à la Granja, propriété merveilleuse du roi d'Espagne, où il passait l'été et qui a été construite par le petit-fils de Louis XIV sur les plans de Versailles. Au premier étage de la plus grande bâtisse de gauche habitait le duc.

la galerie entière de damas jaune. A l'ordinaire, elle recevait peu, à Madrid ne goûtant que faiblement la société d'alentour, regrettant le passé de France, son premier mariage, l'évidente supériorité de Morny, et ne se défendant pas toujours de le laisser voir.

Cependant, le duc de Sesto avait voué une tendresse réelle aux enfants du duc de Morny entrés si jeunes en sa maison et qui lui parlaient comme à leur père. Une circonstance exceptionnelle avait-elle obligé la duchesse à s'absenter, comme il en fut à la suite d'une grave maladie, où elle avait dû s'éloigner pour prendre les eaux, il les abritait d'une indulgence infinie. Sa sollicitude était sans bornes à les rendre heureux et libres. Il leur donnait des leçons d'équitation, les faisait monter en selle ou conduire à quatre chevaux (1). Il les gâtait et tous l'adoraient!

De ses quatre enfants, le duc de Morny avait chéri d'une prédilection bien naturelle la plus jeune, celle pour qui l'on avait préparé sous son toit le dernier berceau (2). Mme de Morny, au contraire, éprouvait à l'égard de celle-ci une antipathie irraisonnée, la trouvant sans grâce aucune et lui voyant mille défauts (3).

(1) Il avait annuellement trente-huit à quarante chevaux dans l'écurie.

(2) La future marquise de Belbeuf, après son divorce la marquise de Morny. Elle n'avait que dix-huit mois, à la mort de son père. L'aînée, Marie de Morny, devait épouser un neveu et l'héritier du duc Sesto, le comte de Corsana.

(3) Ne l'avait-on pas surnommée « *le tapir* » parce qu'on avait cru s'apercevoir qu'elle aurait le nez plus long, peut-être, que ses frères et sa sœur? Comme nous l'avons pu constater, ayant eu sous les yeux confidentiellement sa plainte intime, elle gardera plutôt une impression amère de ses premières années, alors que l'esprit tardif, un peu lent à se préciser, elle vivait dans une sorte de rêve, qui la laissait sans résistance. « Un souvenir poignant de ma petite enfance, y mentionne-t-elle, c'est une question que je posai à notre bonne anglaise, femme dévouée et douce,

LA PRINCESSE WORONSOFF

Et ce fut un sentiment qui persista. Il y avait toujours eu du caprice en la duchesse et dans les impulsions de sa nature vive et changeante. En outre, elle avait conservé sur la discipline familiale des idées encore imbues de l'ancienne éducation slave, autoritaire, distante, et laissant aux intermédiaires, des précepteurs, des gouvernantes, des subalternes sans affection, le droit de régenter et de sévir (1), fût-ce avec rudesse.

Cependant, les années suivaient leur cours rapide. Les fils, à côté de leurs sœurs, grandissaient sous les horizons confondus de France et d'Espagne, curieux d'action et d'entreprise, mais incertains de la voie où le sort les pousserait, jetés hors de leur cadre par les bourrasques des révolutions politiques, et, de toute manière, devant se ressentir forcément, malgré la bonté foncière du duc de Sesto (2), du malheur, qui les avait privés, dès l'âge le plus tendre, des lumières et de la haute direction paternelles.

*
* *

La perte d'un homme, tel que Morny, avait eu d'autres effets — et de plus étendus. Le déclin du Second

dans une circonstance où j'avais eu à souffrir d'un accès de mauvaise humeur. « Pourquoi, lui demandais-je, suis-je la fille de papa (le duc de Sesto) et pas celle de maman? » Elle se mit à pleurer et ce fut sa seule réponse. (*Mém. inédits de la marquise de Morny*). Les lacunes d'une enfance privée d'amour et de joie auront eu, à ce qu'elle nous disait elle-même, des conséquences indirectes sur l'orientation de ses idées, de ses sentiments, qui expliqueraient bien des choses plus tard jugées étranges.

(1) Telle, une gouvernante allemande, fut chassée par le duc de Sesto pour s'être crue en droit de dire à la jeune fille dont elle avait à diriger l'éducation : « Mlle de Morny, mettez-vous à genoux et demandez-moi pardon. »

(2) La duchesse quittera la vie sans s'en apercevoir. A Paris, un matin, elle écrivait à la reine d'Espagne en exil, Isabelle, qu'elle aurait le plaisir d'aller la voir dans la journée. Deux heures après, elle n'était plus.

Empire, visible à ceux dont le coup d'œil sûr devançait de loin la marche des événements, en fut de beaucoup précipité.

Au moment où le duc de Morny quittait la scène du monde, un grand frémissement parcourait l'Europe. Le régime impérial courait à sa ruine sans s'en apercevoir. Le sort lui avait fait à lui, Morny, cette dernière grâce de lui choisir l'heure de sa disparition. Il ne connut pas le prologue du drame militaire dont la France était, à l'avance, la victime désignée. Il n'eut pas à pressentir les lendemains de Sadowa, lui qui avait nettement dit à l'Empereur : « N'attaquez pas le roi de Prusse, maintenant; vous n'êtes pas préparé; il vous jetterait dans le Rhin. » Louis-Napoléon ne l'ayant plus auprès de lui, promenait sa politique étrangère d'incertitude en incertitude et jetait dans une contradiction perpétuelle, comme à dessein, l'action occulte de son cabinet et la ligne de conduite tracée par ses ministres (1). Alors que le plus avisé, le plus implacable de ses antagonistes, nouait partout des alliances, resserrait avec une méthode imperturbable le cercle de son investissement diplomatique, Napoléon III s'obstinait à tourner ses canons contre l'Autriche, se dérobait aux invitations de la chancellerie russe et conservait à l'égard de l'Allemagne des dispositions confiantes, que tous les signes extérieurs s'accordaient à condamner. Morny n'était plus là pour guider de sa raison tranquille le rêveur couronné qu'était son frère, pour écarter de son cerveau ces échappées d'imagination

(1) L'empereur ne précisait jamais le but où il tendait ni la nature de ses desseins; et, de son côté, l'impératrice, avec sa turbulence, intervenait en toute circonstance où se brouillaient les cartes de la politique extérieure. Elle aurait voulu, disait-elle, former des coalitions.

auxquelles il se laissait séduire si facilement et qui firent de Napoléon, avec les meilleures intentions du monde, le continuel troubleur de son trône et du pays. On ne le verrait plus, calme et souriant, opposer la loi positive des faits à des entraînements d'opinion d'autant plus à craindre qu'ils se compliquaient, chez le même homme, d'indécisions et de résistances passives incapables d'agir autant que de se déterminer à propos.

L'enchaînement fortuit des événements avait voulu que la durée de la prospérité de l'Empire se limitât à la durée de la vie de celui qui en avait été l'un des créateurs. On l'a pu dire avec raison : la dernière habileté de Morny fut de finir à temps.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS DE PERSONNES ET D'OUVRAGES CITÉS AU COURS DU LIVRE

A

About (Edmond) 282
Abrantès (Louise-Saint-Martin-Permon, duchesse d'). 28
Achille, personnage mythologique 10
Adélaïde (Louise), princesse d'Orléans. . . . 74, 163
Adlerberg (comte d'). . . 190
Albany (comtesse d'), 2, 3, 14, 18, 28, 34, 40, 44, 61, ... 279, 318
Albe (duchesse d'), sœur de l'Impératrice Eugénie 233
Alcanizes (marquis d'), ultérieurement duc de Sesto (Cf. Sesto) . . . 258
Alcibiade. 75
Aldborough (lady) 163
Albedinsky, gouverneur des provinces Baltiques. 240
Albedinsky (Mme), née Dolgorouki 241
Alembert (Jean Le Rond d'). 51
Alexandra Feodorowna (l'impératrice), femme de Nicolas Ier, 195, 252, 257
Alexandre Ier (le tzar) . . 203
Alexandre II, empereur de Russie, 184, 192, 194, 195, 198, 199, 200, 203, . . 208, 209, 210, 241, 292
Alexis (grand-duc). . . . 259
Allonville (général d') . . 105
Alphonse XII, roi d'Espagne 335
Alton-Shée (Edmond, vicomte, puis comte d'), 70, 71, 76, 77, 78, 219, 266
Amour (l'), titre de journal 151, 152
Anaïs, de son nom de famille Anaïs Aubert, sociétaire du Théâtre-Français 266
Ancart (André), artisan . 136
Angiviller (Charles-Claude de La Billarderie,

comte d') 12
Aoste (duc d'), ou Amédée, roi d'Espagne 334
Apollon, divinité 50
Apponyi (comtesse), fem-du comte Rodolphe Apponyi 215
Apraxine (comtesse) . . . 244
Archiloque 142
Artois comte d') (Cf. CHARLES X) 68
Assemblée Nationale, journal 143
Aubépine (marquis de l'), pseudonyme d'auteur . 36
Augier (Emile) 237
Augusta, impératrice d'Allemagne 243
Autour des Bonaparte, ouvrage du général de Ricard 27
Aventures de ma vie, par Henri Rochefort. . . . 273

B

Bacciochi (comte), chambellan de Napoléon III, ... 90, 232
Baratinsky (princesse) *Voy.* WITTGENSTEIN (Léonille)
Baroche (Pierre-Jules), ministre 141, 228
Barrot (Odilon). 85, 112
Bassano (duc de), grand chambellan 235
Bassano (duchesse de), femme du précédent, ...228, 230, 235
Bassanville (Anaïs LEBRUN, comtesse de) 215
Baudin (Charles) 197
Bauffremont (prince Paul de) 197
Bauffremont-Courtenay (prince de) 208
Bazaine (maréchal) . . . 307
Beauharnais (famille des). 178
Beauharnais (vicomte Alexandre de), général . . 26
Beauharnais (Eugène de), duc de Leuchtenberg, prince d'Eischtaedt, 25, ... 51, 163
Beauharnais (Joséphine et Hortense de) *Voy.* HORTENSE, JOSÉPHINE. . . .
Beauvau (prince et princesse de) 2
Béchard (Ferdinand), dép. 117
Bedeau (général Marie-Alphonse). 96, 113
Behr-Pohpen (baron Charles de), 233, 234, 245, ...256, 257, 262, 334
Belbeuf (marquise de) *Voy.* MORNY (marquise de)
BELLE HÉLÈNE (la), opérette d'Offenbach. 274
Belosselsky (prince) . . . 241
Belosselsky (princesse Lise), sœur du précédent, *Voy.* Lise TROUBETZKOI.
Benedetti (Vincent, comte de) 317
Berger, préfet de la Seine 169
Bernard (Claude) 323
Bernhardt (Sarah). . . . 248
Berry (Charles-Ferdinand, duc de). 38
Berry (Marie-Caroline de BOURBON, duchesse de) 37, 38

Berryer (Antoine-Pierre) 85, 112, 127, 278
Berthier, maréchal de France, prince de Wagram. 33
Bertrand (Dominique). 2, 3
Bertrand de Molleville, ministre de Louis XVIII, frère du précédent. . . 2
Béville (colonel de). .107, 108
Bex, archiviste 178
Billard, artisan 136
Billault (Auguste-Marie-Adolphe), ministre. 132, ... 141, 287
Bismarck (prince Otto de) 206, 238
Bixio (Jacques-Alexandre) 116
Blacas (duc de) 243
Blanchet, commissaire de police 113
Boilly (Louis-Léopold), peintre. 277
Boissieu (de), membre du Corps Législatif 294
Boissy (marquis de) . . . 214
Boittelle, préfet de police. 246
Bonaparte (famille des) 168, 306
Bonaparte (Louis), roi de Hollande, 24 et suiv., ... 168, 178
Bonaparte (Louis-Napoléon). *Voy.* Napoléon III.
Bonaparte (Lucien). . 89, 163
Bondeville (Mlle de) . . . 250
Bonnet de Coton (le), titre de journal 150
Bonneval (comtesse Marie de) 239
Boscari de Villeplaine (Mme) . . . . . 214 et suiv.
Boucheporn (Mme de), dame de la reine Hortense. 34
Boucher (Achille), secrétaire de Morny 110
Boucher (François), le peintre du XVIIIe siècle. 277
Bourgeois (Léon), ministre et président de la Chambre 294
Bourgoing (Philippe La Baume, baron de), écuyer de l'empereur. 297
Bourrienne (Louis de), secrétaire de Napoléon Ier 131
Bousquet (maréchal). . . 108
Brach (lieutenant de) . . 27
Branitzka (comtesse). . . 239
Bravay (François), le type du *Nabab,* d'Alphonse Daudet. 320
Bravoura. *Voy.* Jadimirowski.
Brigode (comtesse de) . . 234
Brisson (Adolphe) 267
Brisson (Henri), homme politique 294
Broglie (duc Victor de). 84, 112
Brougham (lord Henri, baron) 45
Brummell (George) . . . 67
Buffon (Georges-Louis Leclerc, comte de) . . 7

C

Cabaret (Mme Renard, femme), aubergiste . . 136
Cabasson, avoué. 20
Camors (Louis de), héros du roman d'Octave Feuil-

let, *Monsieur de Camors*. 261
Canino (prince de). (Cf. Lucien BONAPARTE) . . 91
Canrobert (François-Certain), maréchal de France 95
Carlier, préfet de police 96, 111
Cartier. *Voy.* VILLEMESSANT.
Castelbajac (marquis de), ambassadeur de France 208
Castiglione (comtesse de). 235
Catherine II, impératrice de Russie. 190, 191
Cavaignac (général Eugène). 96, 105, 115
César (Jules) 102, 308
Césarion (Ptolémée) . . . 103
Chalgrin (Jean-François), architecte 68
Chambon (Félix), érudit . 326
Chambord (comte de), fils du duc de Berry (Cf. Henri V) . .38, 94, 99, 163
Changarnier (général), 96, ... 114, 115, 128
Charavay, libraire. . . . 249
Charivari (le), journal, 143, 152
Charles IX 168
Charles X. 38, 52, 99
Charnacé (Guy, marquis de). 228
Charras (colonel) 96
Chassiron (baron de). . . 141
Chastellux (marquis de) . 2
Château de la Barbe-Bleue (le) opéra-comique. . . 104
Chauvelin (François-Bernard, marquis de) . . . 37
Chênedollé (Charles-Julien LIOULT de) 8
Chevalier (Auguste) . . . 90
Cheverny (Jean-Nicolas DUFORT, comte de). . . 5
Chevigné (comte de) . . . 231
Child (Robert), financier anglais 73
Chimay (princesse de) . . 6
Choufleury (Monsieur), opérette de Morny 268
Christine (Marie-), reine d'Espagne. 236
Chronique de Paris (la), titre de journal, 156. 157, 272
Chronique de la Duchesse de Dino, p. p. la princesse Radziwill 77
Cicéron. 94, 175
Claudin (Gustave). . 227, 293
Claveau (Anatole) 287
Clemenceau (Georges) . . 292
Clermont-Tonnerre (de) . 297
Clodius, factieux romain. 175
Cochelet (Mme), lectrice de de la reine Hortence. . 39
Confessions (les) d'Arsène Houssaye. 249
Constantin (grand-duc). . 195
Constitutionnel (Le), journal 143, 158
Contat (Louise), actrice de la Comédie-Française . 68
Conti (Charles-Étienne), secrétaire-chef du cabinet de Napoléon III . . 303
Corde sensible (la), revuette de Morny. 268
Corinne, roman de Mme de Staël. 2
Cormenin (Louis de), fils de l'auteur du *Livre des Orateurs* 106, 291
Cotton (Willaugby) . . . 227
Courcel (Alphonse de), diplomate. 207

Courlande (princesse de . 251
Cousin (Victor), philosophe 103, 328
Courtavel (marquis de) . 197
Crémieux (Adolphe), homme politique. . . . 101
Crémieux (Hector), auteur dramatique. . . . 268, 328
Cretté, adjoint 35
Croy (prince Georges de) . 233
Cruchot. 235
Cypris, divinité de la Fable 250
Czartoryska (princesse Adam) 240

D

Damrémont (comtesse de). 184
Darboy (Georges), archevêque de Paris. 329
Daru (vicomte Paul), 102. 328
Dash (N. Cisterne de Courtiras, vicomtesse de Saint-Maur), littérairement comtesse. 246
Daudet (Alphonse), 275, 282 et suiv., 319, 320, 325
Daudet (Ernest), frère aîné du précédent). . . 283, 284
Daugny (Charles) 328
David (Jérôme), vice-président du Corps Législatif, 311
Débats (Journal des) . . . 143
Decazes (Louis-Élie-Amanieu, duc). 203
Delahante, banquier . . . 276
Delaunay (Louis-Arsène), acteur de la Comédie-Française 267
Delessert (Gabriel), préfet de police 39, 102
Demestre, secrétaire de Morny 327
Demorny (Auguste-Hyacinthe), père supposé du duc de Morny . . . 35, 36
Demorny (Auguste), *Voy.* Morny . . . . . .
Dennery ou d'Ennery (Adolphe Philippe, dit), auteur dramatique. . . . 157
Desvaux (général Nicolas-Gilles-Toussaint). . . . 55
Devaines (Mme) 50
Dévideuse (la), tableau de Greuze 277
Devonshire (duc de), diplomate anglais 199
Dino (duchesse de), puis duchesse de Talleyrand et de Sagan, 14, 66, 73, . . . 74, 163, 172, 227, 257
Diogène, philosophe grec . 151
Dolci (Carlo), peintre italien 280
Dolgorouki (famille russe des) 241
Donjoy, député 97
Dournow (Mme Marie), née Belosselski 241
Droit (le), journal 143
Du Barry (Marie-Jeanne Vaubernier, comtesse) . 9
Dubois de Saligny, représentant de Napoléon III au Mexique 303
Du Camp (Maxime). 101 et suiv.
Duchâtel (comte Tanneguy), homme politique. 81
Duckett (William), publiciste 150
Du Deffand (marquise) . . 242

Dufaure (Jules-Stanislas) . 112
Dumas fils (Alexandre) . . 244
Dumas fils (Mme Alexandre). *Voy.* Narischkine .
Dumont (général) 196
Dunois (Jean), dit le *Bâtard d'Orléans* 31
Dupin (André-Marie-Jean-Jacques), dit Dupin l'Aîné 74
Duplessis (Alphonsine), l'héroïne de la *Dame aux Camélias* 76
Durfort (marquis de). . . 233
Durfort (comtesse de) . . 68
Duroc (général), duc de Frioul 24
Duvergier de Hauranne (Prosper) 128

E

Écho de Rome (l'), titre de journal 147
École du Monde (l'), comédie du comte Walewski. 266
Elphinstone (Mary.). *Voy.* comtesse Charles de Flahaut.
Encala (Blanco d') 244
Eros, divinité de la Fable. 56
Escarpolette (l'), tableau de Fragonard. 276
Espeuilles (comte d'). . . 197
Espinasse (général) . 110, 177
Estafette (l'), titre de journal. 143
Esterhazy (Paul-Antoine), prince d'), ambassadeur d'Autriche, 186, 192. . . . . 196, 199, 200
Étioles (Jeanne d'). *Voy.* Mme de Pompadour.
Eugénie (l'impératrice), 201, 205, 234, 258, 300, . . 303, 328, 329, 335, 338

F

Fabre, peintre. . 18, 279, 280
Falloux (Alfred-Pierre Du Coudray, comte de) . . 95
Favre (Jules), orateur, 287, 292
Félix (Rebecca), artiste du Théâtre-Français . . . 248
Félix (Rachel). *Voy.* Rachel.
Femmes du Second Empire (les), ouvrage de F. Loliée, 39, 79, 167, 178, ... 214, 228, 249
Féray (général Henri) . . 55
Fesch (cardinal Joseph), oncle de Napoléon Ier. . 26
Fête impériale (la), suite des *Femmes du Second Empire* 248
Feuillet (Octave). 261
Fialin. *Voy.* Persigny (duc de).
Figaro (le), journal, 152, 153, 158, 159, 271 et suiv.
Filleul (Adèle), mère de la comtesse de Flahaut. 5
Filleul (Julie), marquise de Marigny et de Ménars, sœur de la précédente . 5
Finesses du mari (les), vaudeville du duc de Morny 267
Fitzroy-Somerset (lady) . 227

Flahaut de La Billarderie (comte de), intendant des jardins du roi. . 6, 12
Flahaut de La Billarderie (Charles-Joseph, général comte de), 5, 12, 13, 14, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 36 et suiv., 38, 40, 41, 48 et suiv., 52 et suiv., 65 et suiv., 88, 102, 166, 168, 215, 246, 250, 255, 273, 280, 281, ... 301, 318, 327, 330
Flahaut-Souza (comtesse Adélaïde de), 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 29, 33, 34, 37, 38, 39, 40, 41 et suiv., 48, 49, 50, 57, 60, 61, 69, 214, 232, 279 . . . . . et suiv., 282, 318
Flahaut (Mary-Elphinstone Keith, comtesse Charles de) 14, 44, 45, 65
Fleury (général Emile-Félix), 92, 110, 111, 112, ... 141, 197, 255, 256
Fleury (Coralie), femme d'Auguste-Hyacinthe Demorny 35
Fontenelle (Bernard Le Bovier de) 19
Fould (Achille), ministre 141, 170, 171 282
Fragonard (Honoré) . . . 277
Français de la décadence (les), recueil d'Henri Rochefort 275
Frascati 285
Fraser (le major) 214
Frioul (duc de). *Voy.* Duroc
Frossart (général) 196

G

Gabriac (comte de), diplomate. 363
Gabriel (Jacques-Ange), architecte. 50
Gagarine (princesse Léonide. *Voy.* Princesse Menschikow.
Gagarine (princesse Julie) 244
Galitzine (princesse) . . . 245
Galliffet (général marquis de) 197, 238
Gallois, correspondant de Mme de Souza 2
Gambetta (Léon) 56
Gardien (docteur) 35
Gaulois (le), journal . . . 229
Gautier (Théophile) . . . 199
Gazette de France (la), journal. 143
Gazette des Étrangers (la), journal. 229
Gazette des Tribunaux (la), journal. 143
Gérard (baron), peintre . 33
Ginisty (Paul). 111
Girardin (Alexandre, comte de), général, premier veneur de Louis XVIII et de Charles X. 66
Girardin (Emile de), fils naturel du précédent. . 246
Girardin (Paul), artisan . 136
Goncourt (Edmond et Jules de). 245, 246
Gondinet (Edmond), auteur dramatique. . . . 265

Gortschakow (Alexandre-Michaelowitch, prince), 188, 191, 202, 203, 209, ...210, 240, 241, 242
Gramont-Caderousse (duc de). 197
Granier de Cassagnac (Bernard Adolphe), 82, 97, 168
Granville (Lord George Leveson-Gower, deuxième comte), 186, 192, ...196, 199, 200, 242
Grétry (comtesse de). . . 233
Greuze (Jean-Baptiste), peintre. . . .235, 277, 281
Gréville (Henry), diplomate anglais 170
Grey (Lord Charles Howick. comte), homme d'État anglais. 45
Grote (Alfred de), diplomate russe. . . . 233, 241
Guérard, professeur . . . 52
Guillaume Ier, empereur d'Allemagne 243
Gutierrez de Estada (don), délégué mexicain, 305, 306

H

Haeckeren (baron de) . . 104
Halévy (Ludovic), 268, 274, ...283, 286, 287, 328
Hamakers (Bernardine), artiste lyrique. 248
Hanotaux (Gabriel), homme politique 203
Heer (Henry), journaliste . . . . . 151 et suiv.
Hénault (Charles-François), magistrat et historien 242
Henri IV 168
Henri V (comte de Chambord). . . . 85, 87, 93 127
Henri, valet de chambre du duc de Morny, 327 et suiv.
Heureuse Famille (l'), tableau de Boilly 277
Histoire du Deux-Décembre, ouvrage de Paul Mayer. 109
Histoire de la Révolution de 1848, ouvrage de Victor Pierre. 121
Holland (lady). 45
Hortense de Beauharnais, (dîte la reine Hortense), 19,23 et suiv., 34 et suiv., 51, 52, 78, 97, 129, 163, ... 168, 169, 221
Houssaye (Arsène). . . . 237
Howard (miss), maîtresse de Louis-Napoléon. . . 89
Hoyos (comte), ambassadeur 233
Hugo (Victor) 266
Hunolstein (baron d') . . 197

I

Illustrated London News, journal de Londres . . 147
Indépendance belge (l'), journal de Bruxelles. . 147
Isabelle II (Marie-Louise), reine d'Espagne 337

J

Jacomy, spéculateur . . . 160
Jadimirowsky (Mme de). . 251
Janvier (Isidore), artisan. 136
Jecker (J.-B.), banquier suisse 303, 304
enkins (docteur), l'un des personnages du *Nabab*, en qui l'on a cru reconnaître le docteur Oliffe 319, 320
Jérôme Napoléon. *Voy.* NAPOLÉON.
Jersey (lady) 73
Joséphine (l'impératrice), . . . 19, 24, 26, 34, 75, 163
Jouffroy (marquis de) . . 178
Journal des Faits (le) . . . 143
Journal du Loiret (le). . . 291
Jouvin (Bénédict), rédacteur du *Figaro* 273
Juarez (Benito), président de la République du Mexique 304
Juheaux (Philibert-Antoine), artisan. 136
Juigné (comtesse de) . . . 68
Junon, divinité mythologique. 151

K

Keith de Banheat (amiral lord) 44
Keith (lady), fille du précédent. *Voy.* Comtesse Charles de FLAHAUT.
Kinglake, historien anglais 179
Kisselef (Paul Dmitrewitch, comte de), ambassadeur russe, 201, 203, ... 240, 252
Knorring (baronne). *Voy.* Mme NARISCHKINE.
Korsakoff (Mme de) . . . 244
Koschoubey (princesse Hélène 241

L

La Bédoyère (Charles-François-Hubert, comte de). 2
Laborde (Léon, comte de), directeur général des Archives de l'Empire. . 116
Labre (Le Bienheureux) . 311
La Brune (général de) . . 69
La Brune (Mme de), femme du précédent . . . 69
Lachman (général). . . . 237
La Fayette (général, marquis de) 9
La Ferrière (vicomte Hector de) 297
Laffitte (Jacques), banquier et homme politique, 224, 225
Lagarde (Denis de), employé supérieur au Corps Législatif 285
La Guéronnière (vicomte Arthur de), publiciste et homme politique, 59, ... 141, 241

Lally-Tollendal (Trophime-Gérard, marquis de) 22
Lamoricière (général Christophe-Louis-Léon-Juchault de), 96, 105, 112, ... 113, 114, 115
La Moskowa (prince de), *Voy.* Edgar Ney.
La Moskowa (princesse de), 232
Lanjuinais (Victor-Ambroise, vicomte de). . . 278
Lansdowne (lord Henri de). 45
La Pagerie (comtesse Tascher de) 234
La Rochefoucauld-Doudeauville (duc de) . . . 197
Lauzun (Antonin Nompar de Caumont, duc de). . 249
Lauzun (Armand-Louis de Gontaut-Biron, duc de). 2
La Valette (Charles-Jean-Félix, marquis de), diplomate et ministre, 73, ... 78, 88, 328
La Valette (Eléonore de) . 23
La Vallière (duc de) . . . 6
Lebœuf (maréchal Edmond) 196
Lecomte (Jules), chroniqueur 270
Le Flô (général) 96
Le Hon (Charles-Joseph), ministre plénipotentiaire de Belgique. 79
Le Hon (comtesse), femme du précédent, 68, 71, 78, ... 80, 83, 165, 176
Le Hon (Léopold), fils des précédents 110
Lemoine 233
Lemoine (Mme), femme du précédent. *Voy.* duchesse de Persigny.
Léopold Ier, roi de Belgique. 79
Le Roi (Auguste), correspondant de Mme de Souza, 2, 19, 42, 46, 47, 48, 49, ... 57, 60
Le Roi de Camilly (Mme). 19
Le Roy, dit Saint-Arnaud. *Voy.* Saint-Arnaud.
Lespès, coiffeur . . . . .
L'Espine (vicomte de), secrétaire de Morny, en littérature Quatrelles. 187, 327
Liadières (Mme de). . . . 105
Lieven (Dorothée-Christophorowma de Benkendorff, princesse de). 85, 242
Ligne (princesse de) . . . 215
Liszt (François), compositeur 239
Lobanof (princesse), née Paschkiewitch, 233, 234, 244
Loiseau (Léon), publicite . 302
Loliée (Frédéric), 17, 39, ... 178, 214, 249
Longpré (Adèle de), *Voy.* Filleul (Adèle).
Louis XIV 168, 335
Louis XV. 5, 160, 236
Louis XVIII. . . . 2, 38, 127
Louis, roi de Hollande. *Voy.* Bonaparte.
Louis II, grand-duc de Hesse. 193, 195
Louis-Philippe, 39, 52, 53, 55, 72, 74, 77, 80, 84, 85, 86, 99, 127, 163, 164, ... 213, 214, 219
Louvel (Louis-Pierre), meurtrier du duc de Berry 38
Lowendal (Ulric-Woldemar, comte de), maréchal de France 6

Lucchesi-Palti (Hector, comte de), diplomate italien 38
Lulli (Jean-Baptiste), compositeur. 237
Luxembourg (comte de) . 2
Luxembourg (prince de) . 208

M

Macaulay (Thomas Babington, baron) 186
Magnan (Bernard-Pierre), maréchal de France, 93, 96
Mahomet 215
Malaga (Mlle), demi-mondaine. 76
Manch (Joseph), tailleur d'habits. 35
Marescalchi (comte de), diplomate italien 68
Maricourt (baron de). 19, 49
Marie (grande-duchesse) . 233
Marie de Hesse (princesse), impératrice de Russie . 195
Marie-Antoinette, reine de France 334
Marigny (Abel-François Poisson, marquis de), directeur général des bâtiments du roi. . . . 5, 6
Marigny (marquise de). *Voy.* Filleul (Julie).
Marmontel (Jean-François) 6
Marpon (de), financier . . 304
Marrast (Armand), président de l'Assemblée Constituante de 1848. . . . 69
Martinow (Mme de), grande dame russe 244
Massa (Alfred Regnier, comte de Gronau, duc de) 69
Mathieu-Bodet (Pierre), avocat et homme politique. 304
Mathilde (reine). 37
Mathilde Napoléon (princesse). 91, 164, 235
Maupas (Charles-Emile, comte de), administrateur et homme politique, 40, 93, 98, 107, 109, 111, 112, 117, 118, 119, 120, 125, 131, 147, 159, 170, ... 171, 176, 177, 311
Maurel-Duperré, secrétaire-rédacteur du Corps Législatif 287
Maximilien archiduc), empereur du Mexique, 305, ... 306, 307
Mayer (Paul), écrivain bonapartiste. 109
Mémoires de la duchesse d'Abrantès. 28
Mémoires de Cheverny. . . 5
Mémoires du chancelier de Metternich. 181
Mémoires d'un journaliste, par Villemessant. . 157, 321
Mémoires inédits de la marquise de Morny, 317 et . . . . . suiv., 335, 337
Mémoires de Talleyrand. . 16
Menschikow ou Mentchikow (princesse Léonide), 242, 243
Mérimée (Prosper), 100, 103, 204, 228, 316, 325, 328
Messager (le), titre de journal. 70, 71
Metsu ou Metzu (Gabriel), peintre hollandais, 191, 201

Metternich (Clément, prince de), chancelier de l'empire autrichien, ... 10, 66, 77, 87, 181
Metternich (princessse Mélanie de), femme du précédent 87
Metternich-Sandor (princasse Pauline de), ambassadrice d'Autriche, belle-fille des précédents. 228, 229, 235, 265
Michel de Bourges, député 93
Mirès (Jules-Isaac), financier 82, 157
Mocquard (Jean-François-Constant), secrétaire en chef du cabinet de l'Empereur, 90, 107, 109, 140
Modène (François V, duc de) 77
Molière (Jean-Baptiste Poquelin). 266
Moltke (comtesse de), née Zeeback 250
Mon Journal, recueil de souvenirs d'Ernest Pinard. 334
Monsabré (marquis de). . 197
Montalivet (Jean-Pierre Bachasson, comte de), homme d'État. 165
Montesquiou-Fézensac (marquis Aimé-Pierre de). 2
Montguyon (comte Fernand de), 78, 140, 219, ... 220, 326
Montmorency (Adalbert de Périgord, duc de). . 208
Mora (Monsieur de), personnage du roman le *Nabab* (le duc de Morny) 320, 322
Morgassow, intendant des Rimsky-Korsakoff . . . 254
Morny (chevalier de), héros de roman. 36
Morny (Auguste Demorny, comte, puis duc de) 5-338
Morny (princesse Sophie Troubetzkoï, duchesse de) (ultérieurement duchesse de Sesto), 243, 251, 252 et suiv., 256, 263, 284, 316, 317, 323, ... 325, 331 et suiv.
Morny (Auguste-Charles-Louis, de), fils des précédents 13, 303
Morny (Serge de), frère du précédent 317
Morny (Marie de), *voy.* comtesse de Corsana).
Morny (marquise de Belbœuf, après divorce, marquise de), fille du duc et de la duchesse de Morny, 258, 335, 336, 337
Morris (Gouverneur), diplomate américain, 3, 13, 15
Morrisania, maison natale de Gouverneur Morris . 3
Mortemart (Casimir-Louis-Victorien de Rochechouart, duc de), lieutenant général. . . . 60, 99
Mosselman, banquier belge 79
Muchanow (Mme de). *Voy.* Kalergis.
Murat (Joachim), roi de Naples 21
Murat (les princes). . . . 207
Murat (Caroline), reine de Naples, sœur de Napoléon 25

Murat (comte Joachim), ... 187, 197, 199, 200
Muron, instituteur. . 41, 43

N

Nabab (le), roman d'Alphonse Daudet, 285, 322, 326
Nain Jaune (le), journal 152, 153
Nançay (Mme), héroïne de roman 6
Napoléon Ier, 24, 25, 26, 27, 28, 52, 70, 75, 164, 203
Napoléon III, 13, 20, 88, 89, 91, 95, 97 et suiv., 162, 163, 169, 179, 184, 185, 186, 192, 193, 194, 204, 207, 209, 210, 245, 254, 255, 256, 265, 278, 282, 296, et suiv., 305, 307, 311, 324, 328, 329, 338, 339
Napoléon III avant l'Empire, ouvrage de Thirria. 178
Napoléon (Jérôme), frère de Napoléon Ier, 89, 177, 178
Napoléon (prince Jérôme), fils du précédent, 177, ... 178, 235
Narbonne (comte Louis de), diplomate. 2
Narischkine-Knorring (Mme) 244, 268
Narischkine-Ouschanow (princesse) 244, 256
Natschokine (Mlle) 245
Nemours (duc de), second fils de Louis-Philippe, ... 59, 73, 74, 240
Néron 77
Nesselrode (Charles-Robert, comte de), homme d'État russe. 203
Nesselrode (comtesse de), *voy.* Mme de Kalergis.
Neuilly (comtesse de) . . 12
Ney (général Edgar), prince de la Moskowa, ... 55, 116, 185
Nicolas Ier, empereur de Russie, 192, 194, 203, ... 208, 252, 254
Noailles (marquise de), née Sweikowska. 239
Noireterre (de) 297

O

Obolenski (princesse), ultérieurement comtesse de Reutern. . . . 243, 244
Offenbach (Jacques) . . . 268
Oliffe (docteur), médecin du duc de Morny, 302, ... 319, 323, 328
Ollivier (Émile), 287, 309 . . . . . et suiv., 312
Olympe (l'), titre de journal. 150
Orléans (Philippe d'), régent de France 168
Orléans (Ferdinand-Philippe d'), fils aîné du roi Louis-Philippe, 59, 73, ... 78, 165
Orléans (les princes d'), ... 162 et suiv., 176
Orloff (Gregorewitch), fa-

vori de Catherine II . . 190
Orsay (comte Alfred d'), ... 67, 227
Ostade (frères van), peintres hollandais 280
Ouschanow. *voy.* NARISCHKINE. 243, 332
Oustinow (comtesse d') 243, 332
Ozy (Alice), actrice . . . 248

P

Padoue (duc et comte de). 141
Païva (Thérèse Lachmann, marquise de). . . 235, 247
Palmerston (lord Henri-John TEMPLE, 3e vicomte), ... 186, 241
Parieu (Marie-Louis-Félix ESQUIRON de), homme politique et économiste. 294
Pâris (Joseph) et ses frères, financiers. 5
Paskiévitch (maréchal) . . 244
Paskiévitch (Jean) 241
Paskiévitch (Mme), née Souchanow 241
Pasquier (Étienne-Denis, baron, puis duc). . . . 214
Paul (grand-duc), puis Paul Ier, tzar de Russie. 190
Paulucci (marquise) . . . 245
Pays (le), journal, 143, 144, 149
Peel (sir Robert), lord de l'Amirauté 211
Pene (Henri de), journaliste 229
Périgord (Maurice de Talleyrand-). *Voy.* TALLEYRAND. . . . . .
Périgord (Adalbert de Talleyrand-) duc de Montmorency 208
Persigny (Jean-Gilbert-Victor FIALIN, duc de), 90, 92, 98, 100, 107, 109, 110, 125, 131, 132, 159, 164, 165, 177, 204, 255, 311
Persigny (duchesse de) (Cf. LEMOINE Mme), 232, 233
Picard (Ernest), orateur.. 287
Piennes (marquis de) . . 197
Pierre (Victor), historien. 121
Pierre (baron de) 141
Piétri (Pierre-Marie), successeur de Boittelle, préfet de police. 153
Pinard (Ernest), magistrat et homme politique . . 304
Piquevalle (de), membre de la mission diplomatique et militaire, à St-Pétersbourg (1851). . 197
Pitray (vicomtesse de) . . 113
Poisson (les), famille de Mme de Pompadour . . 5
Pompadour (Jeanne-Antoinette Poisson, dame Lenormand d'Étioles, marquise de) 5
Poniatowski (Stanislas), roi de Pologne. 21
Portraits intimes, ouvrage d'Adolphe Brisson . . . 267
Potoçka (comtesse Alfred). 239
Potoçka-Wonsowicz (comtesse), 20, 21 et suiv., 30
Potocki (comte Maurice), époux de la précédente. 21
Pouchkine (Catherine Moussine-). *Voy.* Cathe-

rine TROUBETZKOÏ . . .
Pourtalès (comtesse Mélanie de) 235
Pozzo di Borgo (Charles-André, comte de) . . . 66
Pressac (comte de), préfet sous l'Empire 296
Presse (la), journal.. 143, 148
Principe universel (le), périodique 151
Pritchard, missionnaire anglais 87
Punch (le), journal humoristique anglais. 147

Q

Question romaine (la) ouvrage d'Edmond About 282
Quivières (M. de), notaire du duc de Morny . . . 131

R

Rachel (Élisa Rachel FÉLIX, dite), tragédienne . . . 248
Radziwill-Ouroussow (princesse) 240
Randon (maréchale) . . . 323
Raphaël, héros du roman de Balzac : *la Peau de chagrin*. 317
Rayer (docteur), médecin ordinaire du duc de Morny. . . . . 326 et suiv.
Raynaud (Jacques), pseudonyme de la comtesse Dash 246
Reille (André-Charles-Victor, comte) [général en 1865]. 197
Rembrandt (Harmensz van Ryn). 276, 281
Rémusat (Claire-Élisabeth-Jeanne Gravier de VERGENNES, comtesse de). . 2
Rémusat (Charles-François-Marie, comte de) . 266
Renault (Henri), artisan . 136
Repnine (prince) 241
Reutern (comte de) . . . 244
Retz (Paul de GONDI, cardinal de). 10, 126
Revenants véritables (les), titre de roman 36
Ribeaupierre (Sophia de), grande dame russe, 243, 253
Ricard (général de) . . . 27
Ricé (de), ami et correspondant de Mme de Souza 16
Richelieu (Armand Du Plessis, cardinal-duc de) 171
Richelieu (Armand-Emmanuel, duc de), ministre des affaires étrangères sous Louis XVIII. 202
Ricord (Philippe), médecin. 323
Rivarol (Antoine de) . . . 22
Robert Helmont, nouvelle par Alphonse Daudet. . 325
Rochefort-Lucay (Victor-Henry, comte puis marquis de), connu sous le nom démocratisé d'Henri Rochefort . . . 270, 330
Rohan (princesse de). *Voy.* COURLANDE (princesse de).
Rohan (cardinal de) . . 2, 197
Roqueplan (Nestor), direc-

teur de théâtre . . 214, 328
Rothelin (Eugène de), personnage de roman, 23, 46
Rothschild (baron James de). 223
Rougé (comte de) 99
Rouher (Eugène), 96, 161, 241, 254, 255, 294, 296, ... 311, 312, 328
Rovigo (Savary, duc de) . 112
Rovigo (René de) 141
Royer (Ernest de), magistrat et garde des sceaux, ... 120, 139
Royer (baronne de) . . . 68
Rubinstein (Antoine), compositeur de musique russe. 239
Rumfort (M. et Mme de) . 2
Russell (lord John), homme d'État anglais. 186

S

Saffray (marquis de), personnage anecdotique. . 229
Saint-Arnaud (général Leroy de), 77, 93, 95, 96, 98, 107, 108, 121, ... 125, 177
Saint-Just (Louis-Antoine), conventionnel. .77, 97, 125
Saint-Leu (duchesse de). *Voy.* HORTENSE DE BEAUHARNAIS.
Saint-Rémy (de), pseudonyme littéraire du duc de Morny. . .266, 268, 269
Saint-Simon (Louis de Rouvray, duc de) . .7, 168
Saint-Victor (Paul de) . . . 246
Sancy-Parabère (Mme de), née LEFÈVRE-DESNOUETTES, dame du palais de l'Impératrice 228
Sanguszka-Lubomirska (princesse) 239
Sanguszka (princesse Hélène), fille de la précédente. 239
Sasse (Marie), cantatrice . 248
Sauzet (Jean-Pierre, dit *Paul*), président de la Chambre des députés (1839-1848) 86
Saxe-Altenbourg (duc de) 195
Sayve (marquis de) . . . 197
Schneider (Hortense), artiste dramatique. .248, 323
Schneider (Eugène), industriel et homme politique 323
Second (Albéric), littérateur. 270, 271
Seebach (Mme de) 200
Ségur (Louis-Philippe de) 2
Séran (comtesse de) . . . 6
Sesto (duc et duchesse de) (Cf. duchesse de Morny), ... 258, 317, 334 et suiv.
Siècle (le), journal. . 143, 144
Silveira (Mme de) 247
Siméon (vicomte), attaché d'ambassade . . . 187, 197
Simon (Jules). 278
Siraudin (Paul), vaudevilliste). 157
Sismondi (Charles-Simonde de), historien 2
Solms-Rattazzi (comtesse de), cousine de Napoléon III 152, 153
Soltikof (princesse) . . . 193
Sophie, reine de Hollande 234

Souchanow (Mlle), plus tard la belle Mme Paschkiewitch 341
Soult (maréchal), duc de Dalmatie 84
Souvenirs du général Fleury 177
Souvenirs d'Orient, ouvrage de Maxime Du Camp 102
Souza-Botelho (José-Maria de), diplomate portugais 16, 40, 49, 50
Souza-Bothelho (Mme de), femme du précédent. *Voy.* comtesse Flahaut-Souza . . . . . .
Staël (Germaine Necker, baronne de) 2
Struensée, ministre du roi de Danemark Christian VIII 37
Suard (Jean-Baptiste), littérateur 2
Succession Bonnet (la), vaudeville de Morny . . . 267
Summer (Mary), femme de lettres. 10
Sussex (duc de) 89
Sutherland (les ducs de) . 186
Sweikowska (Laure), plus tard marquise de Noailles. 239

T

Talleyrand-Périgord (Maurice de) 2, 3, 4, 8, 16, 22, 37, 41, 56, 66, 84, 166, 171, 215, 280, 326, 330
Tallien (Thérèse Cabarrus, Mme), plus tard princesse Chimay 15
Teba (comtesse de). *Voy.* Eugénie (impératrice).
Temps (le), journal, 147, 148
Terburg (Gérard), peintre hollandais 281
Terpsichore, muse de la Danse 236
Thayer (Edouard), directeur général des Postes [1851] 140
Thétis, une des Néréides . 10
Thierry (Edouard), administrateur de la Comédie-Française 266
Thiers (Adolphe), 56, 81, 84, 85, 114, 115, 241, ... 242, 266, 277, 278
Thirria, historien 178
Thorigny (Pierre-Tiburce Leullion de), ancien ministre 110 111
Thouvenel (Edouard), diplomate et ministre . . 177
Tolstoï (conte). 241
Toulongeon (colonel de) . 110
Trémaux de Chamoy, publiciste. 151
Trézel (général Camille-Alphonse). 59, 61
Troubetzkoï (les), grande famille russe). . . 238, 251
Troubetzkoï (princesse Catherine), femme de Serge Troubetzkoï, mère de la duchesse de Morny . . 252
Troubetzkoï (Sophie). *Voy.* duchesse de Morny.
Troubetzoï (princesse Lise), née princesse Belosselsky 241 . . . . . 241, 242

Troubetzoï (prince Pierre) [mari de la princesse Lise Belosselsky] 241
Troubetzkoï (prince Serge) 251
Trousseau (Armand), médecin 323
Tullemore (lord et lady) 227
Turgot (Louis-Félix-Etienne, marquis de), diplomate et ministre . . . 104
Tyskiewicz (Anna) *Voy.* comtesse Potoçka-Wonsowicz.

U

Union (l'), titre de journal 143
Univers (l'), titre de journal 143, 144
Universel (l'), titre de journal 150

V

Valençay (Mme de Hatzfeld, duchesse de) 208
Valette, employé supérieur du Corps Législatif. . . 285
Varaigne (de) 279
Vatout (Jean), conseiller d'État, de l'Académie française 214
Vaudemont (princesse de) 218
Veillard, sénateur 140
Vénus, divinité 71
Vérac (marquis de) . . . 99
Véron (docteur Louis) 82, ... 119, 214
Veuillot (Louis) 144
Vie de Jules César, par Napoléon III 269, 324
Vie d'une Impératrice, par Frédéric Loliée 194
Viel-Castel (Horace, comte de), petit-fils par sa mère de Mirabeau, 127, ... 141, 142, 211, 214
Viel-Castel (Charles de), cousin du précédent . . 142
Viennet (Jean-Pons-Guillaume), littérateur et homme politique . . . 214
Vieyra (colonel), 103, 104, 117
Villa-Real (comte de) . . 50
Villemessant (Jean-Hippolyte Cartier, dit de) 75, 115 et suiv., 271 et suiv., 321
Villeplaine (Mme de), *Voy.* Boscari (Mme).
Viollet-Leduc (Eugène-Emmanuel), architecte . . 103
Visconti (Mme). 33
Voillemier (Léon), chirurgien, membre de l'Académie de Médecine . . 323

W

Wagner (Richard) . . . .
Waldeck-Rousseau (Pierre-Ernest), homme d'État. 323
Walewski (Alexandre-Florian - Joseph - Colonna,

comte), fils naturel de Napoléon Ier, ambassadeur et ministre, 69, 70, 71, 202, 204, 233, 234, ... 256, 265, 307, 323
Walewska (Marie-Anne de Ricci, comtesse) femme du précédent 70
Watteau (Jean-Antoine) . 281
Weisz (général de), . . . 251
Wellington (Arthur Wellesley, duc de) 163
Winterhalter (Franz-Xavier), peintre d'origine allemande 237
Wittgenstein (princesse Léonille) 243
Wladimir (grand-duc) . . 259
Wolkonsky (princesse), née de Paschkiewitch . . . 244
Woronzow (princesse), née Troubetzkoï . 243, 253, 259

Z

Zylinsky (Venceslas), archevêque de Mohilef. . 256

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE I

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES.

Entre survivants de l'ancienne Cour. — Portrait d'une femme du monde, par occasion aussi femme de lettres. — La place qui lui revient dans notre récit. — Histoire et roman. — Autour d'un berceau. — Des origines singulièrement mêlées : Louis XV et Adèle Filleul ; Talleyrand et Mme de Flahaut-Souza ; le général Charles de Flahaut et la reine Hortense ; et pour aboutissement : Morny. — Comment s'étaient nouées ces aventures. 1

CHAPITRE DEUXIÈME

LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION.

Les raisons du voyage à Paris, au mois d'octobre 1811, de la duchesse de Saint-Leu. — Une déclaration intéressante, à la mairie du IIe arrondissement. — Le père nominal d'Auguste de Morny et son père effectif. — Éducation de l'enfant, chez Mme de Souza. — Les faits et gestes de « Monsieur Auguste », sous la plume de sa grand-mère. — Ses premières dispositions d'esprit, ses ébauches poétiques ; les pronostics divers fondés sur son avenir. — Une excursion en Allemagne ; rencontre impressionnante de Flahaut, de la reine Hortense et de leur fils, Auguste de Morny. — Changements apportés par la révolution de 1830 ; la haute faveur du général de Flahaut, à la cour de Louis-Philippe. — Morny entre à l'école d'État-major, en qualité de sous-lieutenant. — Son portrait à cette époque, ses premiers succès auprès des femmes. — Départ pour l'Algérie. — Morny, pendant la campagne de Constantine ; tableaux de guerre. — Sa démission d'officier et son retour en France 33

CHAPITRE TROISIÈME

PÉRIODE D'ATTENTE.

Pages.

En revenant d'Afrique. — Une brillante rentrée dans le monde. — Succès de Cour, de salons et de boudoirs. — Période de dandysme, de vie facile. — Intervalles de journalisme, d'affaires, de spéculation. — Une amie précieuse ; Morny et la comtesse Lehon. — Armée d'influence et de richesses, celle-ci le pousse aux affaires actives. — D'heureuses opérations, au pays d'Auvergne ; et, à leur suite, l'envoi de Morny à la Chambre des Députés par les électeurs de la Limagne. — Son rôle d'attente sous la monarchie constitutionnelle. — Quelques traits de la société du moment. — Comment, aux approches de l'orage révolutionnaire, adroitement le général de Flahaut et Morny préparent leur évolution. — Après la bourrasque de février. — Un instant d'hésitation entre le voyage à Frohsdorf et la démarche à faire à l'hôtel du Rhin. — Les chances bonapartistes l'emportent dans l'esprit de Morny. — La rencontre des deux frères ; état réel de leurs sentiments ; difficultés des premiers rapports ; accommodement définitif. — Le prologue du drame à jouer 65

CHAPITRE QUATRIÈME

LE COUP D'ÉTAT.

Les impatiences de Morny et du groupe présidentiel. — A quand le coup d'État ? — Hésitations successives. — Comment on prit date pour la nuit du 1er décembre. — Circonstances singulières ; récit d'un témoin. — Morny, Maxime Du Camp et le Prince-président. — La soirée de l'Élysée. — Comment Morny passa lestement d'une scène sur l'autre. — Tableau d'une réunion de conspirateurs. — Installation mouvementée du comte de Morny au Ministère de l'Intérieur. — Ses premiers actes ; entre Maupas et lui ; des correspondances agitées. — La vérité sur les fameuses dépêches. — Les surprises particulières du coup d'État ; traits et anecdotes. — Paris et la province, au lendemain de cet acte de confiscation violente. — Sur le seuil de l'Empire. 95

CHAPITRE CINQUIÈME

LA JOURNÉE D'UN MINISTRE.

Pages.

Après la crise. — Les revirements de conscience allant de conserve avec les transformations de la politique. — Morny et son installation, place Beauvau. — Ses premiers actes. — Une diversion instructive : la Journée d'un Ministre sous le Second Empire. — Coup d'œil jété sur l'envahissement quotidien des lettres, des avis, des rapports. — La parole est d'abord à M. le Procureur général. — Contre les ennemis de l'ordre ; zèle de la Sûreté, rigueurs du Parquet. — D'autres pièces inédites. — Sollicitations et pétitions ; la curée des places. — Des fonctionnaires aux publicistes. — Conditions précaires des journaux ; quelques preuves frappantes. — Comment tombaient de toutes mains les coups de férule. — Correspondances entre ministres sur les gens et les choses de la presse. — En pleine documentation officielle : particularités du genre d'existence qu'avaient à supporter, sous la tutelle de l'Administration, journaux et journalistes. — Comment M. le Ministre accueille les demandes en autorisation ; sévère aux feuilles politiques, facile à la littérature légère. — De plaisantes fondations : *le Bonnet de Coton*, *l'Olympe* et *l'Amour*. — Des lettres. — Quelques fleurs cueillies dans les plates-bandes de la police. — Le dossier personnel de Villemessant ; pièces officielles inédites. — L'examen de toutes ces pièces. — Fin de la « Journée d'un ministre ». — Comment en agissait personnellement Morny. — L'éloignement naturel qu'il avait des petites agitations et des vaines tracasseries, l'effort de sa pensée se réservant à remplir de plus larges vues. — Ses desseins brusquement arrêtés par le décret de confiscation des biens de la famille d'Orléans. — Démission offerte et acceptée. — Les causes complexes et véritables de cette démission. — Antagonisme secret entre le prince-président et le comte de Morny. — Prétexte opportun ; habile sortie 125

CHAPITRE SIXIÈME

UNE « AMBASSADE EXTRAORDINAIRE ».

Après la démission ministérielle. — Morny et le haut personnel impérialiste ; compétitions adverses et jalousies réciproques. — Pour se donner patience, Morny redevenant homme d'affaires. — Nomination à la Présidence du Corps Législatif ; continuation de ses bons rapports avec les hauts barons de la finance. — Le personnage nouveau du spéculateur au pouvoir. — Activité générale

Pages.

du comte de Morny. — Comment il fut choisi en qualité d'ambassadeur extraordinaire, auprès de la Cour de Russie. — Récit pittoresque du voyage de Morny et de ses attachés à Saint-Pétersbourg et à Moscou. — Le faste et l'élégance de la mission française. — Conquête rapide des sympathies prononcées de la haute société russe et du tzar lui-même. — Les efforts de Morny pour convertir en des avantages sérieux, utiles pour son pays et son Gouvernement; de l'influence qu'il a su prendre sur l'esprit d'Alexandre II. — D'heureuses négociations, insuffisamment soutenues par la diplomatie impériale. — Des lettres de Morny à l'empereur des Français et au ministre des Affaires Étrangères. — Entre les deux souverains; la dignité indépendante de son langage. — Son rappel en France, au lendemain d'un mariage contracté à la Cour de Russie 175

CHAPITRE SEPTIÈME

MORNY, LE MONDE ET LES FEMMES.

L'homme du monde, après l'homme politique et le diplomate. — Un retour attrayant sur le passé. — Dans les salons à la mode, sous la monarchie constitutionnelle. — Chez Mme Boscari de Villeplaine. — Physionomie variée de ce centre aimable de réunion. — Une plaisante historiette. — Auguste de Morny et son mystérieux domino de l'Opéra. — En d'autres maisons. — Plaisirs et succès continus. — Sous l'Empire. — Morny et ses imitateurs. — Son portrait physique et moral, aux environs de 1855. — La société d'alors. — Histoires de monde, de femmes et de jeu. — Anecdotes de fêtes, de réceptions, de bals costumés. — Le spectacle piquant de l'aristocratie slave à Paris, entre 1856 et 1859. — L'attraction féminine et le rôle considérable qu'elle occupa dans l'existence de Morny. — Des traits, des exemples, à travers toutes les catégories de monde. — Fragments de correspondance intime. — Lassitude éprouvée de cette dispersion extrême. — Mariage du comte de Morny. — Les préliminaires de cette union, les incidents qui s'y mêlèrent, entre Paris et Saint-Pétersbourg, et la répercussion qu'ils eurent jusque chez l'empereur. — Apaisement de ces troubles. — Retour en France du comte et de la comtesse de Morny. Portrait de Sophia Troubetzkoï, comtesse de Morny. — Pages d'intimité. 213

CHAPITRE HUITIÈME

A TRAVERS LES ARTS ET LES LETTRES.

Pages.

De la scène mondaine aux jeux et plaisirs du théâtre. — Morny vaudevilliste. — L'estime particulière où cet homme d'État tenait les produits de sa veine dramatique. — Joies et déceptions d'auteur. — « Quelqu'un troubla la fête. » — Morny, Villemessant, Rochefort. — Un désir toujours manqué ; comment, gratifié, comblé de toutes les faveurs des dieux et des hommes, le duc de Morny put en être hanté, préoccupé jusqu'à ses derniers instants. — Des accommodements plus faciles ; Thiers et l'ancien ami du duc d'Orléans. — Des fusions politiques imprévues, à hauteur de cimaise. — La célèbre galerie-salon de Morny. — Son dilettantisme artistique en général et ses goûts de Mécène. — Les secrétaires de Morny : les deux Daudet, Ludovic Halévy et divers. — La part différentielle qui revenait à chacun d'eux dans son intimité ou dans l'action quotidienne de sa vie politique. 265

CHAPITRE NEUVIÈME

RETOUR A LA POLITIQUE.

Une douce présidence. — Le premier état du Corps Législatif, sous l'Empire, et les attributions calmes de M. de Morny. — Les signes d'une évolution prochaine. — Un intermède : voyage de l'Empereur en Auvergne ; les fêtes de Riom et de Clermont-Ferrand, à l'issue desquelles Morny sera créé duc. — Des vacances bien employées. — Sur les bords de la mer ; Morny créateur de Deauville. — De la Manche à la Méditerranée américaine. — Quelle fut la participation réelle de Morny à l'aventure du Mexique. — Retour aux spectacles de la politique intérieure. — Le libéralisme d'État. — Napoléon, Morny, Émile Ollivier. — Ce qu'eût voulu faire et devenir le duc de Morny, si la vie lui eût laissé le temps de réaliser ses ambitions agrandies 289

CHAPITRE DIXIÈME

LA FIN D'UN HOMME D'ÉTAT.

Trop d'efforts et de dépense vitale. — Les suites de ce surmenage intellectuel et mondain du duc de Morny. — Premiers symptômes d'une affection grave, incomprise des médecins. — Conscience discrète qu'il eut tout d'abord de son véritable état. — Morny et

Pages

la Faculté. — La demi-légende de « l'homme aux perles ». — Des détails moins romanesques et plus précis. — Comment à l'abus de vivre le duc de Morny ajoutait l'abus des remèdes pour avoir la force de vivre. — Les variations d'une maladie bien déterminée : la pancréatite. — Premières alarmes sérieuses. — Aggravation du mal ; inquiétude à la Cour ; effarement des serviteurs et de tous, dans le Palais-Bourbon. — Comment, au dernier degré de la faiblesse, Morny veille avec sérénité aux préparatifs de son « départ ». — Triage des papiers intimes ; la part du feu. — Les adieux à la duchesse, aux enfants, aux amis. — L'empereur et l'impératrice dans la chambre de l'illustre malade. — Une scène pathétique. — La fin. — Après la mort du duc. — La duchesse et ses enfants. — En quelles circonstances particulières elle vint à s'appeler duchesse de Sesto. — Autre foyer, autre sphère de vie et d'éducation. — Les conséquences de la disparition du duc de Morny pour les siens, pour le régime impérial et pour le pays même 315

INDEX ALPHABÉTIQUE des noms de personnes et d'ouvrages cités au cours du livre. 341

TABLE DES MATIÈRES. 361

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 22106-9-09.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

BARON DE MARICOURT

Madame de Souza et sa famille

LES MARIGNY — LES FLAHAUT
AUGUSTE DE MORNY
1761-1836

Un volume in-8°, orné d'une héliogravure. *Prix :* **7** fr. **50**

CLAUDE SAINT-ANDRÉ

Madame Du Barry

d'après les documents authentiques
préface
DE PIERRE DE NOLHAC

Un volume in-8° avec un portrait inédit en héliogravure.
Prix : **5** francs.

VICOMTE DE REISET

Belles du Vieux Temps

Un volume in-8°. *Prix :* **5** fr.

JOSEPH TURQUAN

LA DERNIÈRE DAUPHINE

Madame Duchesse d'Angoulême

1778-1851

Un volume in-8° avec 4 illustrations. . . . *Prix :* **5** fr.

BARON DE MÉNEVAL

Marie Louise et la Cour d'Autriche

ENTRE LES DEUX ABDICATIONS
1814-1815

Un volume in-8° avec deux portraits en héliogravure.
Prix : **5** francs.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston